ETUDE D'AMENAGEMENT URBANISTIQUE DE LA STATION D'AGON-COUTAINVILLE

SCENARIOS D'AMENAGEMENT

Ville d'Agon-Coutainville
Juin 2018

PHYTOLAB - 4 bis, rue général Leclerc de Hauteclocque - 44000 Nantes - 02 40 20 38 39 ///// ARTELIA Ville & Transport - Centre d'affaires Odyssée - 4 Avenue de Cambridge - 14200 Herouville Saint Clair - 02 31 06 66 04

CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET ENJEUX DU PROGRAMME

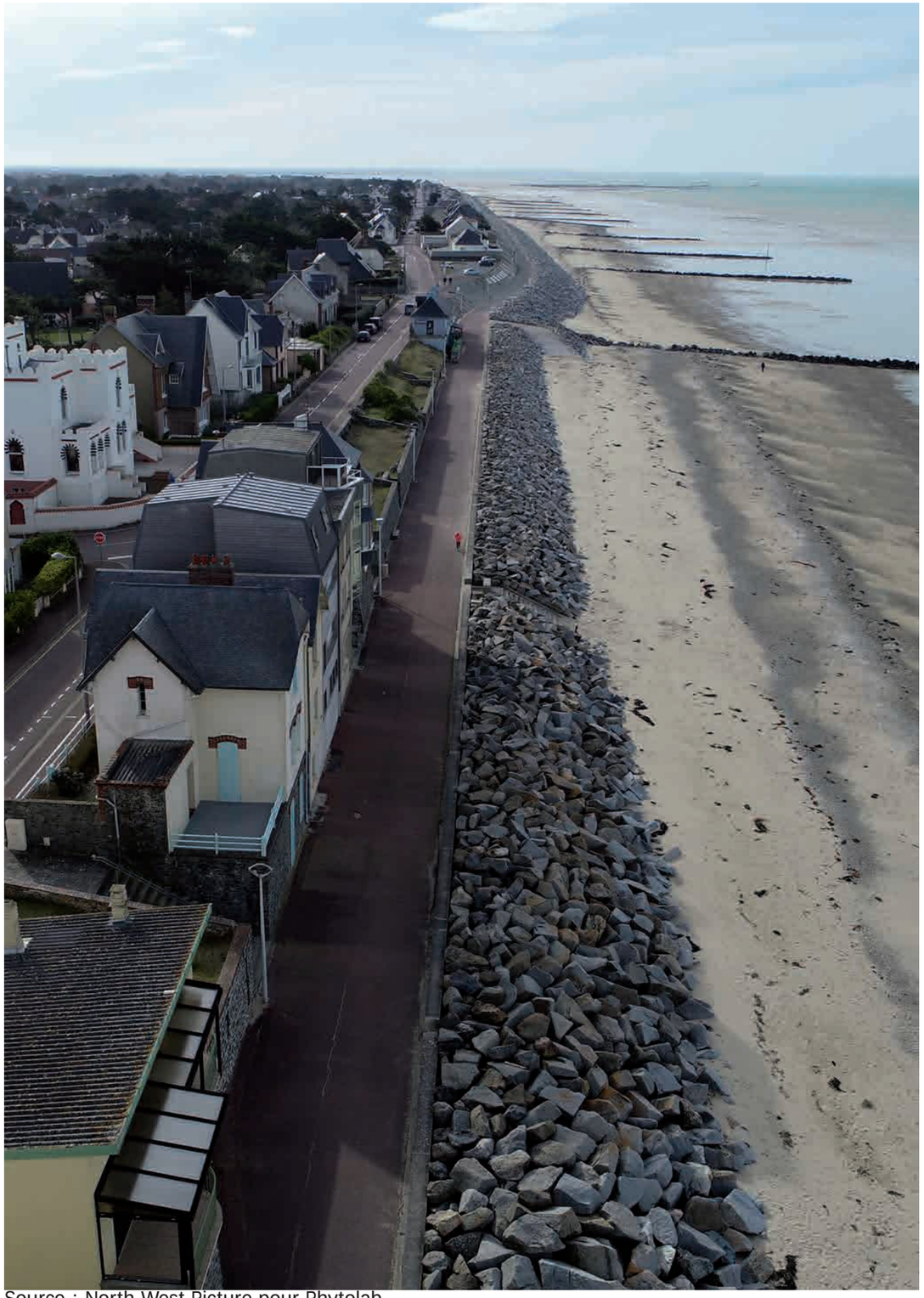

Source : North West Picture pour Phytolab

La commune d'Agon-Coutainville s'insère dans un ensemble géographique, paysager, environnemental et historique de très grande qualité. Station balnéaire du littoral du Cotentin, idéalement située entre le havre de Blainville et celui de Régneville, à proximité directe des différents lieux emblématiques du département (Coutances, Granville, les îles et notamment Chausey, Jersey et Guernsey, la Pointe d'Agon, le Mont Saint-Michel...), la ville, station verte classée Pavillon Bleu d'Europe et Famille Plus, connaît depuis le milieu du XIXème siècle un très fort développement touristique.

Cette évolution conjuguée à la considérable augmentation de la fréquentation estivale a conduit la commune à lancer une étude d'aménagement de la station pour répondre aux enjeux liés à son développement : déplacements, centralités, gestion de l'espace, mise en valeur paysagère et architecturale... sont autant de leviers à activer pour renforcer l'attractivité de la ville et offrir aux touristes, aux habitants et aux commerçants un cadre de vie agréable et confortable.

La station d'Agon-Coutainville dispose d'une variété de paysages exceptionnels, d'une richesse d'équipements et d'un dynamisme commercial insuffisamment mis en valeur pour les usagers à l'année comme pour les visiteurs pour de plus courtes durées.

C'est là un des objectifs majeur de la stratégie touristique engagée par le département pour 2016/2020. En concertation avec un certain nombre de stations touristiques du département, la commune d'Agon-Coutainville a engagé une réflexion prospective de fond qui doit permettre de développer sur son territoire une stratégie complète, sur le long terme, pour mettre en valeur le potentiel considérable de la station (les circuits de chemins, les pistes cyclables, les hébergements, les commerces, les activités...). L'Etude vise à proposer un ensemble cohérent entre les 3 pôles de la commune : le bourg d'Agon, Coutainville et le Passous. En créant du lien et en valorisant les usages de chaque lieu, les propositions d'aménagements devront permettre à terme d'apporter services, innovations, qualité de vie, aussi bien aux touristes, qu'aux habitants. Et ce sur toute l'année.

L'étude d'aménagement s'est appuyée sur les items suivants :

- Renforcer une identité forte d'Agon-Coutainville comme station,
- Mettre en réseau les 3 pôles de la commune : liaisons douces, complémentarité des activités, cohérence d'aménagement,
- Favoriser les usages par des aménagements de qualité qui doivent s'effacer pour mettre en valeur les qualités intrinsèques des lieux (le front de mer, l'architecture, la diversité des paysages),
- Révéler le patrimoine bâti et naturel de grande qualité par des circuits de découverte et des repères affirmés,
- Engager une stratégie d'optimisation des déplacements et du stationnement en tenant compte de la saisonnalité pour conserver une station vivante toute l'année !

L'étude s'appui sur l'utilisation rationnelle des espaces (foncier) et des contraintes liées (zones humides...), sur la maîtrise des déplacements et de l'accessibilité à l'ensemble des publics (dont les personnes à mobilité réduite).

Le travail de l'équipe, engagée en novembre 2017, s'est déroulée en trois étapes :

1 - LA DEFINITION DES ENJEUX :

Cette première phase consiste à déterminer les enjeux et les grandes orientations du projet. La synthèse des réflexions sur le site et ses usages et le premier atelier de concertation ont porté notamment sur les thèmes :

- Le recensement des projets en cours sur la commune (faisabilité pour l'Hyperbourg Est d'Agon, aménagement d'une continuité cycles sur la RD44, valorisation des zones humides...),
- L'identification des différents espaces structurants et des points singuliers pour voir l'émergence d'une identité forte de la station,
- Le recensement des équipements, des usages et des activités (commerces, marché...),
- La problématique des déplacements (les continuités cyclables et piétonnes, les entrées de ville, les stationnements...),
- L'accessibilité de l'ensemble des publics au front de mer et au pôles de centralité,

2 - L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN GUIDE :

À l'issue d'une synthèse des enjeux et des échanges ave le Comité de Pilotage (élus, partenaires institutionnels...), des propositions d'intervention ont été établies sur l'ensemble de la station d'Agon-Coutainville, sous la forme d'un Plan Guide, détaillé ci-dessous.

3 - LES SCENARII D'AMENAGEMENT :

Sur la base des enjeux, du plan guide et des orientations du Comité de Pilotage ont été établies des propositions concrètes d'aménagement sur des sites précis et identifiés comme prioritaires. Les scénarii présentent une conception générale du projet d'aménagement, de son insertion, des ambiances (matériaux, végétaux...) et de sa faisabilité, (technique, financière et réglementaire). Il s'agit de proposition pour des aménagements sur le long terme.

La rencontre avec des acteurs du territoire lors des ateliers de concertations (en janvier, mars et avril 2018) et une réunion publique en juin 2018 sont venus enrichir l'étude et la préciser à des moments clefs.

Ce travail de prospective, exposé ici sous forme d'extraits non exhaustifs, permet à la commune d'Agon-Coutainville d'engager une réflexion sur son territoire et de solliciter des subventions auprès de partenaires comme la Région et le Département.

Sommaire

1. Atelier de concertation P.7

2. Secteurs de projet P.11

3. Entrée de ville - Le Pont P.15

4. «Le circuit des mares» P.31

5. Du boulevard Louis Lebel Jehenne à la place du Général De Gaulle P.51

6. Le Promenoir P.105

7. Les abords de l'école de voile P.163

8. Continuités cycles P.189

9. Référence mobilier P.201

10. Référence matériaux P.205

11. Signalétiques P.209

12. Devantures commerciales P.213

13. Palette végétale P.223

Chapitre 1 // ATELIER DE CONCERTATION

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°2 DU 12/03/2018

13H PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DU PLAN GUIDE

Michel Pfeiffer (mairie d'Agon-Coutainville) débute l'atelier en accueillant les participants puis laisse la parole à l'équipe Phytolab. Sous la forme d'une projection, Clément Ravet et Elodie Collas présentent les enjeux ainsi que le plan guide qui reprennent et formalisent les thématiques et réflexions évoquées lors du premier atelier de concertation et lors des Comitées de pilotage avec les élus. Ce premier temps se veut propice à des interventions libres concernant les orientations présentées dans le plan guide.

14H15 «SCENARII D'AMÉNAGEMENT»

A partir d'un dossier par secteur composé de quelques photographies révélant les usages et les caractéristiques des lieux, d'une photo aérienne de l'existant et d'une carte informant sur les propriétés foncières communales, les participants réparties en deux groupes sont invités à échanger, à annoter et à dessiner des orientations sur les documents. Au vu du temps imparti et dans une volonté de mener une réflexion approfondit, le travail s'est porté sur deux sites sélectionnés par les intervenants :

- LE CENTRE DE COUTAINVILLE
- LA PLACE ET LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE

Pour cet atelier la discussion porte sur un secteur précis, cependant les thématiques du plan guide (continuité cycles, usages de l'espace public…) sont débattus et précisés à cette échelle de travail. L'atelier Scénarii se conclut par une présentation synthétique des intentions d'aménagement proposées par chaque groupe.

Objectif : Définir des premières intentions d'aménagement sur les espaces en devenir repérés lors de la première phase de l'étude, en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques des différents acteurs du territoire.

15H30 MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Phytolab donne rendez-vous mi-avril (le lundi 16 avril 2018 à 13h30) pour une réunion d'information présentant la finalisation du plan guide et l'avancement des scénarios d'aménagement.

Les participants sont remerciés pour leur contribution riche et active, une source de réflexion profitable à la suite de l'étude. **Les participants sont invités à transmettre, s'ils le souhaitentleurs réflexions sur les sites d'études ou le plan guide via l'adresse de madame Delaplace qui fera suivre à l'équipe Phytolab : su.mairie@agoncoutainville.fr.**

Comme pour le premier atelier, la séance se conclut par un moment de convivialité autour d'un café où les échanges se poursuivent de façon plus informelle.

QUELQUES RETOURS SUR LE PLAN GUIDE (extraits de paroles de participants) :

Déplacements

- Privilégier la RD44 comme entrée de ville : «Circulation importante dans la rue d'Agon : «On sait à quelle l'heure est la marée grace à la circulation»

Equipements

- «Le square du «Temple» situé entre l'hippodrome et les habitations c'est vrai qu'il est triste et mal réputé»
- «Il existe aussi une piscine à Pirou, devant la cale, d'avoir cela ici cela serait top»

Tourisme

- Réflexion générale : «Pour l'aménagement de la station tout dépend où l'on place le curseur pour le tourisme : Est ce que l'on souhaite accueillir plus de personnes sur une journée où privilégier des séjours plus long ?».

SECTEURS DE PROJET

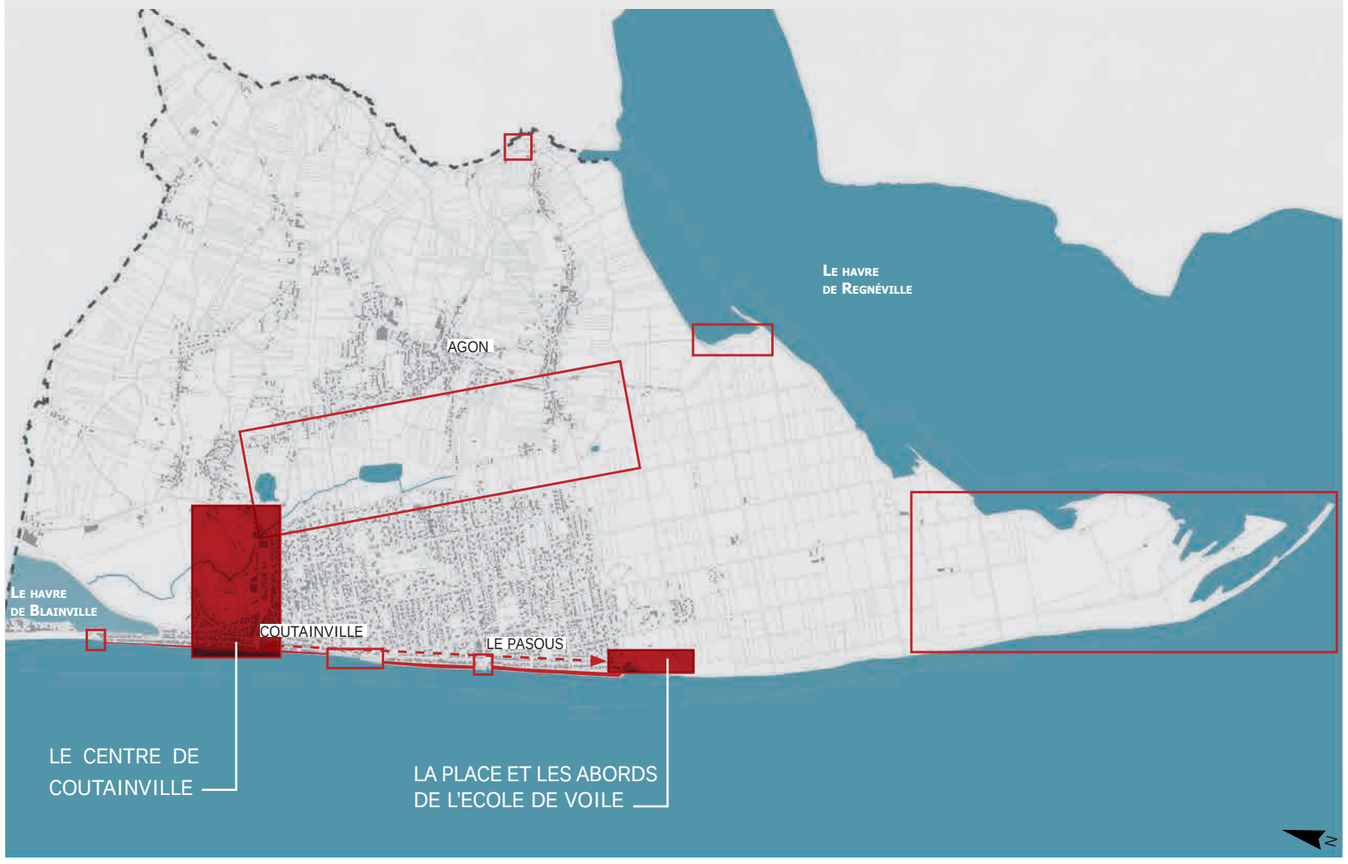

SYNTHÈSE DES INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT SUR LE CENTRE DE COUTAINVILLE ISSUES DE L'ATELIER DE CONCERTATION DU 12/03/2018

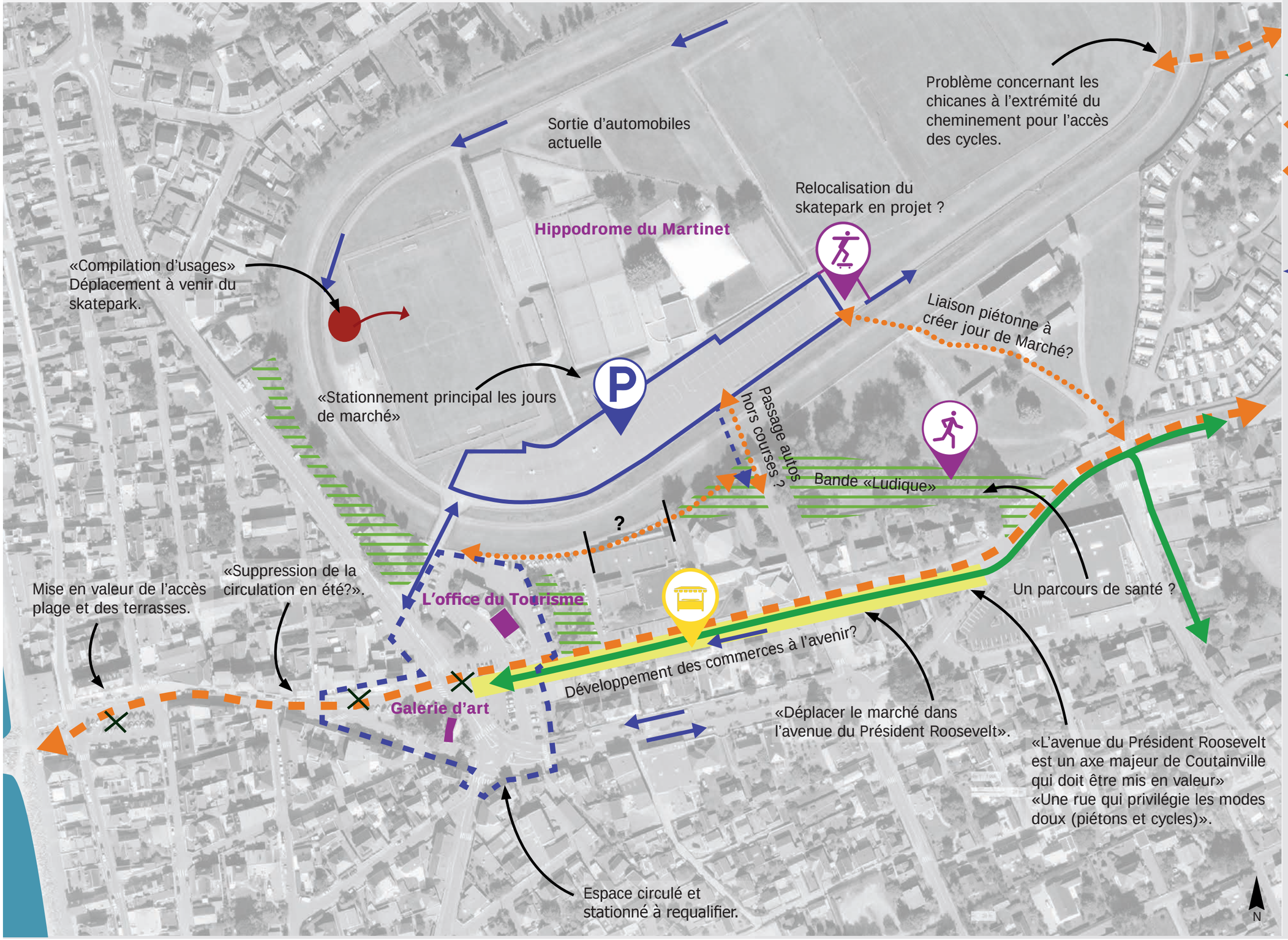

LEGENDE

- Liaisons cycles à créer ou à requalifier.
- Liaisons piétonnes à créer ou renforcer.
- Nouvelles liaisons piétonnes à créer depuis le stationnement de l'hippodrome.
- Sens de circulation des véhicules.
- Points noirs à traiter.
- Qualités paysagères à renforcer.
- Equipements importants à intégrer à l'aménagement.
- Nouveaux équipements et usages.
- Parking à privilégier et requalifier.
- Espace dédié au marché. Une grande allée piétonne (sens unique).

SYNTHÈSE DES INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT SUR LA PLACE ET LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE ISSUES DE L'ATELIER DE CONCERTATION DU 12/03/2018

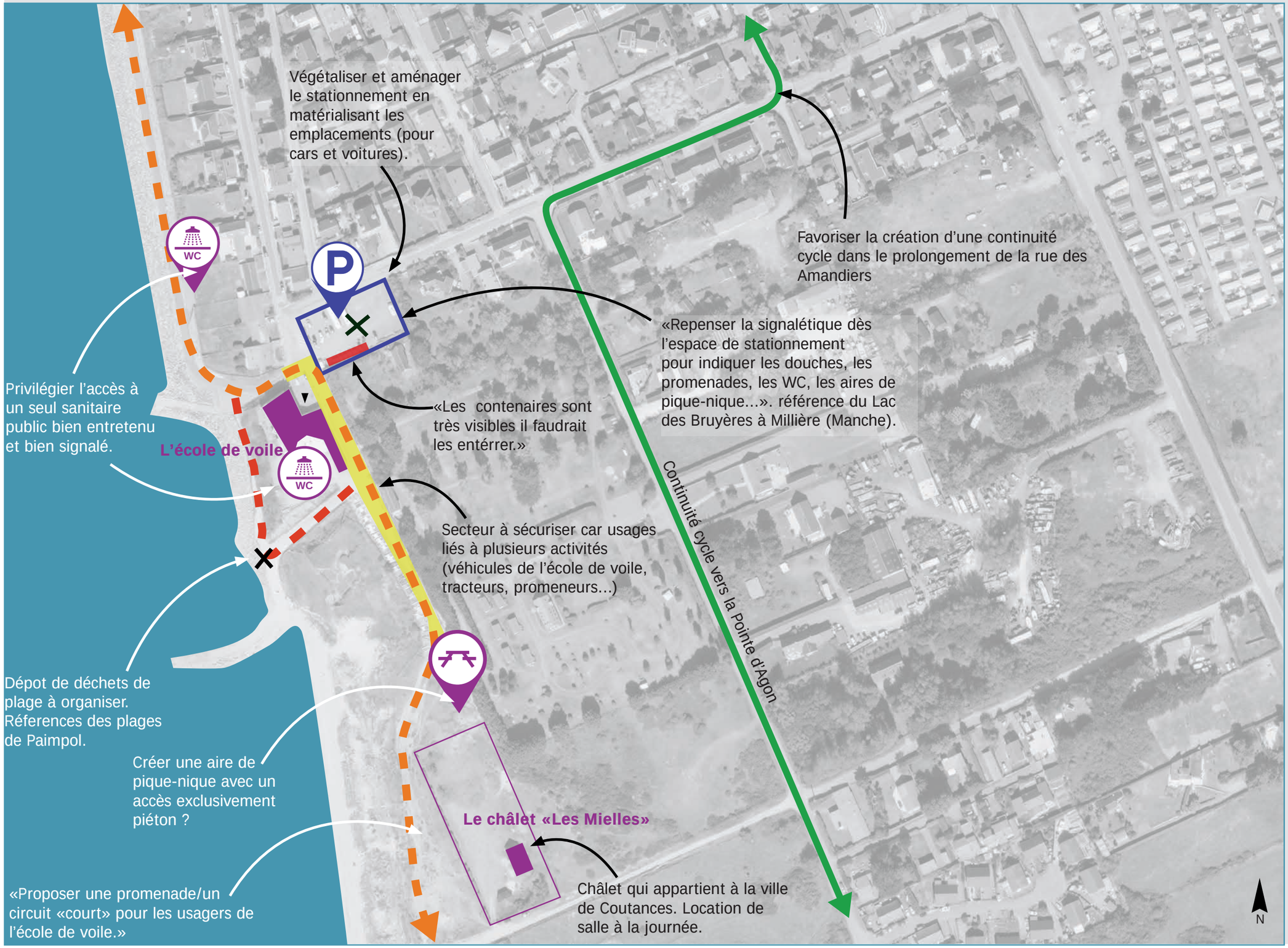

LEGENDE

- Liaisons cycles à créer ou à requalifier.
- Liaisons piétonnes à créer ou à renforcer.
- Liaisons piétonnes à supprimer.
- Points noirs à traiter.
- Equipements importants à intégrer à l'aménagement.
- Nouveaux équipements et usages.
- Parking à requalifier et à intégrer.
- Espace partagé à sécuriser.

Chapitre 2 // SECTEURS DE PROJET

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

SECTEURS DE PROJET

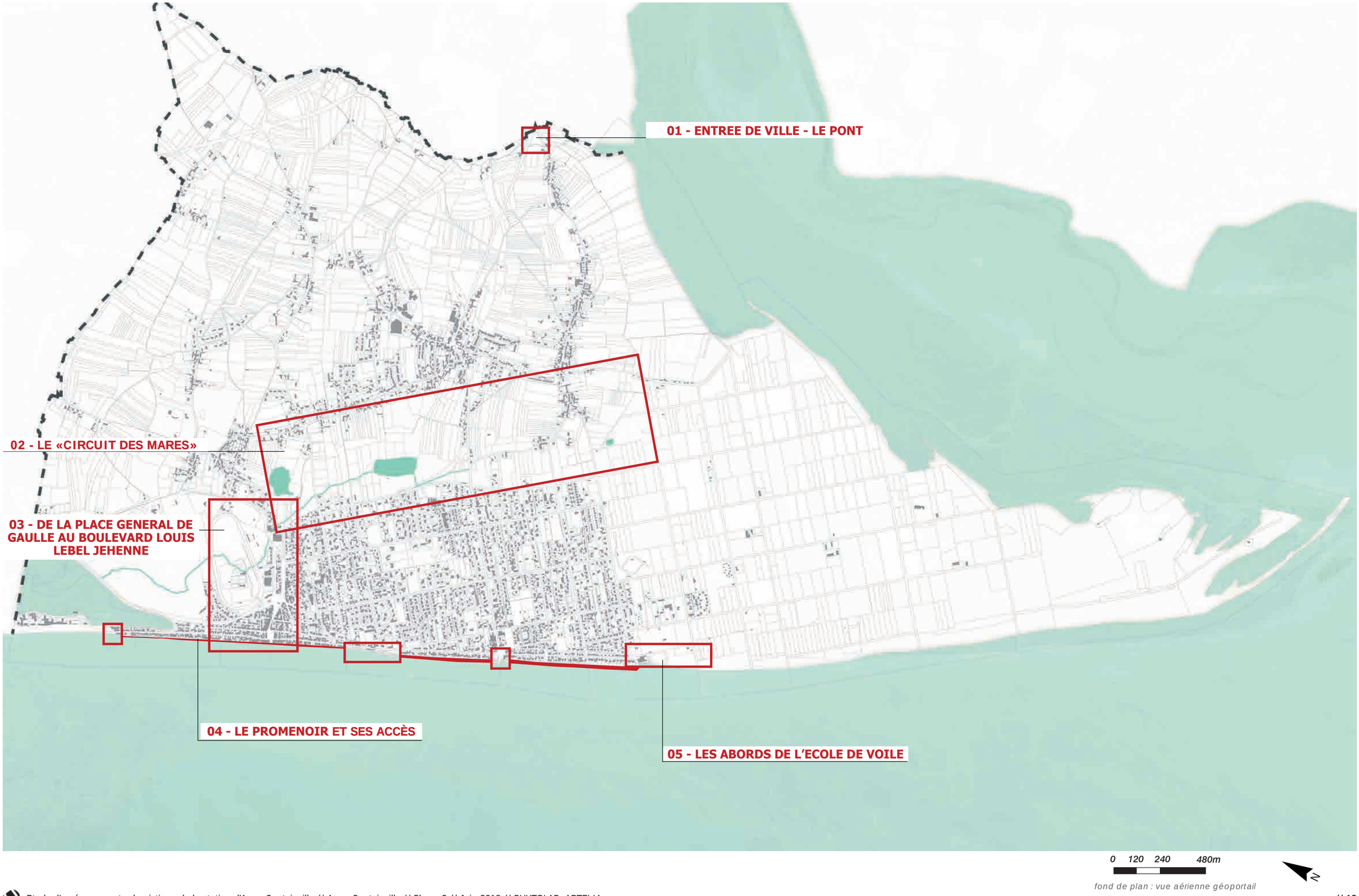

fond de plan : vue aérienne géoportail

Chapitre 3 // ENTREE DE VILLE - LE PONT

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

SITE DE PROJET 01 - ENTRÉE DE VILLE - LE PONT

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Source : North West Picture pour Phytolab

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44

Lieu dit Le Pont - Intervention récente de la commune pour libérer les emprises.

Entrée à Agon-Coutainville depuis la RD650 - Vue depuis la RD44.

RD 44, sortie d'Agon-Coutainville vers la RD650.

Cours d'eau la Siame - Terrain acquis récement par la commune.

La Siame et l'ancien lavoir d'Agon-Coutainville. L'histoire du site et des abords sont peu mis en valeur.

Stationnement en entrée de bourg d'Agon. Espace d'information peu engageant.

SITE DE PROJET 01 - ENTRÉE DE VILLE - LE PONT

Source : North West Picture pour Phytolab

EXISTANT :

La vue du château d'eau d'Agon depuis la «route touristique», reliant Heguevillesur-Sienne à Cherbourg-en-Cotentin, nous informe de notre arrivée imminente à Agon-Coutainville. Depuis cette route départementale structurante, quatre sorties au caractère routier marqué et au traitement homogène, permettent de rejoindre la station d'Agon-Coutainville. C'est seulement 1km après avoir quitté la départementale (D650) qu'il est possible d'appréhender la commune.

Depuis la route départementale de Coutances (RD44), la rue du Pont forme, avec l'avenue du Golf de Coutainville, l'un des principaux points d'entrée de la station d'Agon-Coutainville. En provenance de Coutances, le lieu dit Le Pont fait ainsi office de première entrée de ville. Le giratoire, ne signale pas un effet de porte d'entrée dans la commune et ne traduit pas la hiérarchie nécessaire des voies. En effet, les touristes souhaitant se rendre à la pointe d'Agon sont invités par leur GPS à emprunter la rue d'Agon, une rue historique et étroite qui contourne l'ensemble de la ville, ses commerces et ses caractéristiques. Il est nécessaire depuis le giratoire d'affirmer l'identité communale et l'entrée de ville vers Agon comme entrée principale afin de permettre aux usagers une découverte et une prise de connaissance rapide des singularités de la commune.

POINTS NOIRS :

- Entrée de ville sans identité forte, voir absente, qui de par son caractère routier et banal ressemble à toute autre entrée de ville,
- Absence de mise en valeur du patrimoine arboré et construit (ancien lavoir et rue d'Agon pour sa forme urbaine et l'homogénéité des architectures qui la bordent),
- Absence d'orientation vers le circuit piéton de découverte du havre.

OBJECTIFS :

- Marquer l'entrée de ville en s'appuyant sur l'évocation des qualités paysagères maritimes et bocagères propres au territoire communal,
- Guider les touristes en direction du bourg d'Agon qui est le nœud d'articulation et d'orientation de la station,
- Promouvoir dès cet espace les équipements de la commune, notamment sportifs, par une signalétique adaptée.

INTENTIONS :

Dans le but de hiérarchiser les accès à la ville, l'entrée du Pont sera affirmée comme l'entrée de ville principale desservant les trois pôles de la commune : Agon, Coutainville et Le Passous. L'utilisation d'une végétation dunaire évoquant l'aspect balnéaire de la commune, dès le giratoire, permettra d'accompagner implicitement le visiteur vers le bourg d'Agon tout en marquant distinctement l'entrée de ville. L'aménagement vise également à révéler les composantes paysagères déjà présentes sur site qui participent pleinement à l'identité de la commune : à savoir la rivière de la Siame, le front bocager, le lavoir historique et le pont emprunté autrefois par le train. L'entrée de ville depuis l'avenue du Golf forme le premier contact avec la ville pour les usagers en provenance de Cherbourg-en-cotentin. Comme pour l'entrée du Pont, cette dernière devra évoquer les qualités paysagères propres au territoire communal. Les deux derniers accès permettant d'accéder aux villages du bocage depuis la D650, resteront quand à eux plus confidentiels.

L'ensemble des propositions faites pour cet aménagement vise à offrir au visiteur une image à la hauteur des richesses patrimoniales, naturelles et touristiques de la station.

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44

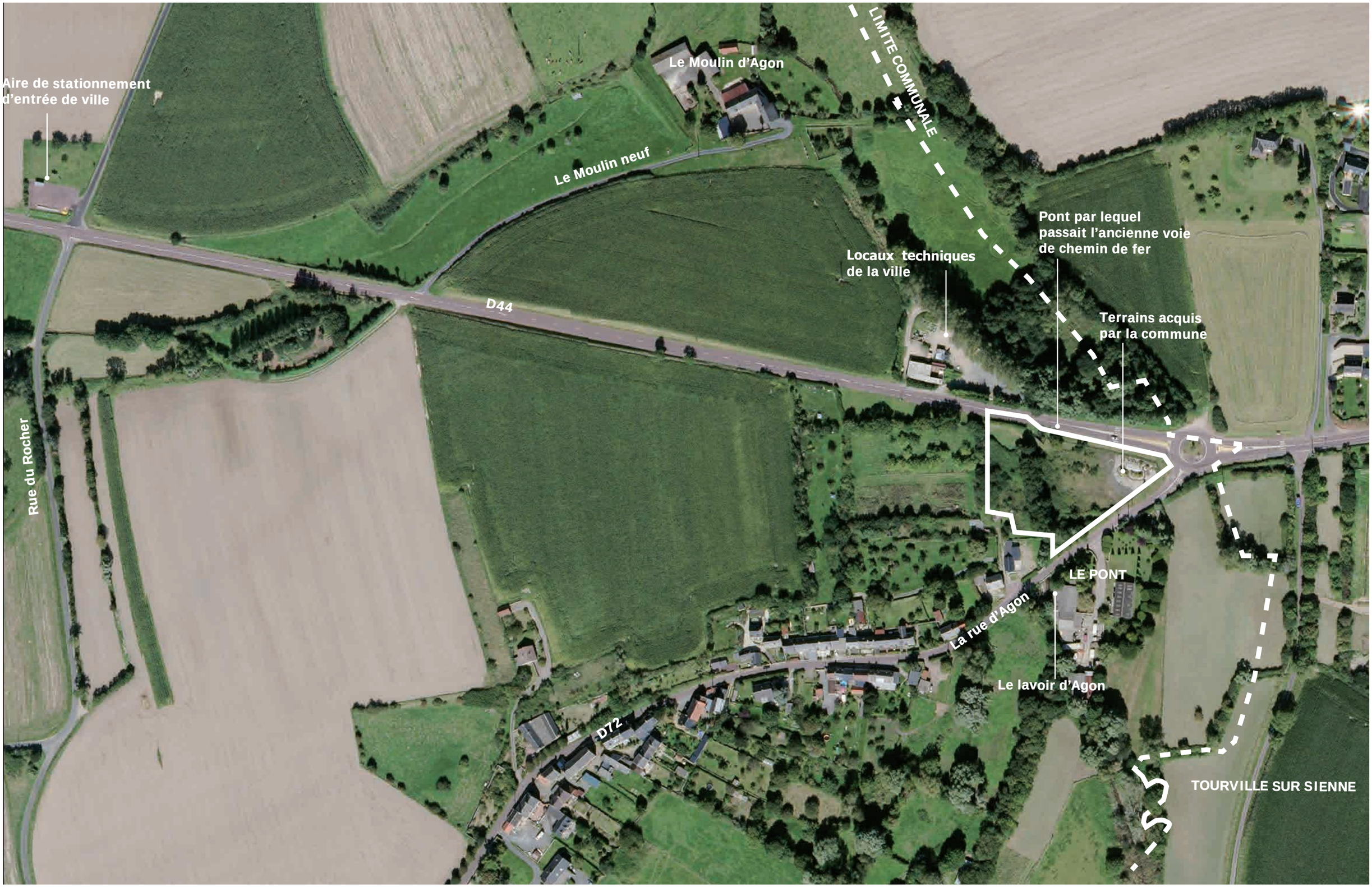

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - FONCIER

Propriétés foncières Communales

Routes départementales

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

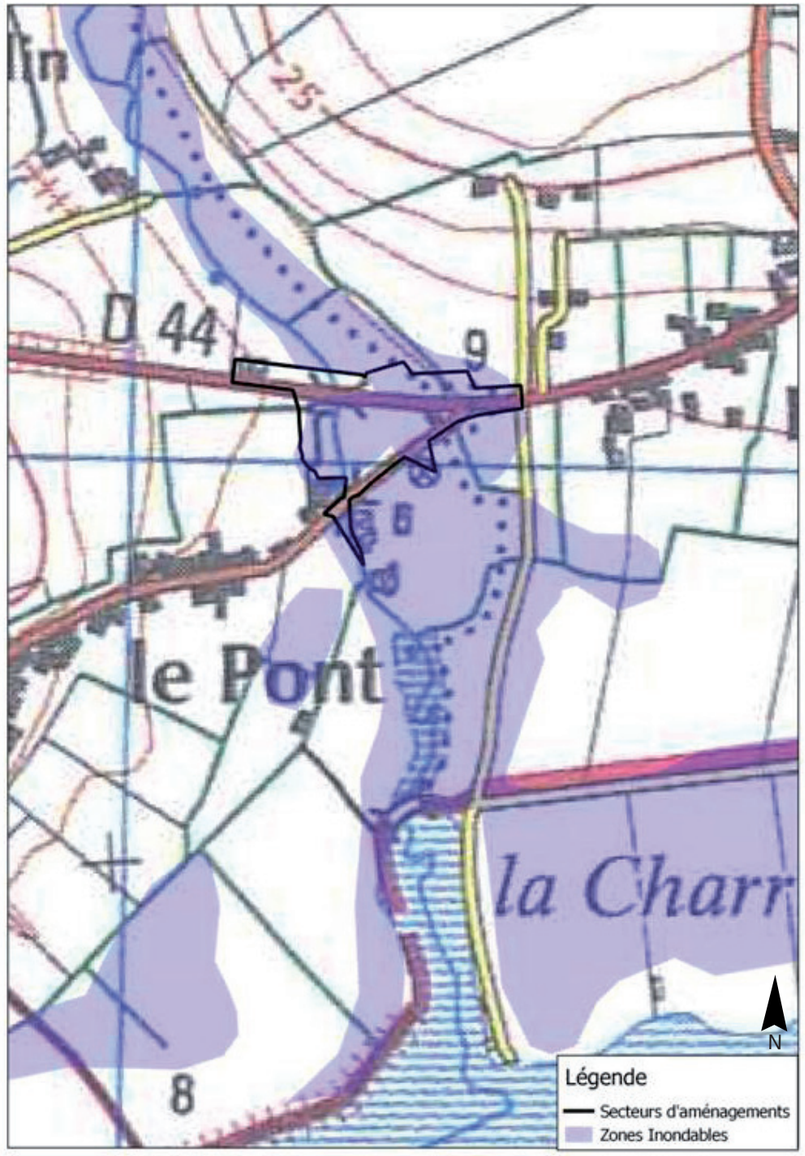

Zone inondable par débordement de cours d'eau - Source DREAL

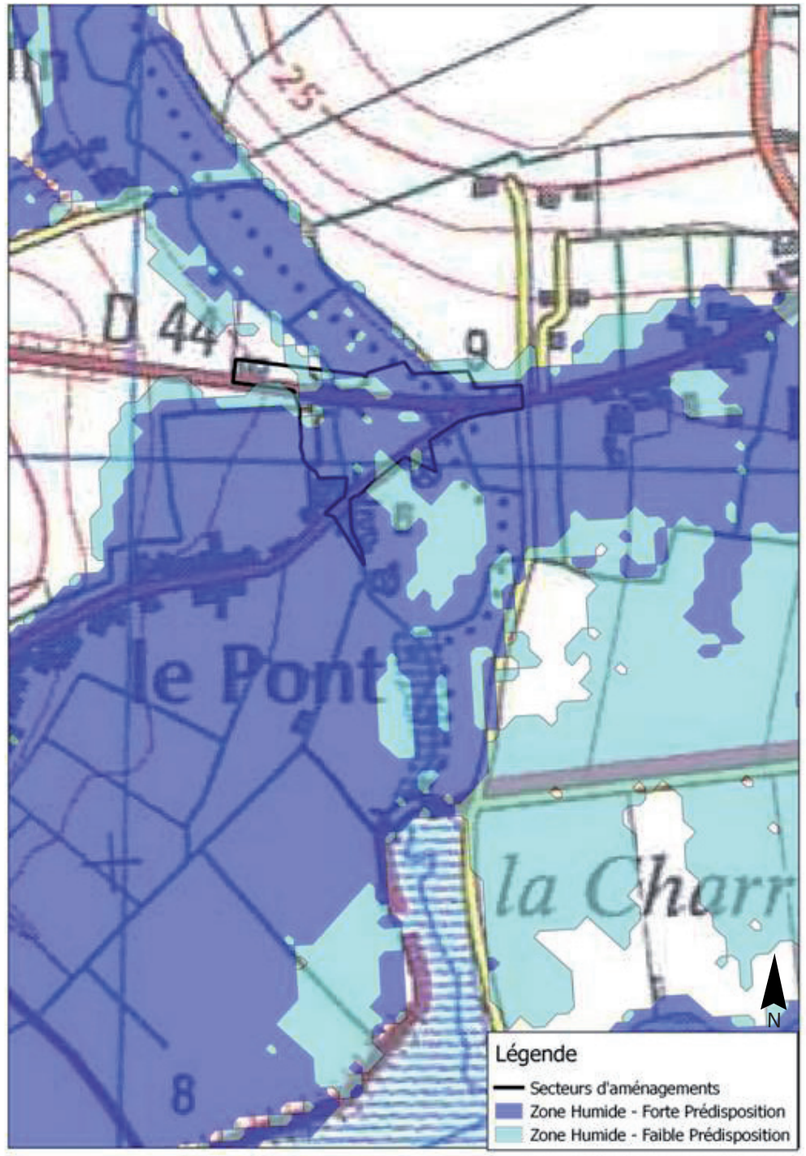

Zone de prédispostion de zone humide - Source DREAL

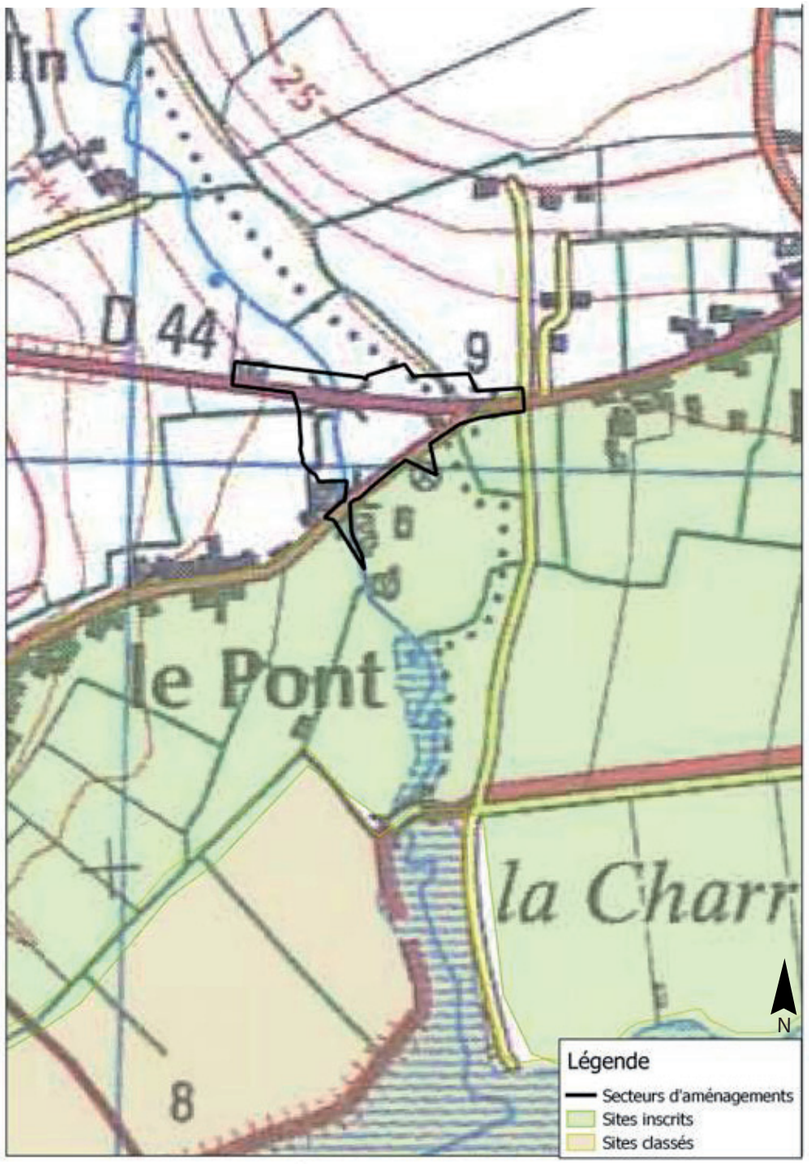

Sites inscrits /Sites classés - Source DREAL

SURFACE PÉRIMÈTRE SECTEUR : 1,3 HA

ZONE HUMIDE

Secteur en zone de prédisposition de zone humide
Etude de caractérisation de zone humide à réaliser pour confirmer la présence de zone humide
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.3.1.0 – article R214-1 du code de l'environnement

ZONE INONDABLE PAR DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU

Secteur situé en zone inondable par débordement de cours d'eau
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.2.2.0 – article R214-1 du code de l'environnement

SITES INSCRITS / SITES CLASSÉS

Secteur à proximité immédiate d'un site inscrit et d'un site classé.
Consultation préfecture à prévoir.

NATURA 2000

Secteur situé à proximité d'une zone Natura 200
Etude d'évaluation des incidences Natura 2000 à prévoir (intégré au DLE ou à l'autorisation environnementale unique)
Article R414-19 du code de l'environnement

Les procédures règlementaires environnementales seront à préciser selon le périmètre et la définition plus précise du projet - Source Artélia

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - EXISTANT

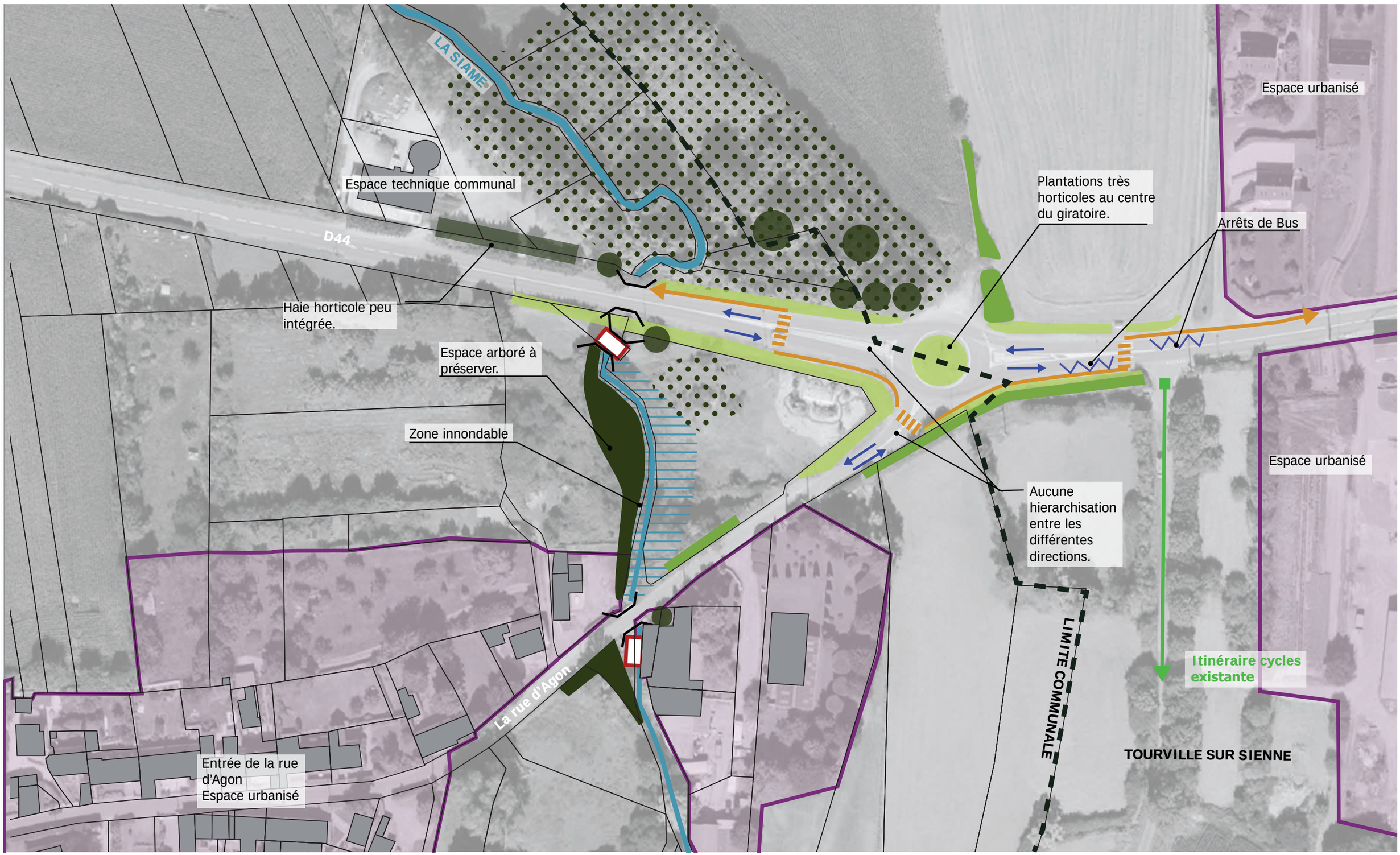

Sens circulation véhicules

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Patrimoine à mettre en avant.

Arbres et végétation arbustive à conserver

Espaces urbanisés

Surfaces fauchées

Haies

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

ENTRÉE DE VILLE : 2018-1950

ENTRÉE DE VILLE EN 1950

ENTRÉE DE VILLE AUJOURD'HUI

Source - Remonter le temps IGN.

La rue d'Agon (RD72), 4 janvier 2018, Source : La Presse de la Manche.

La rue d'Agon (RD72), 4 janvier 2018, Source : La Presse de la Manche.

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - SCHÉMA D'INTENTIONS - PROGRAMME

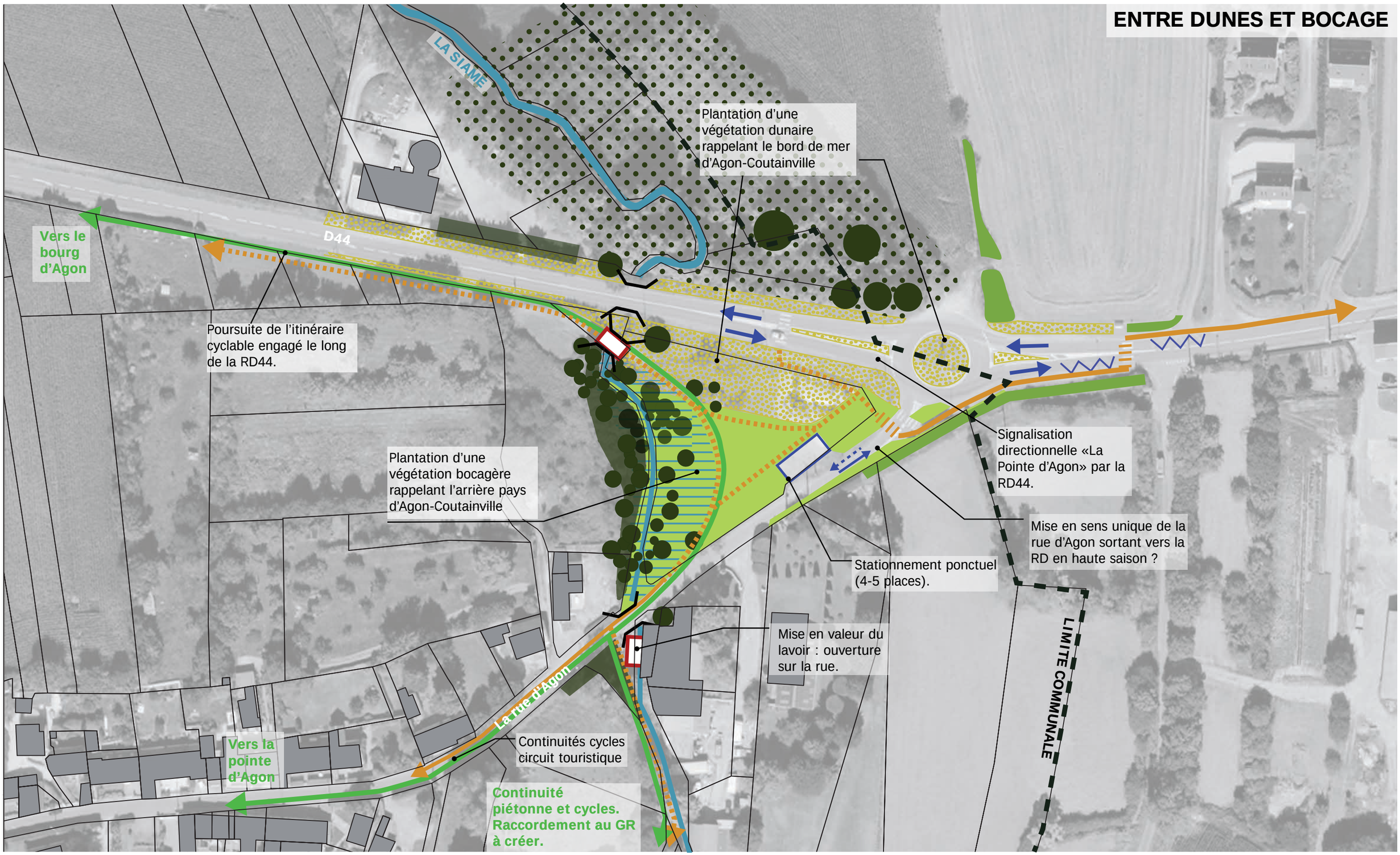

Sens circulation véhicules

Stationnement créé.

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Plantation ou conservation d'arbres.

Zone à planter : végétation de type dunaire.

Zone à planter : végétation de type bocagère.

Patrimoine à révéler

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

ENTRÉE DE VILLE - LE PONT - RD44 - PROJET

ENTRÉE DE VILLE - RÉFÉRENCES

Coudeville-sur-mer, Manche.

Carrefour des Forges, Creil, SLG paysage

Entrée de ville, La Chapelle-des-Marais, Phytolab

Chapitre 4 // «LE CIRCUIT DES MARES»

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

SITE DE PROJET 02 - «LE CIRCUIT DES MARES»

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - DU JARDIN AUX ESPACES NATURELS

RECENSEMENT SUR LE TERRITOIR COMMUNAL

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

0 50 100 200m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - TROIS PLANS D'EAU

LA MARE DE LA COMMUNE

CALME/INTIME/ARBORÉ

LA MARE DE L'ESSAY

LOISIRS/RENCONTRE/ACTIVITÉS

L'ANCIENNE CARRIÈRE

FERMÉ/SECRET/ROCHEUX

Source - DREAL Basse Normandie - Inventaire du patrimoine Géologique

Source - DREAL Basse Normandie - Inventaire du patrimoine Géologique

SITE DE PROJET 02 - «LE CIRCUIT DES MARES»

Source : North West Picture pour Phytolab

EXISTANT :

Située à l'articulation des trois pôles (Agon, Coutainville et Le Passous) la «zone humide» marque le passage du havre de Blainville au havre de Regnéville-sur-mer. Ce site au caractère naturel avec une forte présence de l'eau, exprime des qualités paysagères fortes et une biodiversité qui méritent d'être révélées. Trois plans d'eau, aux ambiances très différentes, composent ce territoire. Plus au sud, la mare de la Commune, est un espace retiré, très intime où la nature tente de reprendre ses droits. La mare de L'Essay offre à l'inverse un lieu de convivialité qui rassemble de nombreuses activités de loisirs (pétanque, pédalo, aire de jeux, mini golf, aires de pique-nique...). Enfin, au nord, l'ancienne carrière est aujourd'hui un site rocailleux, privé et fermé, presque mystérieux. De par son emplacement cet espace naturel agit à la fois comme un «accident géologique et géographique» dans le paysage, mais aussi comme un espace permettant les interconnexions entre les trois pôles. Toutes ces composantes sont autant d'éléments déterminants pour mettre en place une stratégie de mise en valeur du site par des moyens simples et phasés dans le temps.

POINTS NOIRS :

- Absence d'une stratégie de découverte et de valorisation paysagère à l'échelle du grand paysage,
- Absence de continuités piétonnes dans la «zone humide». Connexions difficiles et peu lisibles entre les deux havres et les pôles.

OBJECTIFS :

- Remettre en scène le site à l'échelle du grand paysage,
- Créer des continuités piétonnes et cycles depuis le havre de Regnéville jusqu'au havre de Blainville qui puissent se connecter aux circuits existants (chemin des Banques...) ou projetés (avenue du Passous...),
- Proposer des espaces de contemplation d'observation et d'information sur le milieu spécifique de cette zone humide,
- Préserver la biodiversité.

INTENTIONS :

La réflexion autour de ce site porte essentiellement sur les continuités piétonnes qui permettront la découverte des singularités écologiques et environnementales qu'offre la diversité des milieux. Leurs connexions aux circuits piétons et cycles existants ou projetés renforceront naturellement les liaisons entre les trois pôles. Ces nouvelles continuités piétonnes se veulent simples et discrètes afin de ne pas perturber l'équilibre nécessaire aux espèces présentes dans la «zone humide». En ce sens les cheminements sont parfois placés en retrait des berges - comme pour la partie Est de la mare de l'Essay - ou avec un accès réglementé et encadré. L'intervention sur la carrière s'est volontairement limitée à la réalisation d'un belvédère pour conserver l'aspect naturel du site. A noter qu'il s'agit ici d'une proposition à long terme qui pourra être notamment mise en place suivant les opportunités foncières. Ces choix d'aménagement, alternant les sensations d'immersion dans le bocage, au fil de l'eau et les points de vue dégagés sur le paysage, permettent de rythmer la promenade et de proposer une découverte progressive des lieux.

Cette grande entité paysagère ainsi révélée et accessible participera à l'identité communale au même titre que les havres et la pointe d'Agon.

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - FONCIER

Propriétés foncières Communales

Propriétés foncières Départementales

Chemins communaux

Routes départementales

0 50 100 200m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LES ZONES HUMIDES - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

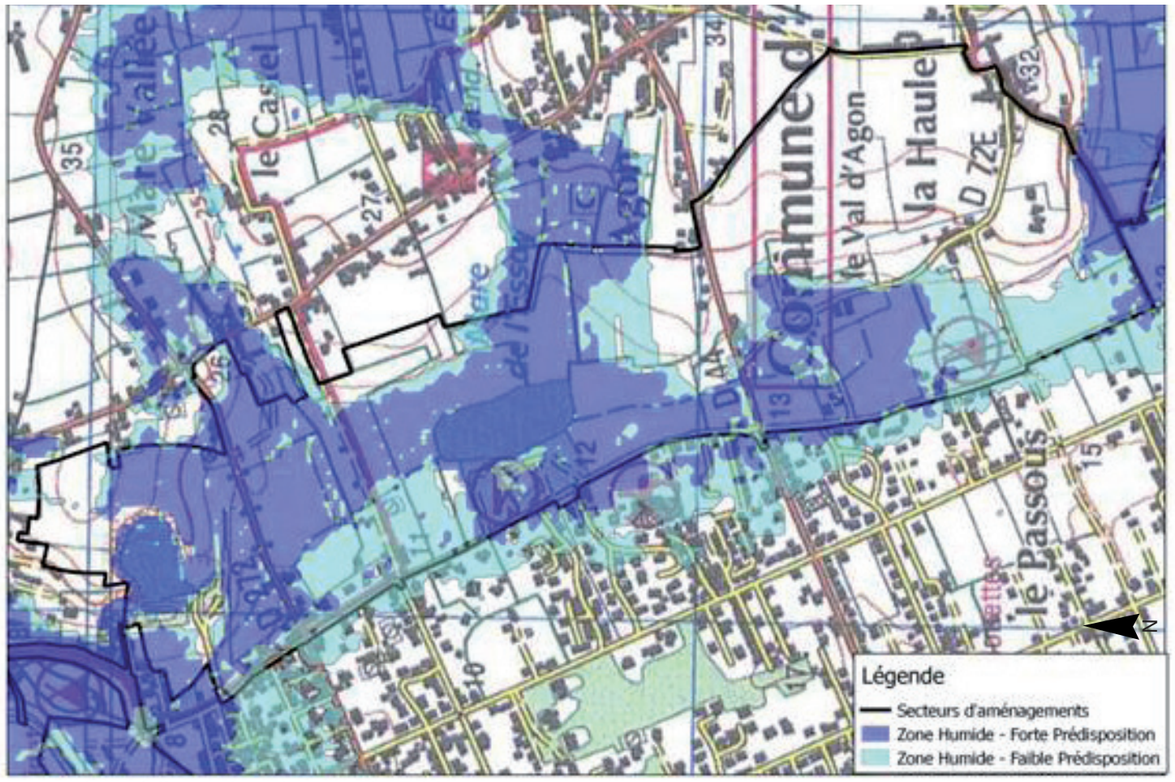

Zone de prédispostion de zone humide - Source DREAL

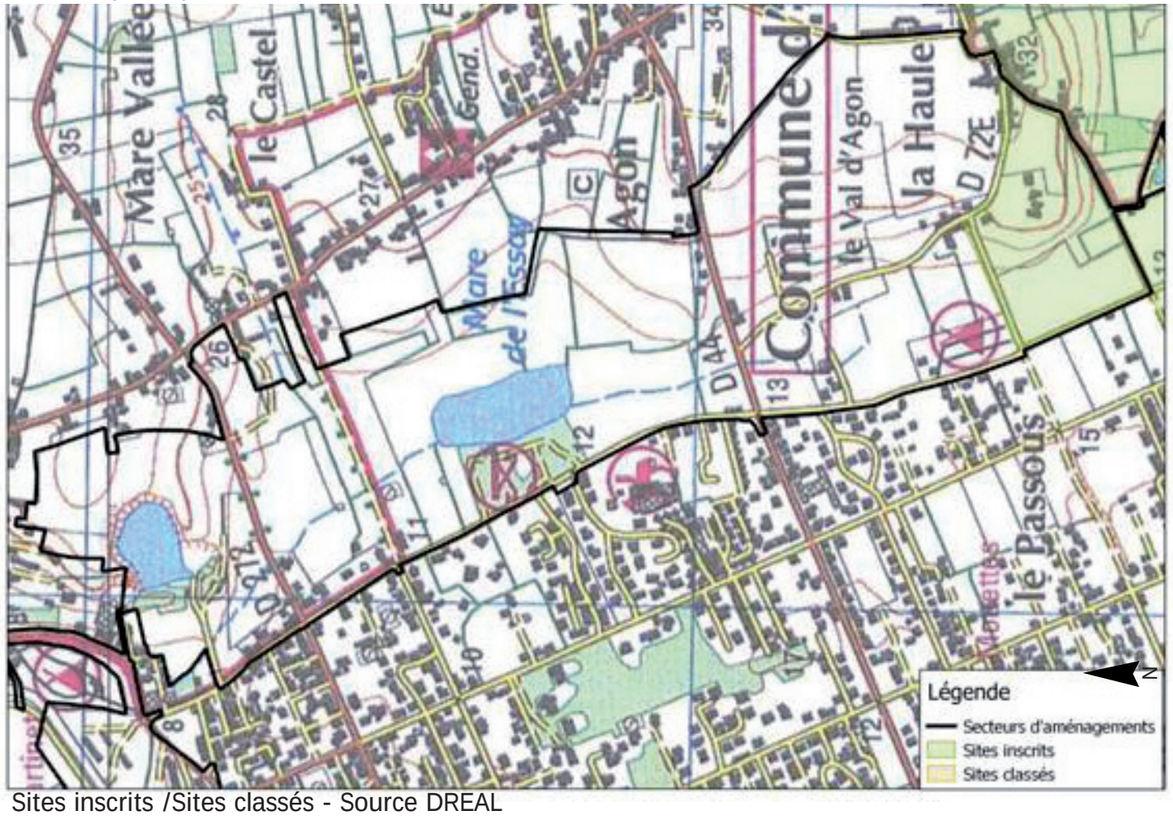

Sites inscrits /Sites classés - Source DREAL

SURFACE PÉRIMÈTRE SECTEUR : 75 HA

ZONE HUMIDE

Secteur en zone de prédisposition de zone humide
Etude de caractérisation de zone humide à réaliser pour confirmer la présence de zone humide
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.3.1.0 – article R214-1 du code de l'environnement

SITES INSCRITS / SITES CLASSÉS

Secteur dans le périmètre d'un site inscrit
Secteur à proximité d'un site classé
Déclaration préalable à prévoir en préfecture
Article R341-9 du code de l'environnement

Source : Artélia

Les procédures règlementaires environnementales seront à préciser selon le périmètre et la définition plus précise du projet - Source Artélia

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - SCHÉMA D'INTENTIONS - PROGRAMME

Sens circulation véhicules
Stationnement créé ou existant.
Continuités cycles
Continuités piétonnes
Continuités piétonnes à moyen terme
Continuités piétonnes à long terme
Plantation ou conservation d'arbres.
Zone naturelle à préserver.
Zone humide existante
Zone humide à étendre à long terme

0 50 100 200m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - VERS LA MARE DE LA COMMUNE - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - VERS LA MARE DE LA COMMUNE - PROJET

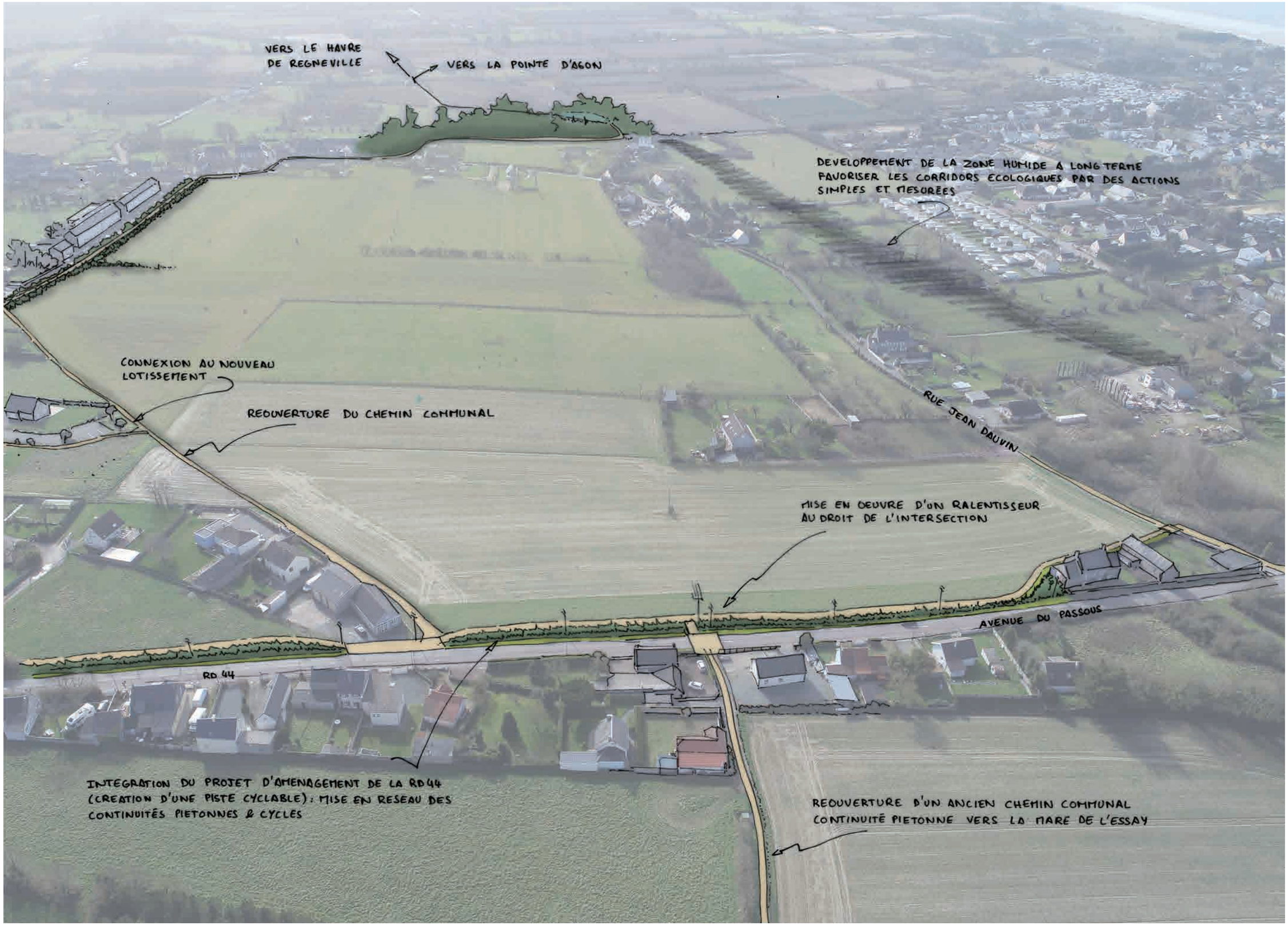

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - LA MARE DE LA L'ESSAY - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - LA MARE DE LA L'ESSAY - PROJET

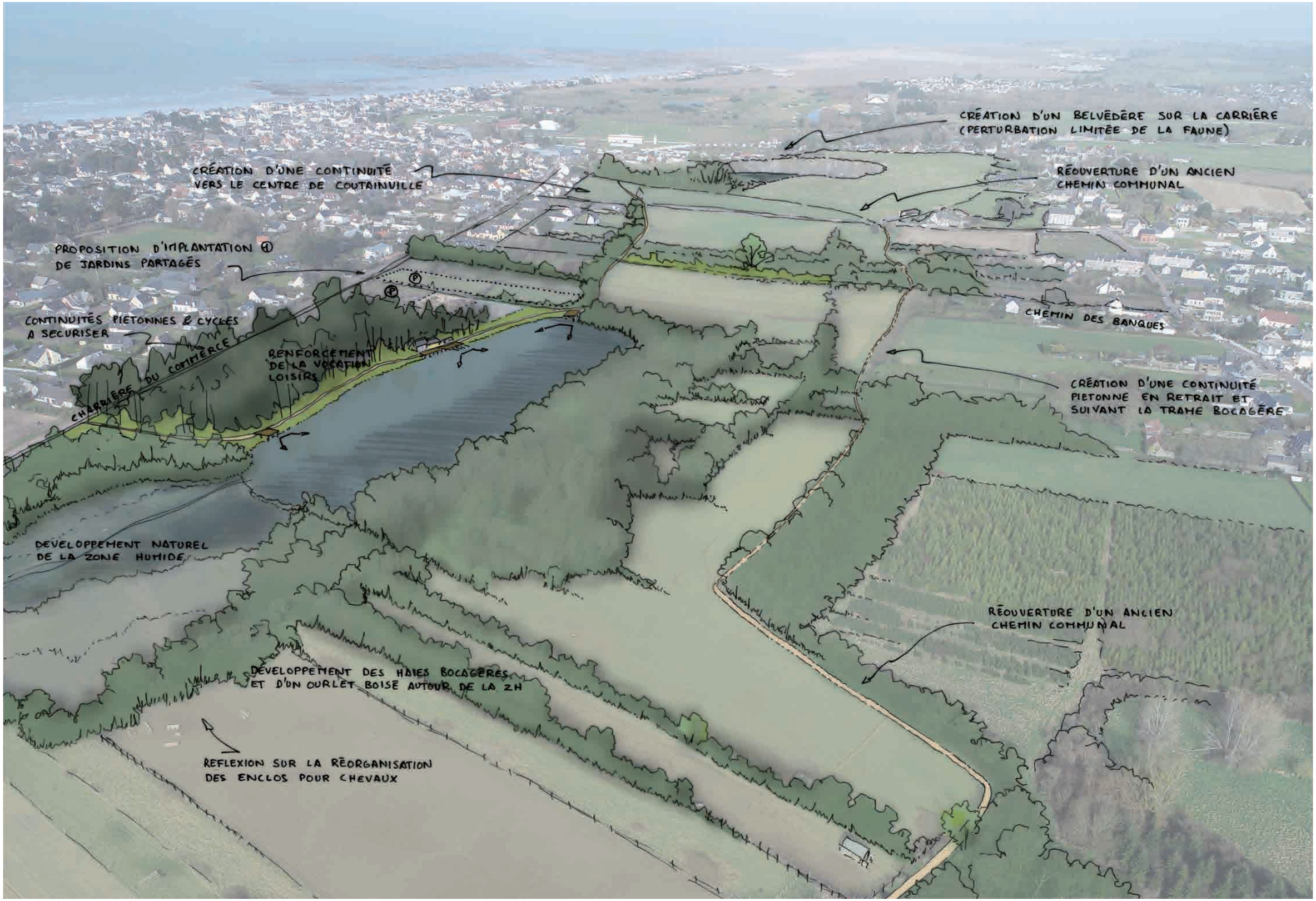

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - PERSPECTIVE - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - L'ANCIENNE CARRIÈRE - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - «LE CIRCUIT DES MARES» - L'ANCIENNE CARRIÈRE - PROJET

RÉFÉRENCES - CHEMINEMENT ZONE HUMIDE

Cheminement bois, Sarzeau.

Aubière, Atelier cap paysage.

Passerelle caillebotis.

Jardin d'eau-jardin d'orties, Melle, Deux-Sèvres, Gilles Clément

Cours Hermeland, Saint-Herblain, Phytolab

Parc, Sainte-luce-sur-Loire, Phytolab

RÉFÉRENCES - AIRE DE JEUX

AIRE DE JEUX EXISTANTE

Manque d'harmonie entre les jeux qui composent l'aire de jeux : certains sont peints en couleurs alors que d'autre sont en matériaux brutes, en bois ou en métal.

RETROUVER UNE HARMONIE EN LIEN AVEC UN ESPACE NATUREL DE LOISIRS

Jeux BUGA, brandenburg.

Le parc des Oblate, Nantes.

RÉFÉRENCES - JARDINS

REFLEXION SUR LES TYPOLOGIES DE JARDIN POTAGER

JARDINS PARTAGÉS

Jardin potager et à fleurs collectif, clos, géré par une association d'habitants, ouvert quand un membre de l'association est présent.

Clou Bouchet, Niort, Phytolab.

Leipzig, Allemagne.

JARDINS FAMILIAUX

Jardin potager et à fleur privé, clos, géré par un habitant locataire ou par une association. La parcelle est intégrée dans un espace public accessible à tous.

Kervallon - Brest

Jardin des Oblates

Kervallon - Brest

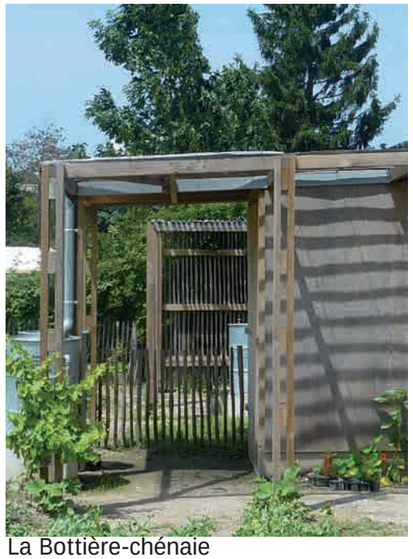

La Bottière-chénaie

La Bottière-chénaie

JARDIN PEDAGOGIQUE

Jardin intégré dans l'espace public, clos, animé par les jardiniers de la Ville. Il accueille les enfants dans le cadre scolaire et extra scolaire.

Jardin Chlorophylle - Site éco-pédagogique - Roubaix

Chapitre 5 // DU BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE A LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Etude d'aménagement urbanistique de la station d'Agon-Coutainville

SITE DE PROJET 03 - DU BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE A LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

COUTAINVILLE - DE LA PLACE DU 28 JUILLET AU BOULEVARD LEBEL JEHENNE

La Place du 28 Juillet est essetiellement constitué d'espace de stationnement.

L'alignement d'arbres dans l'avenue du Golf marque l'entrée de ville.

Le Trinity square composé de végétaux horticole est placé devant le Casino Partouche.

Avenue du Président Roosevelt.

Square qui longe l'hippodrome constitué d'un espace boisé classé.

Boulevard Lebel Jehenne qui longe deux campings municipaux.

COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE

Rue Amiral Tourville vers la place Charles de Gaulle.

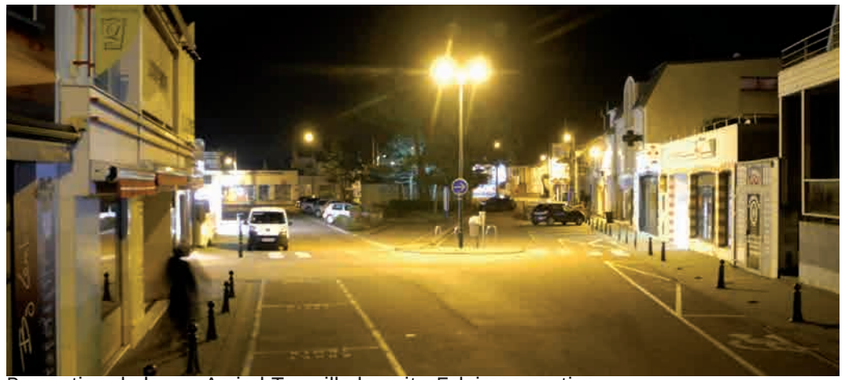
Perception de la rue Amiral Tourville la nuit. Eclairage routier.

Les cheminements dédiées aux piétons sont très étroits et peu cohérents sur l'ensemble de la rue.

Ilot central aboré de la rue Amiral Tourville. Delaissé routier.

Stationnement en épis de part et d'autre de la rue.

Plusieurs stationnements minutes réparties le long de la rue.

COUTAINVILLE - LA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Stationnement au centre de la place Général de Gaulle.

Perception de la place Général de Gaulle la nuit.

L'éclairage de certaines vitrines sont de très fortes intensitées au détriment de la perception de l'espace public.

L'accès à la mer est visuellement et physiquement encombré, depuis la place Général De Gaulle, pour les piétons.

Espace piéton ponctuellement encombré par le mobilier urbain de part et d'autre de la place.

L'accès aux promenoirs de Chaussey et de Jersey ainsi qu'à la cale de mise à l'eau.

SITE DE PROJET 03 - DU BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE A LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Source : North West Picture pour Phytolab

EXISTANT :

Depuis l'essor des bains de mer, Coutainville n'a eu de cesse de se développer autour de l'activité balnéaire. En témoignent les nombreuses villas tantôt traditionnelles, tantôt contemporaines qui animent le front de mer. Vivant tout au long de l'année, et plus particulièrement le samedi et mardi matin lors des marchés hebdomadaires, le centre de Coutainville rassemble les principaux commerces ainsi que les équipements majeurs que sont le casino, le centre culturel, l'hippodrome du Martinet, et l'office du tourisme. Ces services sont en partie desservis par des rues et des places au caractère fonctionnel peu valorisant. La forte proportion d'espaces circulés et stationnés, les matériaux au sol, l'accumulation de mobilier, la signalétique… engendrent une succession d'espaces de confusion sans continuités et sans identité commune.

Essentiellement occupées par du stationnement les places et placettes se succèdent depuis le boulevard Louis Lebel Jehenne jusqu'au front de mer. L'aspect routier du centre de Coutainville est renforcé par la présence d'un axe majeur, la RD 651, qui crée une forte rupture spatiale au cœur de l'espace urbain. Le nombre élevé de voies et les multiples espaces dédiés au stationnement fragmentent l'espace public (73% de l'espace public dédié). Les circulations douces sont alors mal aisées et les trottoirs peu sécurisés et sans continuités pour accueillir les PMR ainsi que les promenades familiales. Ce site principalement dédié aux véhicules pourrait retrouver sa fonction d'espace fédérateur et emblématique de cœur de ville de la station balnéaire.

POINTS NOIRS :

- Absence de continuités piétonnes et cycles vers le front de mer,
- Espace public sans caractère propre – «les places n'ont de place que le nom»,
- Absence de mise en valeur des atouts du site : les équipements (le casino ou l'espace culturel), paysagers (square à proximité du temple) et les terrasses de cafés très contraintes aujourd'hui,
- Aspect routier fortement marqué du fait de l'omniprésence des véhicules et de la présence du végétal limitée aux délaissés routiers,
- Carrefour dangereux pour les piétons au niveau de la Place du 28 Juillet.

OBJECTIFS :

- Offrir des continuités piétonnes et cycles confortables, sécurisantes et accessibles à l'ensemble des publics depuis l'avenue du Président Roosevelt jusqu'au front de mer,
- Proposer des places, lieux d'échanges et d'animation à l'échelle de la station et des événements,
- Traiter la composition de la Place Général de Gaulle en l'orientant vers la mer et développer les terrasses de cafés et restaurants,
- Restructurer et rationaliser le stationnement tout en conservant une capacité acceptable et en zone bleue pour desservir les commerces,
- Optimiser l'utilisation du grand stationnement au sein de l'hippodrome afin de desservir l'ensemble du centre de Coutainville, les activités en haute saison, les jours de marché ou lors des pics d'affluence,
- Proposer un phasage des interventions dans le temps sans pénaliser les activités, les commerces et les finances de la station.

INTENTIONS :

Le caractère et la situation privilégiée de Coutainville, en font un espace à affirmer comme véritable lieu de centralité qui s'étendra du boulevard Louis Lebel Jehenne jusqu'au front de mer, accessible depuis la Place du Général De Gaulle.

Les continuités cycles et piétonnes seront reconsidérées sur l'ensemble du périmètre d'étude pour les rendre plus confortables, ininterrompues et en relation directe avec les nombreux équipements et les commerces. Les différentes places réorganisées s'inscriront dans ce cheminement et pourront accueillir des usages variés. Par exemple l'espace réservé aux piétons, sur la Place du Général de Gaulle, sera au nord pour bénéficier de l'ensoleillement et il sera le prolongement naturel de la grande promenade orientée vers la mer. La Place du 28 Juillet, quand à elle, formera un point d'accueil du public où l'identité communale pourra être formellement marquée par la présence du végétal et les matériaux au sol. Elle conservera ses fonctions de stationnement nécessaires au bon fonctionnement des commerces environnants, tout en intégrant des espaces piétons plus généreux comme le parvis de l'office du tourisme et celui situé devant la Poste.

Le centre de Coutainville pourrait confirmer son développement commercial dans le prolongement de la rue Amiral Tourville. C'est en ce sens qu'il est proposé de déplacer le marché dans l'avenue du Président Roosevelt, en continuité directe, avec l'accès au front de mer. Le stationnement de l'hippodrome une fois libéré pourra ainsi répondre aux besoins de grande affluence, en haute saison, lors des marchés hebdomadaire ou des évènements ponctuels hors courses hippiques. Des plantations arbustives où viennent s'appuyer un mobilier de confort généreux (bancs, corbeilles, appuis-vélos) délimitent les espaces, mettent à distance le stationnement et incitent à une autre pratique de l'espace public.

Le projet vise aussi à mettre en valeur les arbres existants. Pour exemple, dans le square jouxtant l'hippodrome, accessible depuis la rue du Temple : des plantations pour retravailler les limites visuelles, des arbres d'avenir plantés en conservant des ouvertures visuelles sur l'hippodrome ainsi que la «réouverture symbolique de la rivière» permettront d'enrichir les qualités paysagères du lieu. **Le centre de Coutainville constitue un site à fort enjeu puisqu'il s'agit d'une des portes d'entrée du territoire communal. D'un espace principalement dédié à la desserte et au stationnement, la proposition consiste à valoriser les qualités intrinsèques du site et la forme urbaine, pour en faire un espace public majeur permettant de retrouver du lien avec le front de mer.**

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

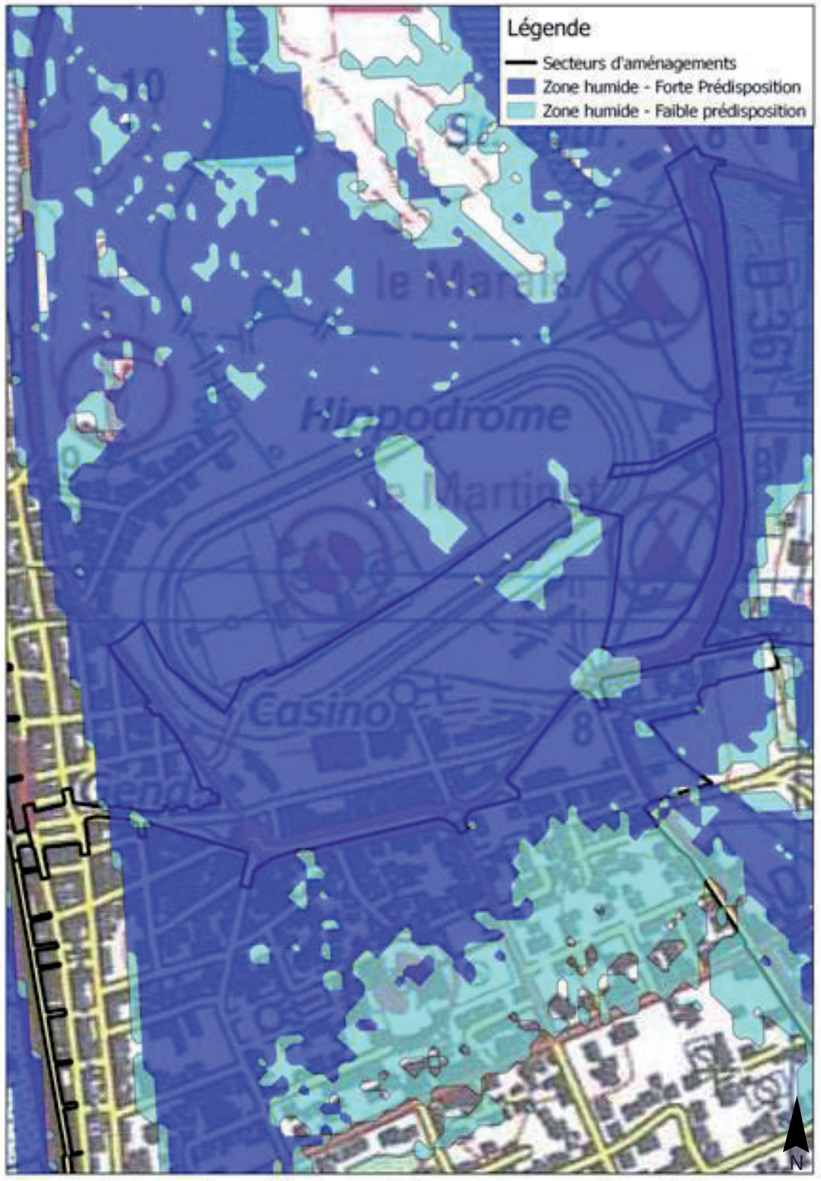

Zone de prédispositionde de zone humide - Source DREAL

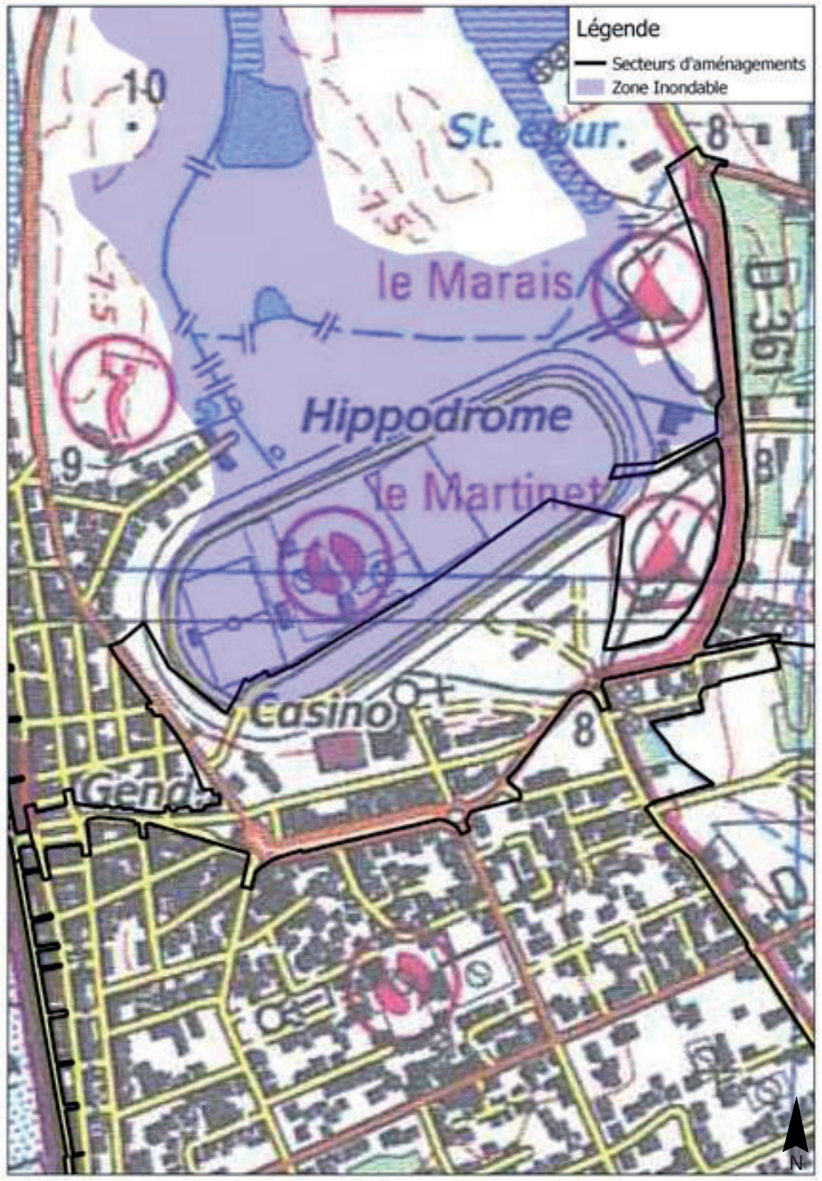

Zone inondable par débordement de cours d'eau - Source DREAL

SURFACE PÉRIMÈTRE SECTEUR : 11 HA

ZONE HUMIDE

Secteur en zone de prédisposition de zone humide
Etude de caractérisation de zone humide à réaliser pour confirmer la présence de zone humide
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.3.1.0 – article R214-1 du code de l'environnement

ZONE INONDABLE PAR DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU

Secteur situé partiellement en zone inondable par débordement de cours d'eau
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.2.2.0 – article R214-1 du code de l'environnement

Les procédures règlementaires environnementales seront à préciser selon le périmètre et la définition plus précise du projet - Source Artélia

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - FONCIER

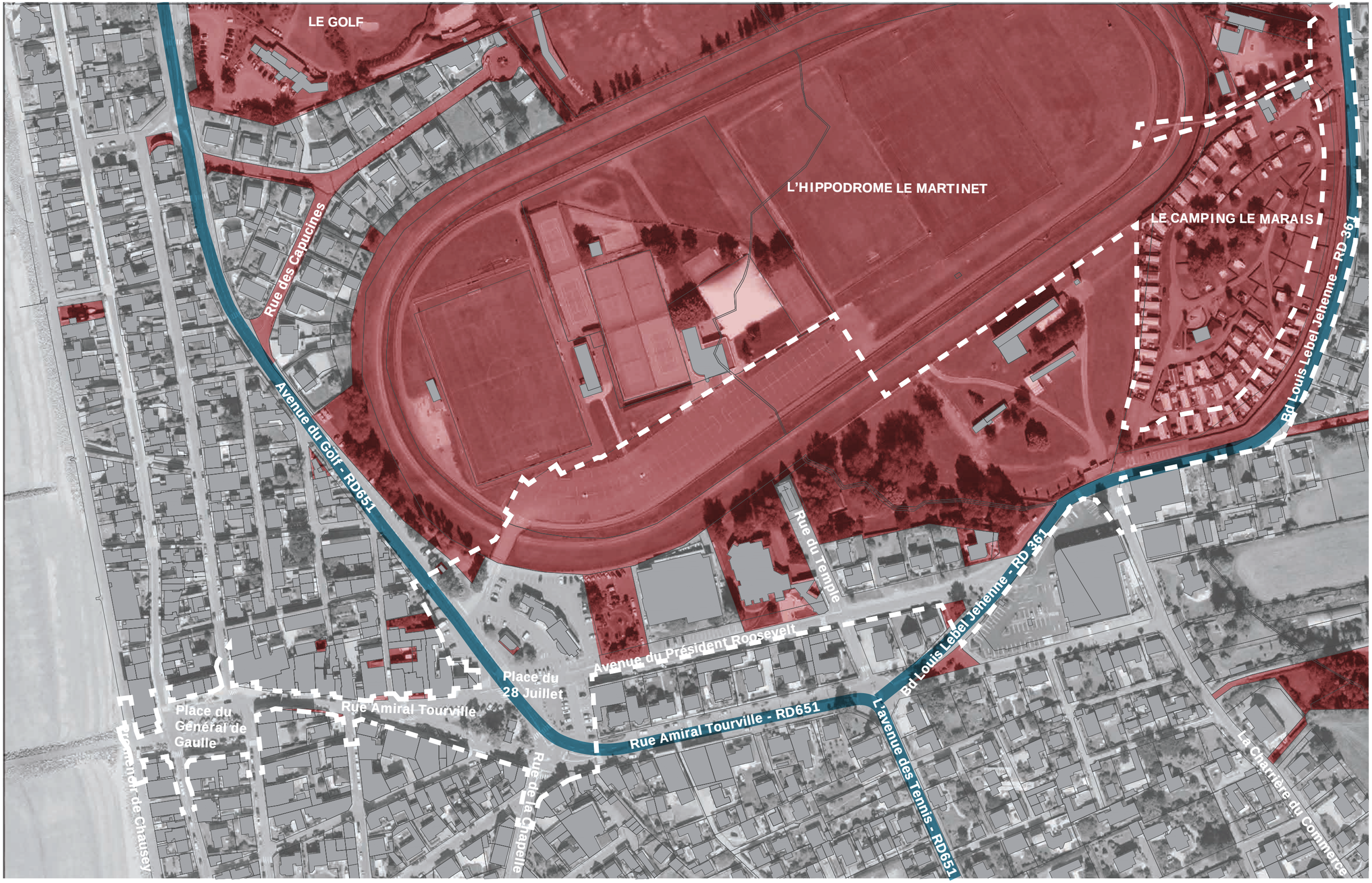

Propriétés foncières Communales

Routes départementales

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - SCHÉMA D'INTENTIONS - PROGRAMME

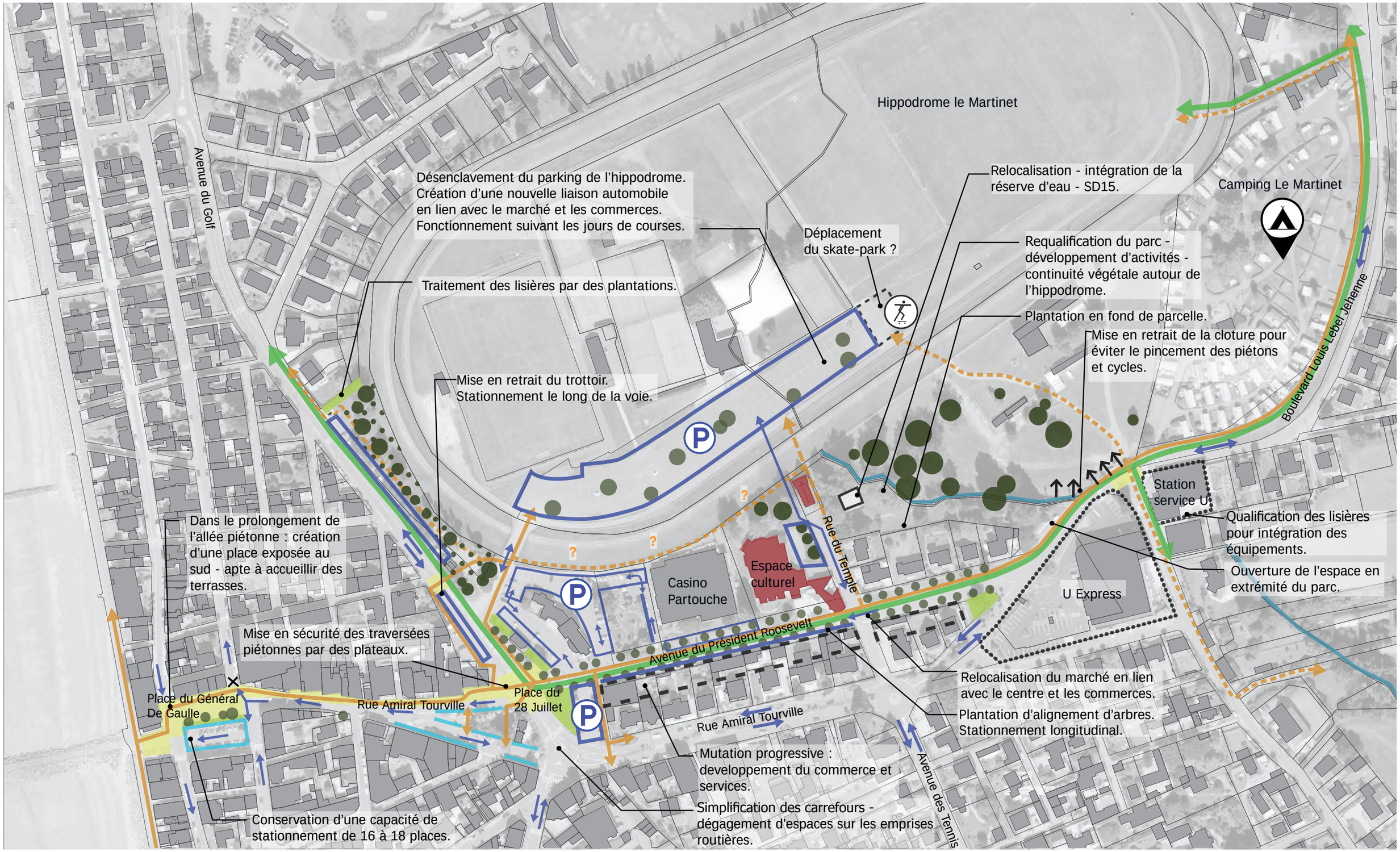

Sens circulation véhicules

Stationnement créé ou réaménagé

Stationnement en zone bleue

Effet de place ou plateaux

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Plantation ou conservation d'arbres.

Zone à végétaliser

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - ZOOM BD LOUIS LEBEL JEHENNE

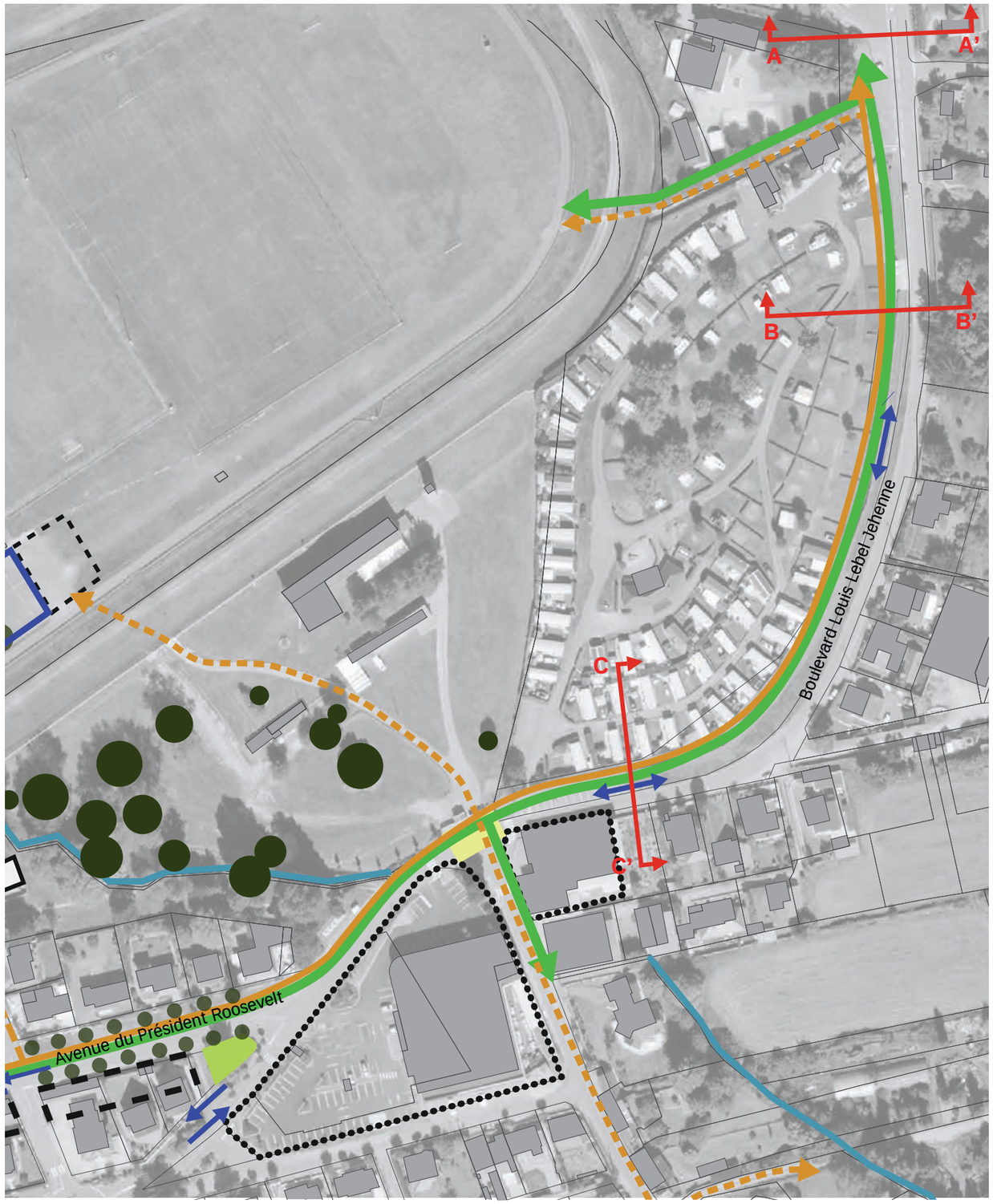

Sens circulation véhicules

Stationnement créé ou réaménagé

Stationnement en zone bleue

Effet de place ou plateaux

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Plantation ou conservation d'arbres.

Zone à végétaliser

0 15 30 60m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE CC’ - EXISTANT

EXISTANT

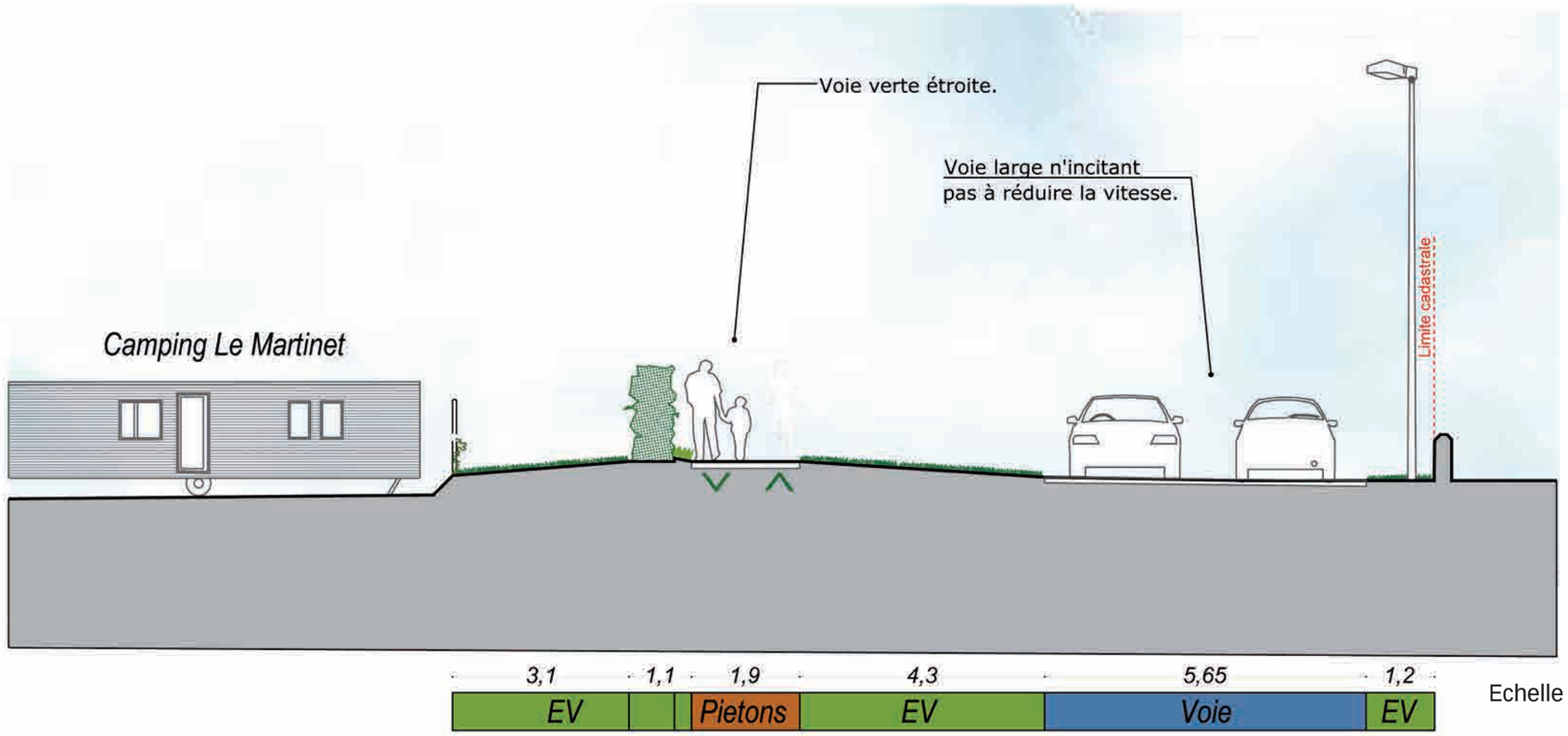

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE CC - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

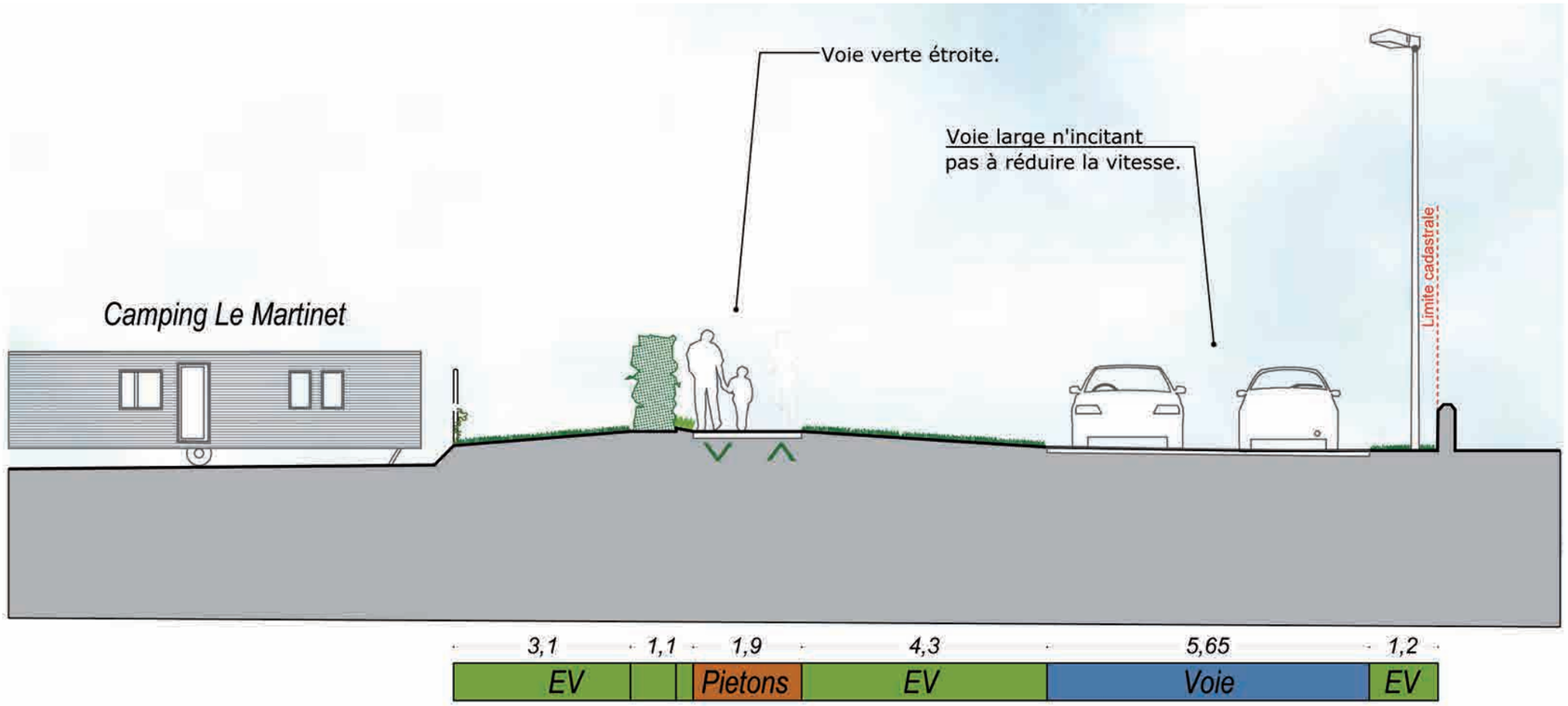

PROJET

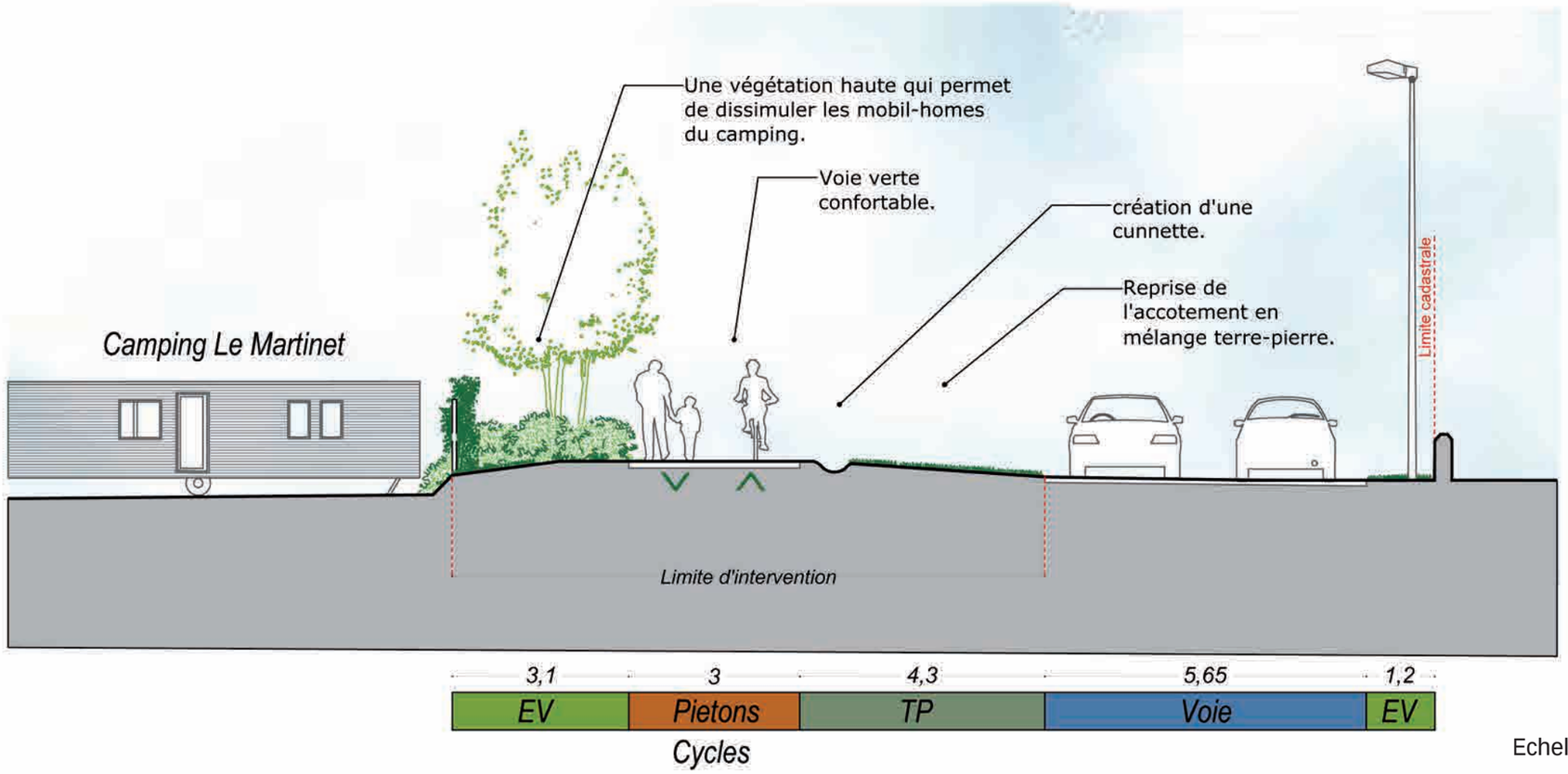

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE BB’ - EXISTANT

EXISTANT

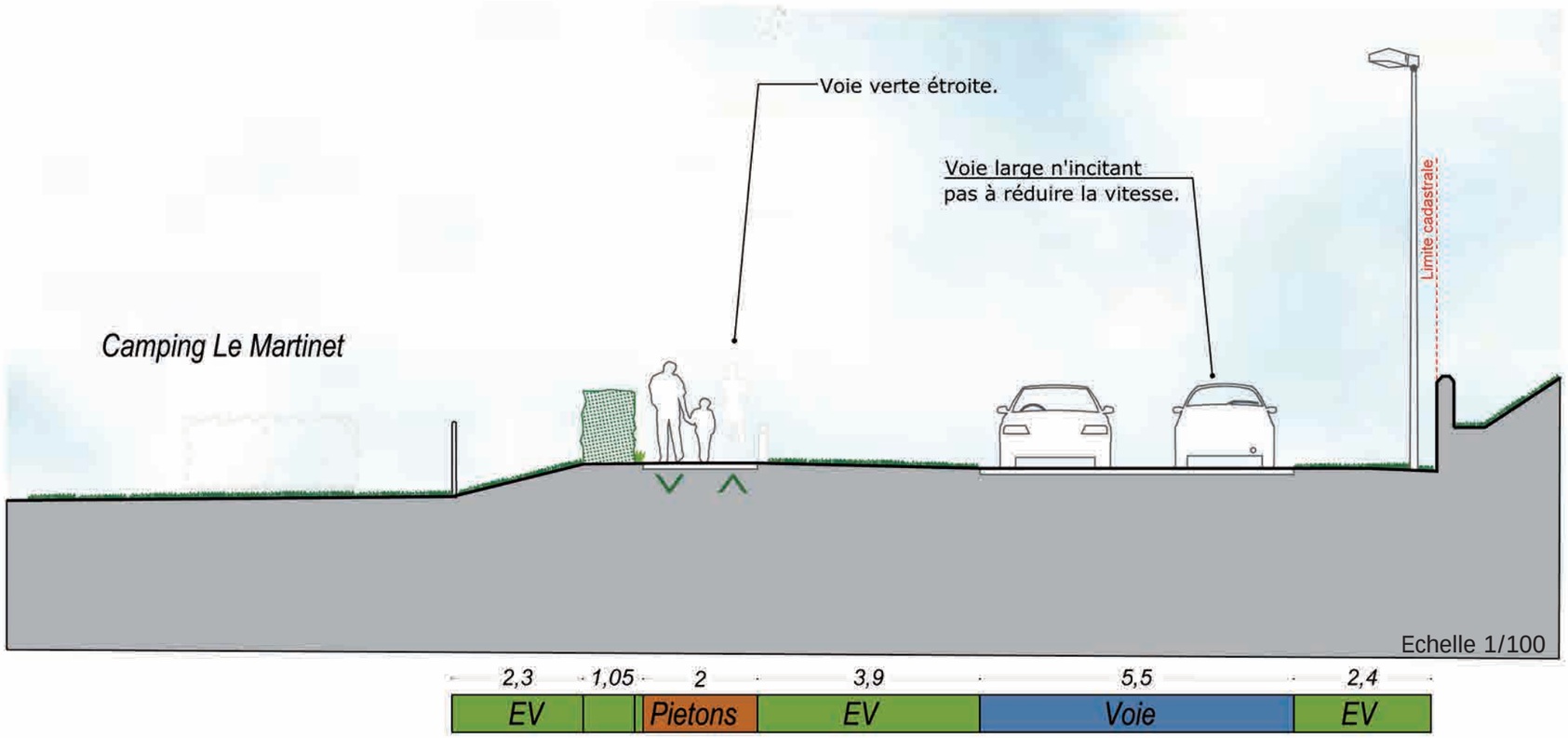

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE BB’ - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

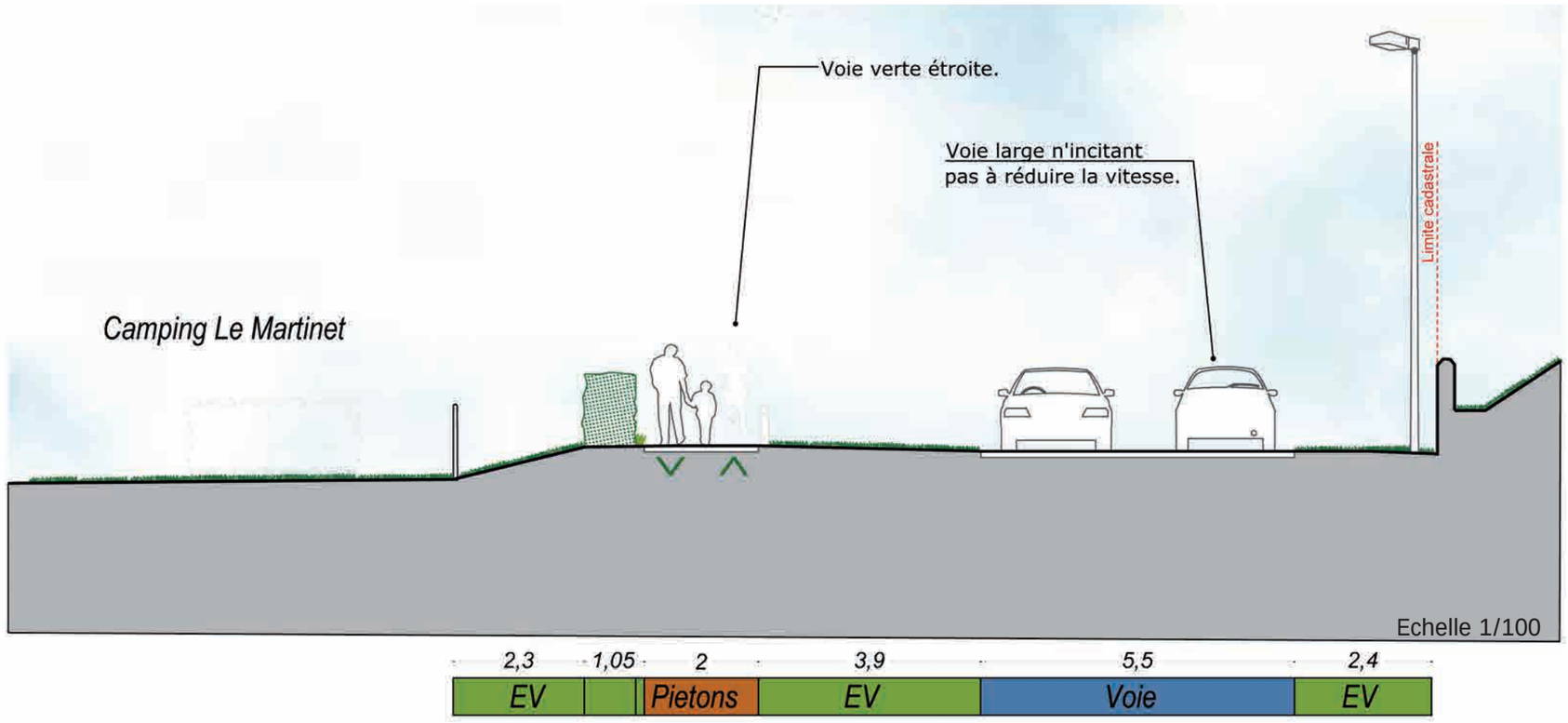

PROJET

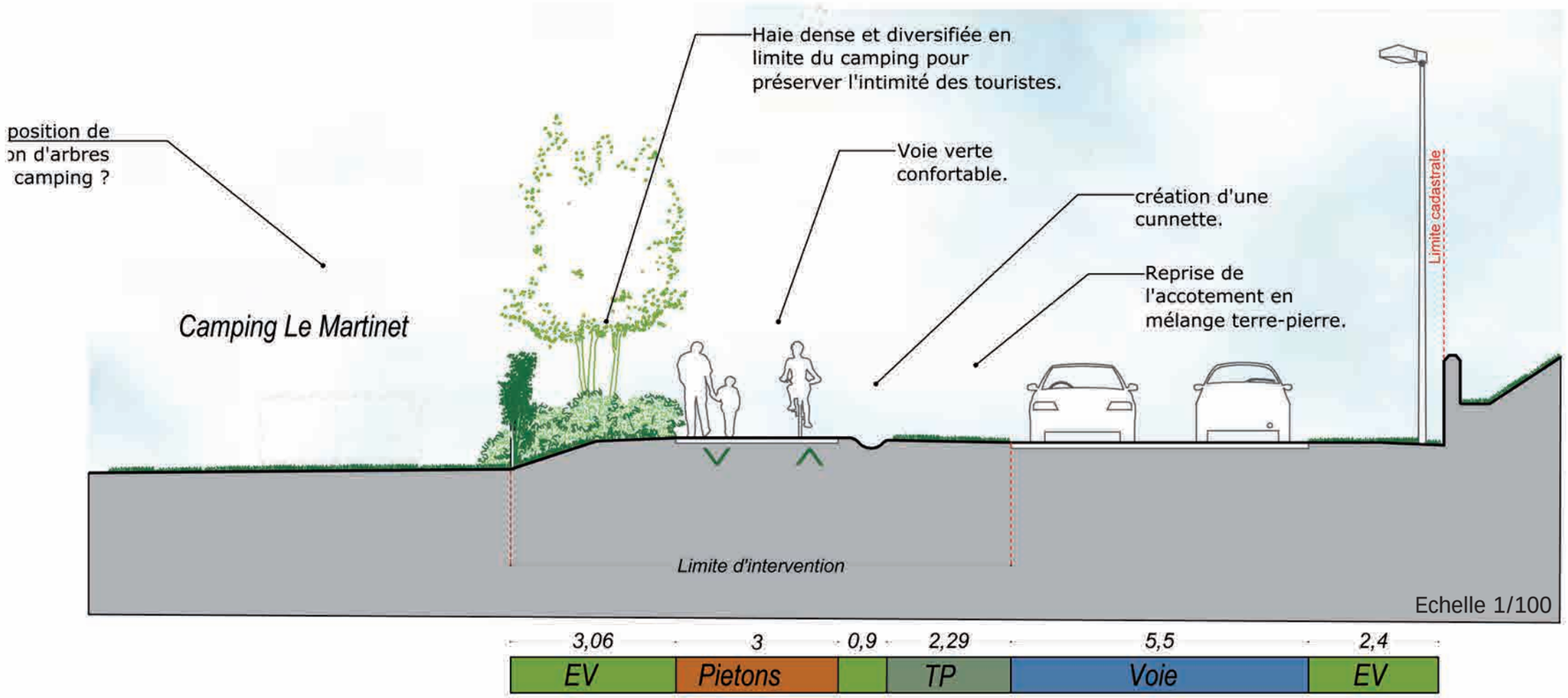

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE CC’ - EXISTANT

EXISTANT

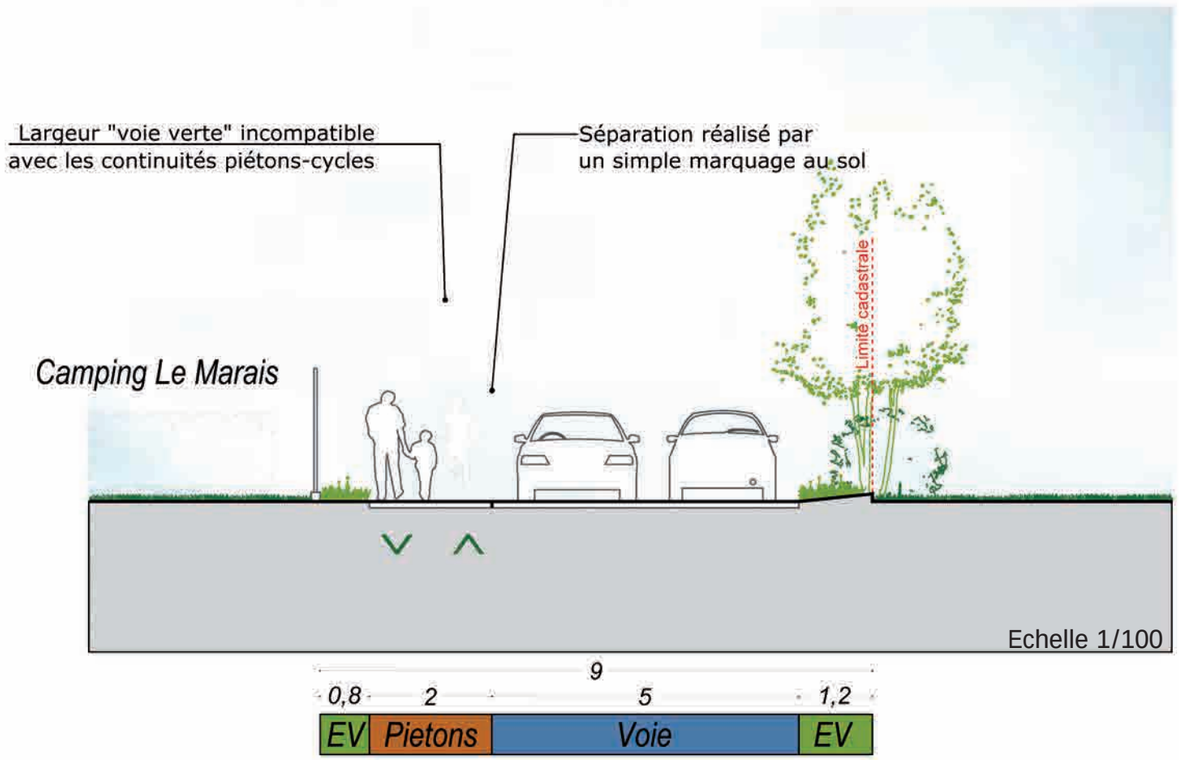

AGON-COUTAINVILLE - BOULEVARD LOUIS LEBEL JEHENNE - COUPE CC' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

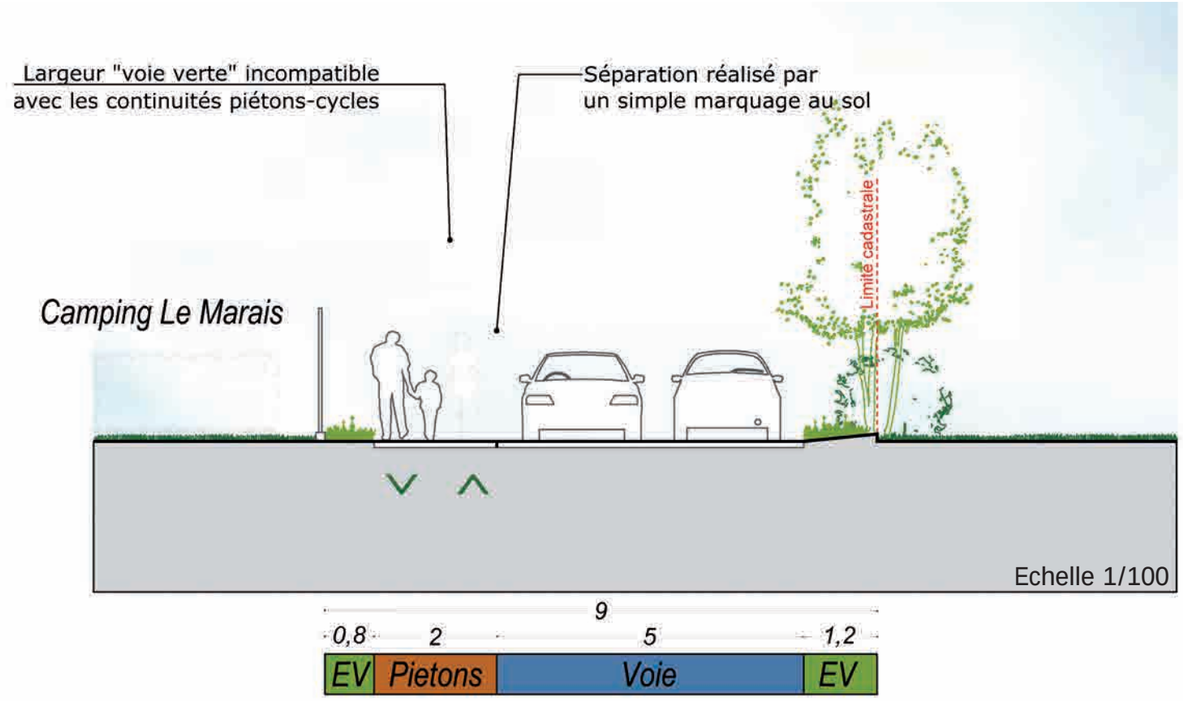

PROJET

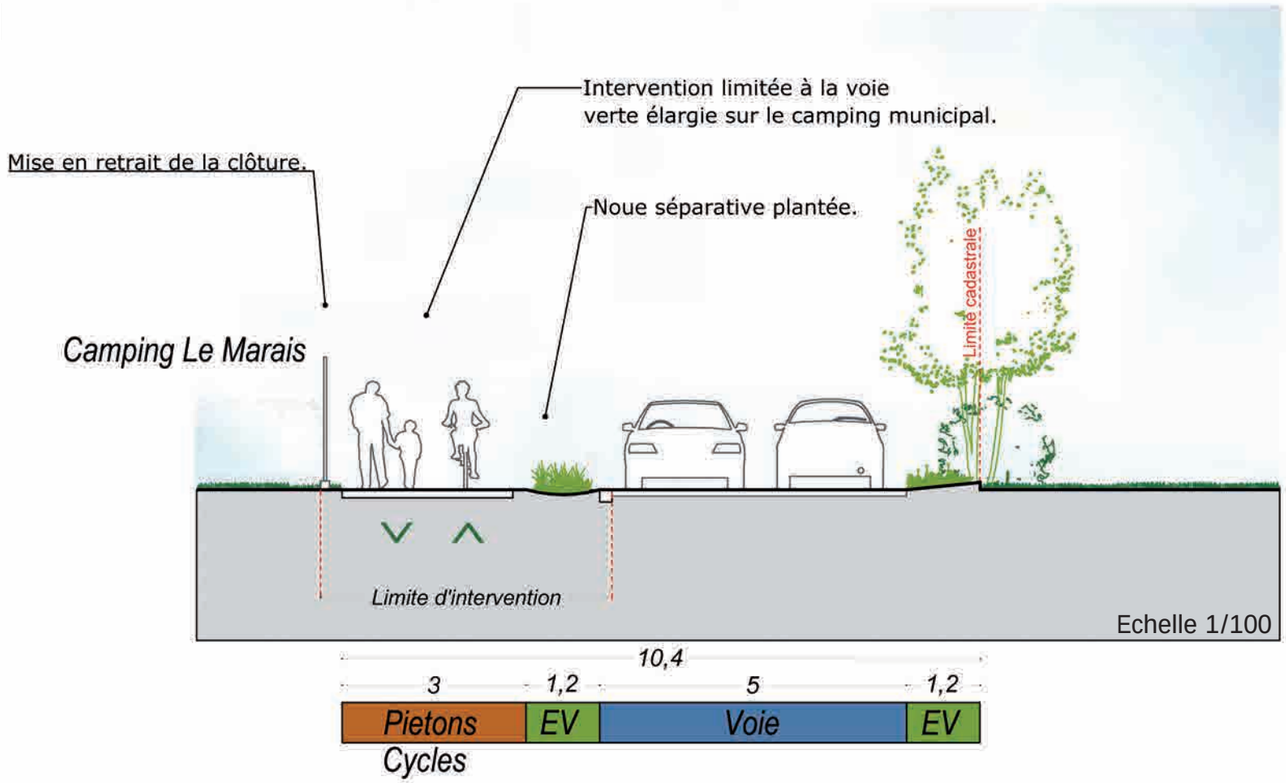

RÉFÉRENCES - NOUE SÉPARATRICE

Noue séparatrice, Savenay, Phytolab.

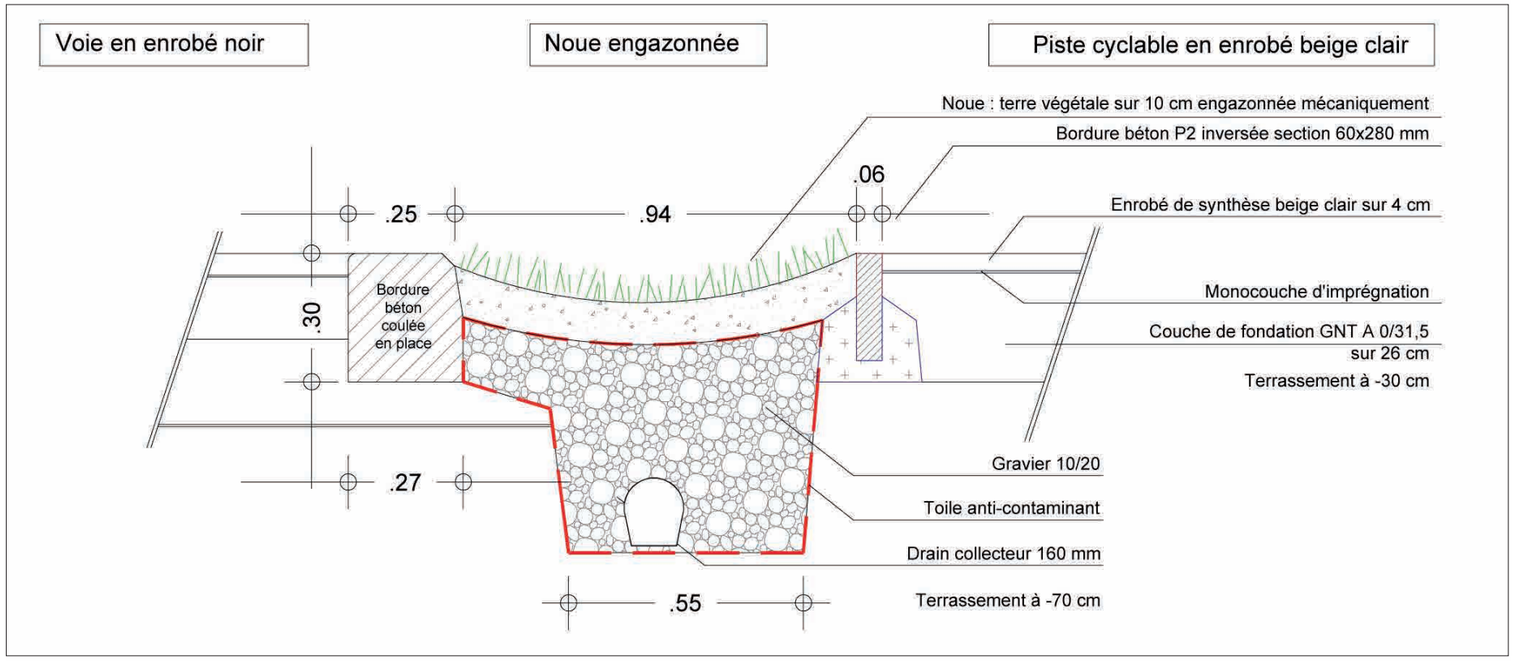

Détail de principe de noue.

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - SECTEURS

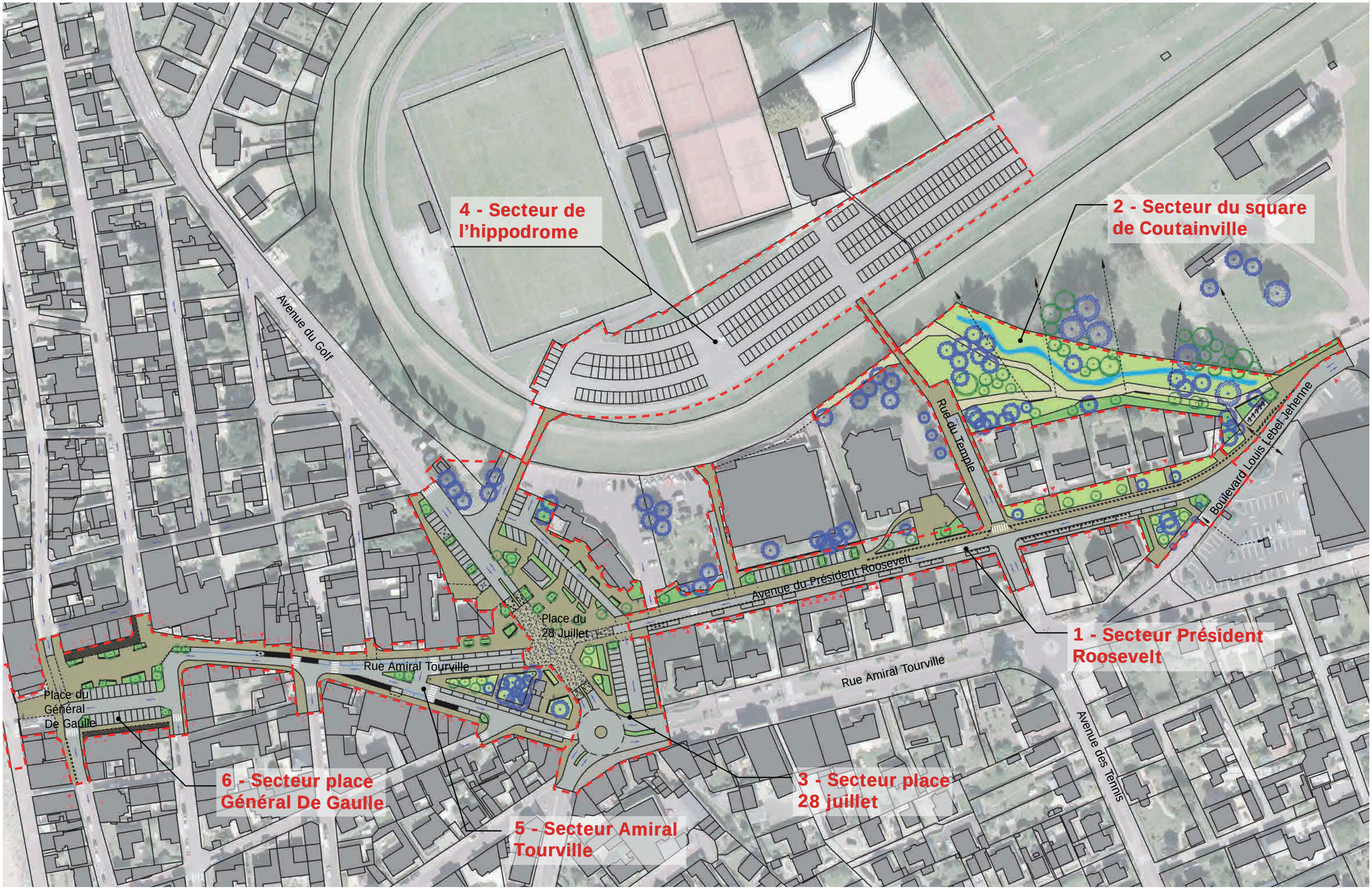

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

0 5 10 20m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PERSPECTIVE DEPUIS «LE SQUARE DU TEMPLE» - 01

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PERSPECTIVE DEPUIS «LE SQUARE DU TEMPLE» - 02

COUTAINVILLE - RAYONNEMENT DES STATIONNEMENTS ET TEMPS DE PARCOURS À PIED

COUTAINVILLE - CAPACITÉ DU STATIONNEMENT - PROJET

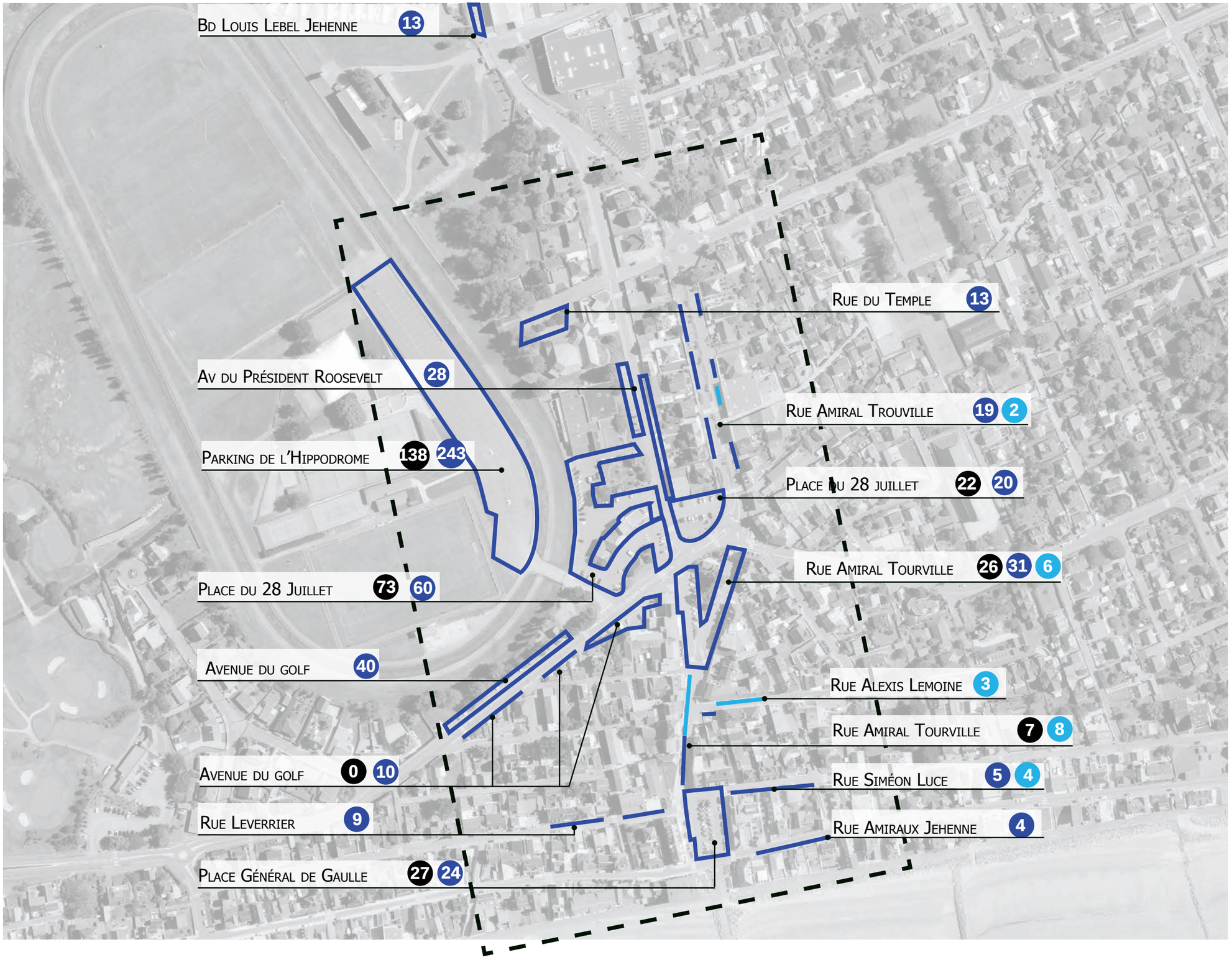

	PLACES MATERIALISEES	ARRETS MINUTES
PERIMETRE RAPPROCHE EXISTANT	401	21
PERIMETRE RAPPROCHE PROJET	519	23

LEGENDE

Principales poches de stationnement matérialisées en arrêt minute.

Principales poches de stationnement matérialisées.

9 16 Nombre de place de véhicule matérialisées - Projet (normal et arrêt minute)

9 Nombre de place de véhicule - Existant.

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PROPOSITION D'IMPLANTATION DU MARCHÉ

AGON-COUTAINVILLE - AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT - COUPE DD'- EXISTANT

EXISTANT

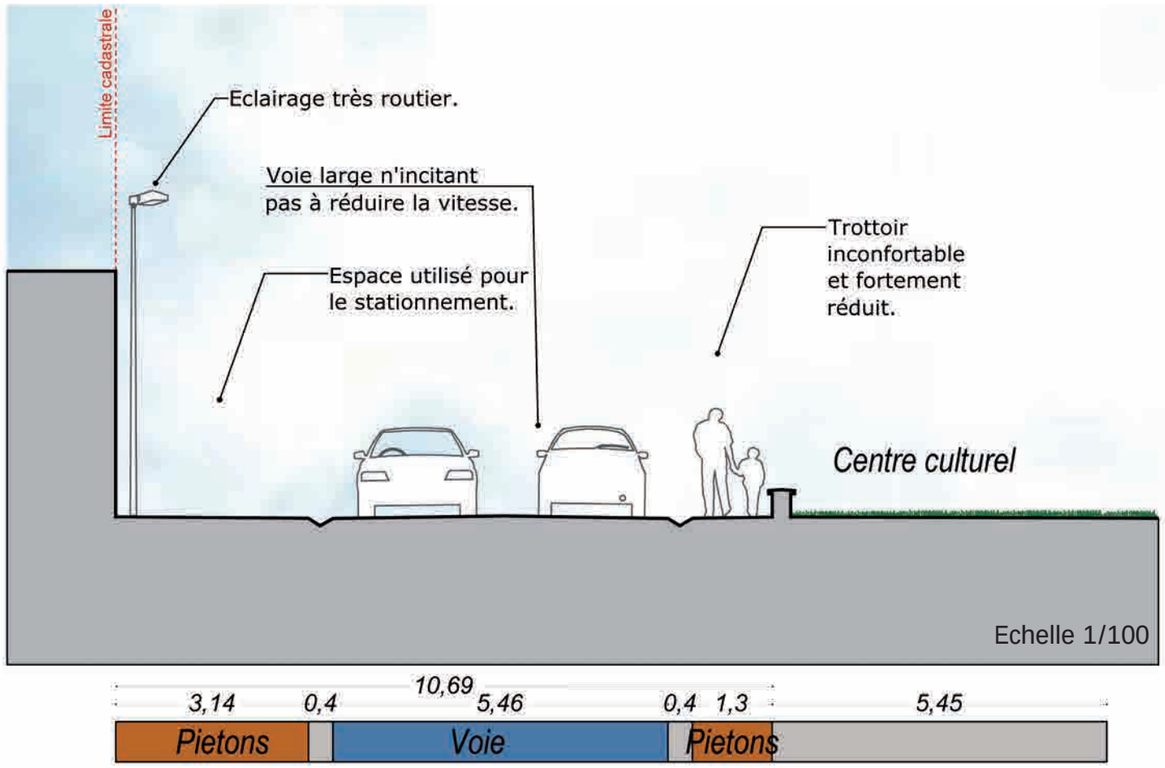

AGON-COUTAINVILLE - AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT - COUPE DD' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

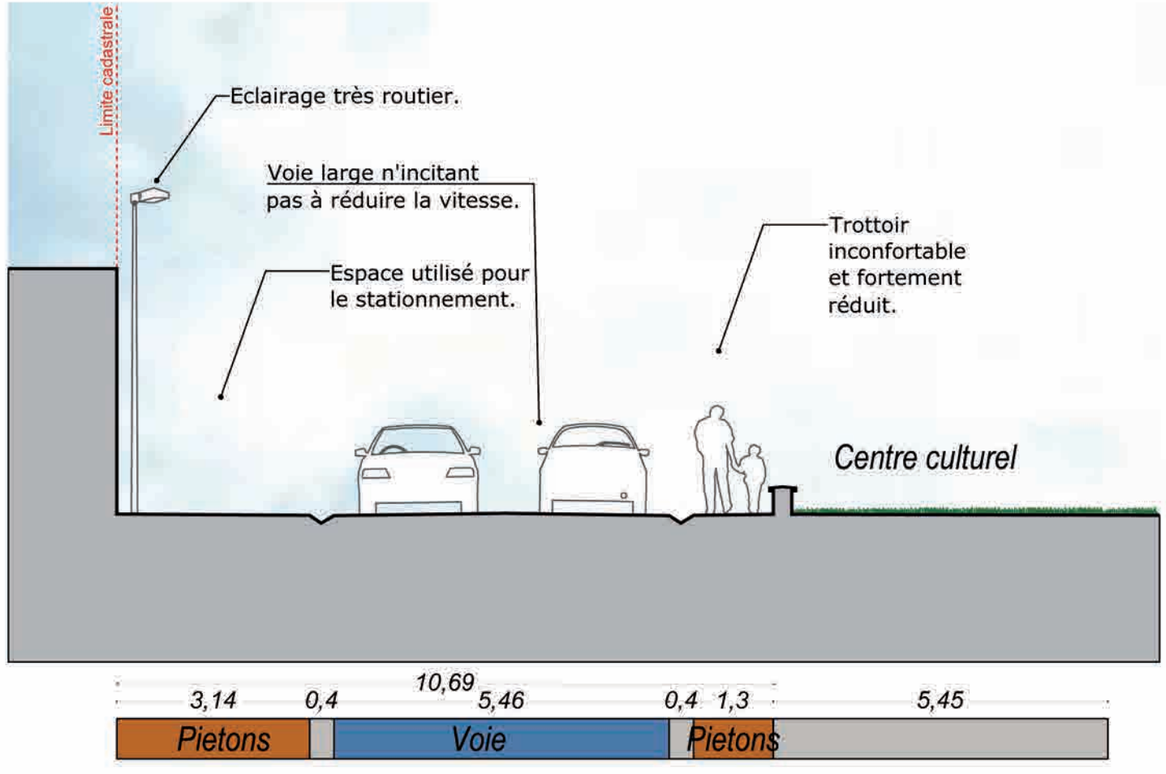

PROJET

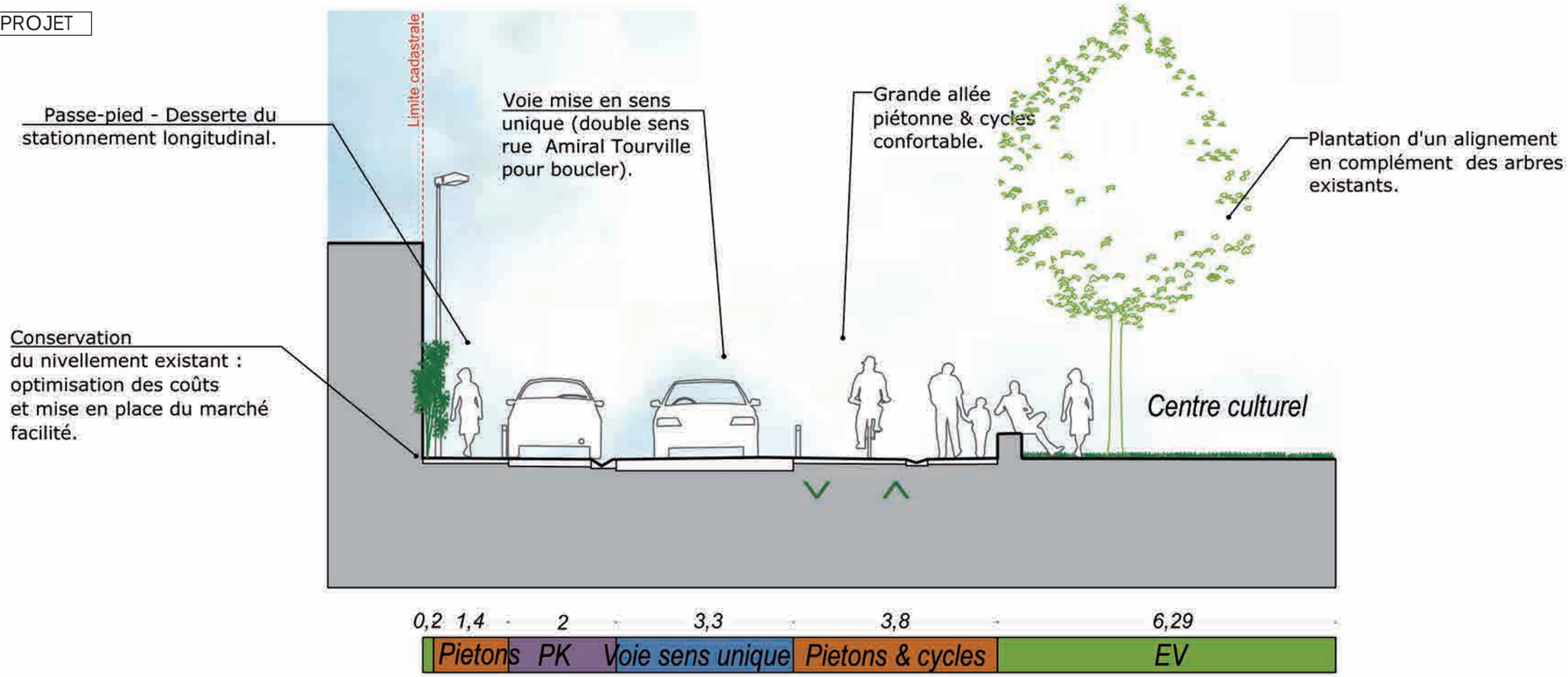

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU 28 JUILLET

0 5 10 20m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT - COUPE EE' - EXISTANT

EXISTANT

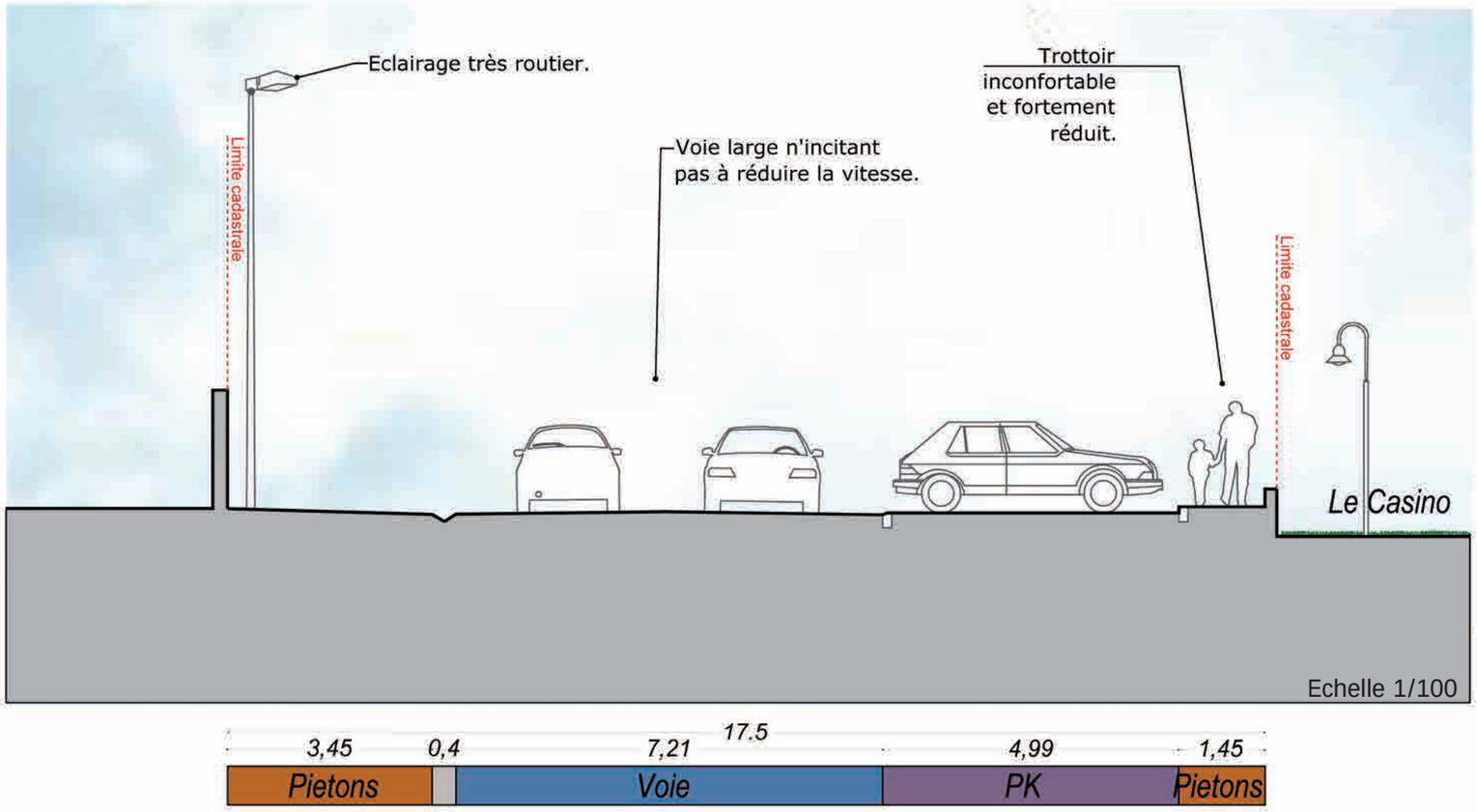

AGON-COUTAINVILLE - AVENUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT - COUPE EE' - EXISTANT

EXISTANT

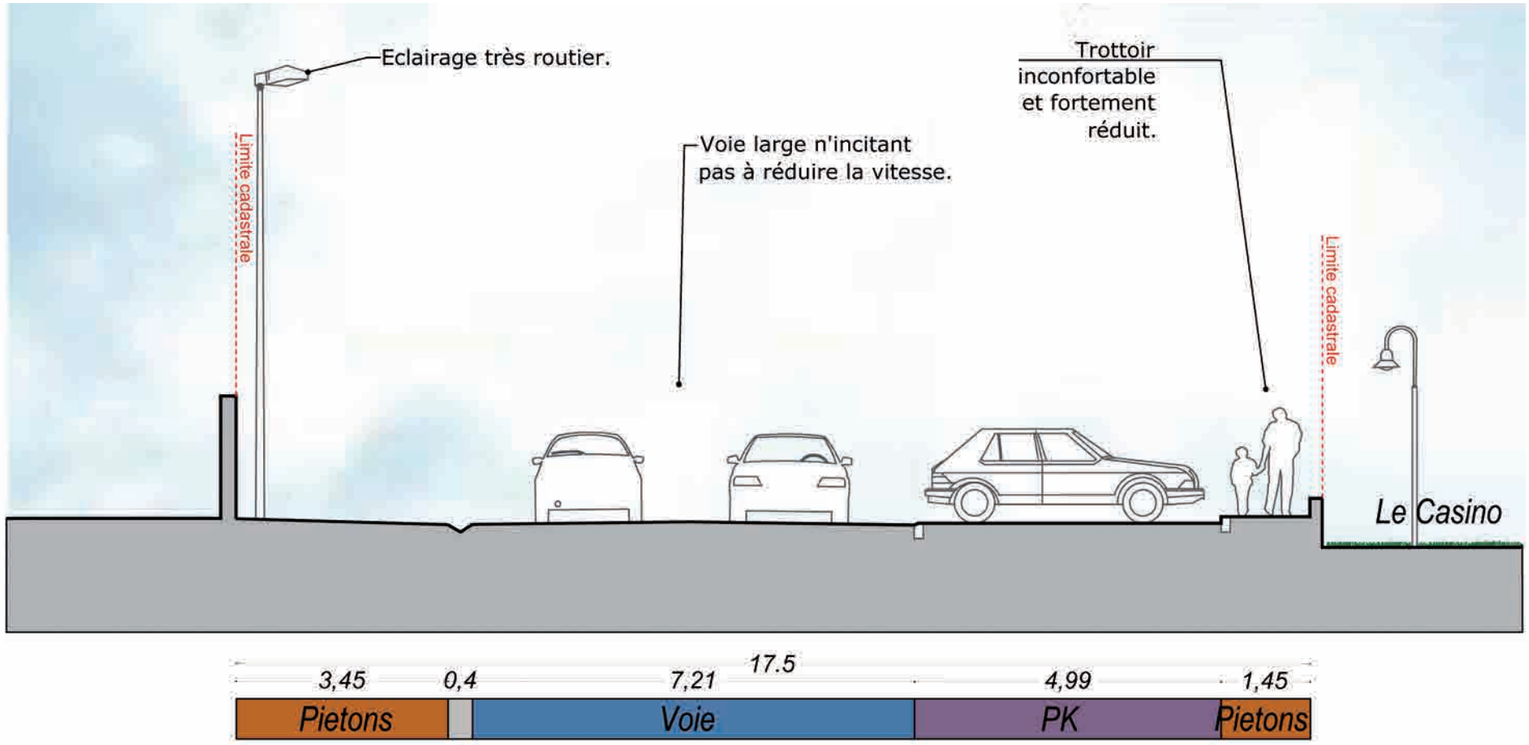

PROJET

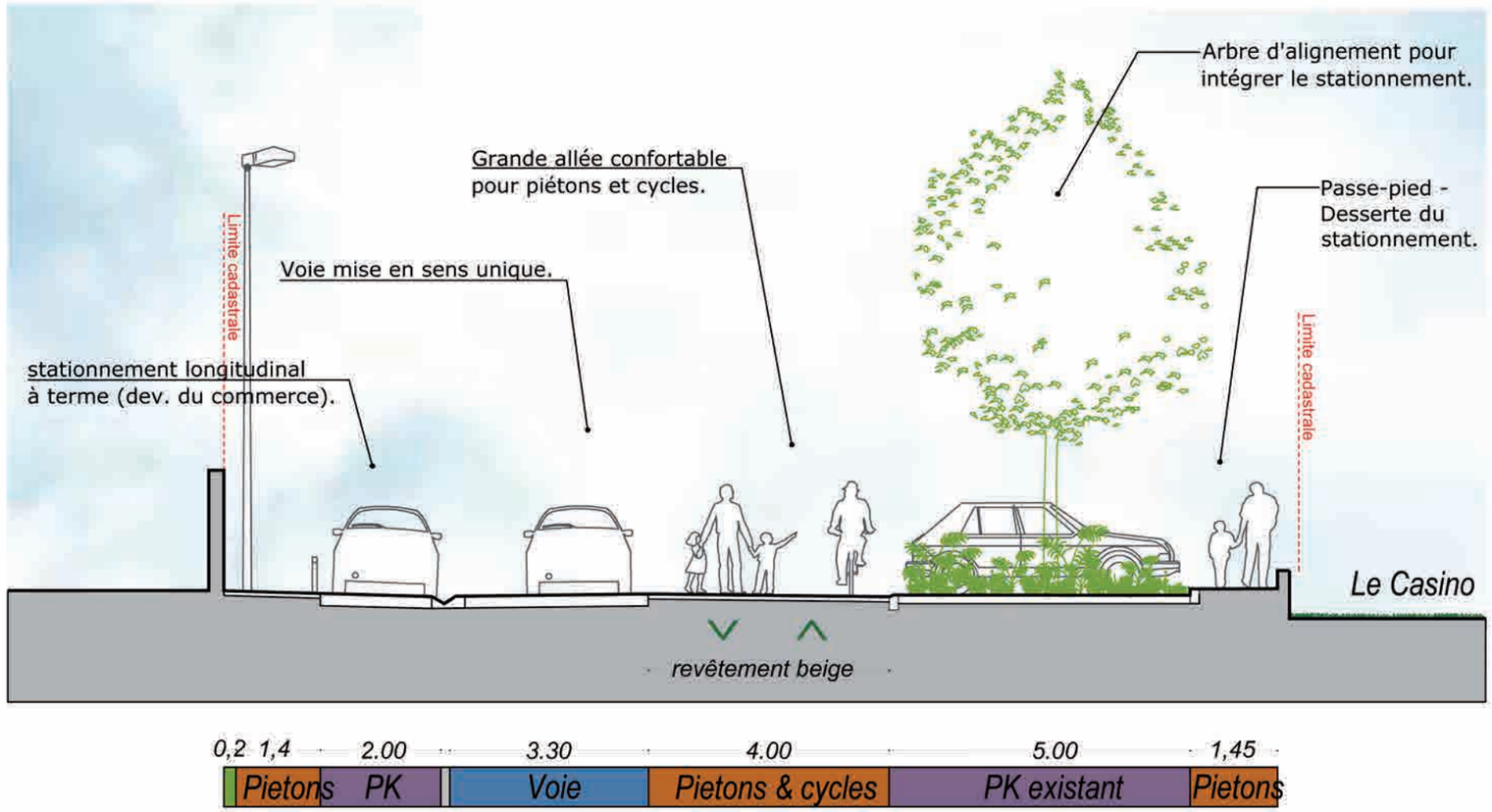

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU 28 JUILLET - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU 28 JUILLET - PROJET

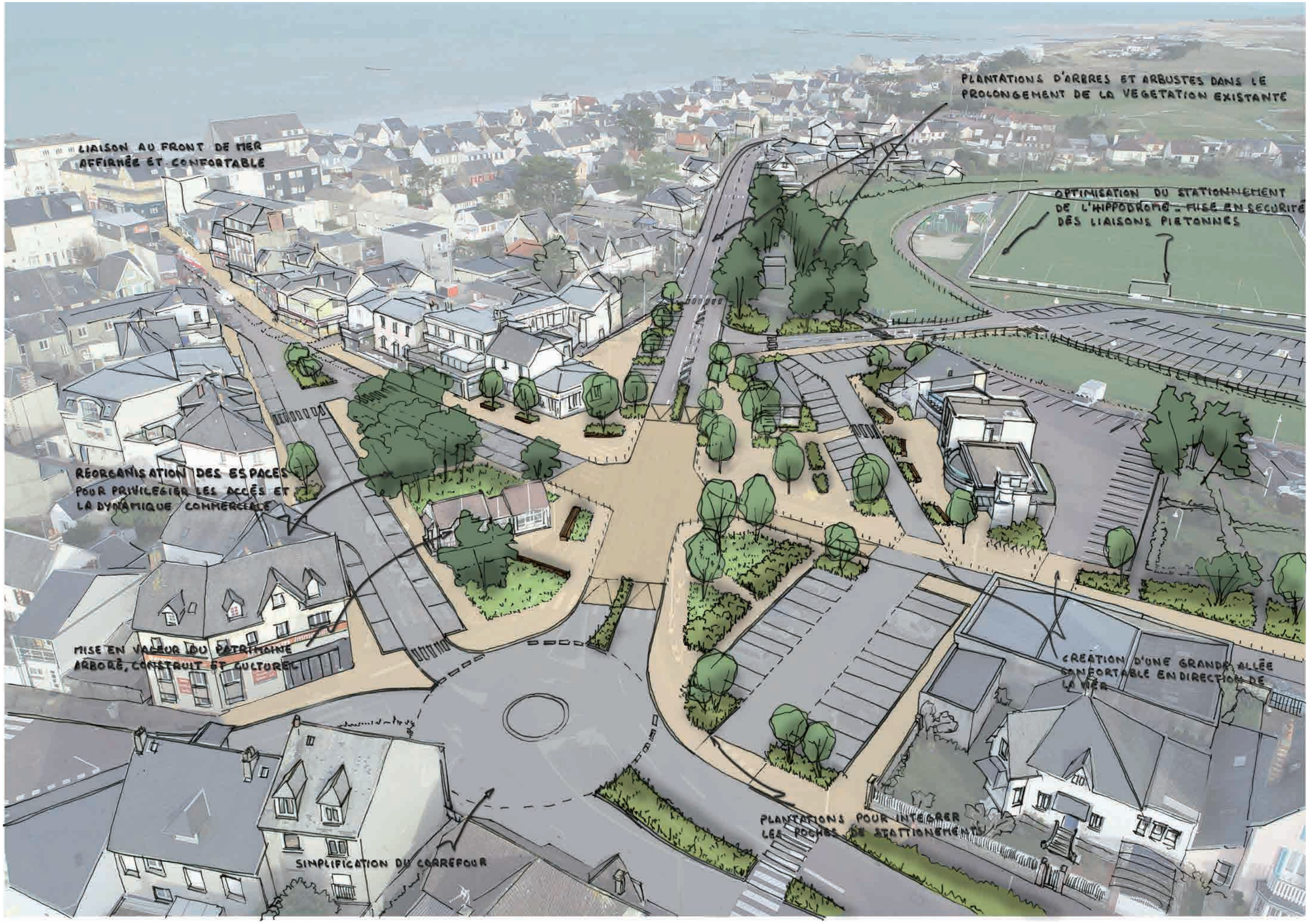

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU 28 JUILLET - EXISTANT

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU 28 JUILLET - PROJET

COUTAINVILLE - REPARTITION DES SURFACES - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

Surfaces de voirie	9 400m²	73%
Surfaces piétonnes	2 620m²	20%
Surfaces partagées	0m²	0%
Surfaces végétales	800m²	7%

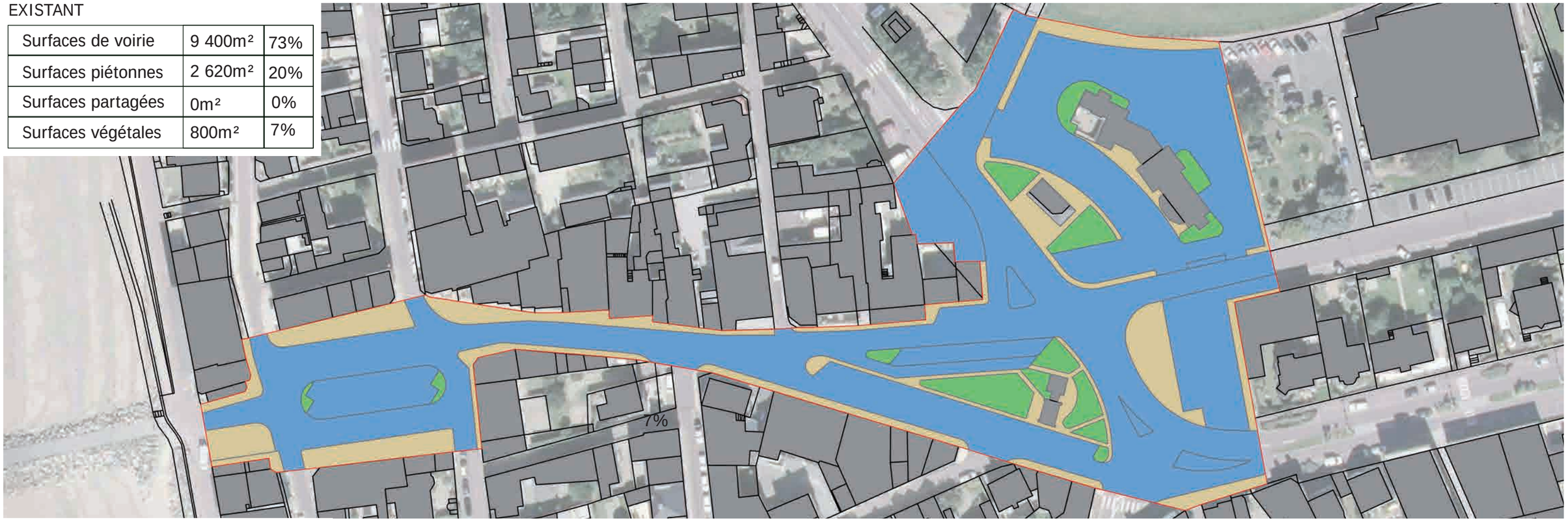

PROJET

Surfaces de voirie	5 853m²	45.5%
Surfaces piétonnes	4 760m²	37%
Surfaces partagées	957m²	7.5%
Surfaces végétales	1 187m²	10%

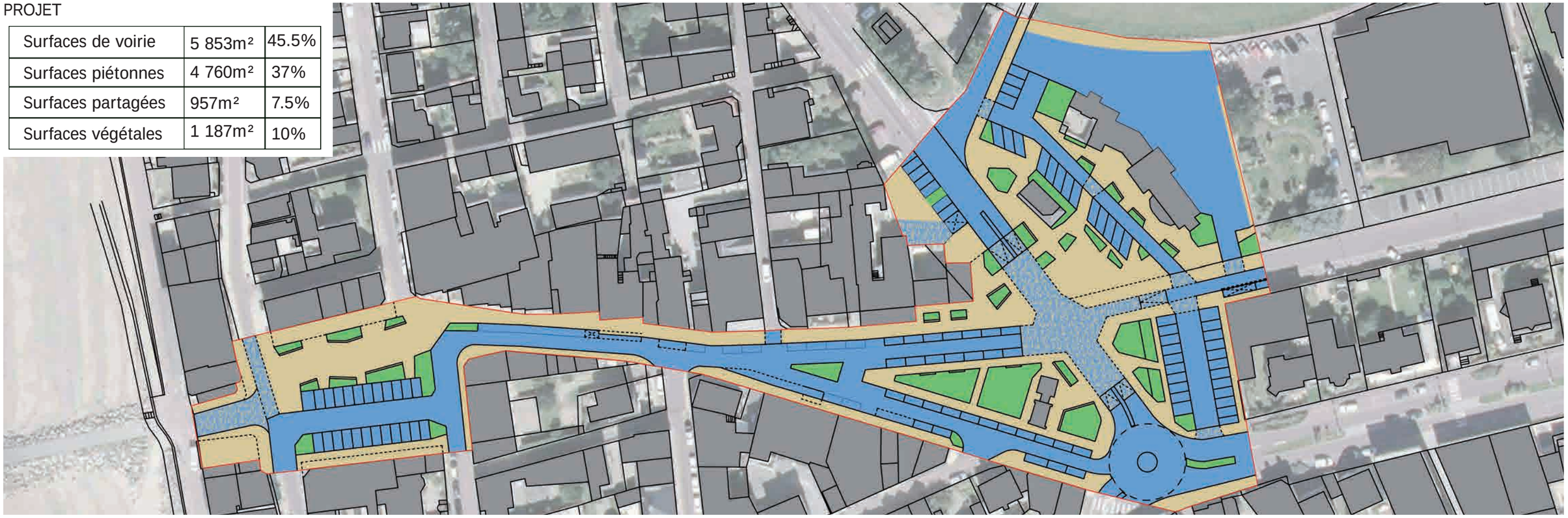

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE

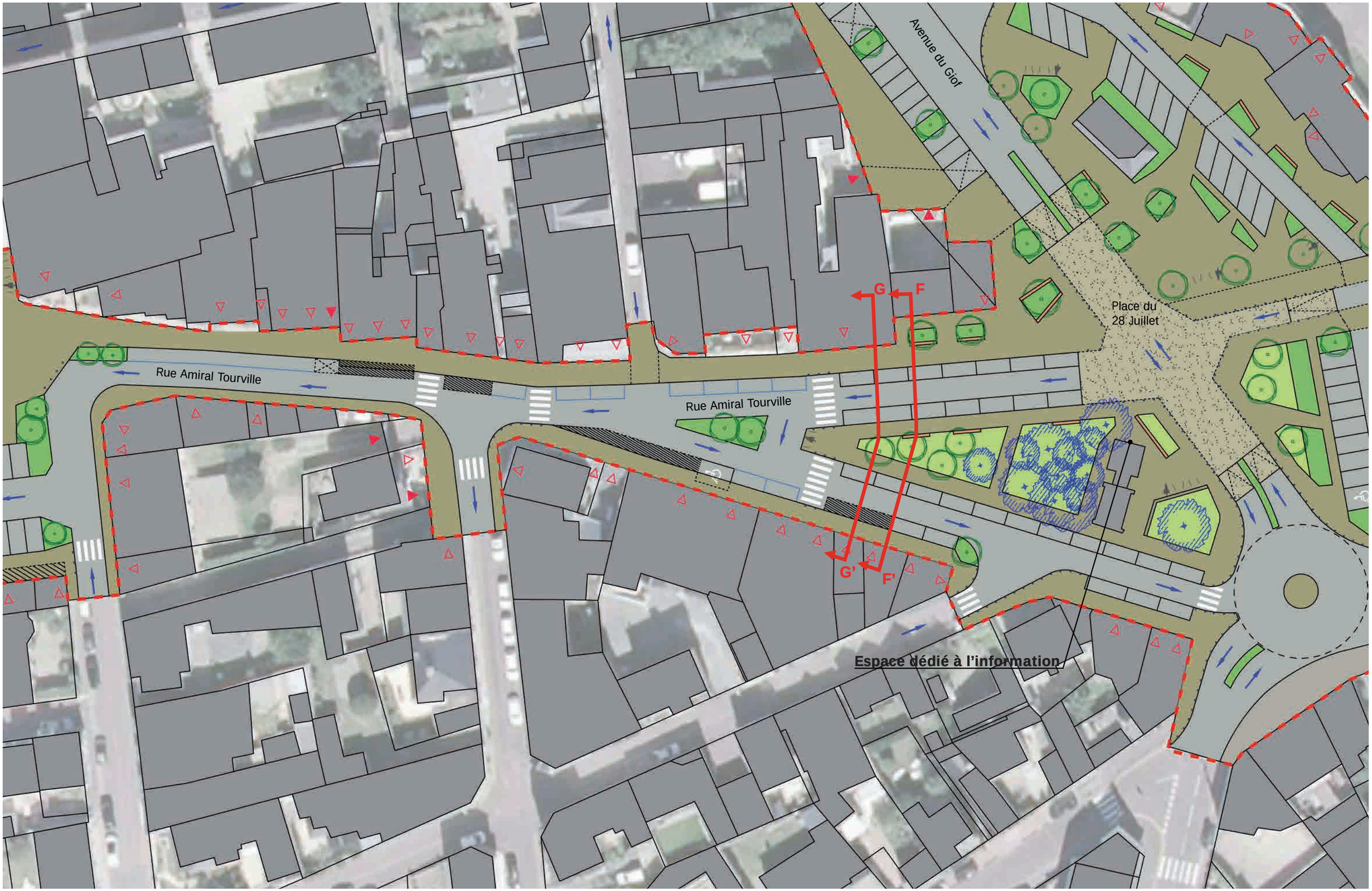

0 5 10 20m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - COUPE FF' - EXISTANT

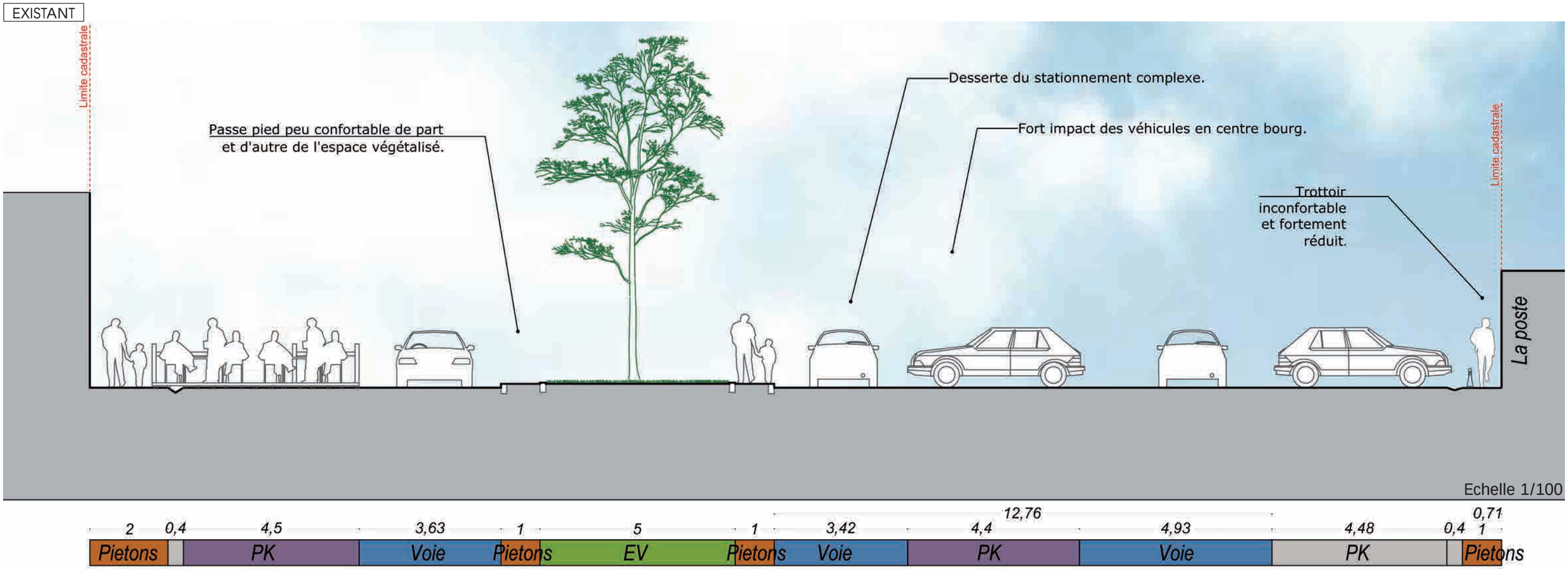

AGON-COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - COUPE FF’ - PROJET

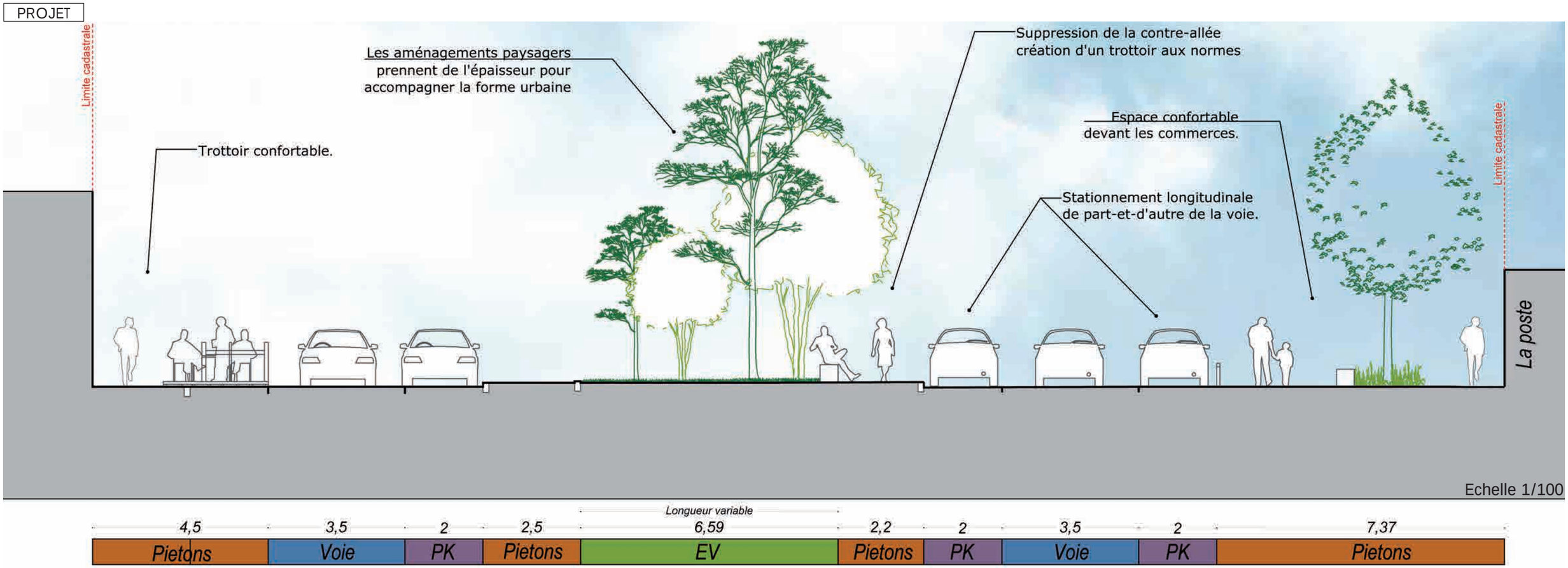

AGON-COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - COUPE GG' - PROJET

PROJET

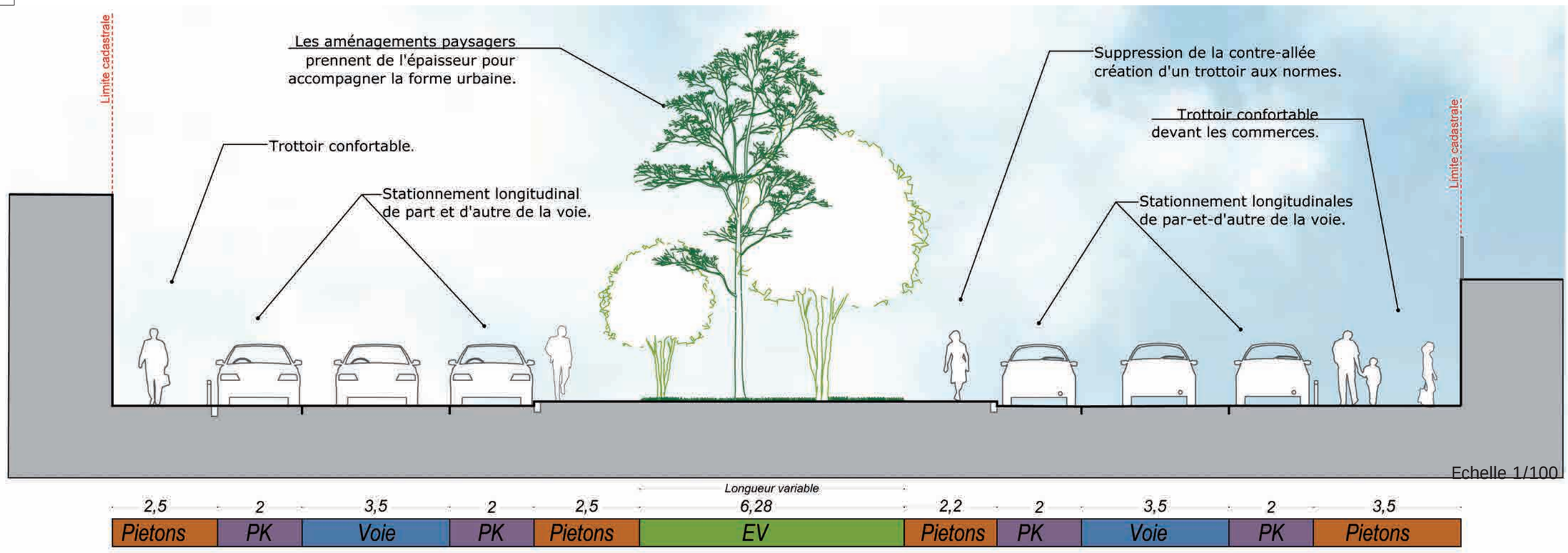

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - EXISTANT

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

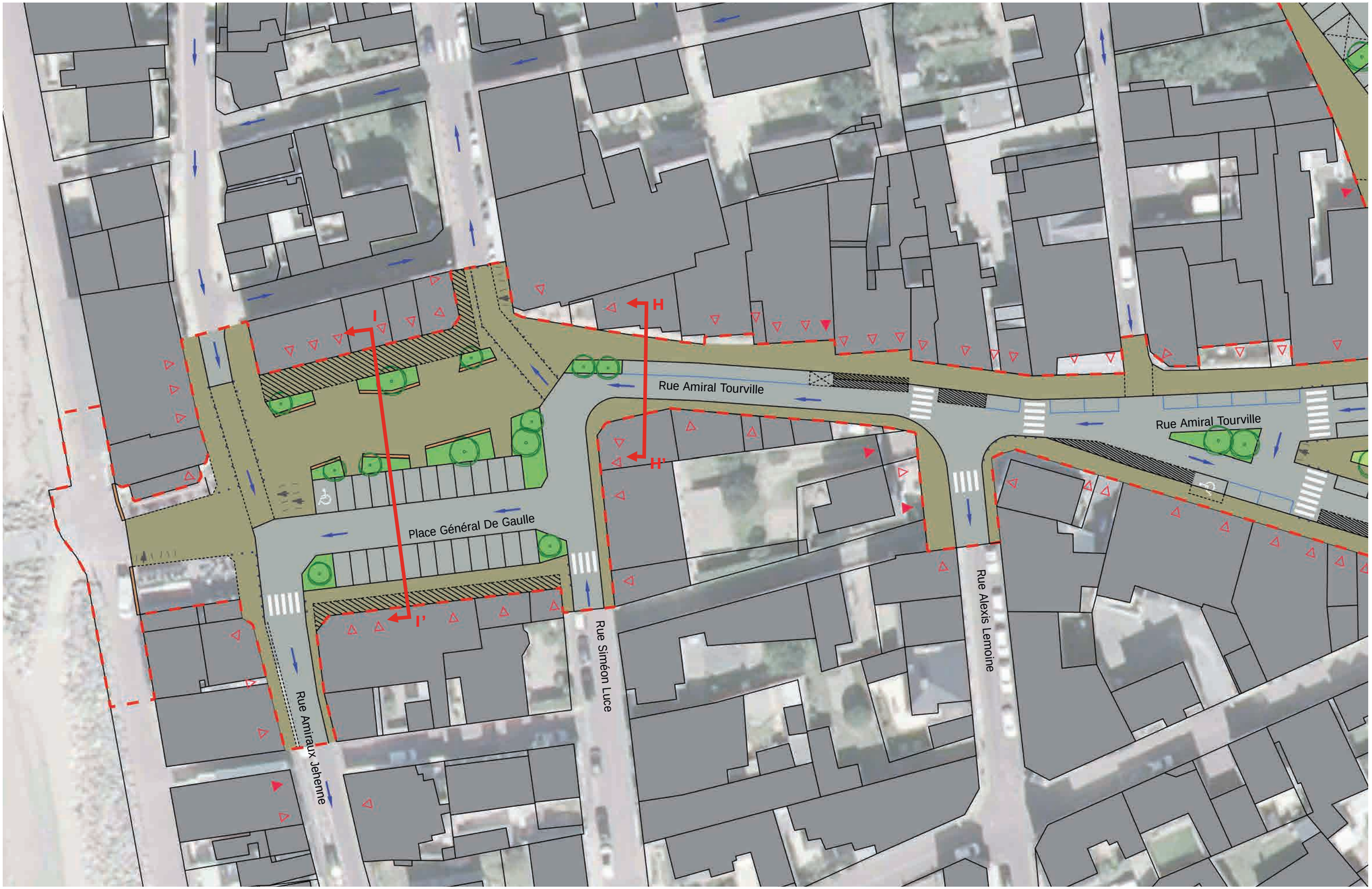

AGON-COUTAINVILLE - RUE AMIRAL TOURVILLE - COUPE HH’ - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

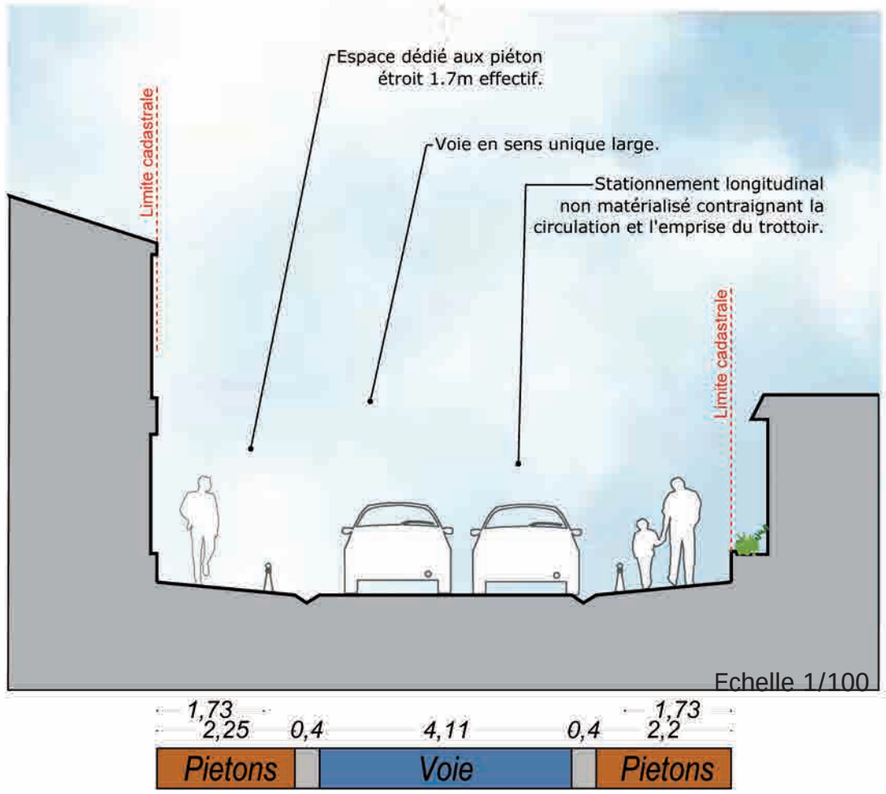

PROJET

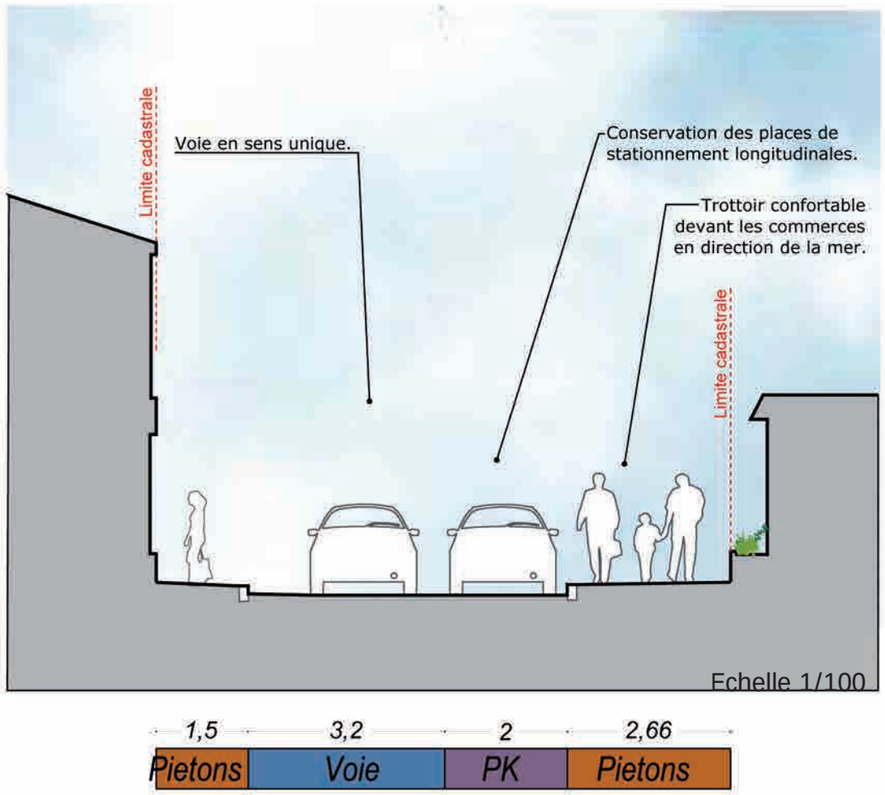

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - PROJET

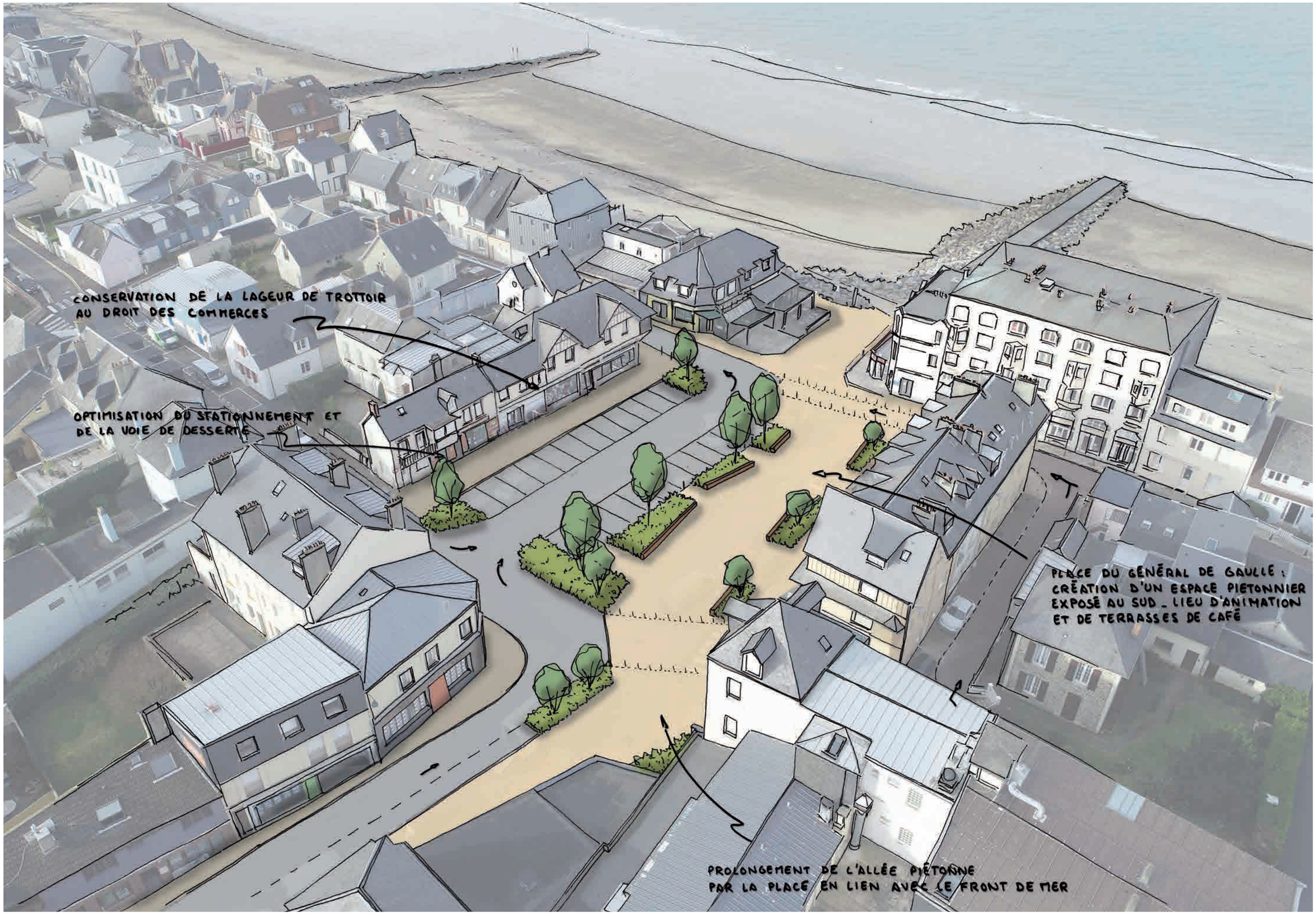

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - COUPE II' - EXISTANT

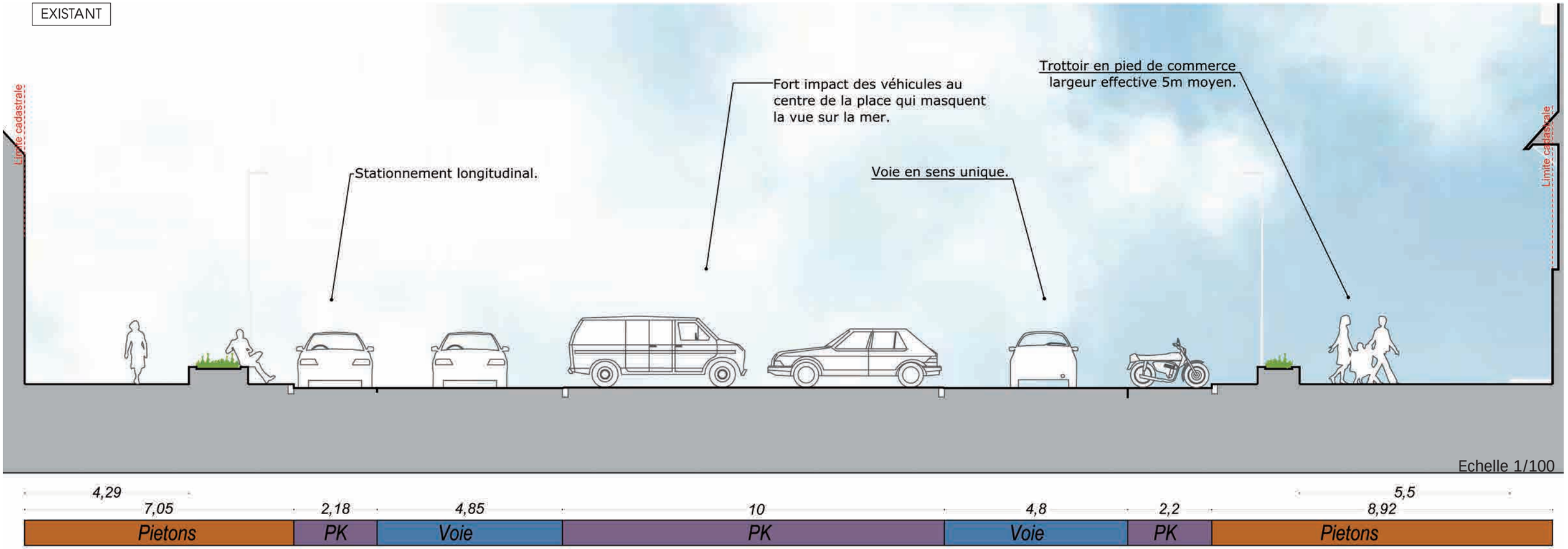

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - COUPE II' - PROJET

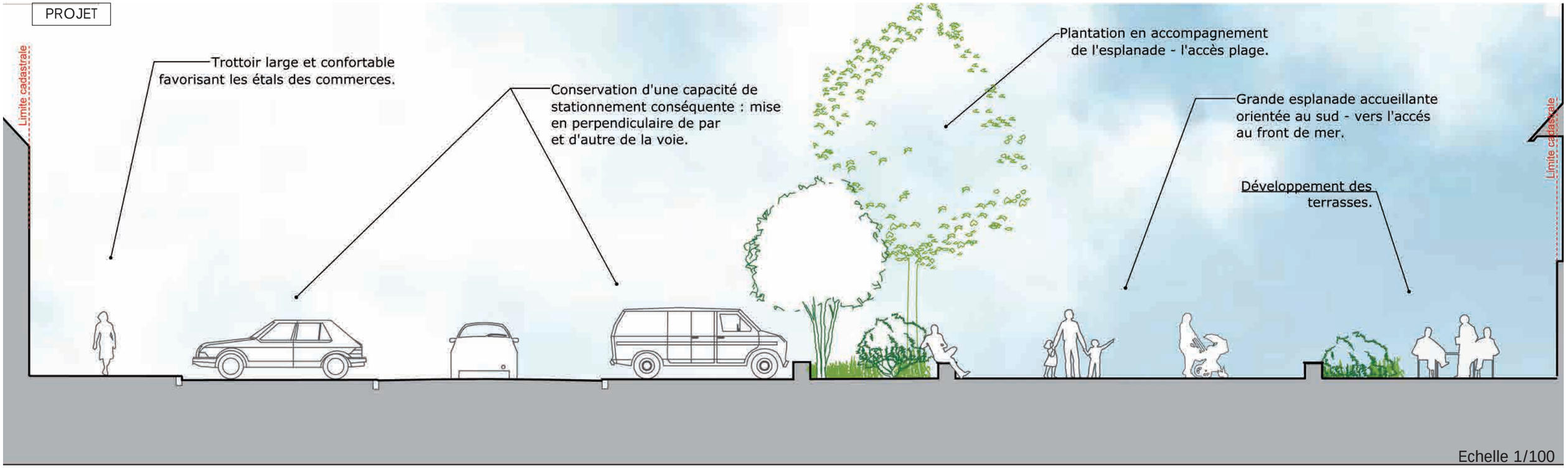

4	5	6	5	4	16
Pietons	PK	Voie	PK	EV	Allée piétonne & terrasses commerces

Etals commerces

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - EXISTANT

AGON-COUTAINVILLE - LE CENTRE DE COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - RÉFÉRENCES DE CENTRE BOURG

Rue piétonisée uniquement en haute saison, Pornichet.

Bande de végétation en pied de propriété, Pornichet.

Place Aristide Briand, Pornichet.

Parvis de la gare, La Bernerie-en-Retz, Phytolab.

AGON-COUTAINVILLE - PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE - RÉFÉRENCES DE CENTRE BOURG

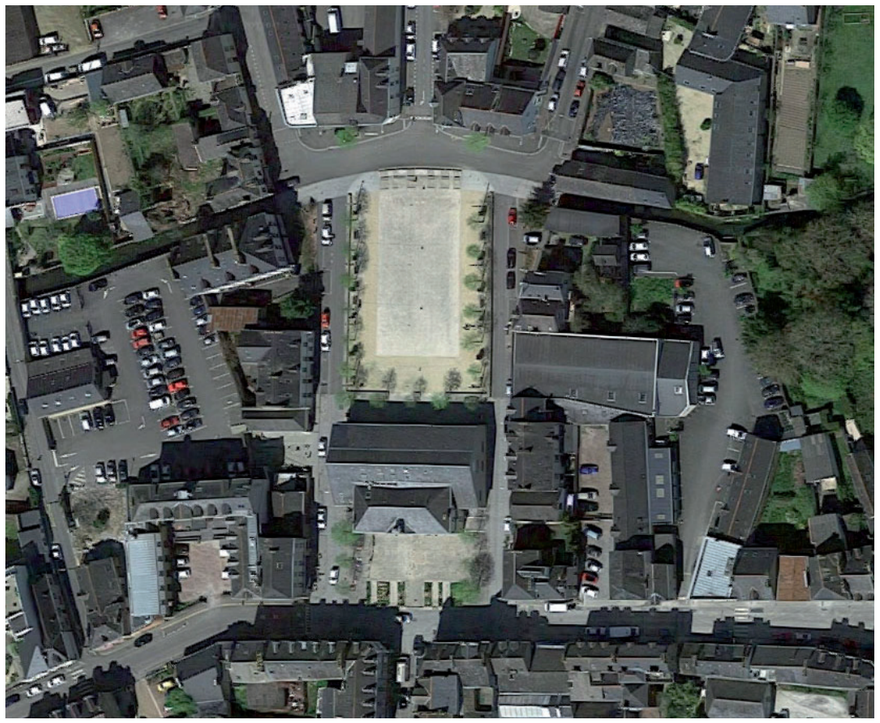

Place Ernest Breant, Chateaubriant, Phytolab.

Chapitre 6 // LE PROMENOIR

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

SITE DE PROJET 04 - LE PROMENOIR

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR

Partie du Promenoir plus large.

Perception du promenoir la nuit.

Accès au promenoir de largeur variable.

Partie 1 - Le promenoir de Jersey.

Partie 2 - Le promenoir de Chaussey.

Partie 4 - Du Passous à Coutainville.

SITE DE PROJET 02 - «LE CIRCUIT DES MARES»

Source : North West Picture pour Phytolab

EXISTANT :

Lieu de promenade incontournable et historique de la station, le promenoir s'étend sur plus de 2,8km, depuis la plage de la Poulette jusqu'à l'école de voile. Cette promenade, d'une largeur variable (de 2,5 à 6 mètres) suivant les secteurs, est protégée par des enrochements et/ou par un perré qui longe l'espace urbanisé et en assure sa protection. Sur la totalité du linéaire, trois séquences se succèdent : la première va de la plage de la poulette au centre de Coutainville, la seconde se poursuit jusqu'au parking du Docteur Guillard et la dernière se termine par l'école de voile. L'ensemble forme, de par ses matériaux (bitume noir ou rouge), son aspect linéaire et l'absence de mobilier, une digue uniforme et monotone.

La promenade et le front de mer sont accessibles par une quarantaine de passages, allant du couloir étroit et confidentiel à une large cale accessible aux bateaux. Malgré leur grand nombre, ces accès très discrets et peu confortables, sont aujourd'hui difficilement identifiables depuis la ville. Des transformations ponctuelles de ces accès au promenoir permettraient de mettre en valeur le site (des fenêtres sur la mer) et d'en révéler ses singularités.

POINTS NOIRS :

- Accumulation de mobilier urbain peu présent et hétéroclite,
- Espace fortement artificialisé rue Dramard et au Passous par les enrochements, les matériaux uniformes en surface, la forte présence des véhicules, de nuit l'alignement de candélabres et l'absence du végétal,
- Absence de continuités cycles sécurisées en bord de mer entre Coutainville centre et la place de l'école de voile.

OBJECTIFS :

- Offrir des continuités piétonnes et cycles confortables et accessibles à l'ensemble des publics, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- Proposer dans l'épaisseur du promenoir des aménagements ponctuels d'espaces «ludiques», ayant des usages diversifiés (aires de jeux, espaces de contemplation, équipements sportifs, points d'information…),
- Valoriser les vues sur mer,
- Hiérarchiser et requalifier les accès au promenoir.

INTENTIONS :

L'objectif de l'aménagement vise à requalifier la promenade existante pour la rendre plus attrayante et dynamique depuis la corniche du Sénequet jusqu'à l'école de voile. Le promenoir est retraité par des aménagements simples et ponctuels : marquage au sol de bandes beige en lien avec les accès plage, le mobilier, l'éclairage et les singularités du site. A proximité immédiate, des équipements complètent et animent la promenade comme «lieux de loisirs» : agrès sportifs, gradins-emmarchements, belvédères, jeux graphiques au sol (marelle, labyrinthe, points chauds…). Ces équipements peuvent en partie être mis en place en haute saison pour limiter les risques de dégradations liés aux actions de la mer en basse saison.

Ces propositions s'accompagnent d'une hiérarchisation des accès au front de mer pour les rendre lisibles et engageants depuis les rues : les accès les plus larges pourront accueillir des rampes et gradines, facilitant l'accès aux familles tout en proposant des lieux de détente et de contemplation tournés vers la mer. En s'appuyant sur le foncier communal, les espaces les plus larges accessibles depuis Le Passous et la rue Dramard se transformeront, en espaces de jeux pour les enfants et terrains de pétanque. Sur l'ensemble du linéaire, l'éclairage très imposant visuellement, pourrait être remplacé par un balisage plus discret, encastré en partie dans les bancs et transats qui jalonneront le promenoir.

Le promenoir, lieu touristique emblématique de la ville d'Agon-Coutainville représente un enjeu important pour la commune en termes d'image. Au-delà de l'équipement le projet est aussi l'occasion de requalifier le rapport à la mer.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE 1 ET 2

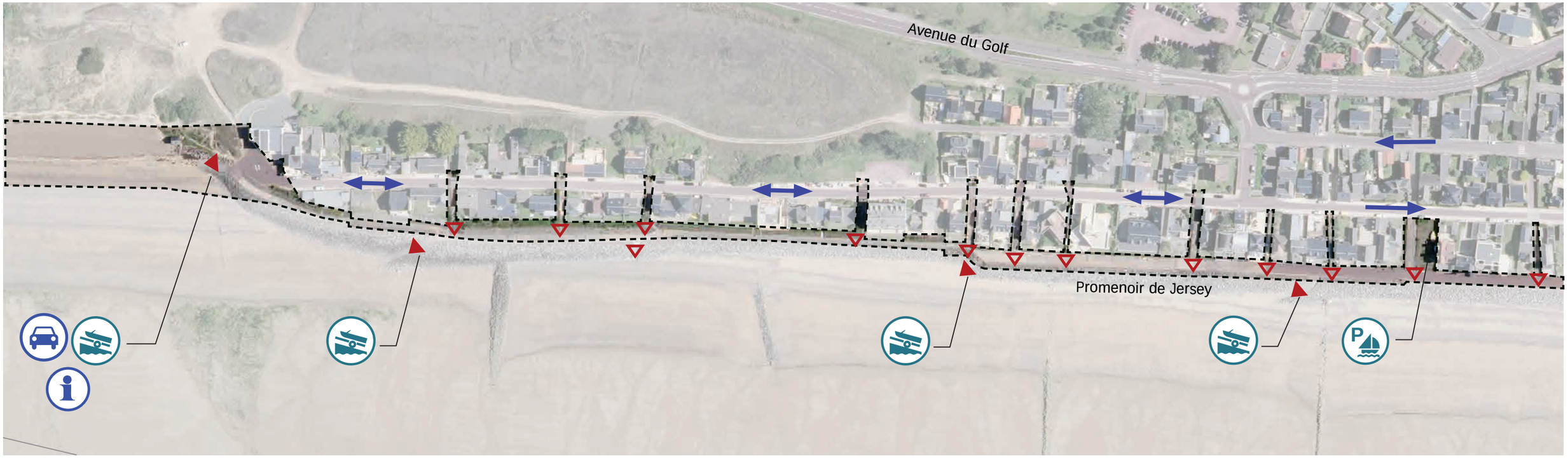

Partie 1 - Le promenoir de Jersey.

Partie 2 - Le promenoir de Chaussey.

Cale d'accès | Poste de secours | Bloc services | Point info | Accès VL | Parking VL | PV Parking Vélo | Accès VL | Accès piéton

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE 3 ET 4

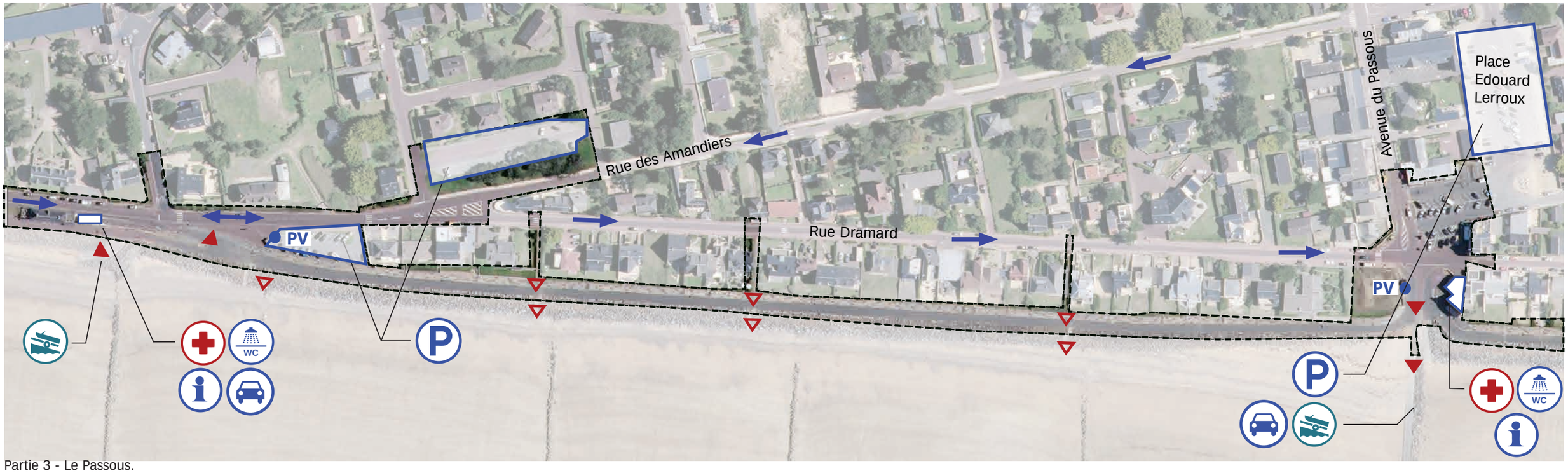

Partie 3 - Le Passous.

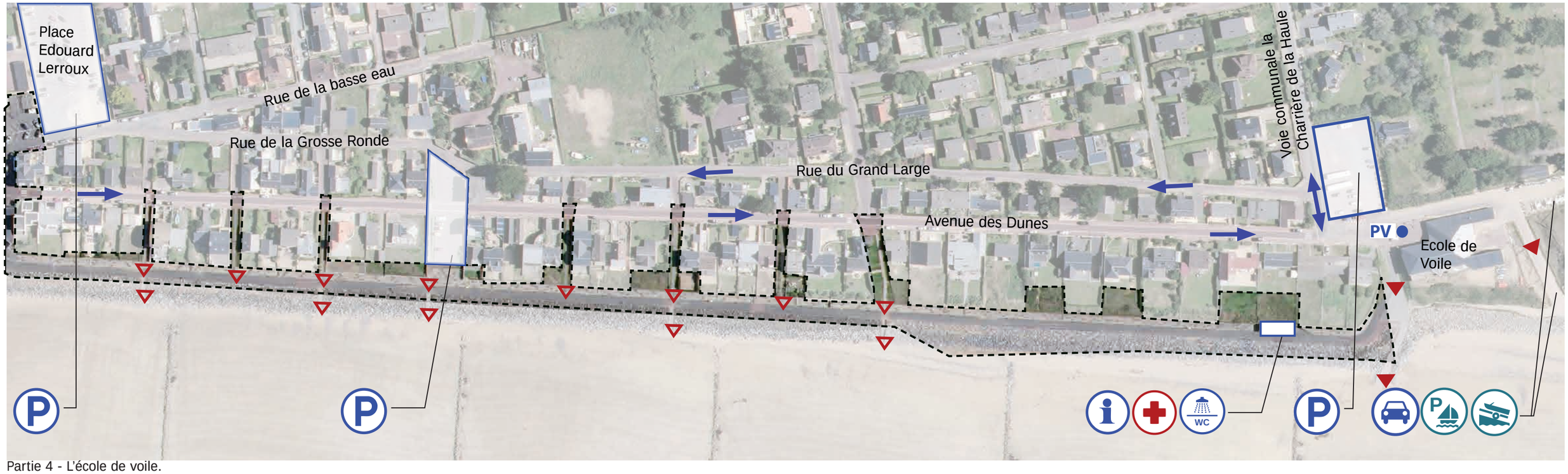

Partie 4 - L'école de voile.

Cale d'accès | Poste de secours | Bloc services | Point info | Accès VL | Parking VL | PV Parking Vélo | Accès VL | Accès piéton

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE 1 ET 2 - FONCIER

Partie 1 - Le promenoir de Jersey.

Partie 2 - Le promenoir de Chaussey.

Propriétés foncières Communales

0 20 40 80m

N

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE 3 ET 4 - FONCIER

Partie 3 - Le Passous

Partie 4 - L'école de voile

Propriétés foncières Communales

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

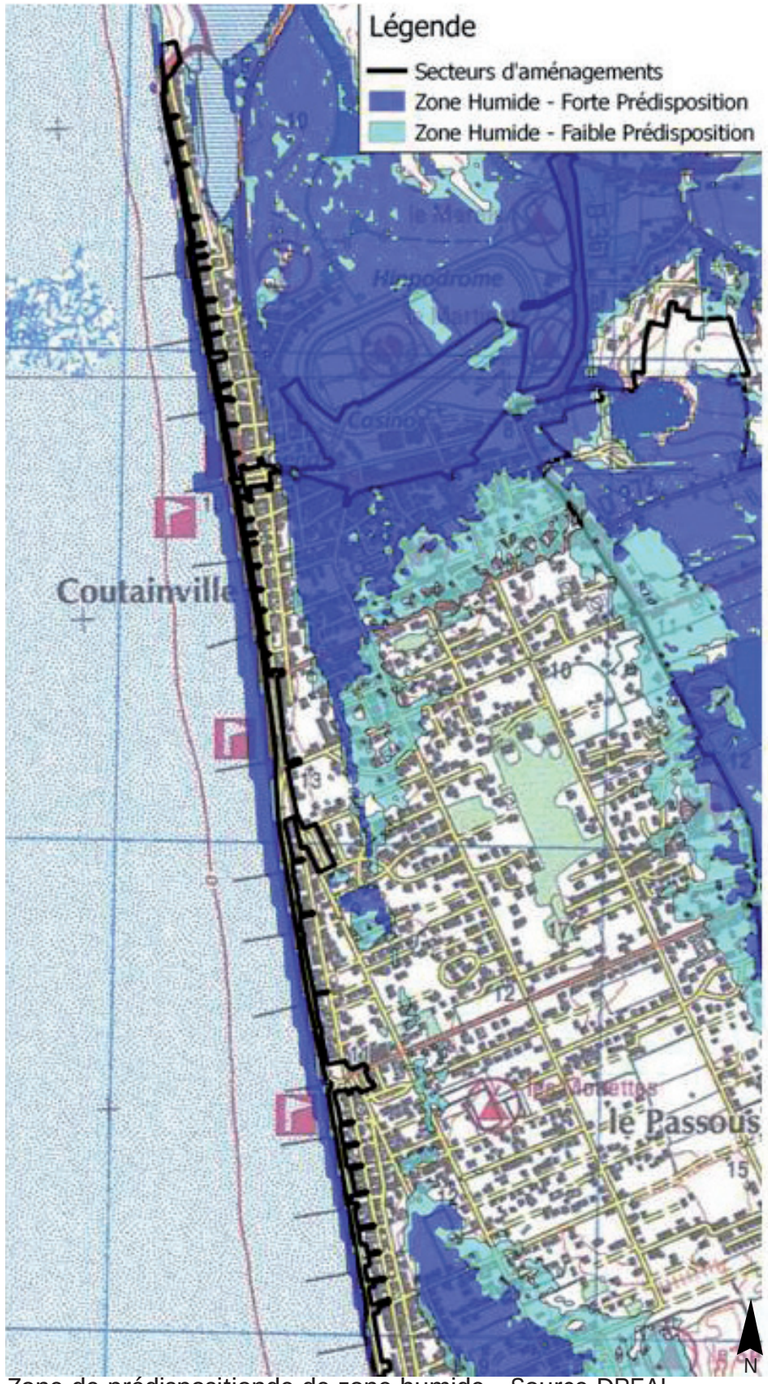

Zone de prédispositionde de zone humide - Source DREAL

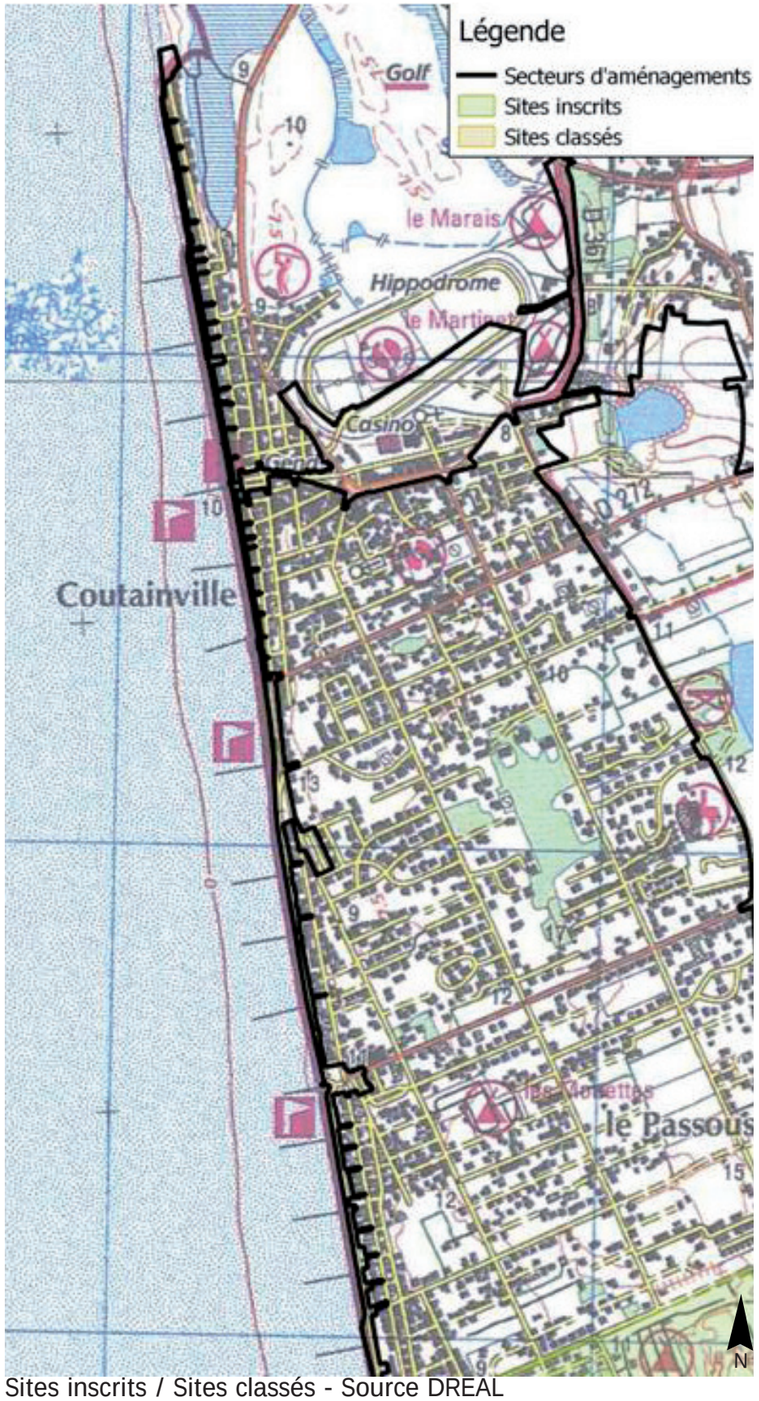

Sites inscrits / Sites classés - Source DREAL

SURFACE PÉRIMÈTRE SECTEUR : 4,7 HA

ZONE HUMIDE

Secteur en zone de prédisposition de zone humide
Etude de caractérisation de zone humide à réaliser pour confirmer la présence de zone humide
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.3.1.0 – article R214-1 du code de l'environnement

SITES INSCRITS /SITES CLASSÉS

Secteur à proximité immédiate d'un site inscrit
Consultation préfecture à prévoir.

Les procédures règlementaires environnementales seront à préciser selon le périmètre et la définition plus précise du projet - Source Artélia

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - TROIS SÉQUENCES AU PROMENOIR

PARTIE A - 555M - 2,50M de large

Le promenoir de Jersey.

PARTIE B - 952M - 2,90M de large

Le promenoir de Chaussey.

PARTIE C - 1 400M - 4,60M de large

Du Passous à Coutainville.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE A - EXISTANT

EXISTANT

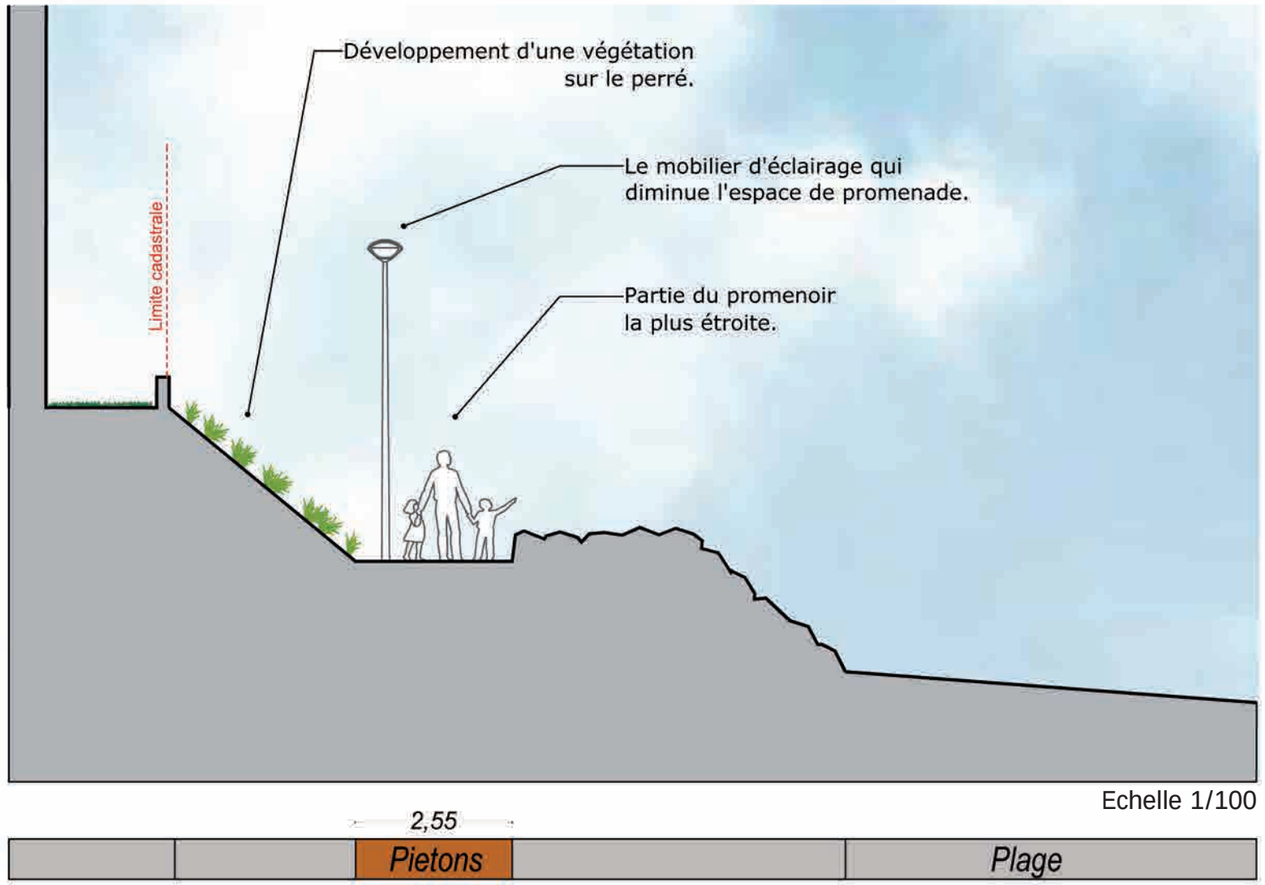

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE A - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

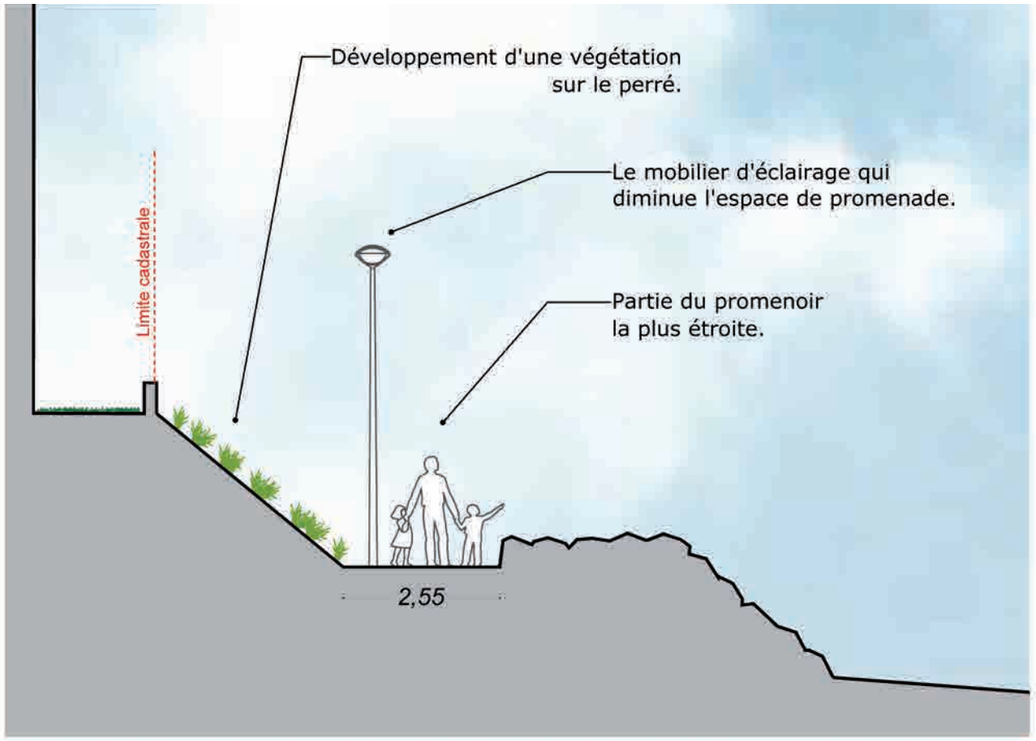

PROJET

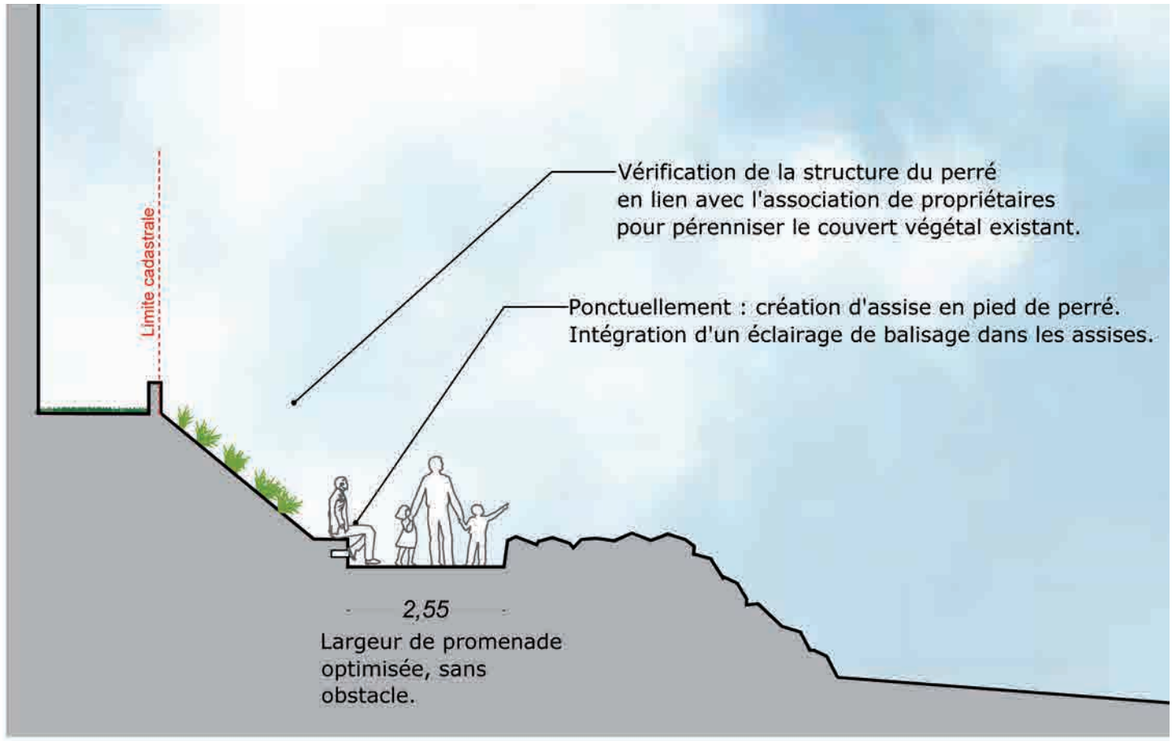

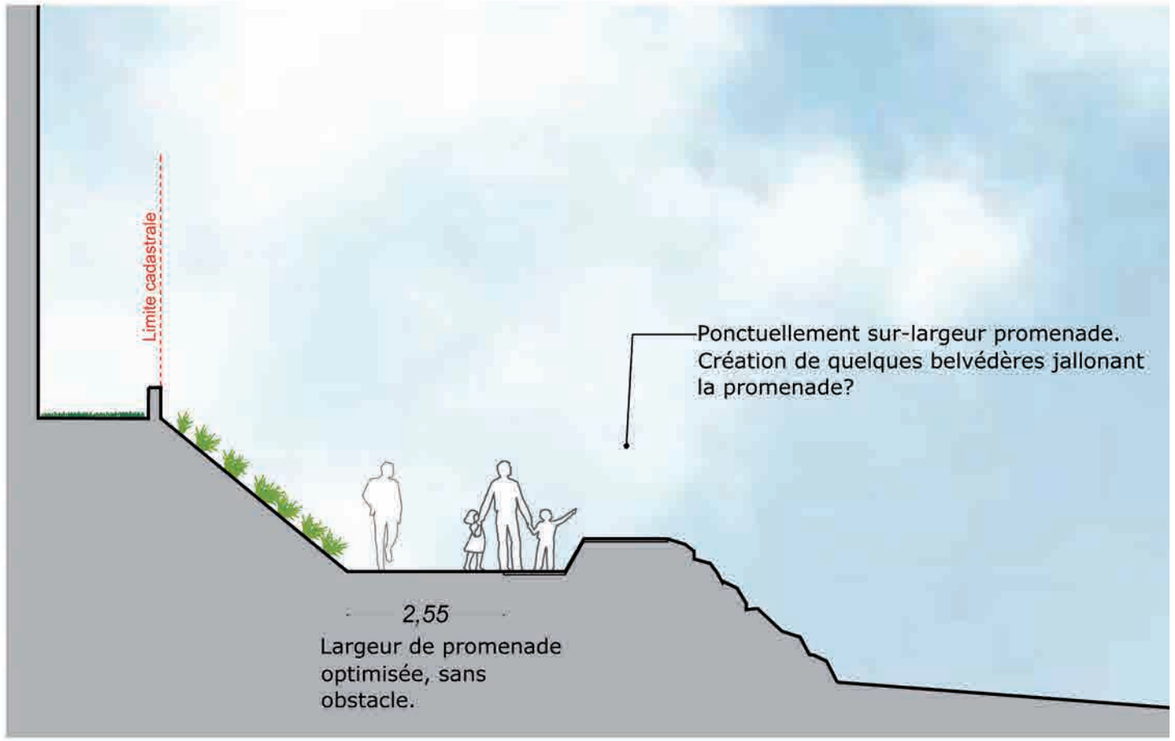

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE A - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE B - EXISTANT

EXISTANT

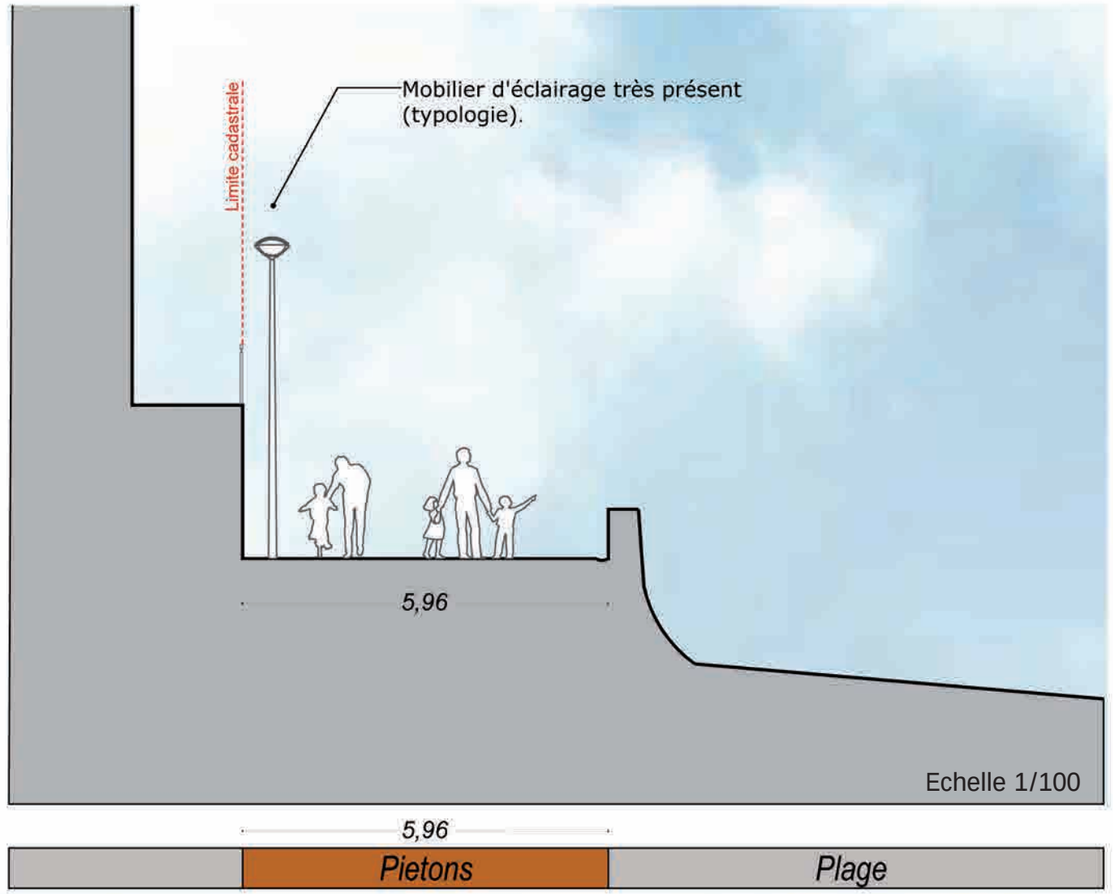

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE B - EXISTANT - PROJET

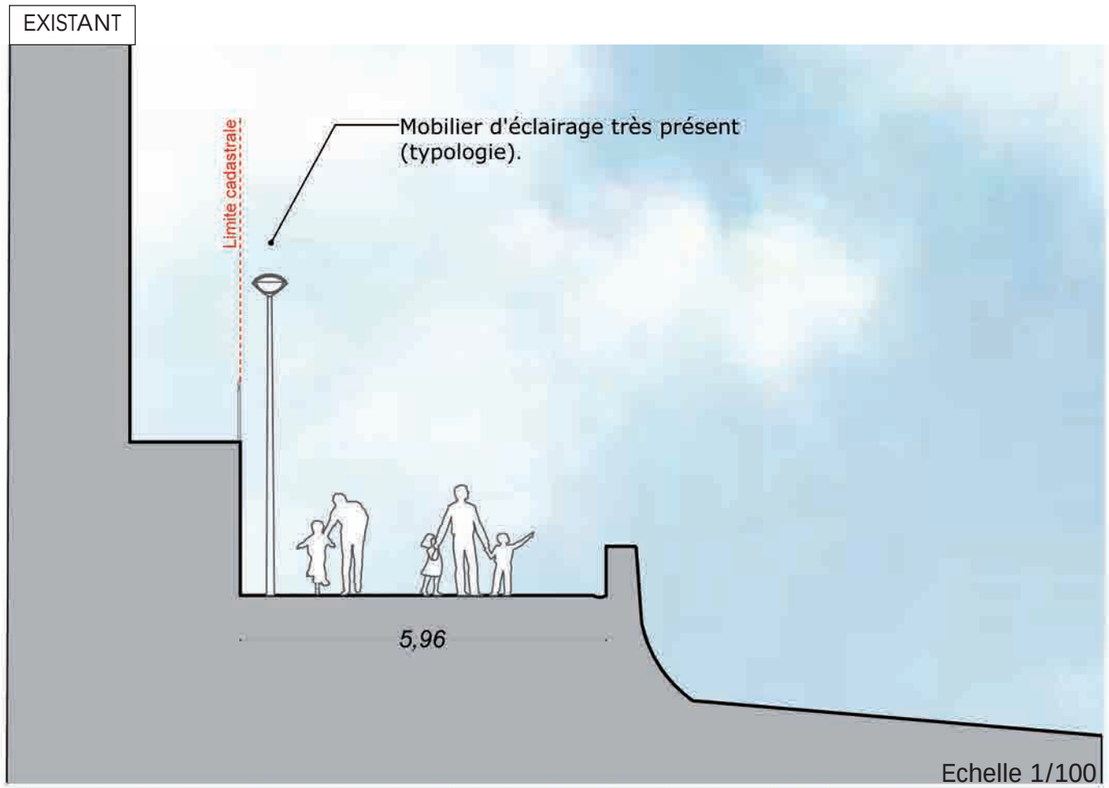

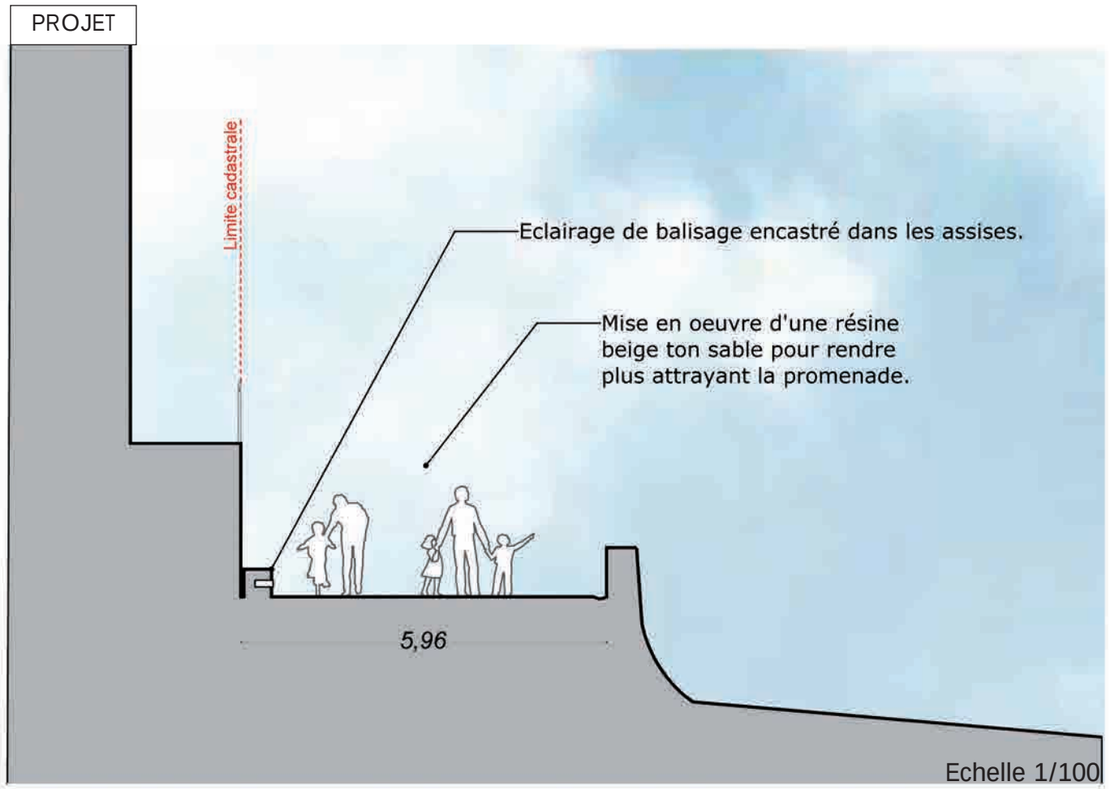

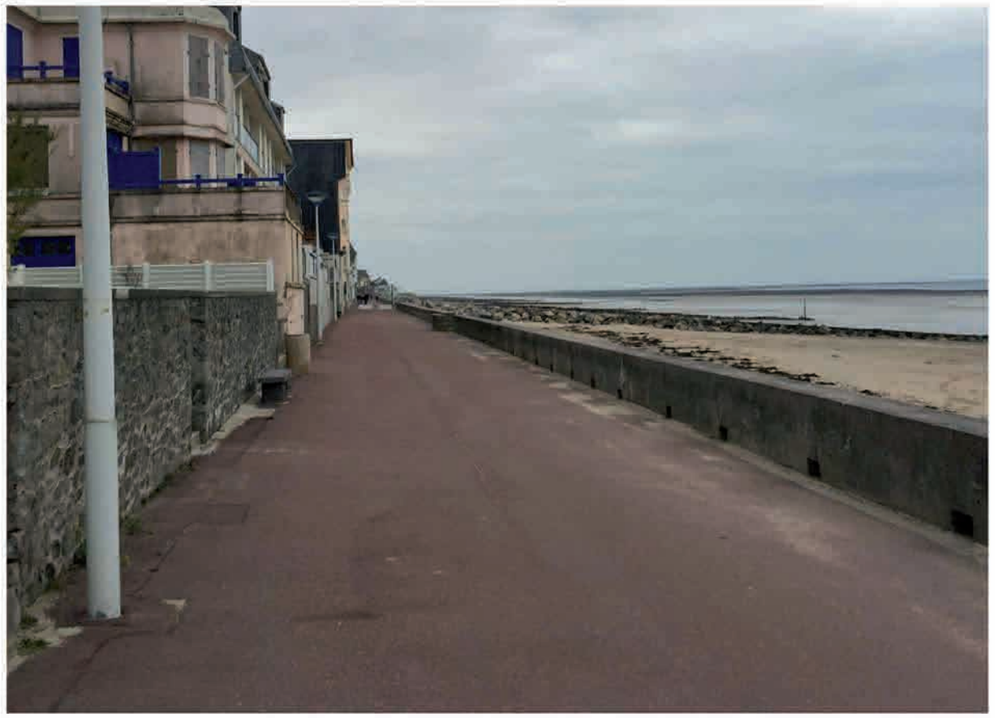

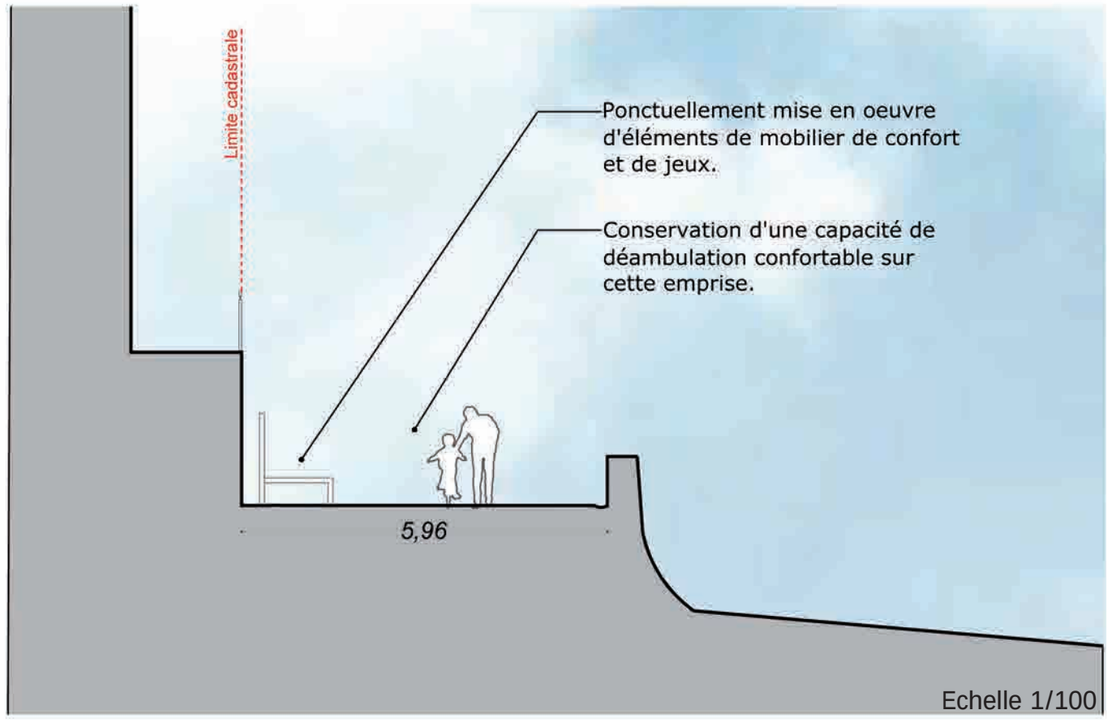

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE C - EXISTANT

EXISTANT

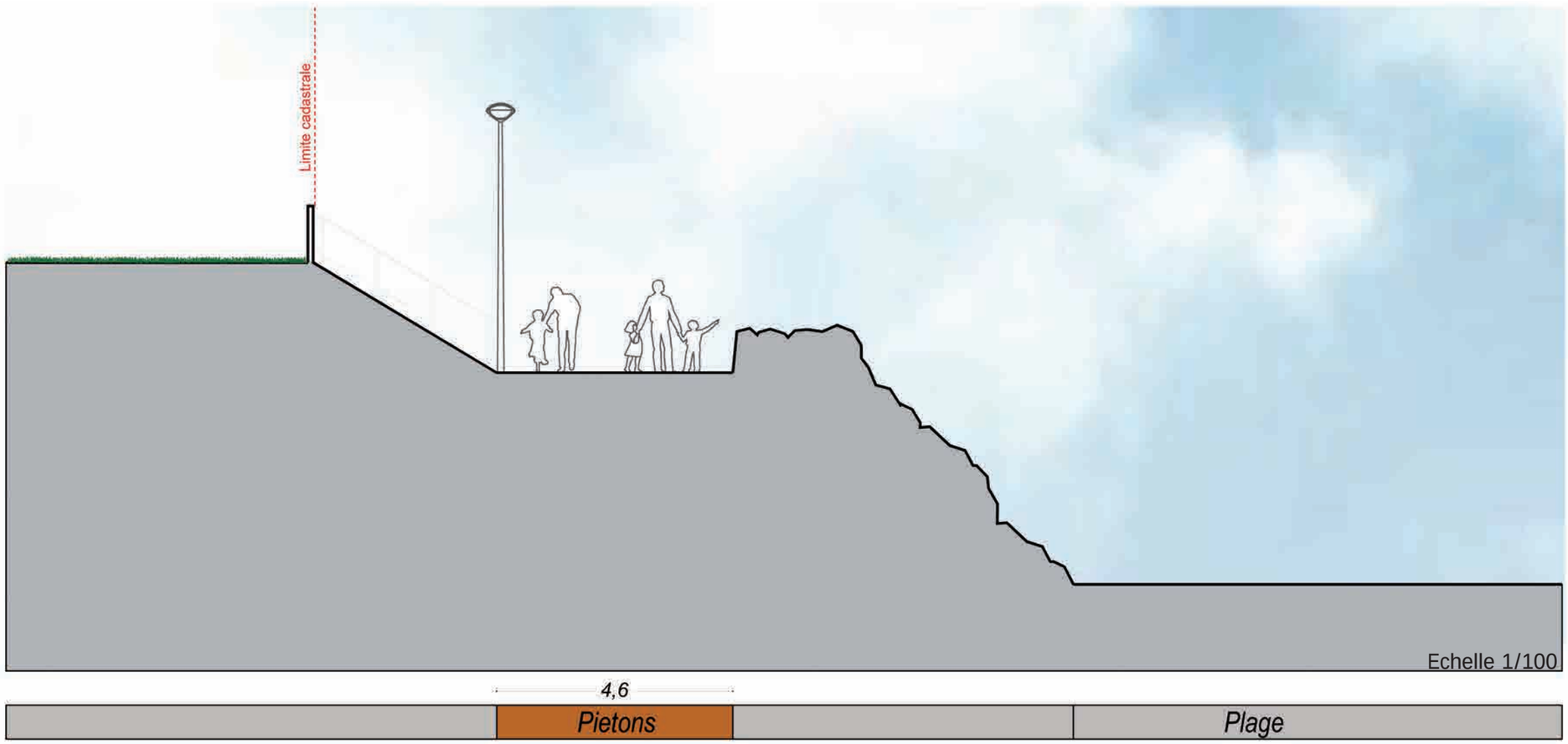

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE PARTIE C - EXISTANT

EXISTANT

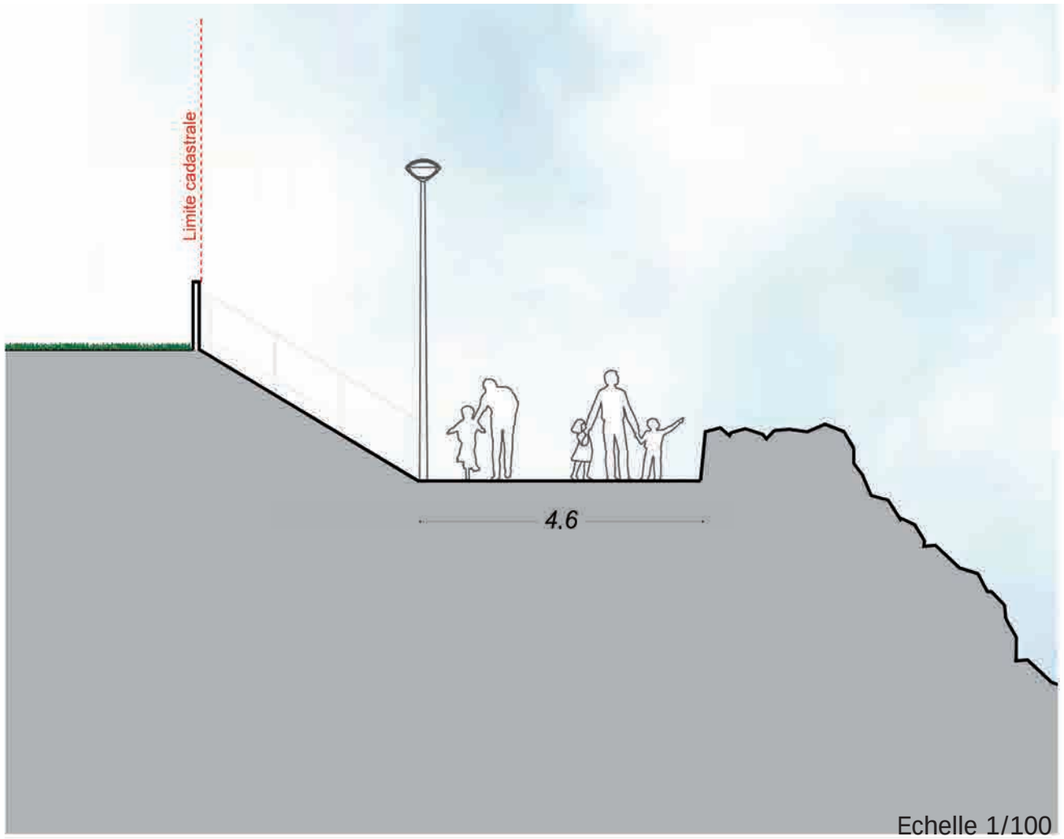

PROJET

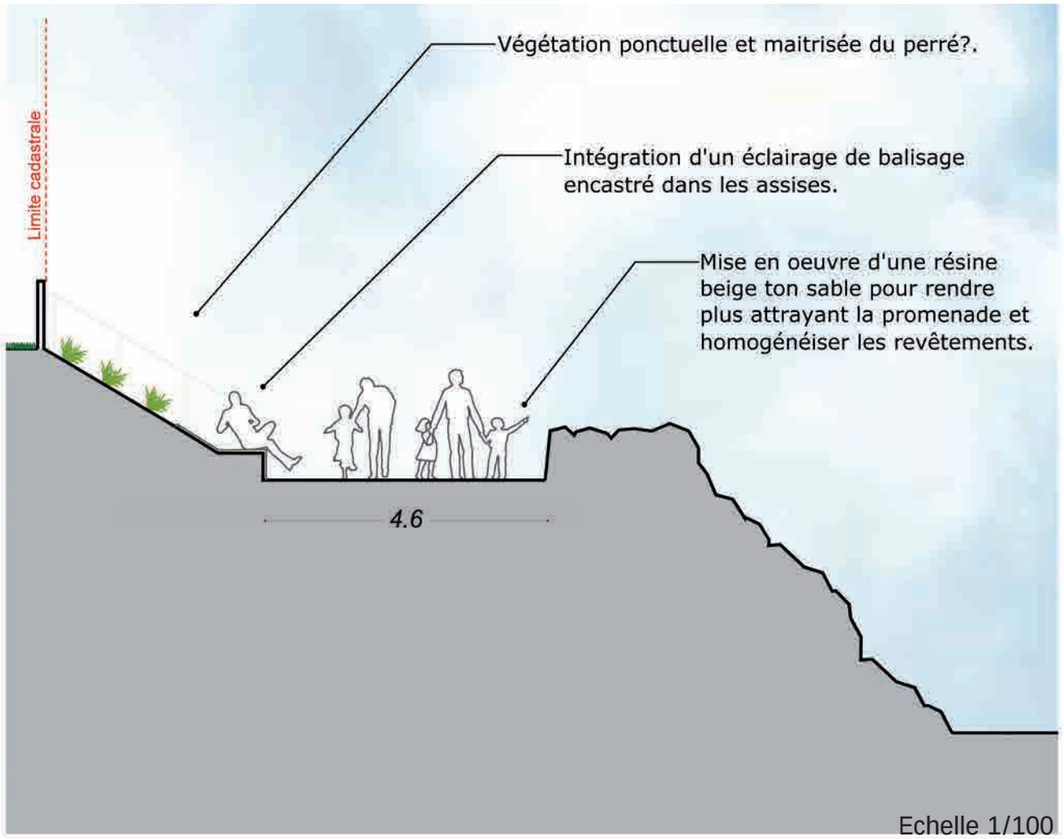

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE C - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - PARTIE C - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES AMBIANCES

Quai André Rhuys, Nantes.

Assises, Jardin des Fonderie, Nantes.

Deck, Green Bay, Wisconsin, Etats-Unis.

Promenade en front de mer, Wissant.

Assise bois, Chatelaillon plage.

Belvédère, Pornichet.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES : ANIMER LE PROMENOIR

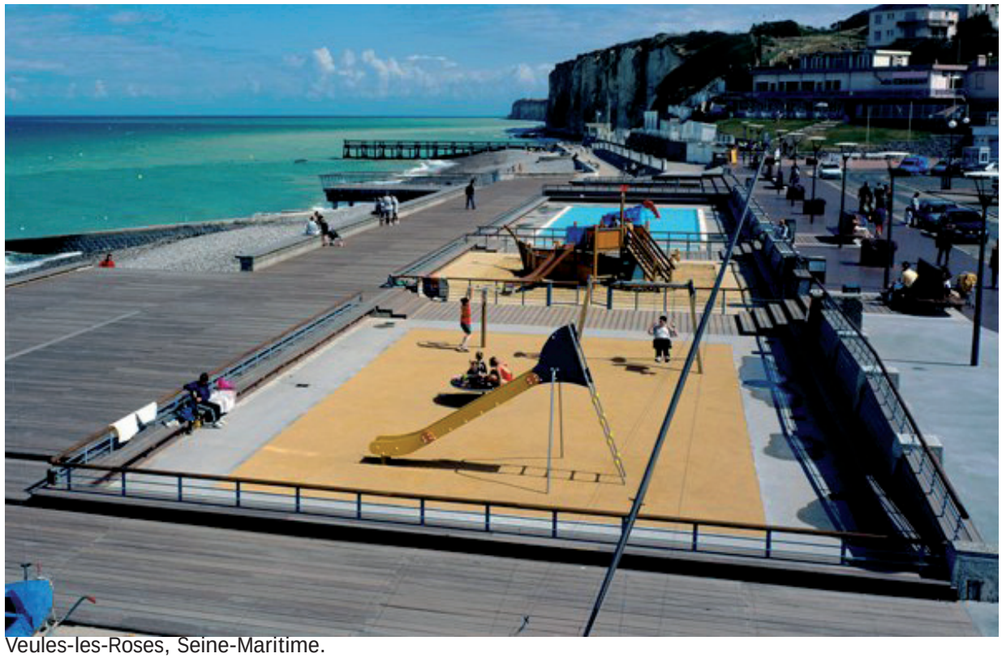
Veules-les-Roses, Seine-Maritime.

Copenhague, Kalvebod Bolge.

Banc abdominaux, Area.

Jeux fixes sur mur, Quai de Seine, Paris.

Brilon, Allemagne.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES : ANIMER LE PROMENOIR

La Pointe du Bé, Pornichet, Phytolab.

Inscription sur banc, Coudeville-sur-mer.

Information au sol, Pornichet.

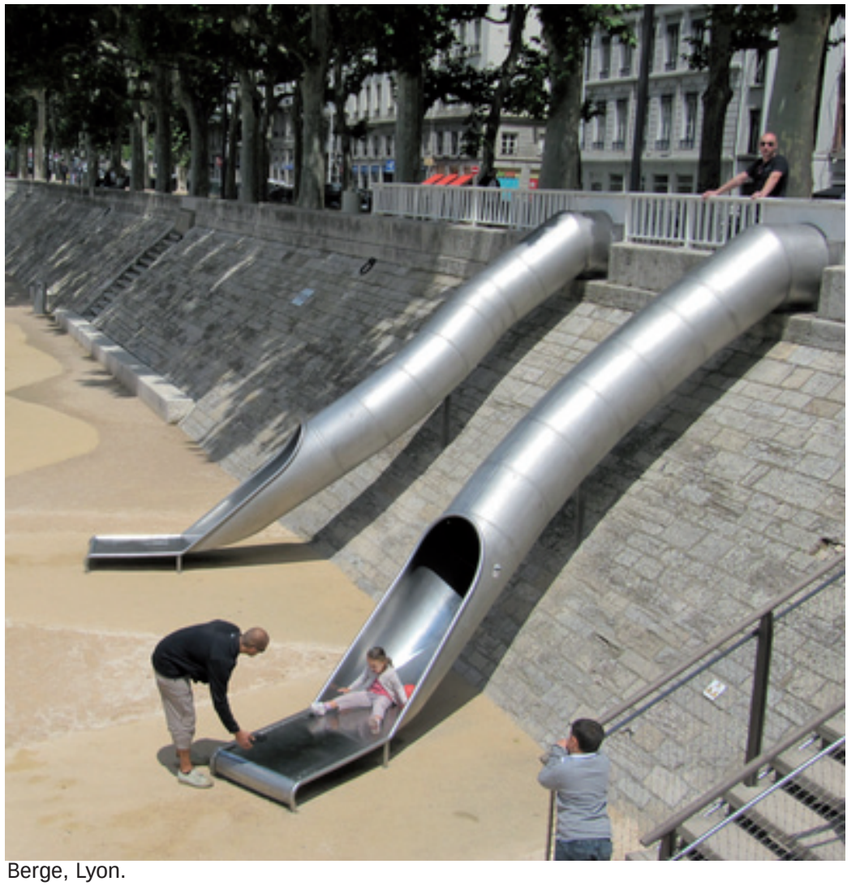

Berge, Lyon.

Expositiion de photographies anciennes sur le perré, Agon-Coutainville.

Marquage au sol en résine, La Bernerie-en-Retz.

Marquage au sol, Boulevard Leon Bureau, Nantes.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES : VÉGÉTALISATION DES ENROCHEMENTS

Végétalisation des enrochements, Coudeville-sur-mer.

Végétalisation des enrochements, Coudeville-sur-mer.

Plantations Enrochements, Quai andré Morice, Nantes.

Végétation enrochements, Paracou, Les Sables d'Olonnes, Phytolab.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES ÉCLAIRAGE

EXISTANT

Mats d'éclairage impactants entre la place Maréchal Leclerc et l'école de voile, Agon-Coutainville.

Eclairage existant relativement impactant, Agon-Coutainville.

PROPOSITIONS

Eclairage encastré dans les bancs, Pointe du Bé, Pornichet, Phytolab.

Eclairage de balisage en front de mer, Coudeville-sur-mer.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 1

1

2

5

3

4

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 1

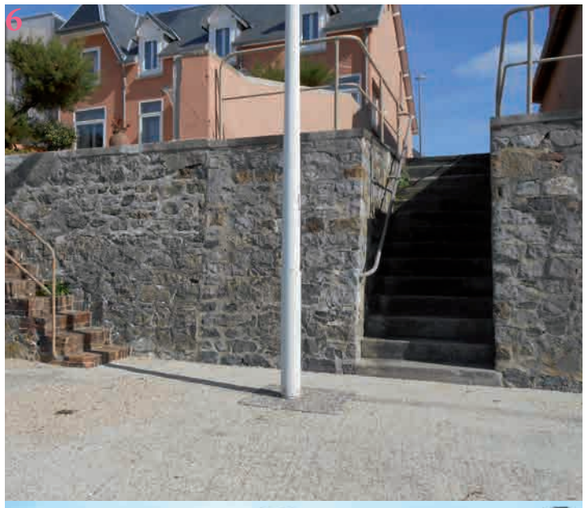

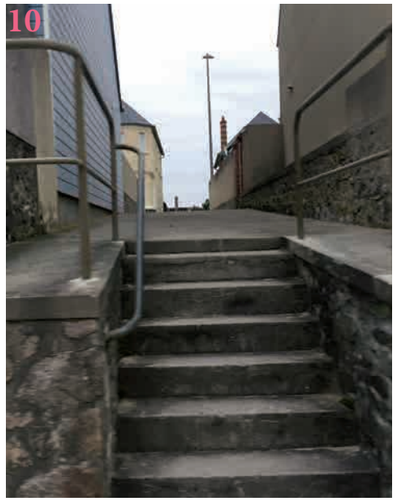

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 2

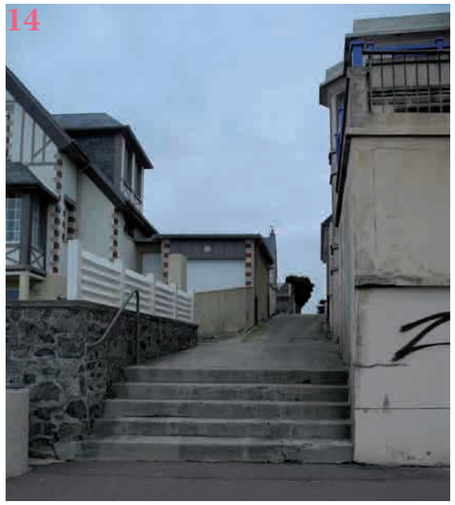

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 2

21

23

24

22

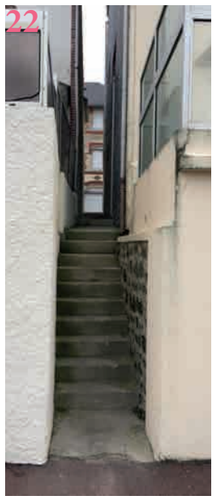

25

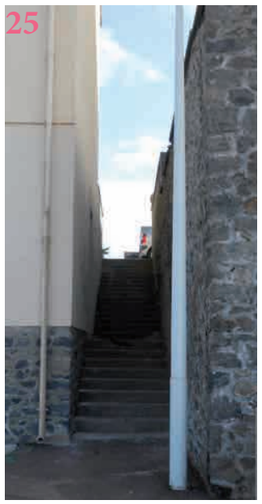

26

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 2

27

28

28

28

28

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 3

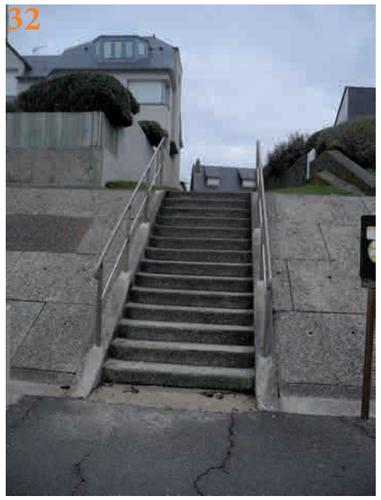

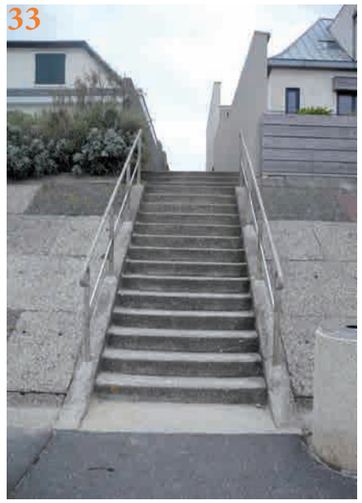

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 4

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - PARTIE 4

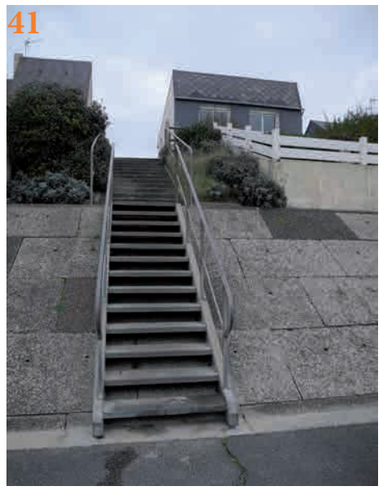

Accès singuliers

Accès type végétalisé

Accès type minéral

Accès emmarchement : piétons

Accès rampes : piétons, poussettes et véhicules

Accès du plus larges ou plus étroits

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS TYPES VÉGÉTALISÉS - AMBIANCES

EXISTANT

PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS - RÉFÉRENCES

Le passage Lequérré, Pornichet, Phytolab.

Rue du Récif, La Bernerie en Retz, Phytolab.

Le passage Paolini, Pornichet, Phytolab.

La Couarde, Phytolab.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS SINGULIERS À REQUALIFIER

Accès 11.

Accès 23.

Accès 28.

Accès 34.

Accès 38.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - ACCÈS AU PROMENOIR PONCTUEL PAR DES GRADINES

Solution qui peut être envisagée pour les accès 11, 21, 23 et 26.

Aménagement d'une rampes d'accès au promenoir.

Aménagement qui n'obstrue pas la vue vers la mer du deuxième front bati.

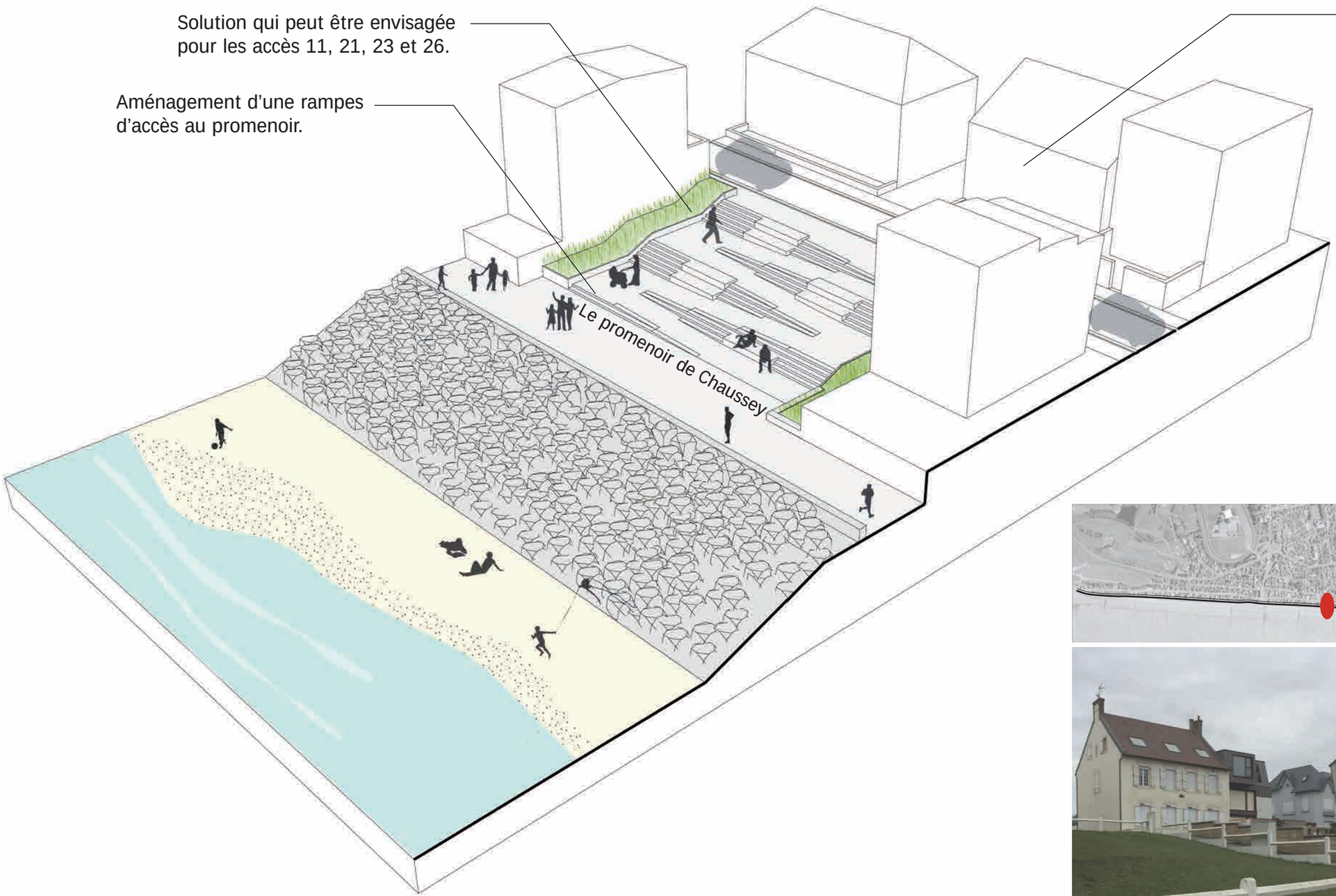

Accès 23.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - BELVÉDÈRE PONCTUEL SUR LE PROMENOIR

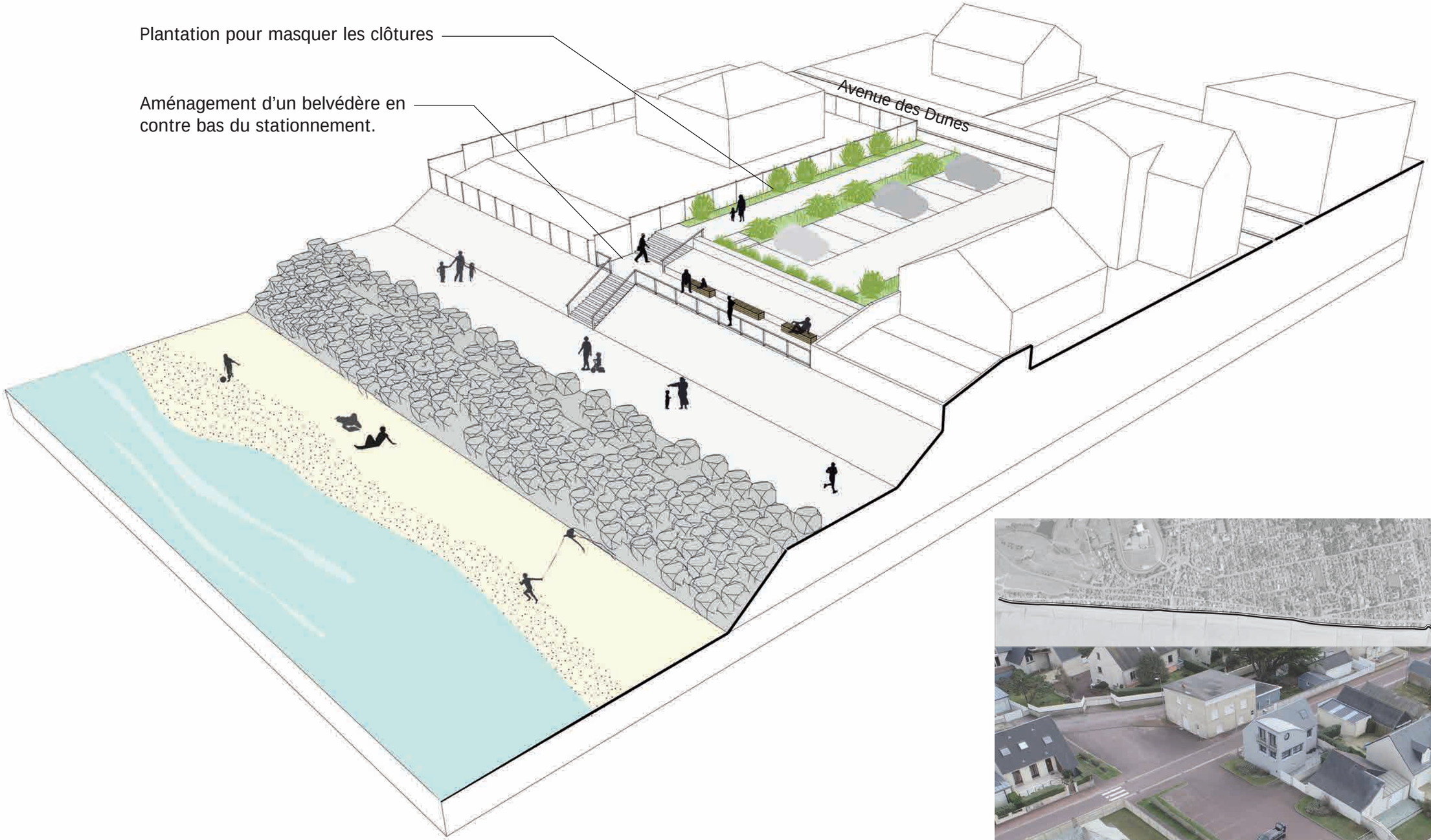

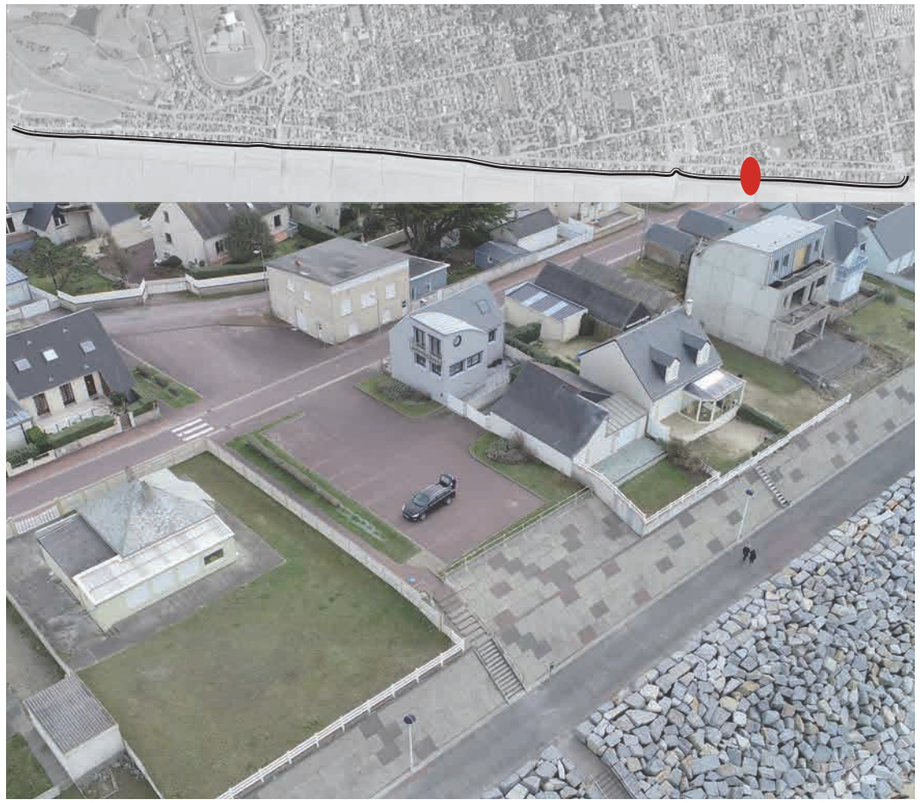

Accès 38.

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - RÉFÉRENCES - EMMARCHEMENTS

Town Hall Square, Meilen, Studio Vullkan.

Place de l'horloge, Montreal, Claude Cormier.

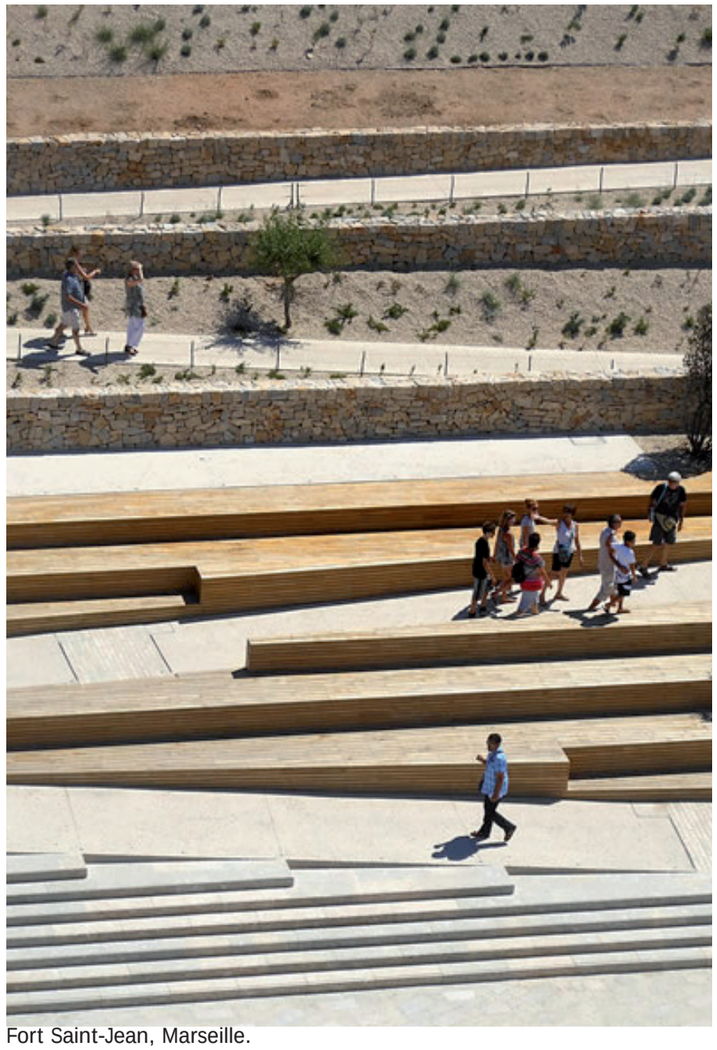
Fort Saint-Jean, Marseille.

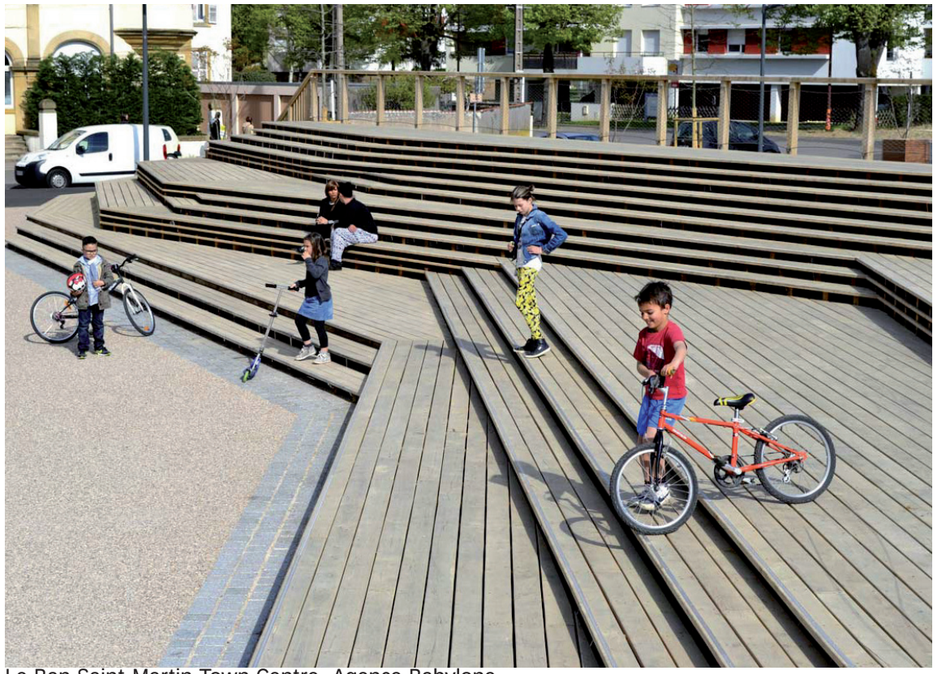
Le Ban Saint-Martin Town Centre, Agence Babylone.

Rampe intégré, Paris 13ème.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LA RUE DRAMARD

Source : North West Picture pour Phytolab

OBJECTIFS :

- **Créer une voie verte confortable pour les piétons et les cycles sur cette grande fenêtre ouverte sur la mer,**
- **S'appuyer sur le caractère pittoresque et la végétation existante des lais de mer entre la rue et le promenoir pour développer de nouveaux usages (pétanque, belvédère…),**
- **Retraiter les accès plage en ré-ouvrant quelques escaliers maçonnés,**
- **Masquer ponctuellement le stationnement présent en extrémité de la voie par des plantations.**

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LA RUE DRAMARD - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LA RUE DRAMARD - EXISTANT ET FONCIER

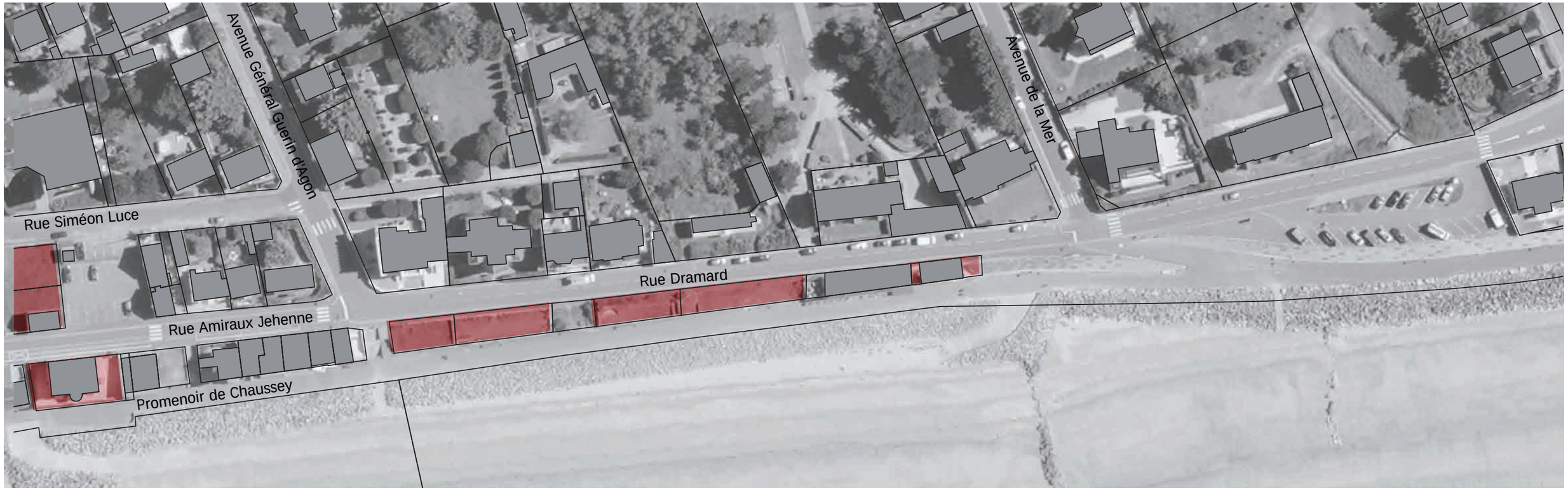

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LA RUE DRAMARD - SCHÉMA D'INTENTIONS - PROGRAMME

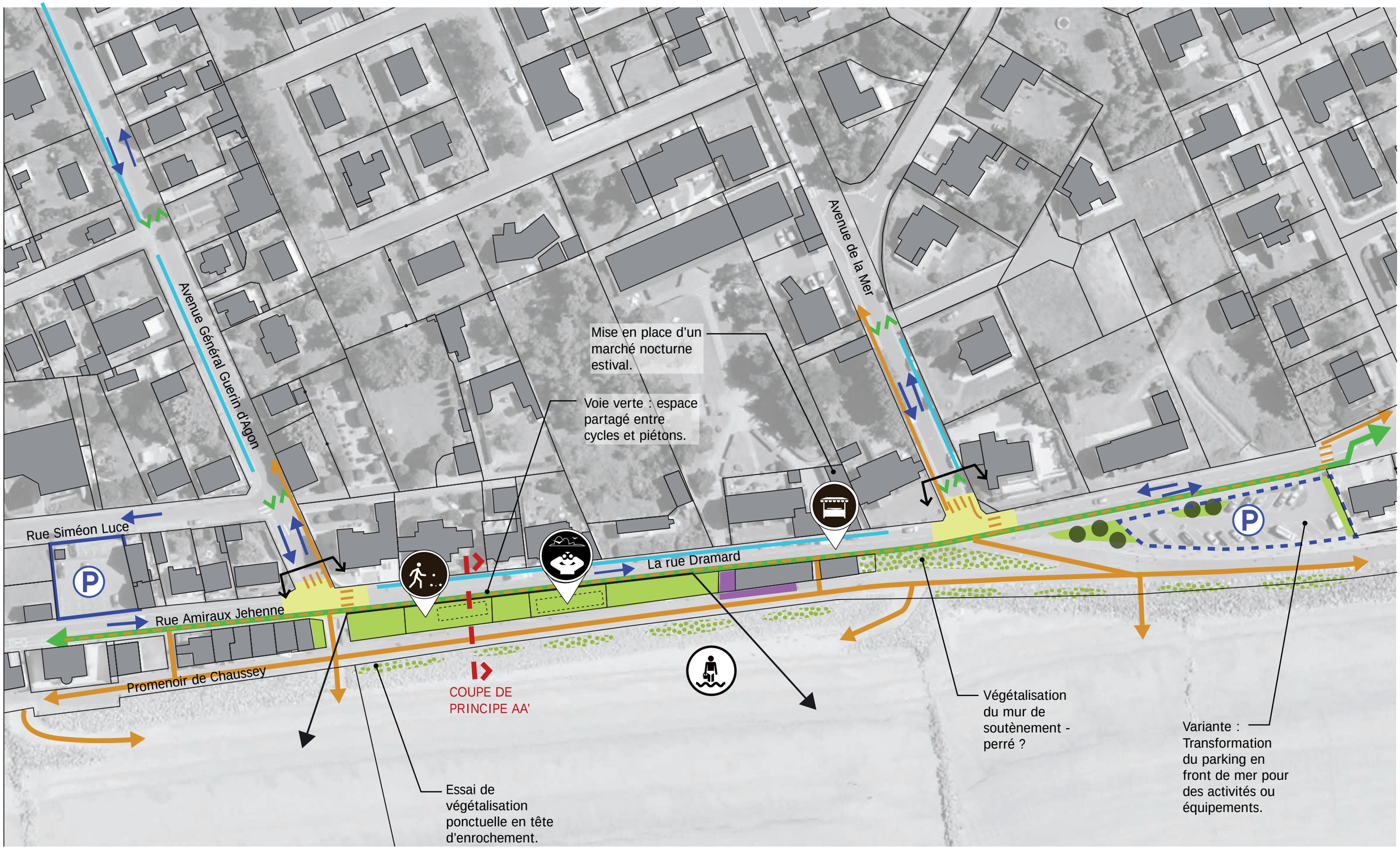

Sens circulation véhicules

Stationnement créé ou réaménagé

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Plantation ou conservation d'arbres.

Zone à végétaliser

Effet de place ou plateaux

Terrasse commerciale à créer ou renforcer

Ouverture visuelle

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LA RUE DRAMARD - SCHÉMA D'INTENTIONS - PLAN MASSE

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE AA' - EXISTANT

Existant
Relevé sur site

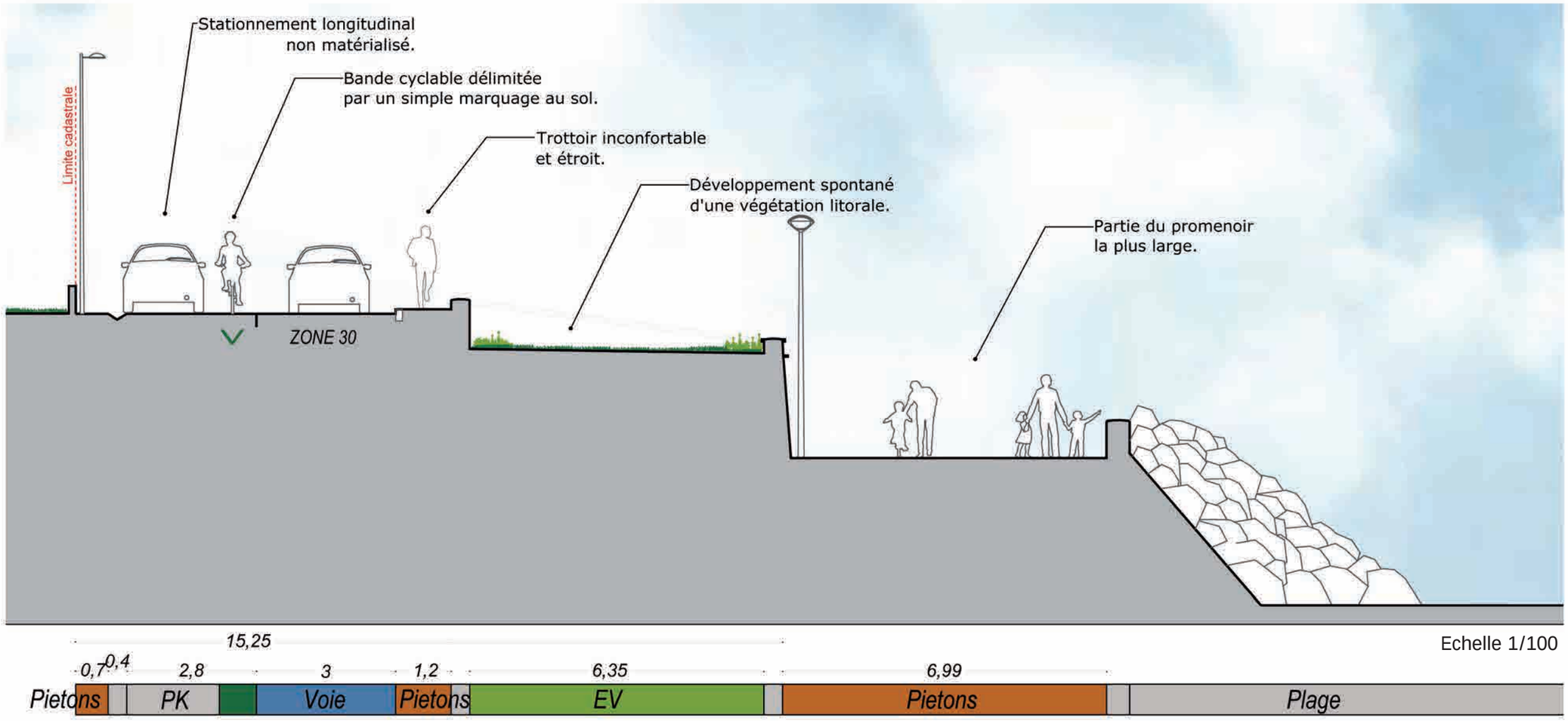

Echelle 1/100

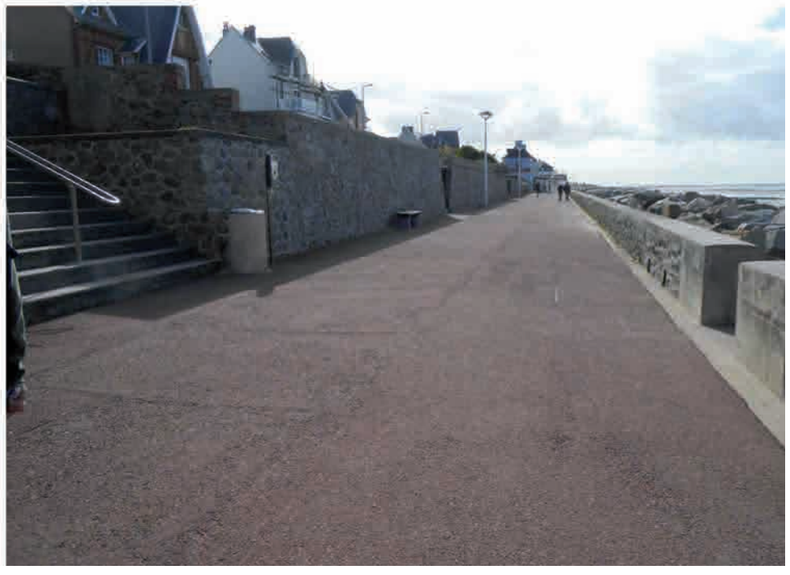

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - COUPE AA' - EXISTANT - PROJET

Existant
Relevé sur site

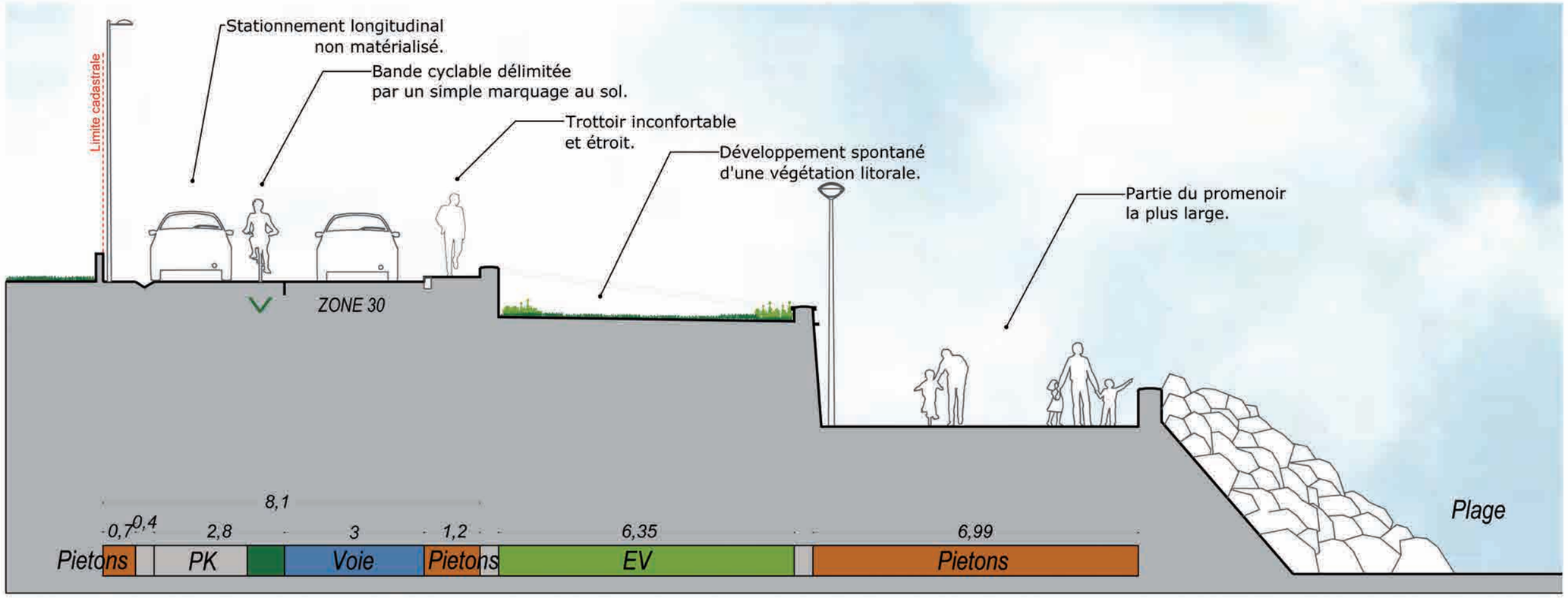

Projet
Relevé sur site

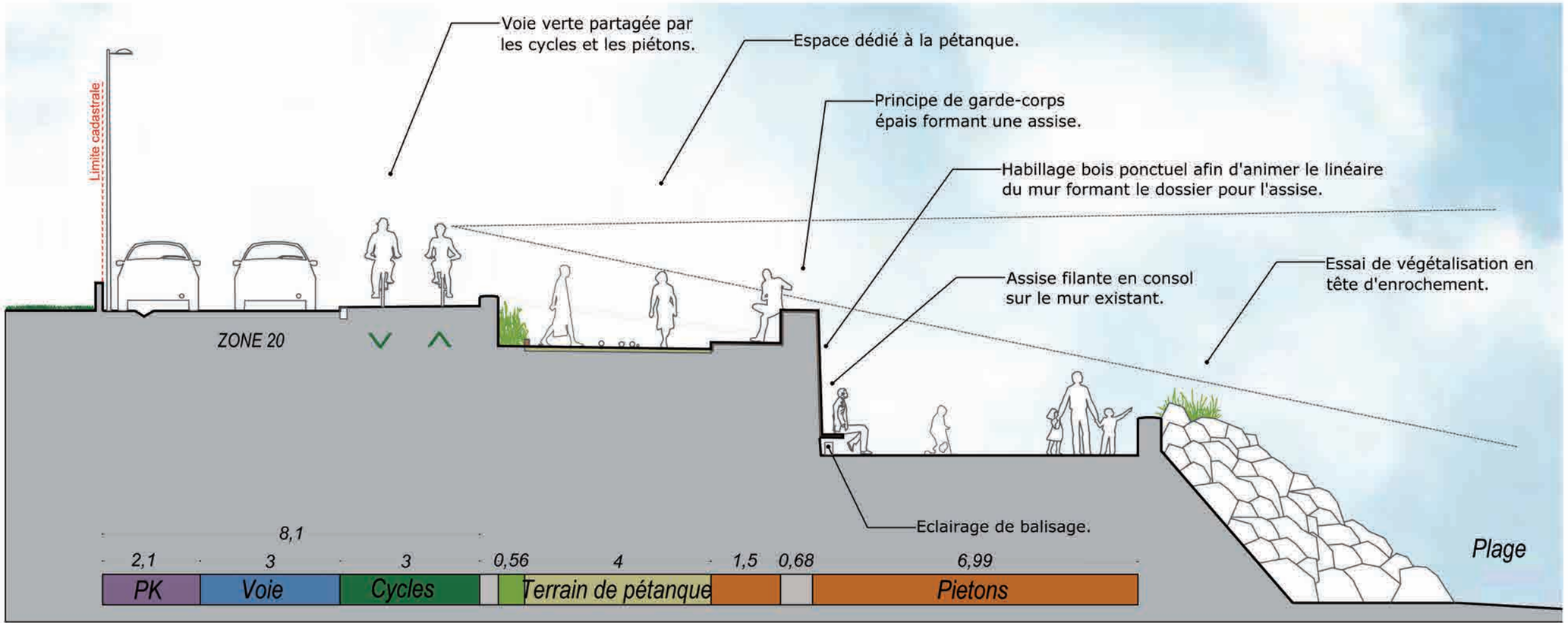

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LA RUE DRAMARD - PERSPECTIVE - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS

Source : North West Picture pour Phytolab

OBJECTIFS :

- Remettre en scène l'accès à la plage en offrant de nouveaux usages, en renforçant la présence du végétal et en retraitant les matériaux au sol par une teinte beige se rapprochant du sable,
- Créer un espace de jeux pour les enfants (sur une parcelle communale), offrir un belvédère sur la mer grâce à un jeu de gradines et renforcer le mobilier de confort (appuis vélos, corbeilles, bancs...),
- S'appuyer sur l'aménagement programmé de la RD44 en terme de continuité piétonne,
- Conserver les usages existants, notamment la zone de manœuvre pour la SNSM et l'accès plage.

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

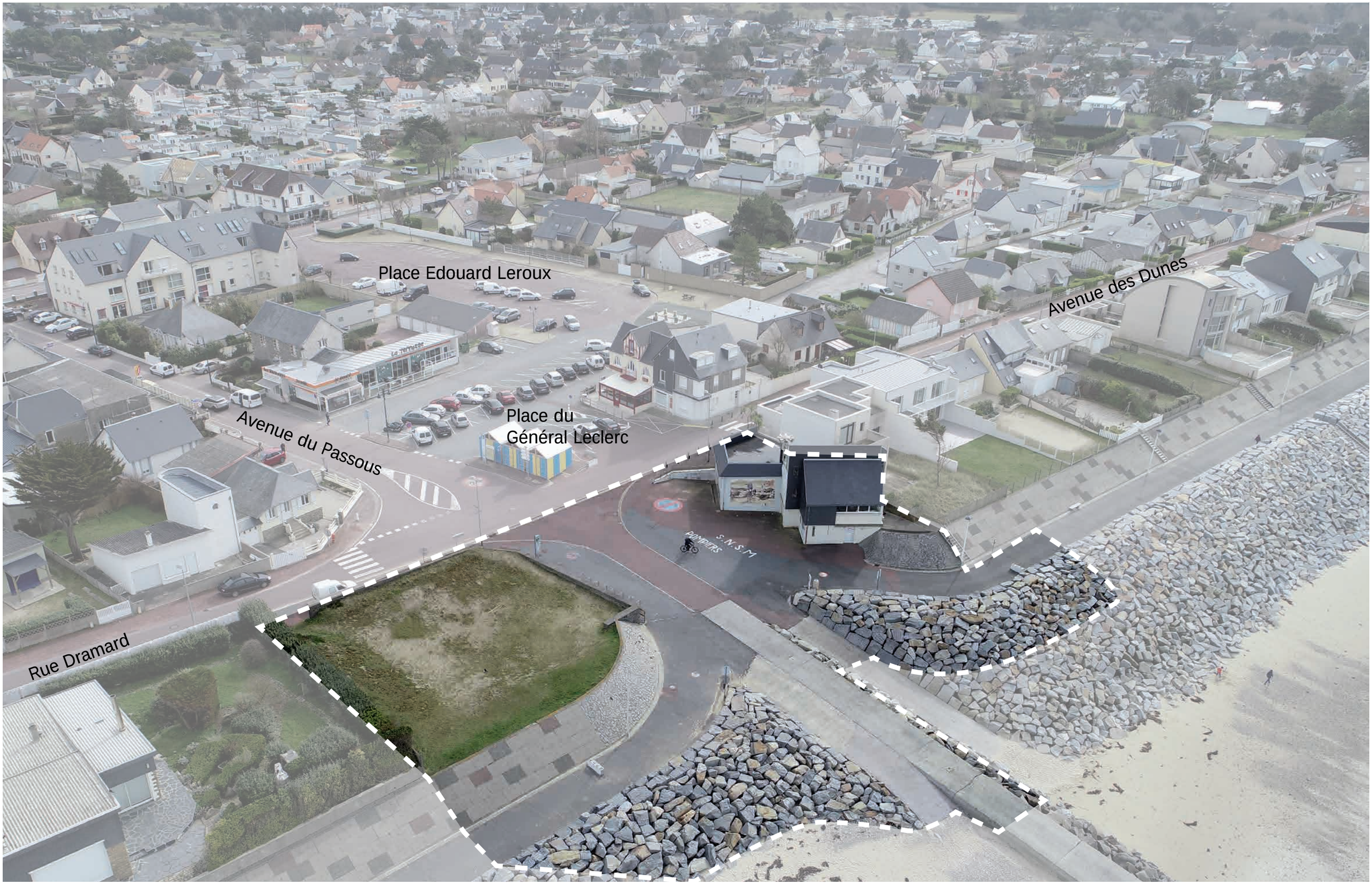

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - FONCIER

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RD44

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - PLAN MASSE

0 5 10 20m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - PROJET

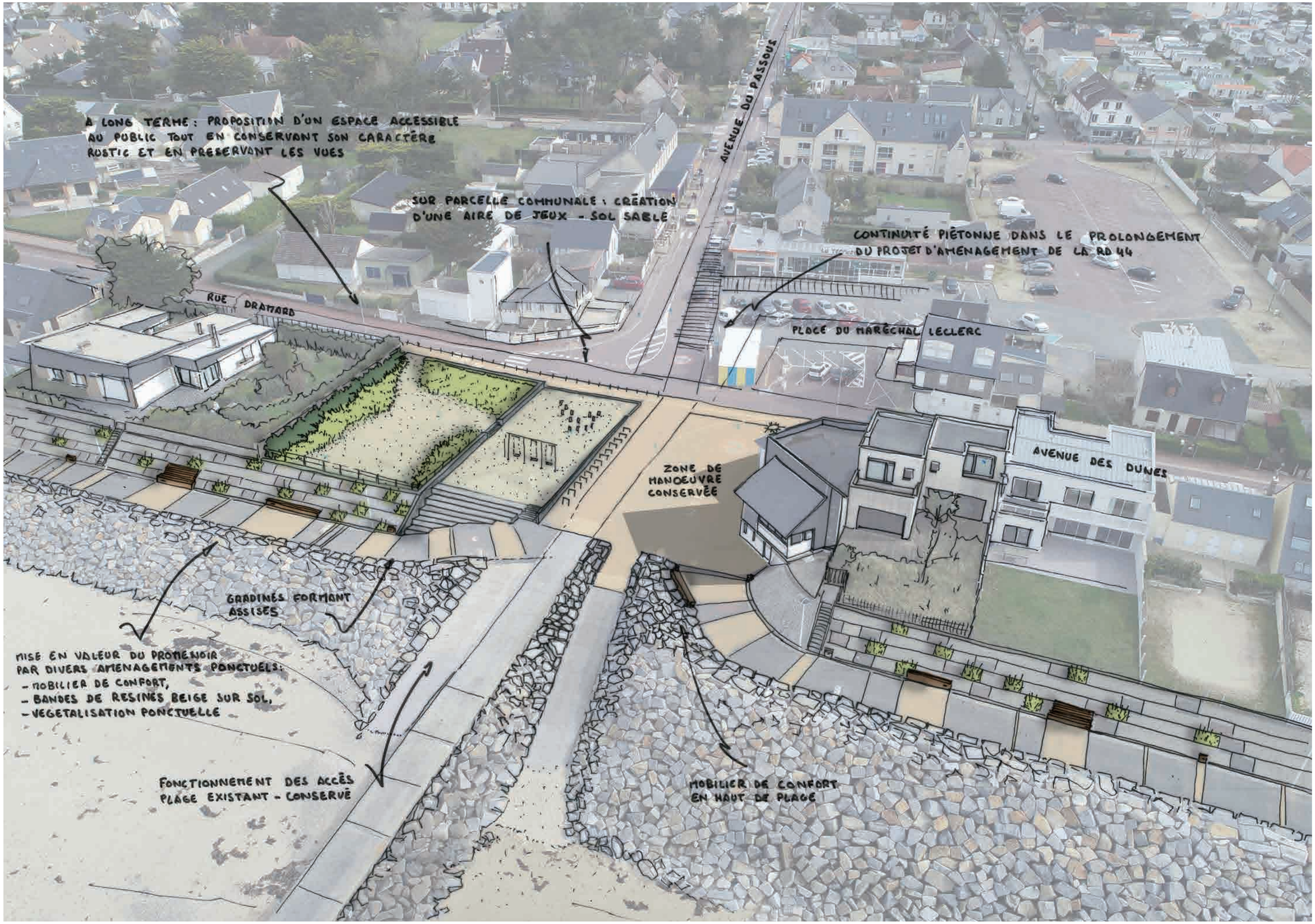

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - EXISTANT - PROJET

AGON-COUTAINVILLE - LE PROMENOIR - LE PASSOUS - RÉFÉRENCES

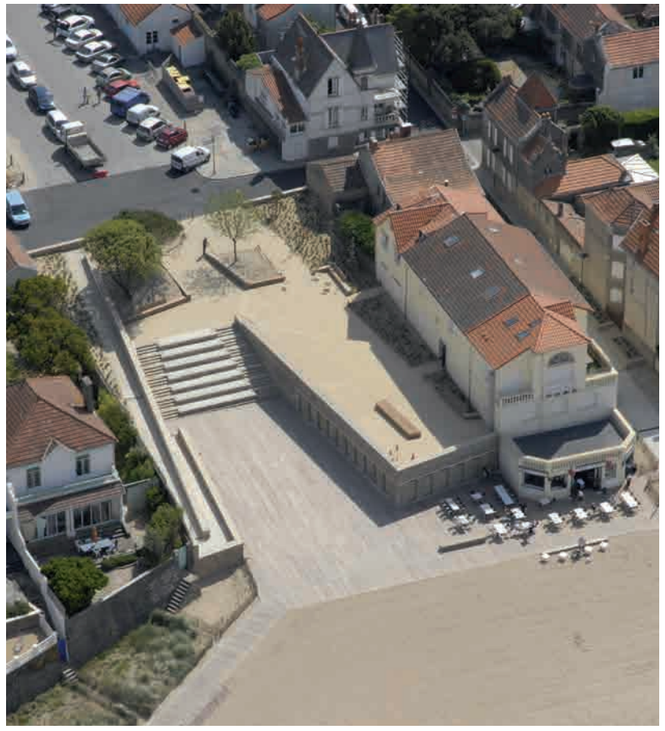

Le square Bellevue, La Bernerie-en-retz, Phytolab.

Front de mer de Saint-Nazaire, Phytolab.

Boulevard de l'océan, Saint Michel-Chef-Chef.

Chapitre 7 // LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE

Etude d'aménagement urbanistique de la station d'Agon-Coutainville

SITE DE PROJET 05 - LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE

Accès à l'école de voile et la plage et au promenoir depuis le stationnement.

Fin du promenoir difficilement praticable qui mène à la cale de l'école de voile.

Stationnement de l'école de voile mal intégré - Stationnement très solicité lors des grandes marées.

Parking à bateaux entre la dune fortement dégradée et le camping.

SITE DE PROJET 05 - LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE

Source : North West Picture pour Phytolab

EXISTANT :

Dans le prolongement de l'avenue des Dunes, l'école de voile, équipement majeur pour la commune, marque la fin de l'urbanisation du front de mer. Passé cette limite, le bâti laisse place au cordon dunaire en direction de la Pointe d'Agon. Le site se compose essentiellement d'un grand terre-plein minéral et d'un grand stationnement. La présence d'un alignement de conteneurs en fond de parcelle et l'absence de traitement des lisières renforcent le caractère anarchique, routier et sans organisation spatiale du site. Sur cet espace, se croisent aussi bien les usagers de l'école de voile, les conchyliculteurs, les randonneurs, les riverains, les scolaires et les amoureux de la pêche à pied. Cependant, aucunes continuités cycles ou piétonnes sécurisées (hors promenoir) ne permettent de lier cet équipement avec le reste du territoire communal. Aujourd'hui, destiné essentiellement au stationnement et aux accès «techniques» cet espace n'est pas à la hauteur des qualités pittoresques d'un site de bord de mer.

POINTS NOIRS :

- Aspect routier fortement marqué du fait de l'omniprésence des véhicules, l'absence de traitement des limites et le manque de présence végétale,
- Absence de continuités piétonnes confortables et sécurisées,
- Présence de plusieurs conteneurs à déchets impactant le paysage,
- Fragilisation de l'espace dunaire à proximité immédiate de l'école de voile.

OBJECTIFS :

- Réaliser un cheminement piéton confortable et sécurisé pour accéder à l'école de voile ainsi qu'à la plage depuis la Charrière de la Haule,
- Proposer un parvis à dominante piétonne devant l'école de voile,
- Restructurer les parkings pour mieux les intégrer,
- Mettre en valeur le site en intégrant les activités par des plantations et un mobilier de confort,
- Conserver un espace pour le stockage des bateaux,
- Mettre en place des protections de la dune et des accès à la plage confortables et bien identifiés pour limiter les accès anarchiques à la plage et assurer la préservation de la dune.

INTENTIONS :

Le projet a pour ambition l'aménagement du parvis de l'école de voile et l'accès à la plage par un traitement qualitatif (plantations pour intégrer le stationnement et atténuer la présence architectural de l'équipement, matériaux au sol à dominante piétonne), par la mise en place de mobilier de confort (bancs, appuis vélos, corbeilles de propretés…) et en intégrant une signalétique d'information et de balisage afin de mettre en réseau l'ensemble des continuités piétonnes de la commune (vers la pointe d'Agon, le Passous, le centre d'Agon et Coutainville). L'actuel stationnement sera quand à lui, réorganisé, légèrement encaissé et intégré par des plantations en lisière qui permettront d'atténuer la présence des véhicules. **D'un espace monofonctionnel principalement dévoué au stationnement et aux accès «techniques», la proposition vise à faire de ce lieu un espace d'accueil du public affirmé, support d'animation pour la commune tout en maintenant les usages en place.**

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOIL - FONCIER

Propriétés foncières Communales

0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE - CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

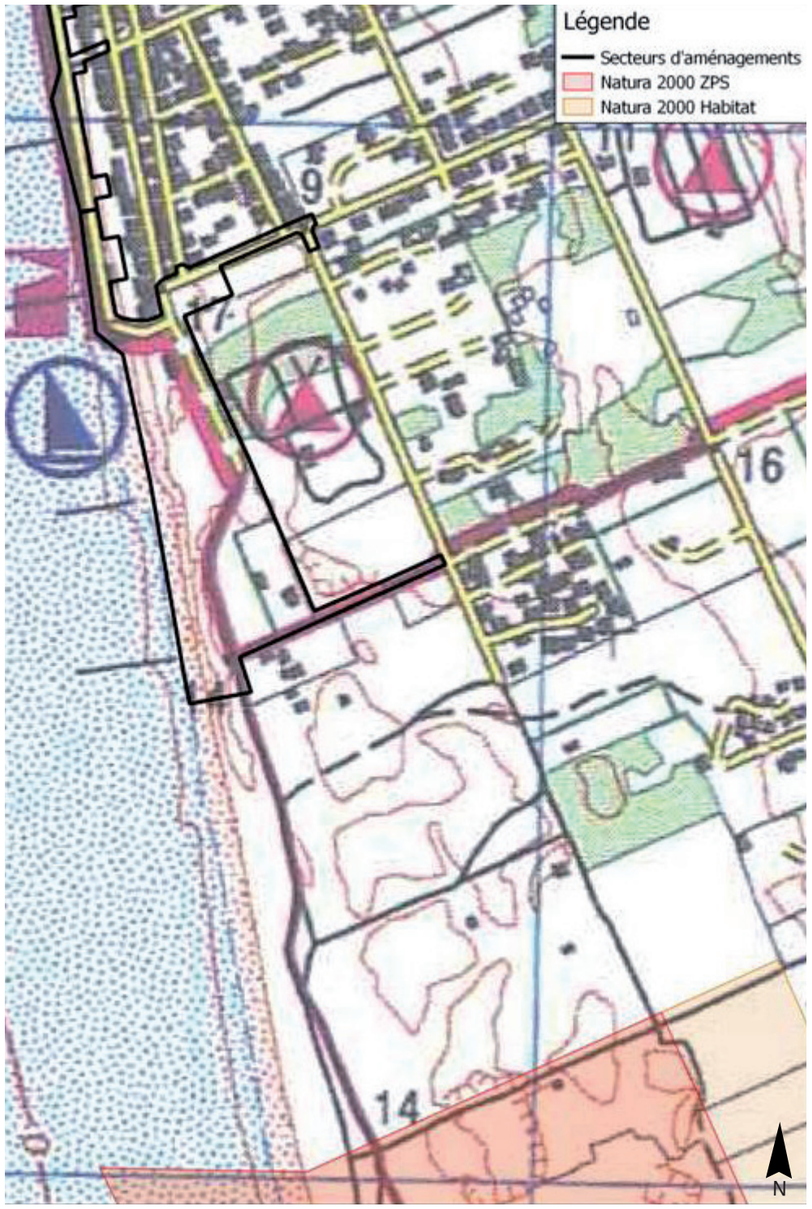

Zone Natura 2000 - Source DREAL

SURFACE PÉRIMÈTRE SECTEUR : 4,3 HA

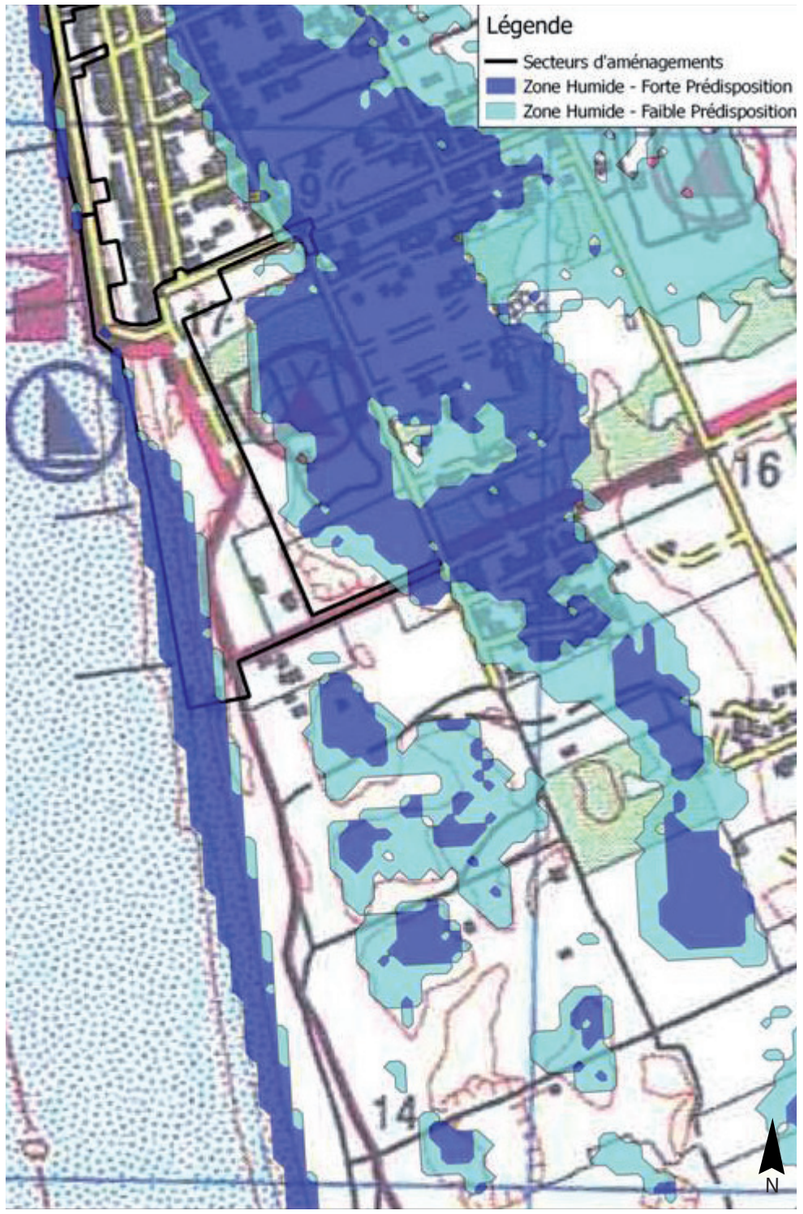

Zone de prédispostion de zone humide - Source DREAL

ZONE HUMIDE

Secteur en zone de prédisposition de zone humide
Etude de caractérisation de zone humide à réaliser pour confirmer la présence de zone humide
Consultation DDTM et Dossier Loi sur l'Eau à prévoir
Rubrique 3.3.1.0 – article R214-1 du code de l'environnement

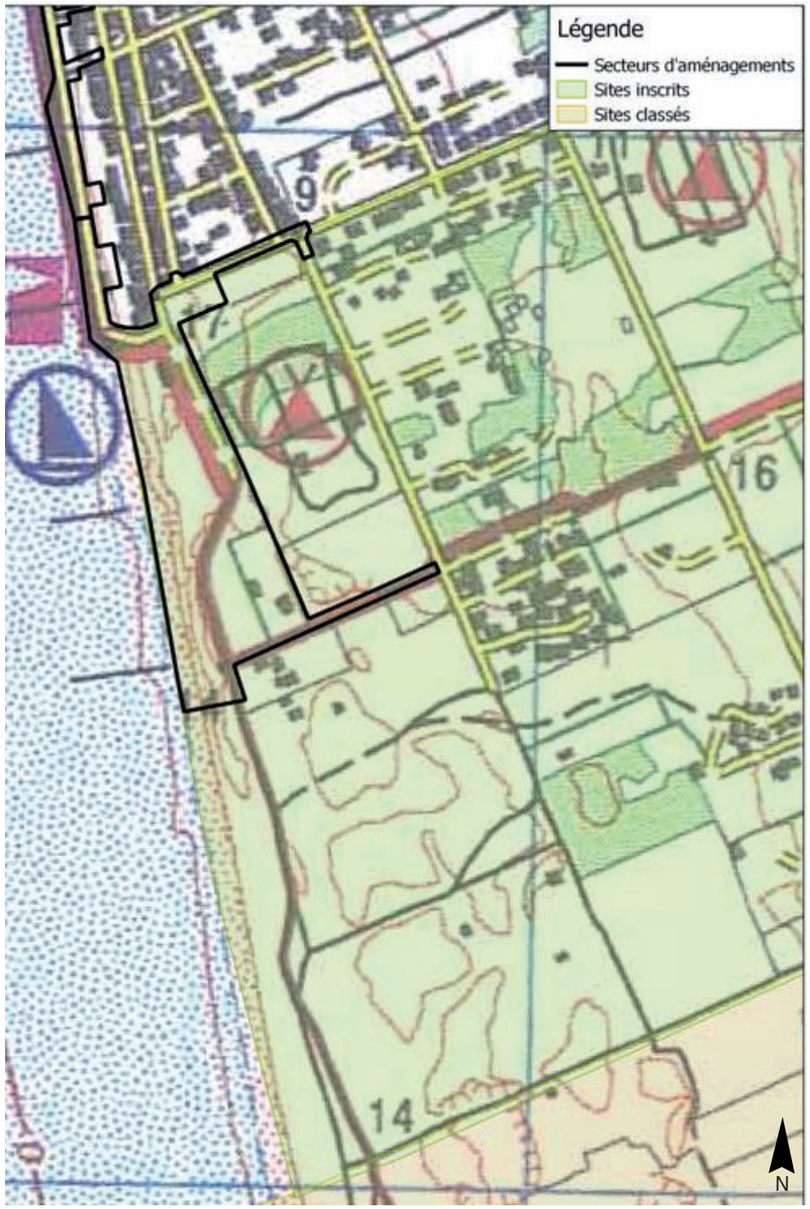

Sites inscrits /Sites classés - Source DREAL

SITES INSCRITS / SITES CLASSÉS

Secteur dans le périmètre d'un site inscrit
Secteur à proximité d'un site classé
Déclaration préalable à prévoir en préfecture
Article R341-9 du code de l'environnement

Les procédures règlementaires environnementales seront à préciser selon le périmètre et la définition plus précise du projet - Source Artélia

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ÉCOLE DE VOILE - EXTRAIT PLAN GUIDE

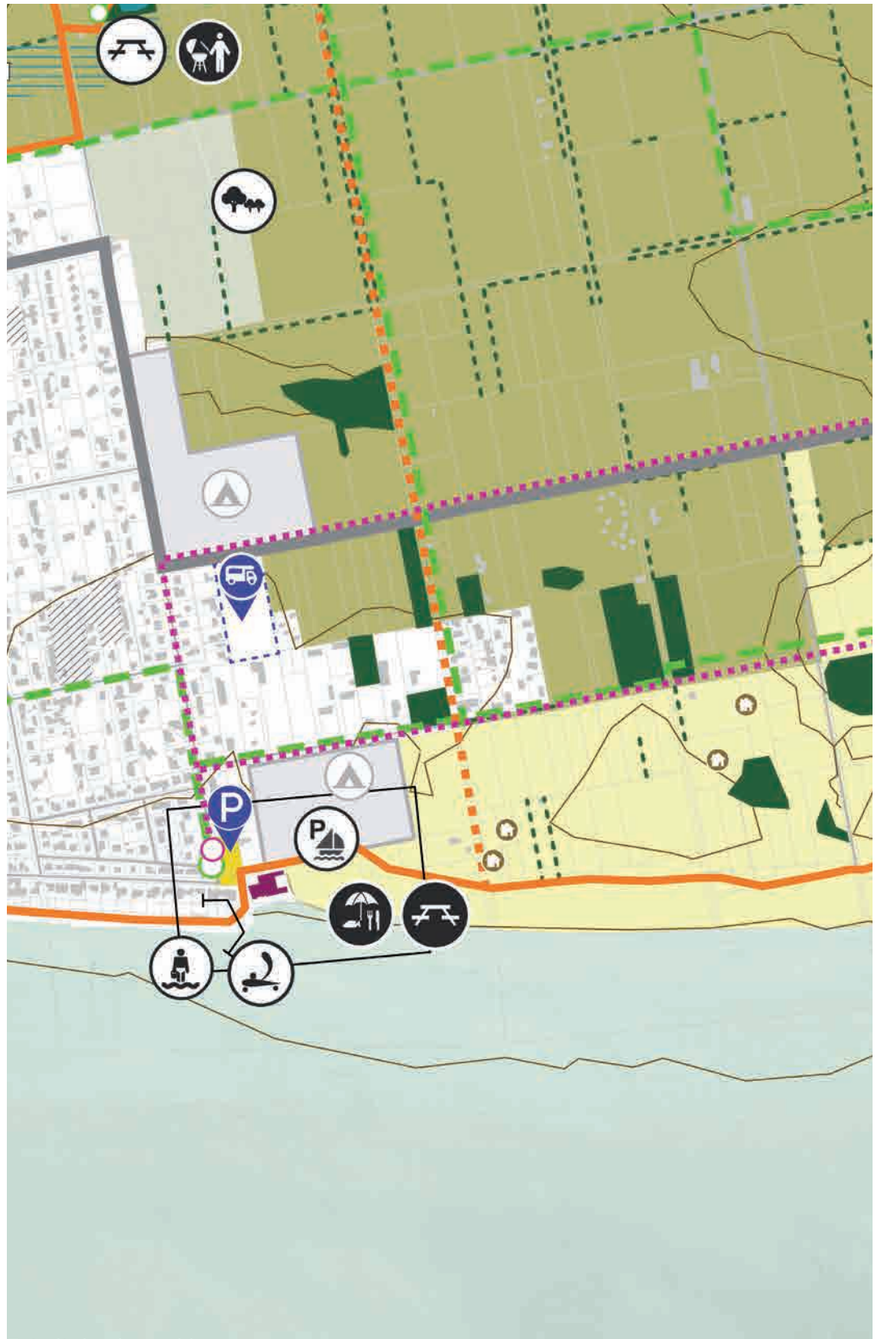

Extrait du plan guide.

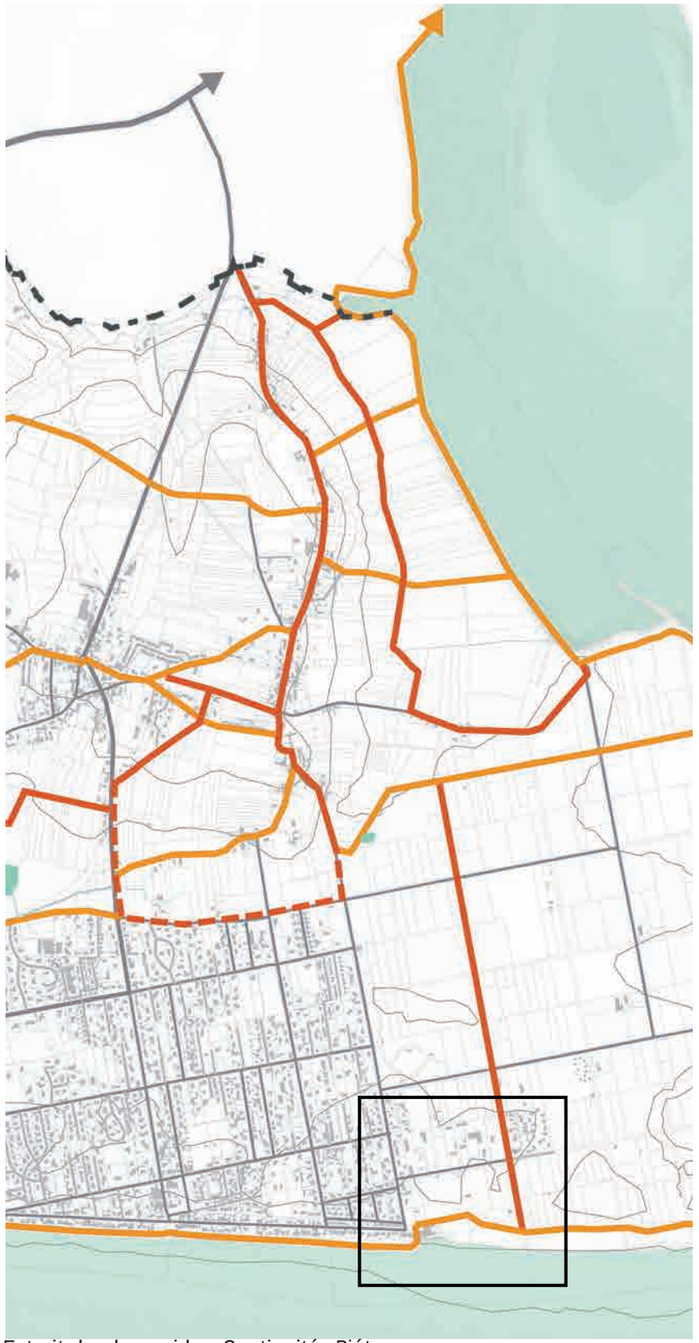

Extrait du plan guide - Continuités Piétonnes.

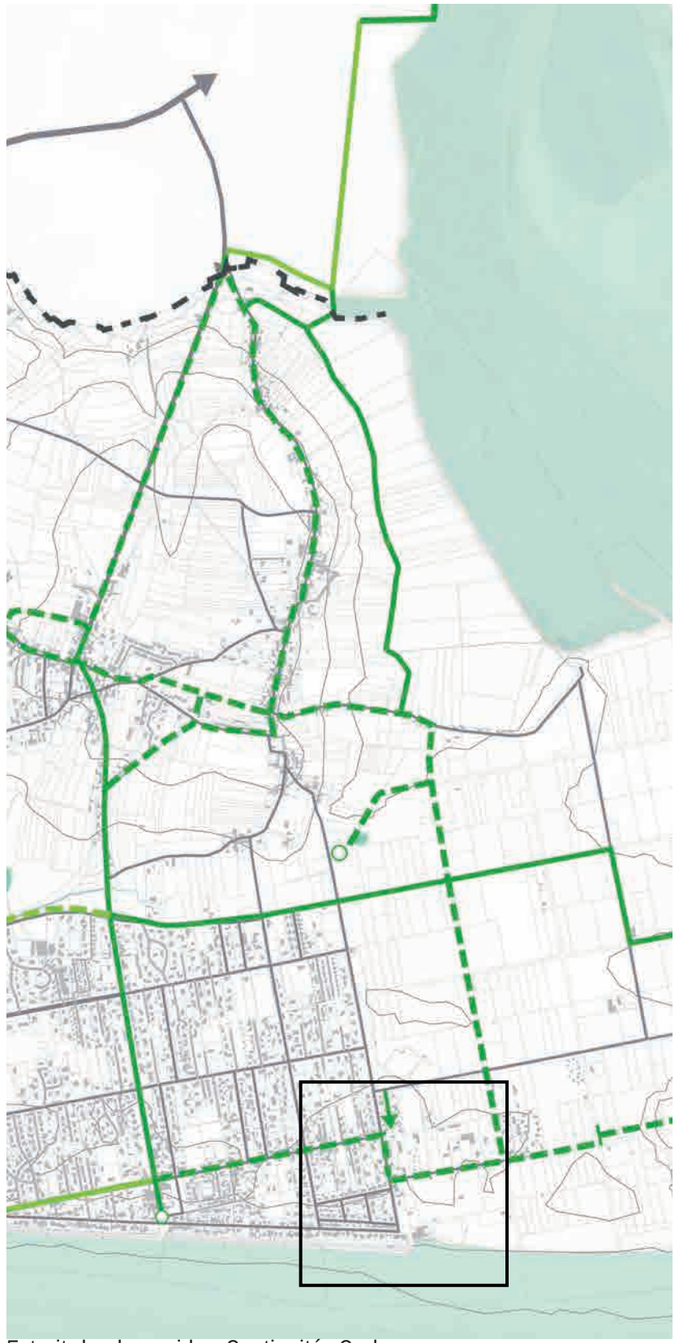

Extrait du plan guide - Continuités Cycles.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE DU TRAIT DE CÔTE - LICCO

Le développement urbain du Passous s'est opéré à partir des années 50

C'est à l'extrémité Sud de la digue que l'érosion de la dune est la plus forte

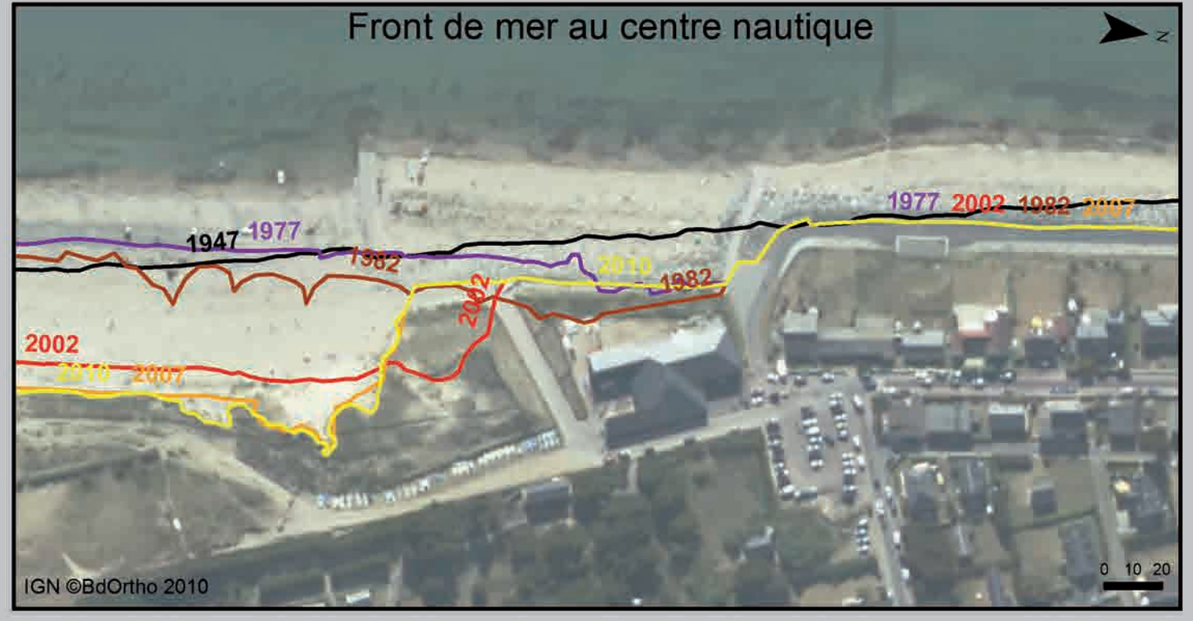

Levé du trait de côte pour les années :

1947, 1977, 1982, 2002, 2007, 2010

Réalisation 2014

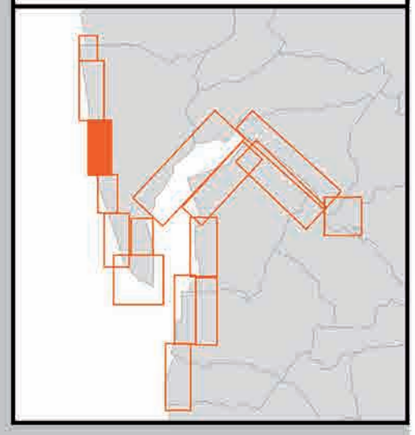

Littoraux et Changements Côtiers — Living with a Changing Coast

Environment Agency

Conservatoire du littoral

La méthode choisie a permis d'orienter la photo-interprétation de la position du trait de côte selon des indicateurs cohérents, et afin de caractériser les grandes tendances historiques d'évolution de ce dernier. Elle s'inspire en partie de la méthodologie du CETMEF, 2012. La caractérisation et l'évolution de la position du trait de côte ont été produites à l'échelle du 1/1000e. Nous garantissons une précision à l'échelle 1/5000e. L'indicateur dominant pour effectuer les levés a été la botanique (dessin au niveau de la limite de végétation), mais nous nous sommes aussi appuyés sur des indicateurs morphologiques (comme des crêtes de falaises dunaires) ou anthropiques (comme les digues).

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - EXISTANT

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

N

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - SCHÉMA D'INTENTIONS - PROGRAMME

Sens circulation véhicules

Stationnement créé.

Continuités piétonnes

Continuités cycles

Plantation ou conservation d'arbres.

Zone à végétaliser

Effet de place ou plateaux

Equipement

0 10 20 40m

fond de plan : vue aérienne géoportail

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - PLAN MASSE ÉCHELLE 1/250

0 12 24 48m

N

fond de plan : vue aérienne géoportail

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - PLAN MASSE ÉCHELLE 1/500

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - VOIE COMMUNALE LA CHARRIÈRE DE LA HAULE - COUPE AA' - EXISTANT

EXISTANT

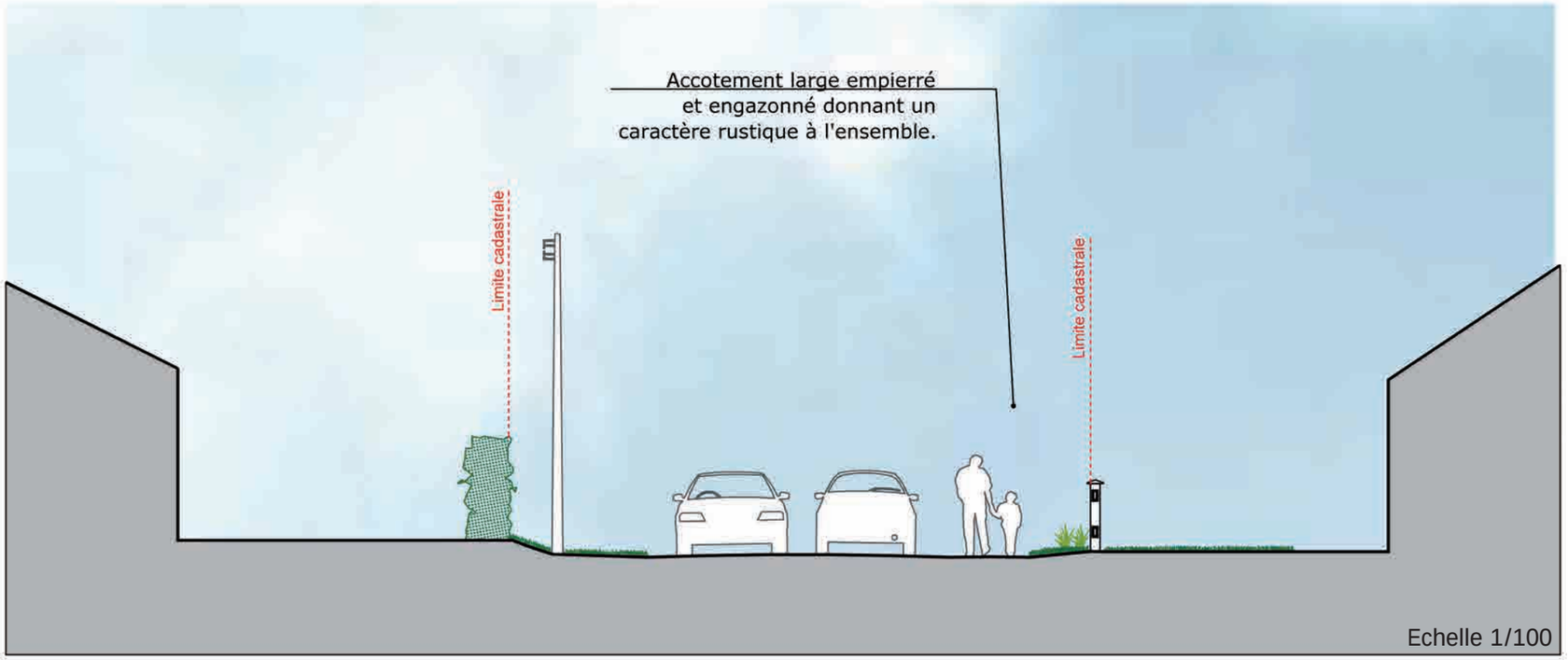

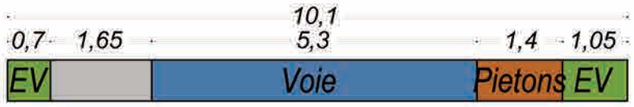

AGON-COUTAINVILLE - VOIE COMMUNALE LA CHARRIÈRE DE LA HAULE - COUPE AA' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

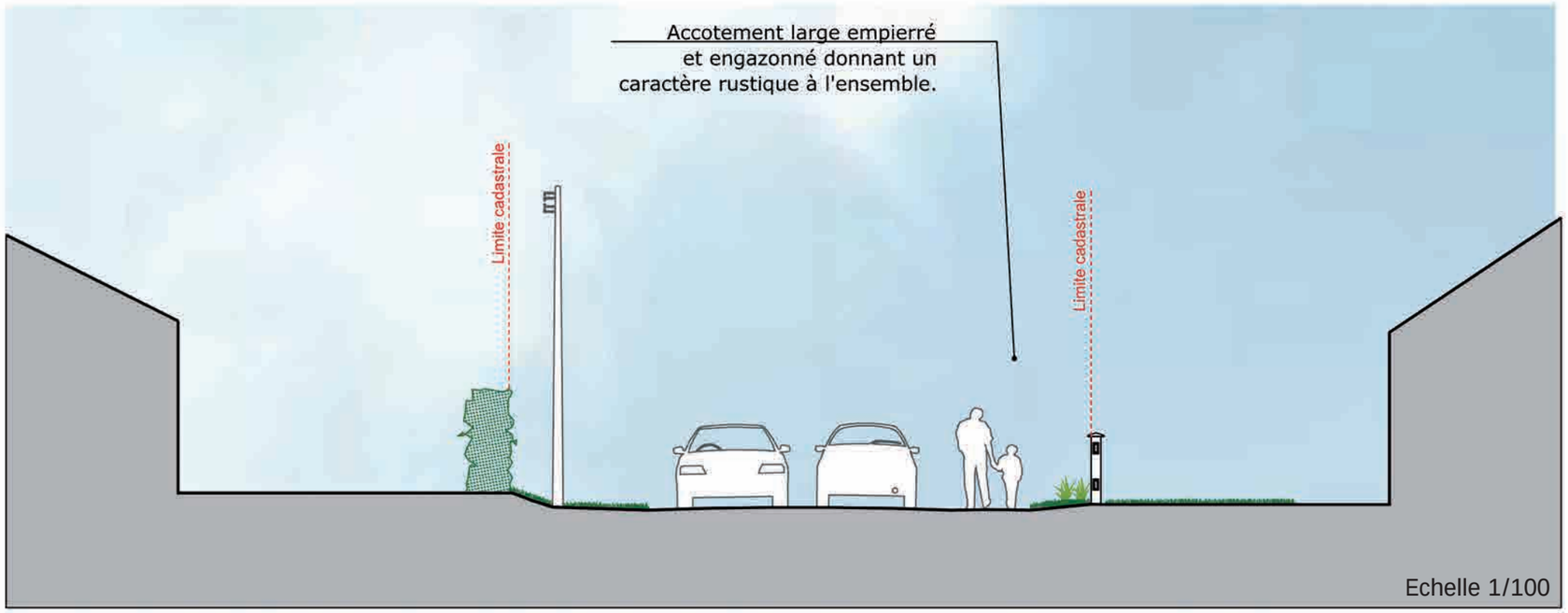

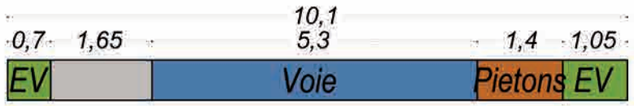

PROJET

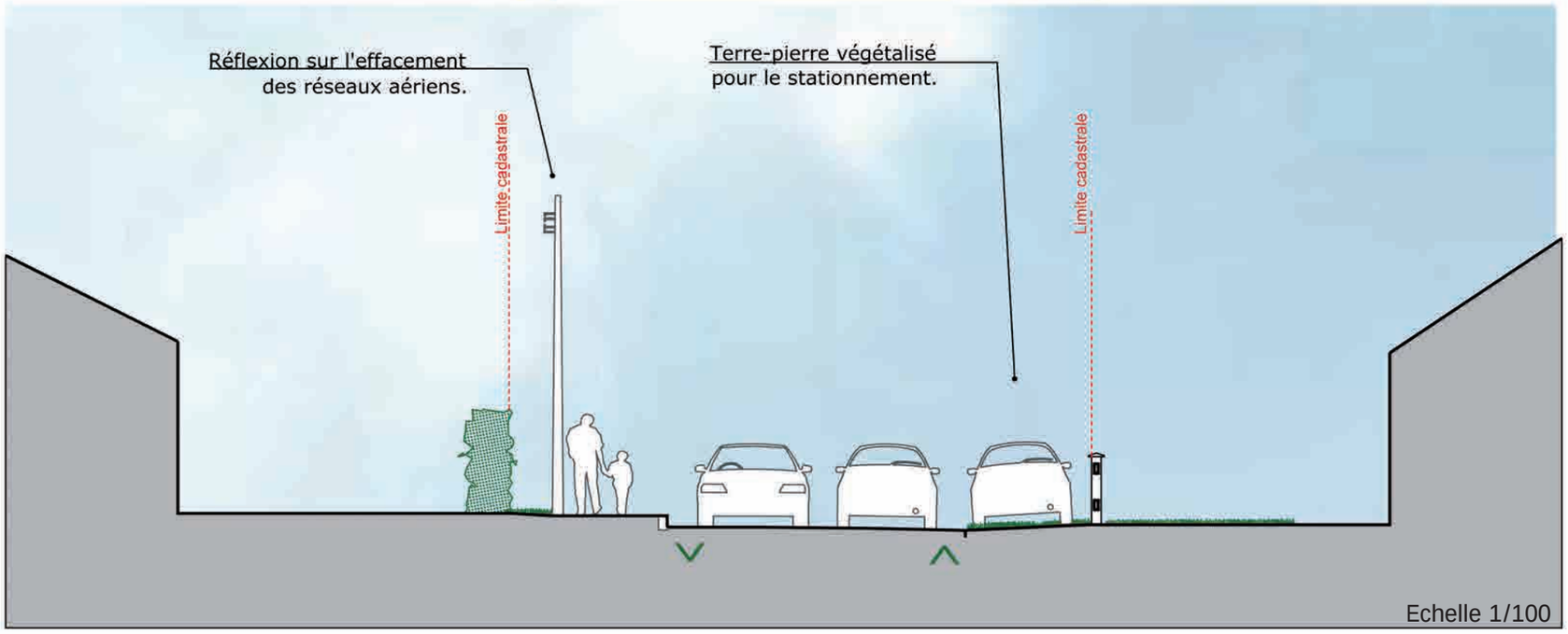

AGON-COUTAINVILLE - VOIE COMMUNALE LA CHARRIÈRE DE LA HAULE - COUPE BB' - EXISTANT

EXISTANT

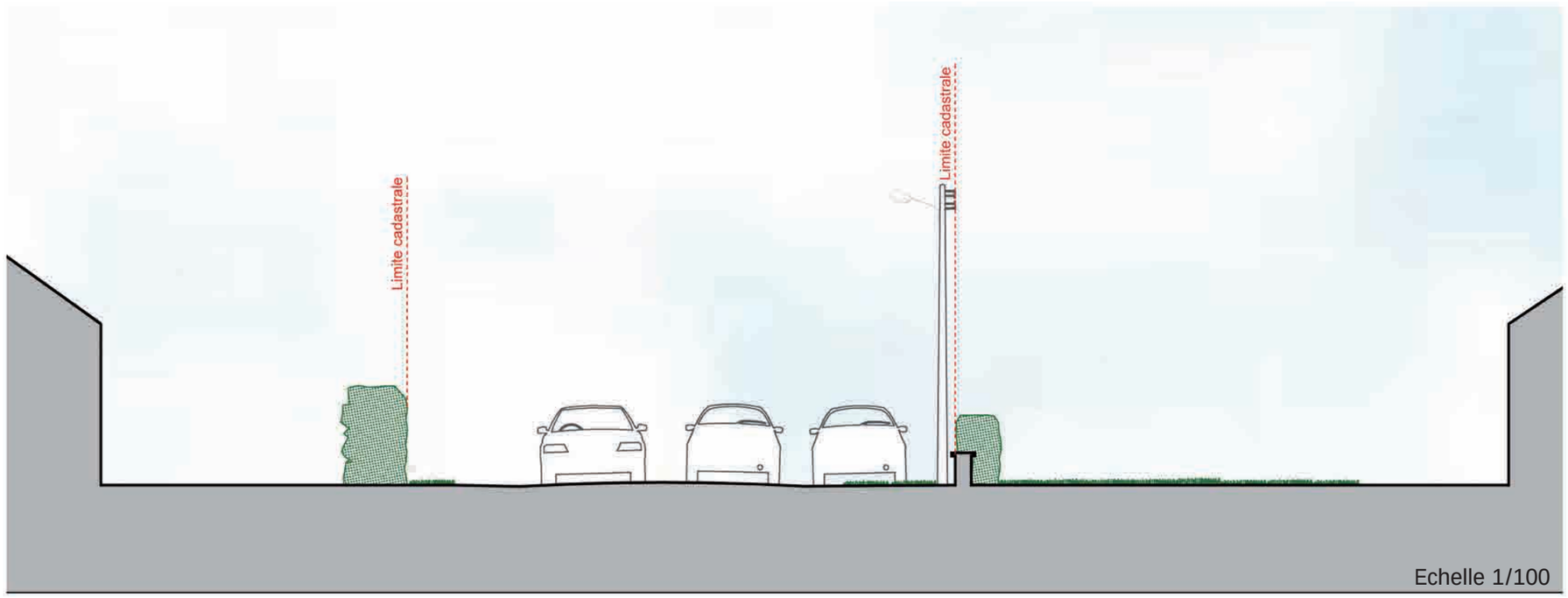

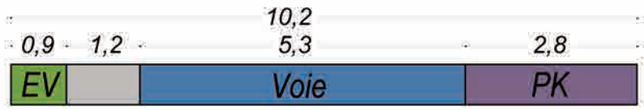

AGON-COUTAINVILLE - VOIE COMMUNALE LA CHARRIÈRE DE LA HAULE - COUPE BB' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

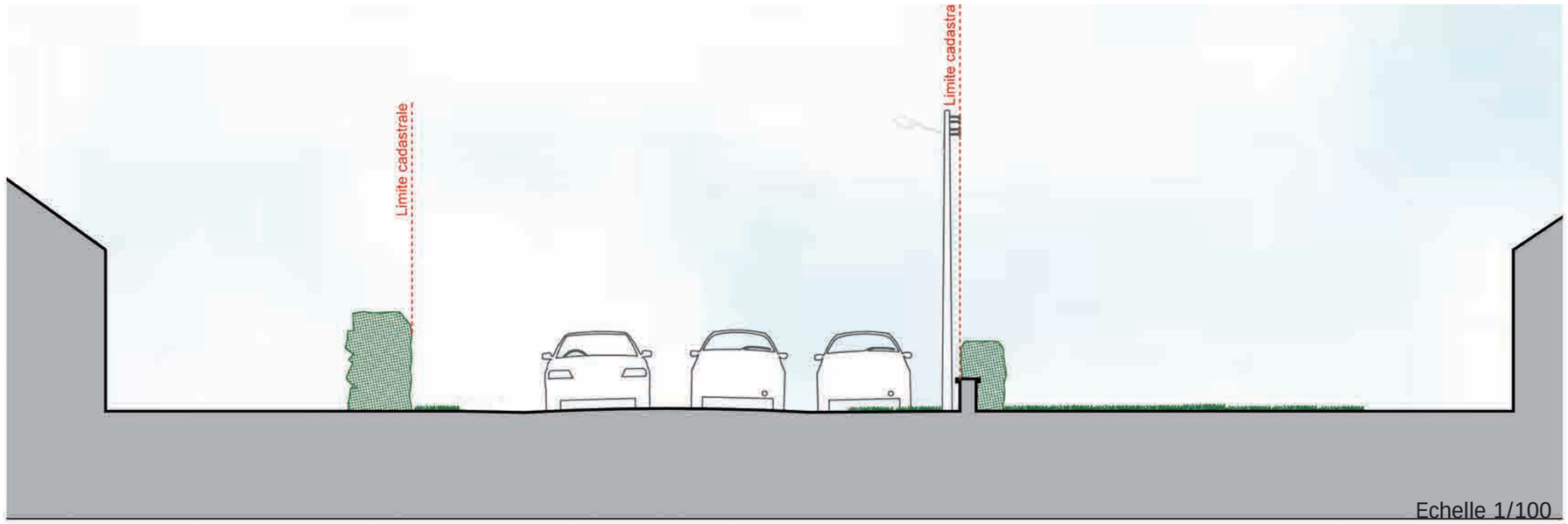

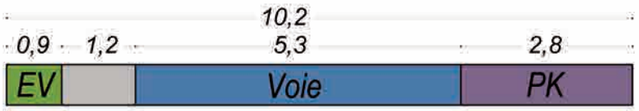

PROJET

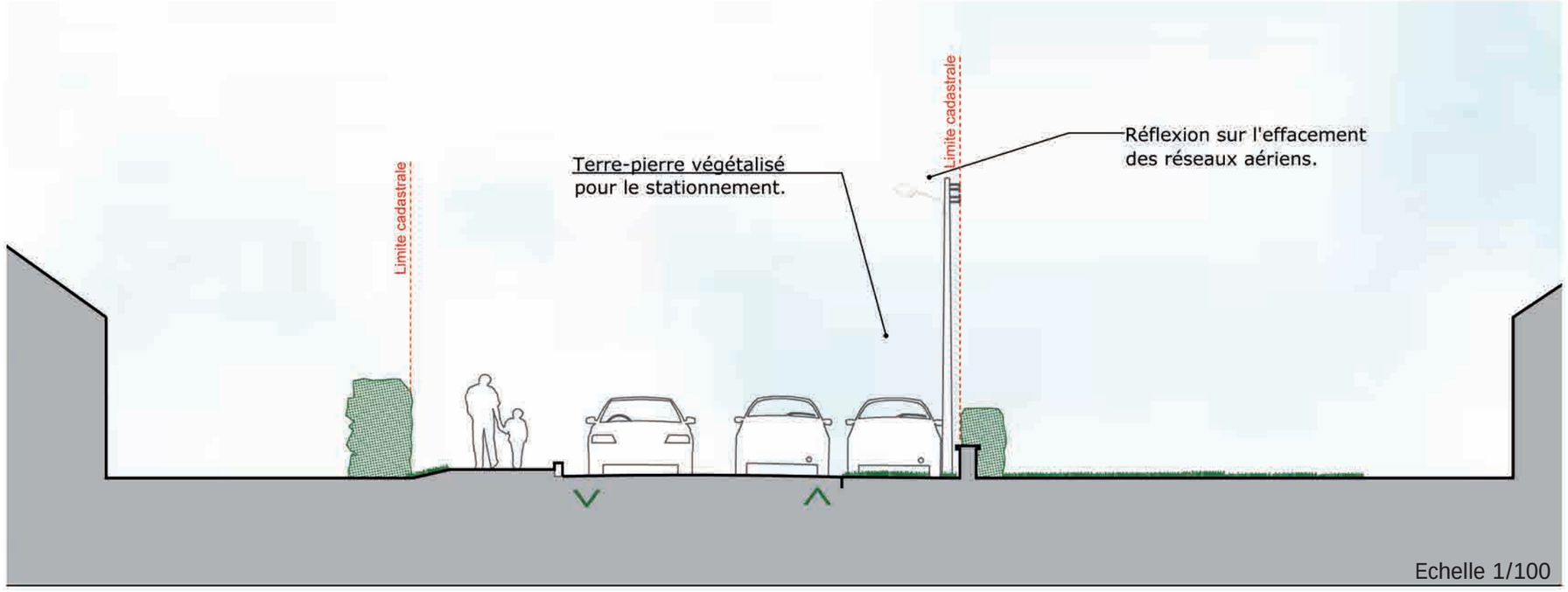

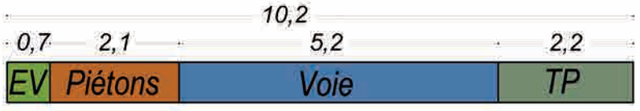

AGON-COUTAINVILLE - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - COUPE CC' - EXISTANT

EXISTANT

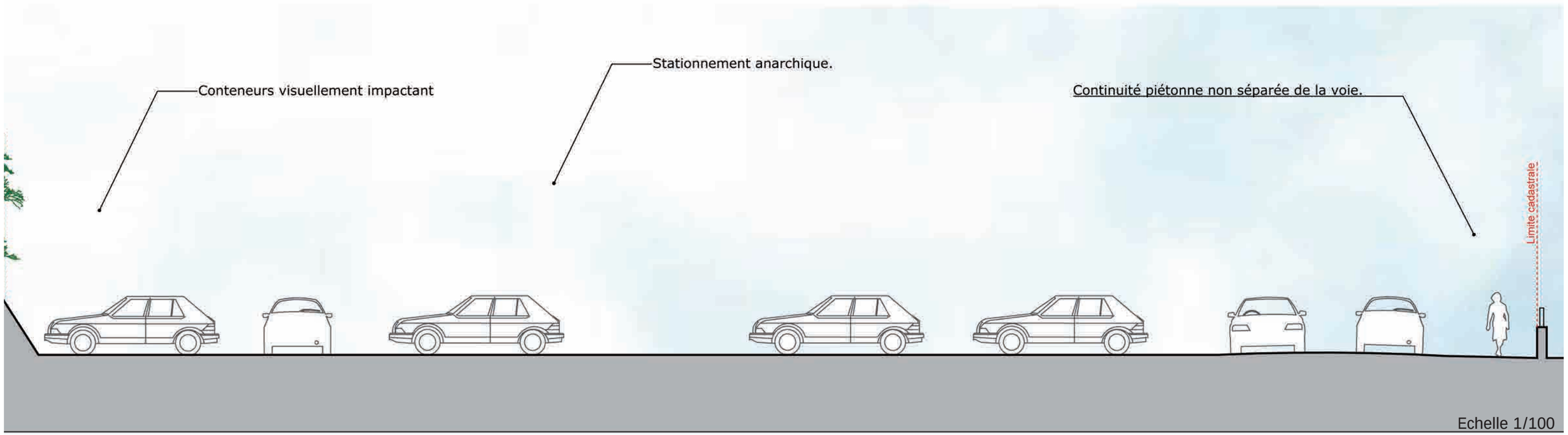

39,01		
30,7	5,96	2,35
PK	Voie	Pietons

AGON-COUTAINVILLE - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - COUPE CC' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

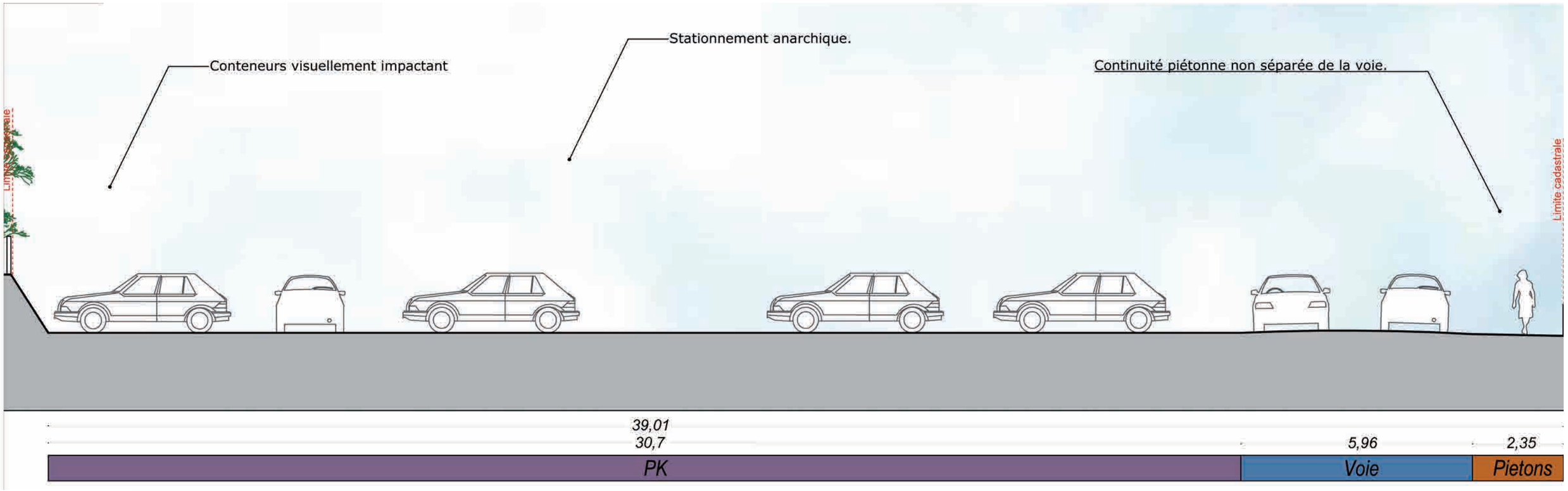

PROJET

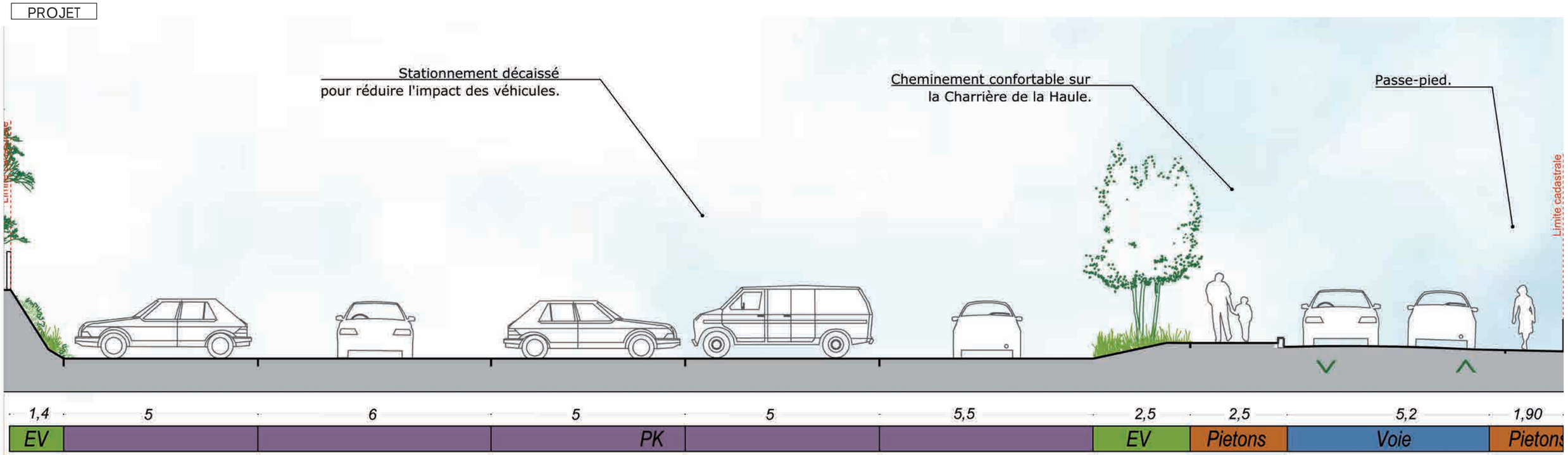

Echelle 1/100

AGON-COUTAINVILLE - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - COUPE DD' - EXISTANT

EXISTANT

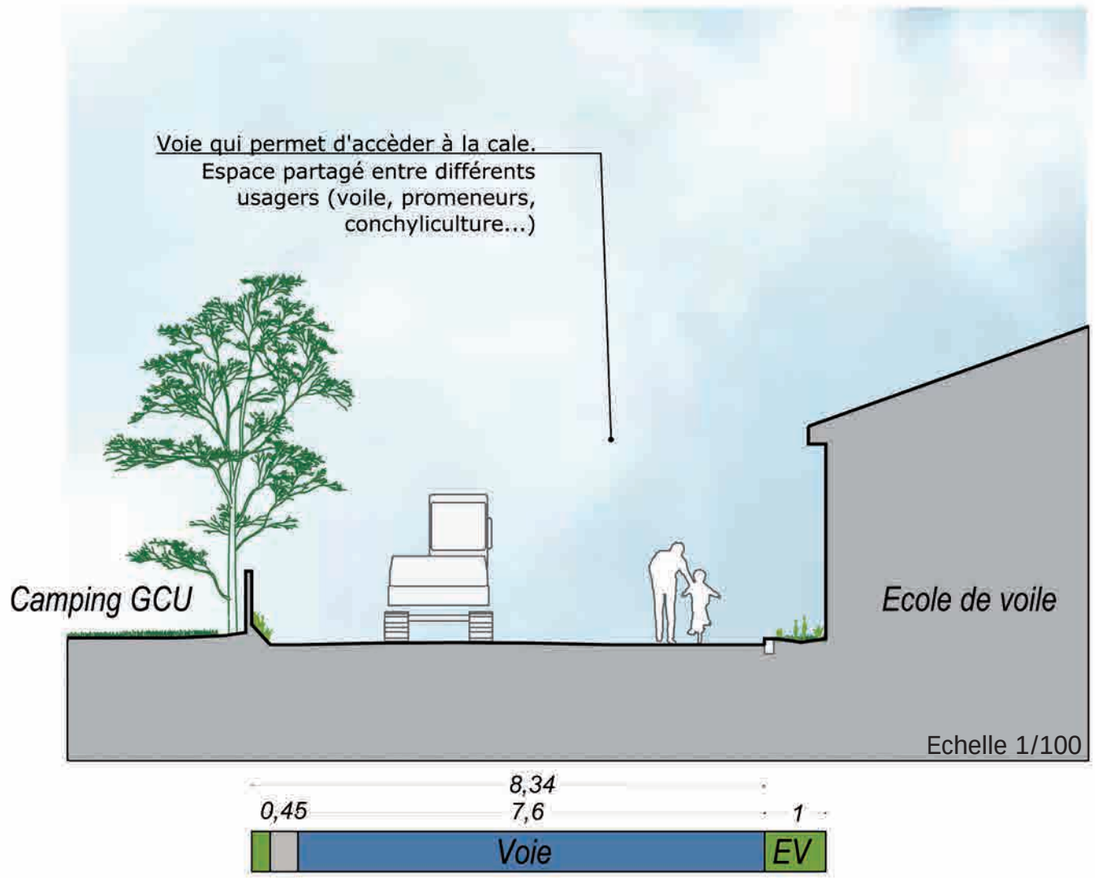

AGON-COUTAINVILLE - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - COUPE DD' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

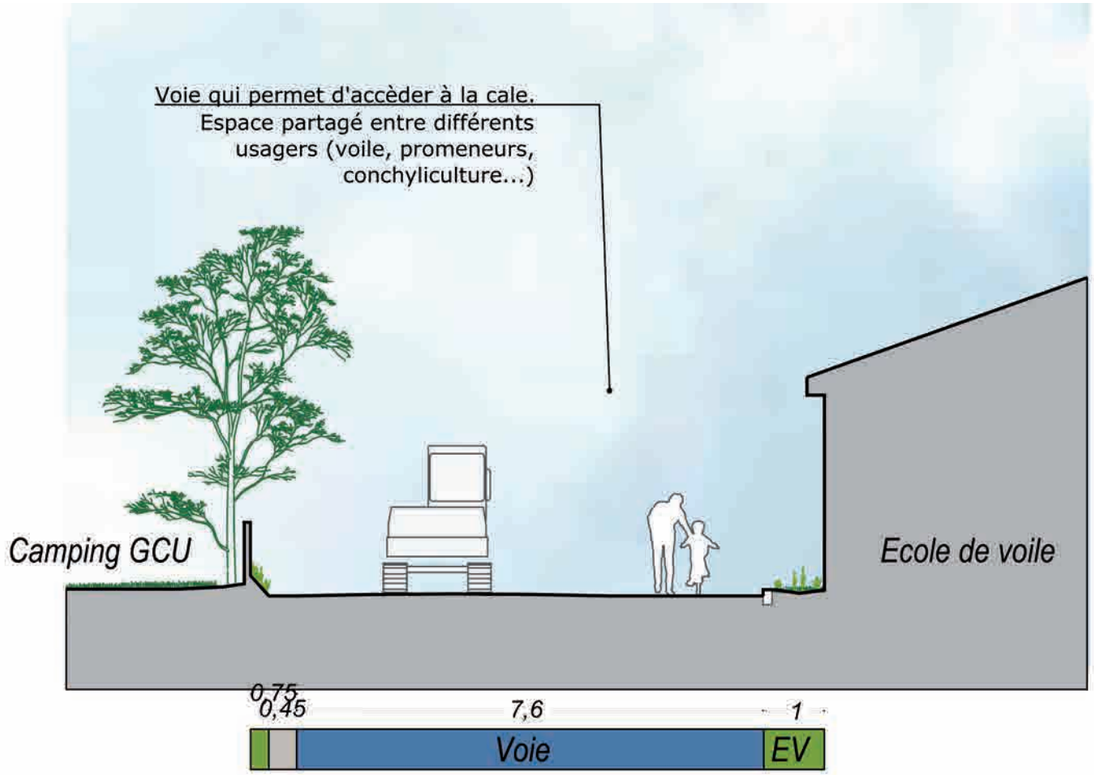

PROJET

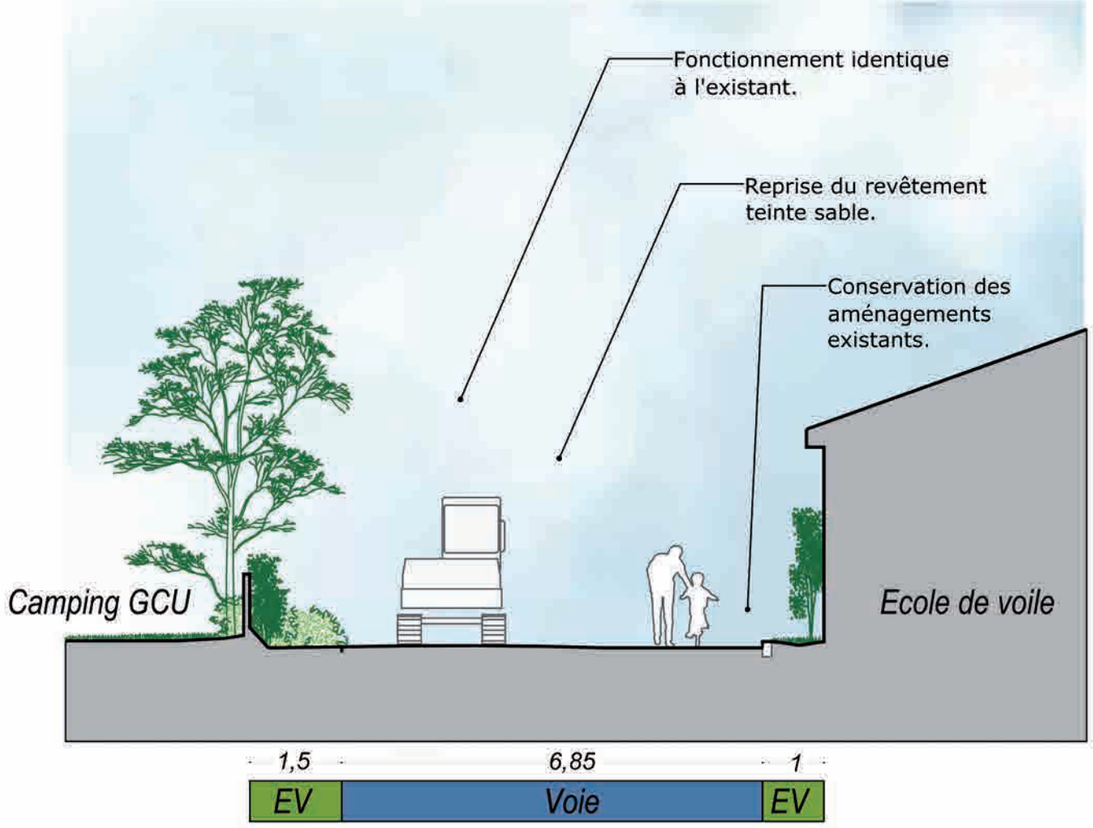

Echelle 1/100

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - EXISTANT

Source : North West Picture pour Phytolab

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - PROJET

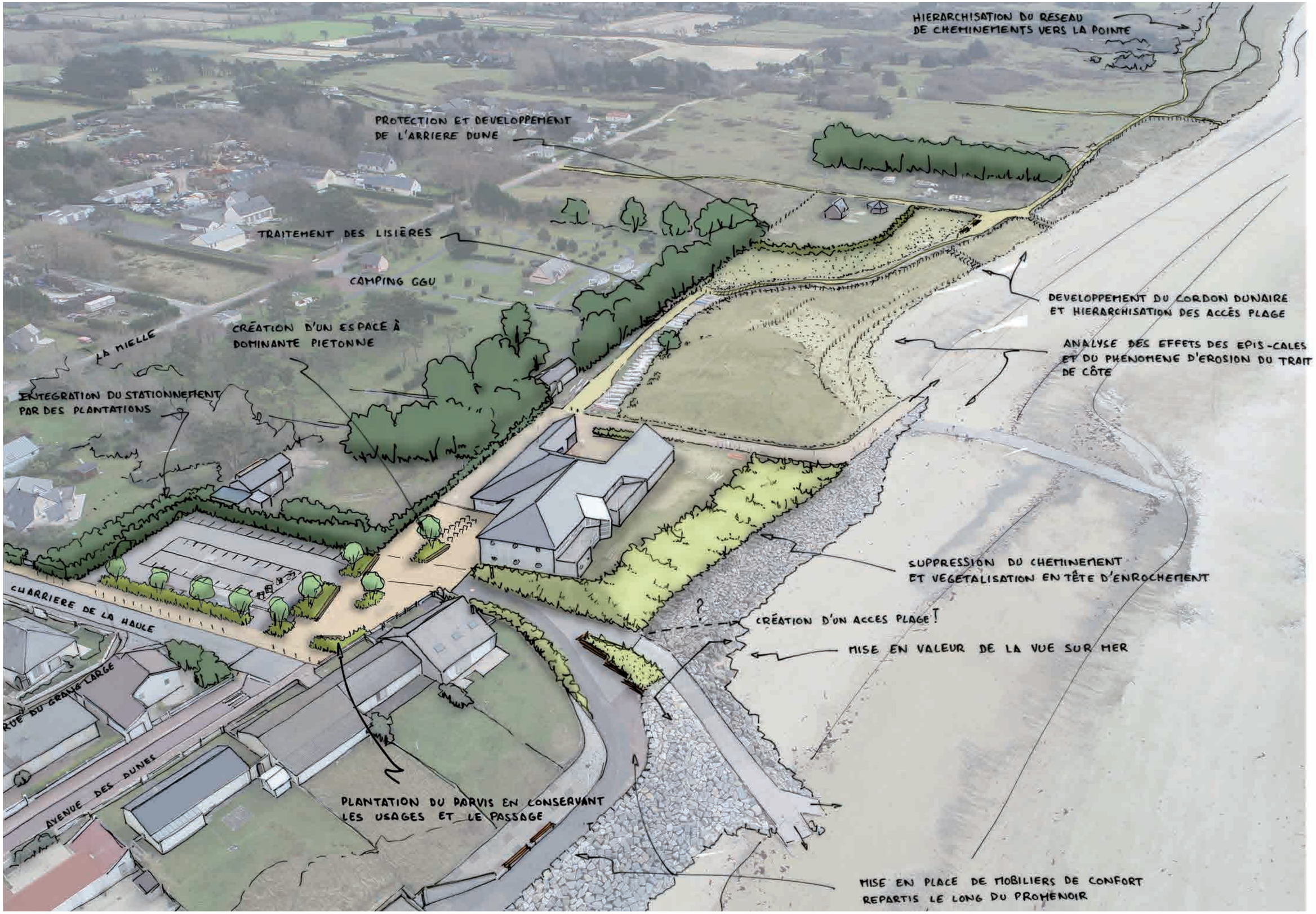

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - EXISTANT - PROJET

LE PASSOUS - LES ABORDS DE L'ECOLE DE VOILE - RÉFERENCES STATIONNEMENT

Stationnement du pôle nautique Hague, route du Fort, Urville-Nacqueville.

Stationnement en terre-pierre, Phytolab.

Stationnement et accès à plage, La Couarde-sur-mer, Phytolab.

La Turballe, Phytolab.

Bacs à marée, Lannion-Trégor. Source : Brice Lavarenne, Président du CNC.

Bacs à marée, Paracou, Les Sables-d'Olonne.

Chapitre 8 // CONTINUITES DOUCES

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

AGON-COUTAINVILLE - PLAN GUIDE - CONTINUITÉS CYCLES

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - PROJET DE CONTINUITÉS DOUCES SUPPLÉMENTAIRES

0 120 240 480m

fond de plan : vue aérienne géoportail

AGON-COUTAINVILLE - 1 - AVENUE DU GOLF - EXISTANT - PROJET

La voie dédiée aux cycles se termine aujourd'hui brutalement à la sortie de la ville.

EXISTANT

Une noue drainante vient séparer la piste cyclable de la route départemental.

Création d'une continuité cycles à double sens sur la partie Est de la départementale qui permet de rejoindre Blainville-sur-mer ainsi que l'espace conchylicole en toute sécurité.

PROJET

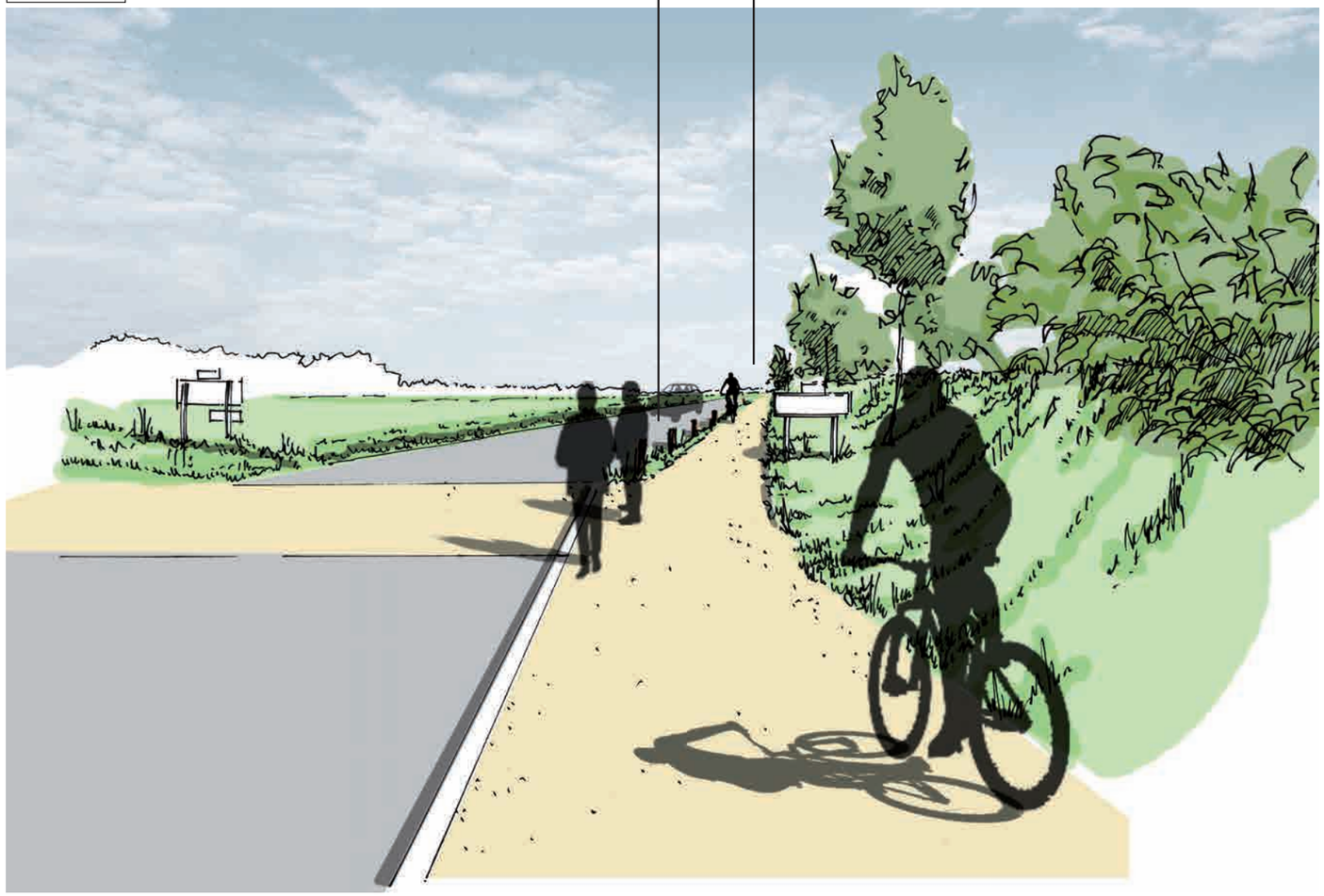

AGON-COUTAINVILLE - 2 - RUE DES AMANDIERS - COUPE AA’ - EXISTANT

RÉFÉRENCE DE PROFIL

EXISTANT

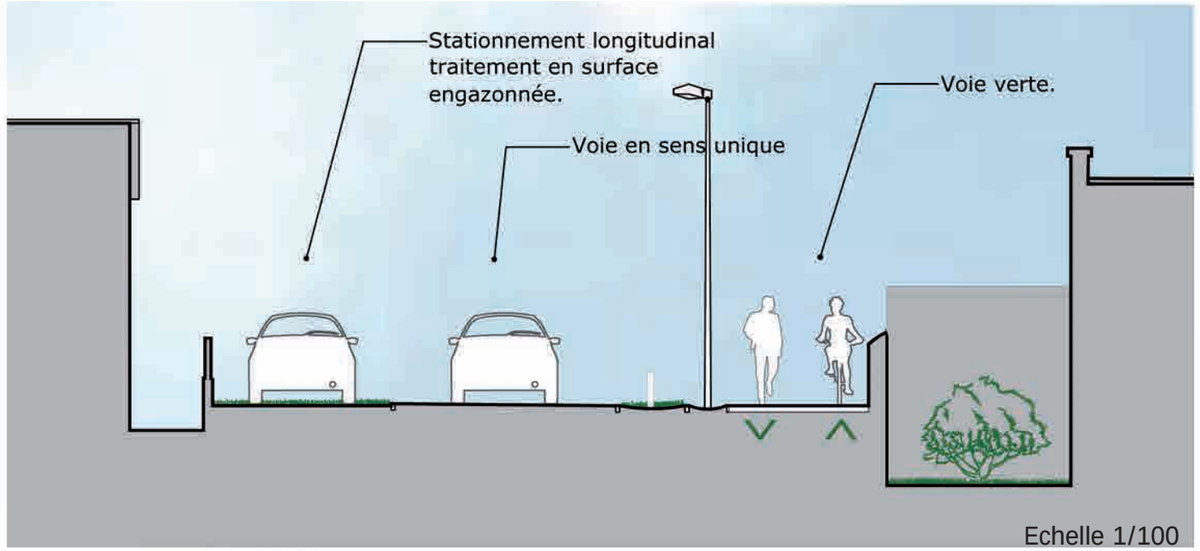

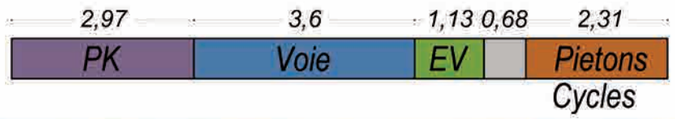

AGON-COUTAINVILLE - 2 - RUE DU DR VIAUD - COUPE BB’ - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

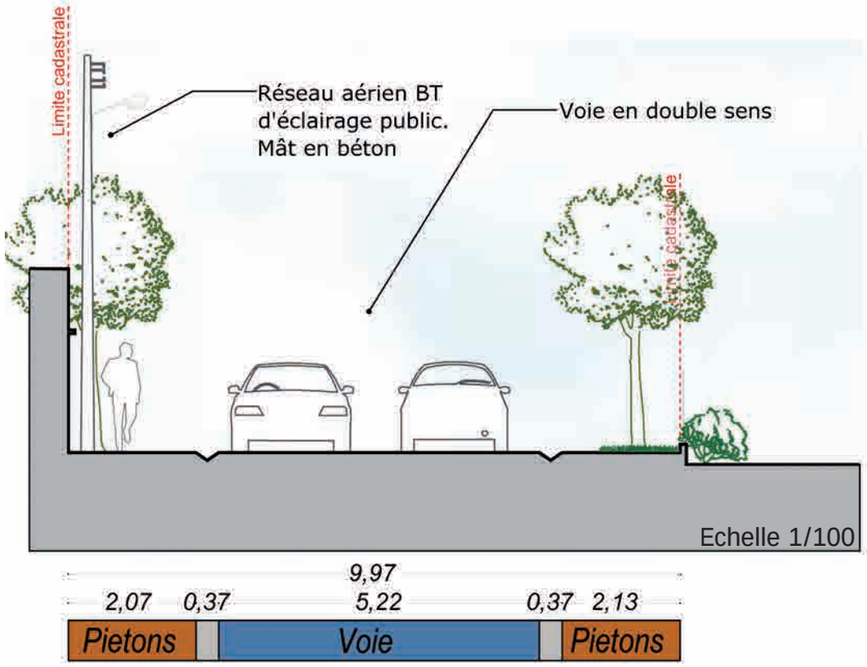

PROJET

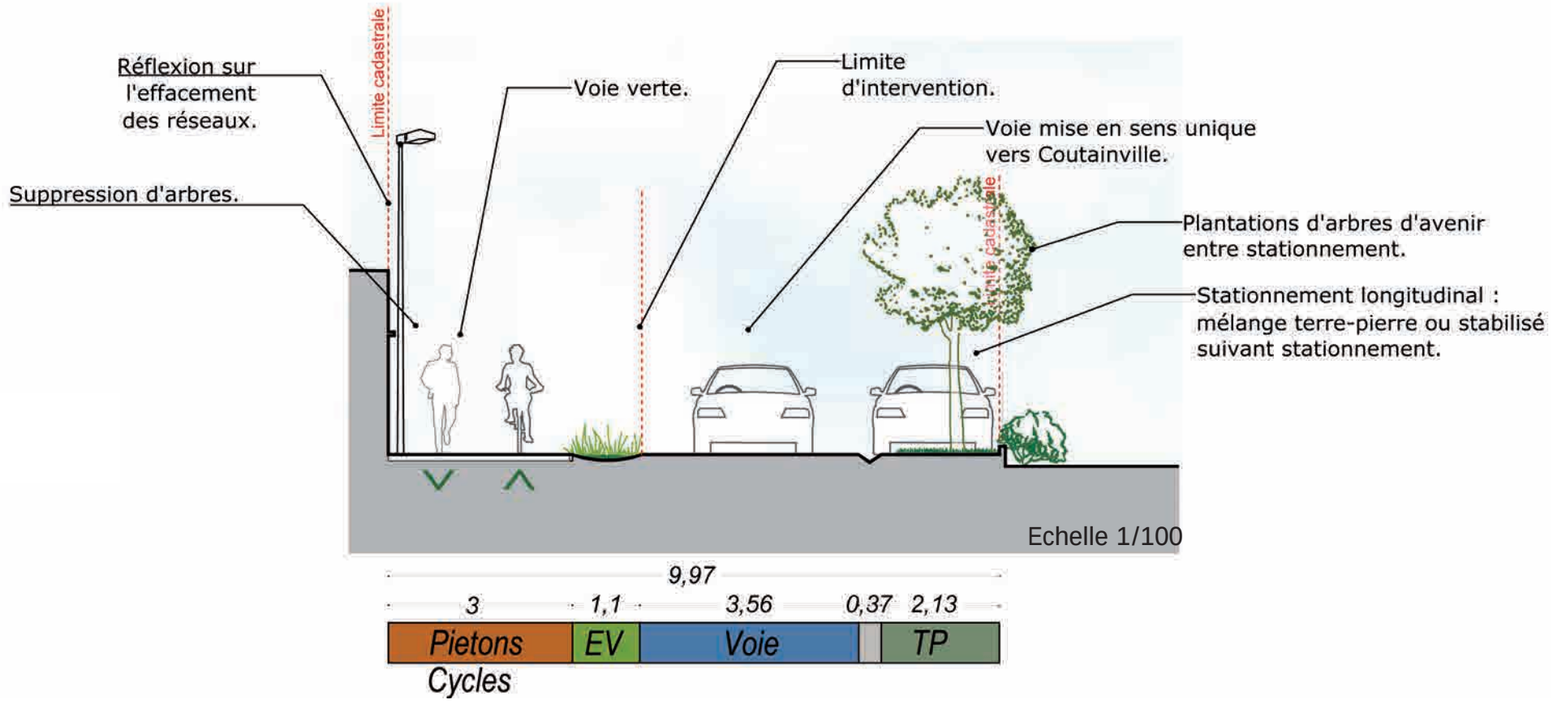

RÉFÉRENCES CONTINUITÉS CYCLES

Voie verte piétons-cycles, Site Therbe, Savenay, Phytolab Artelia

Restauration de la côte sauvage Préfailles, sauvage, Phytolab

Le Paracou, les Sables d'Olonnes, Phytolab

Voie verte, Le château d'Olonnes, Phytolab Artelia

Piste cyclable bidirectionnelle, Le Pouliguen, Phytolab Artelia

Piste cyclable bidirectionnelle, La Turballe, Phytolab

AGON-COUTAINVILLE - 3 - LA CHARRIÈRE DU COMMERCE - COUPE CC' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

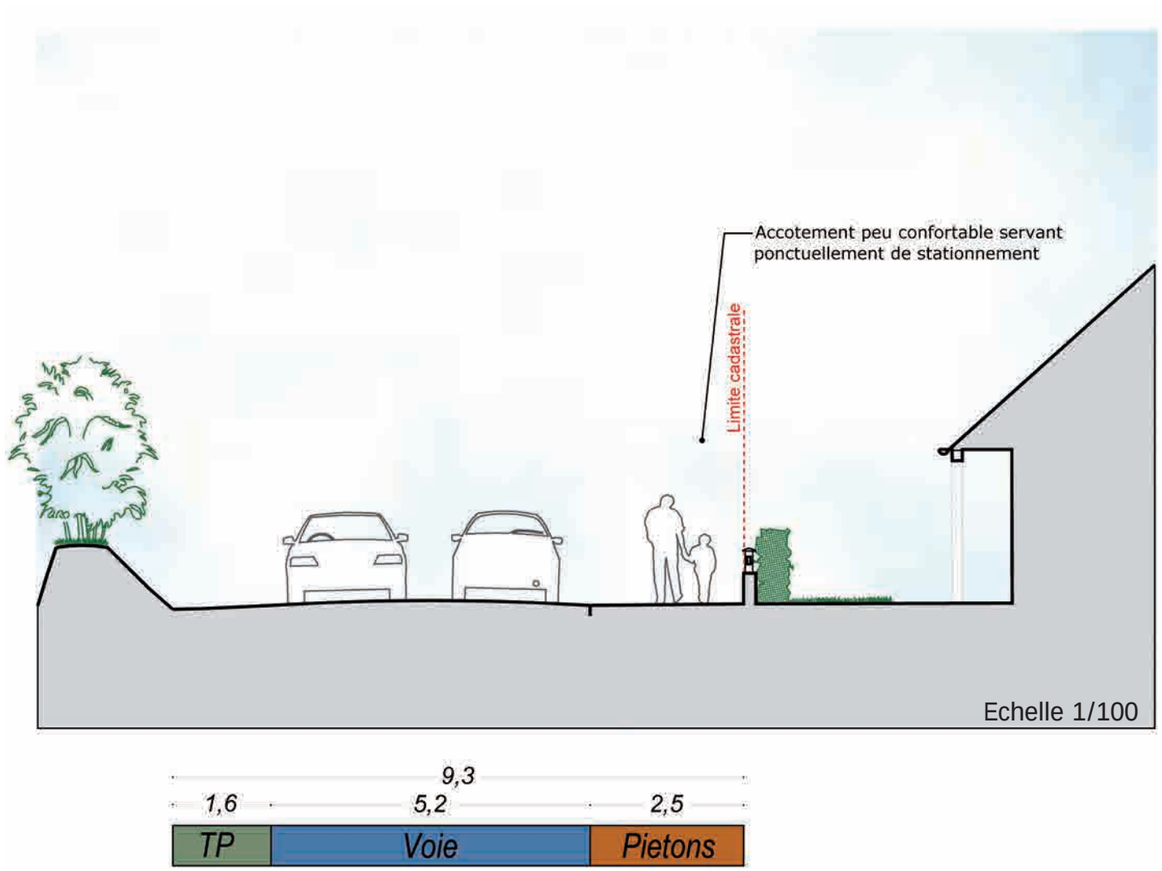

EXISTANT

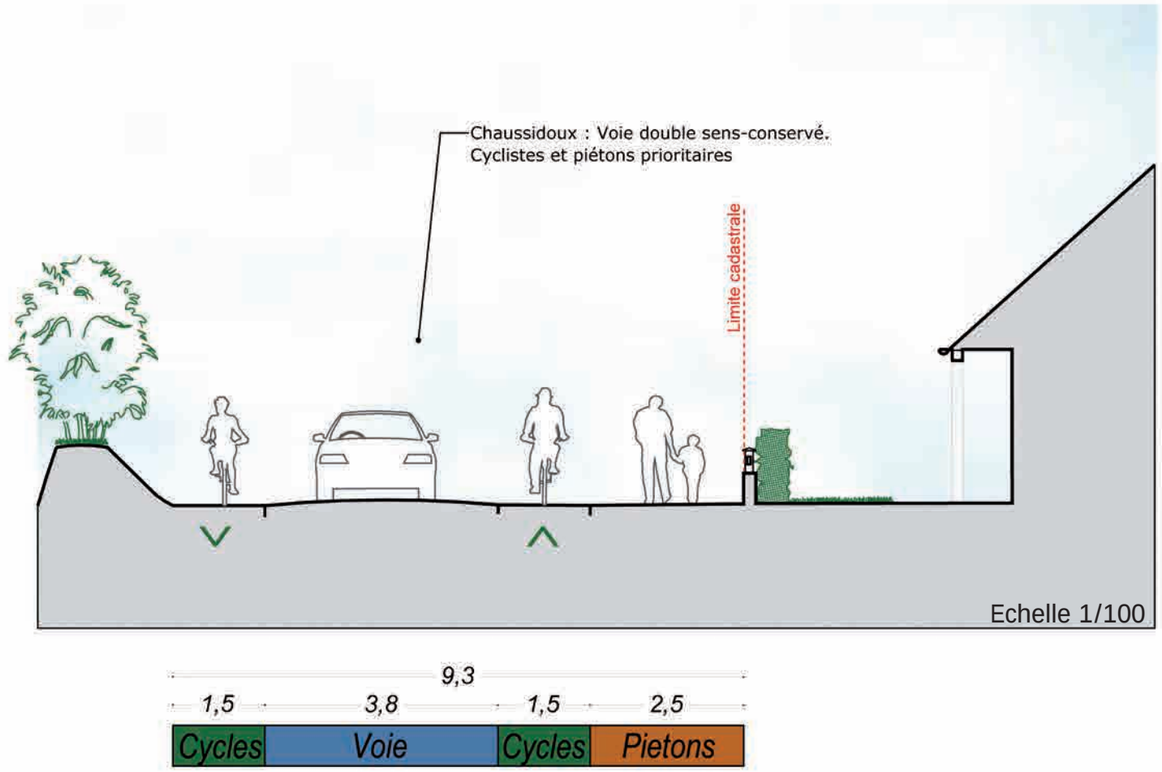

AGON-COUTAINVILLE - 3 - LA CHARRIÈRE DU COMMERCE - COUPE DD' - EXISTANT - PROJET

EXISTANT

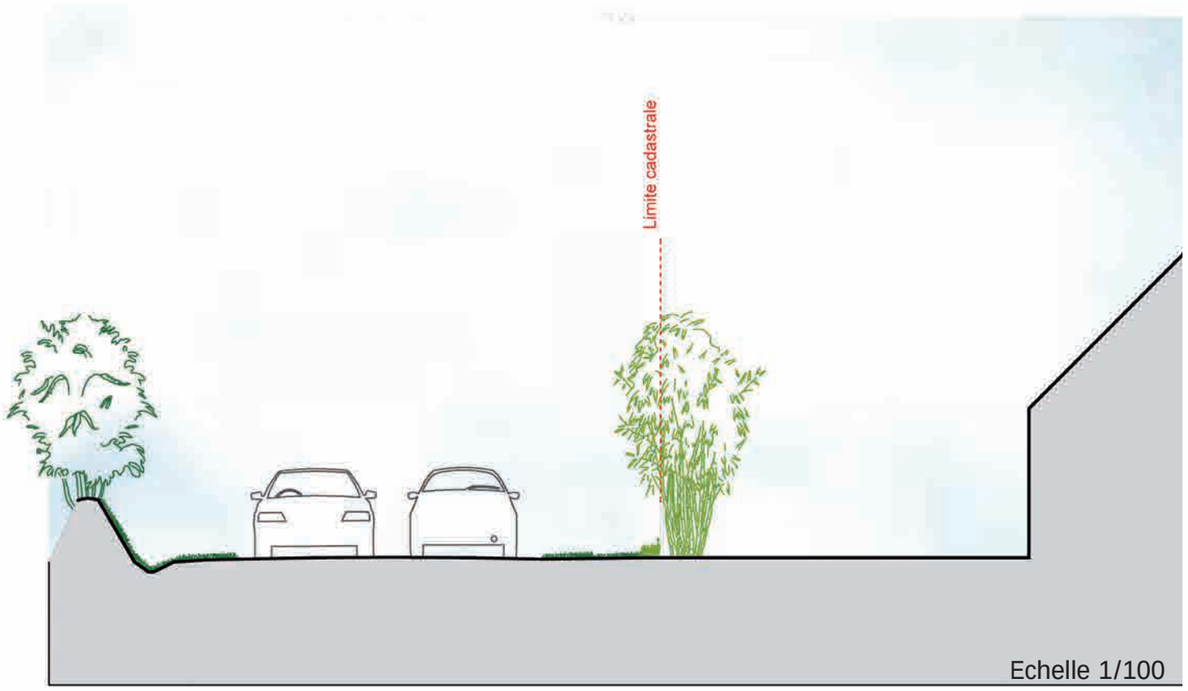

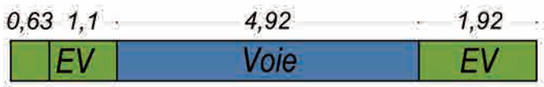

PROJET

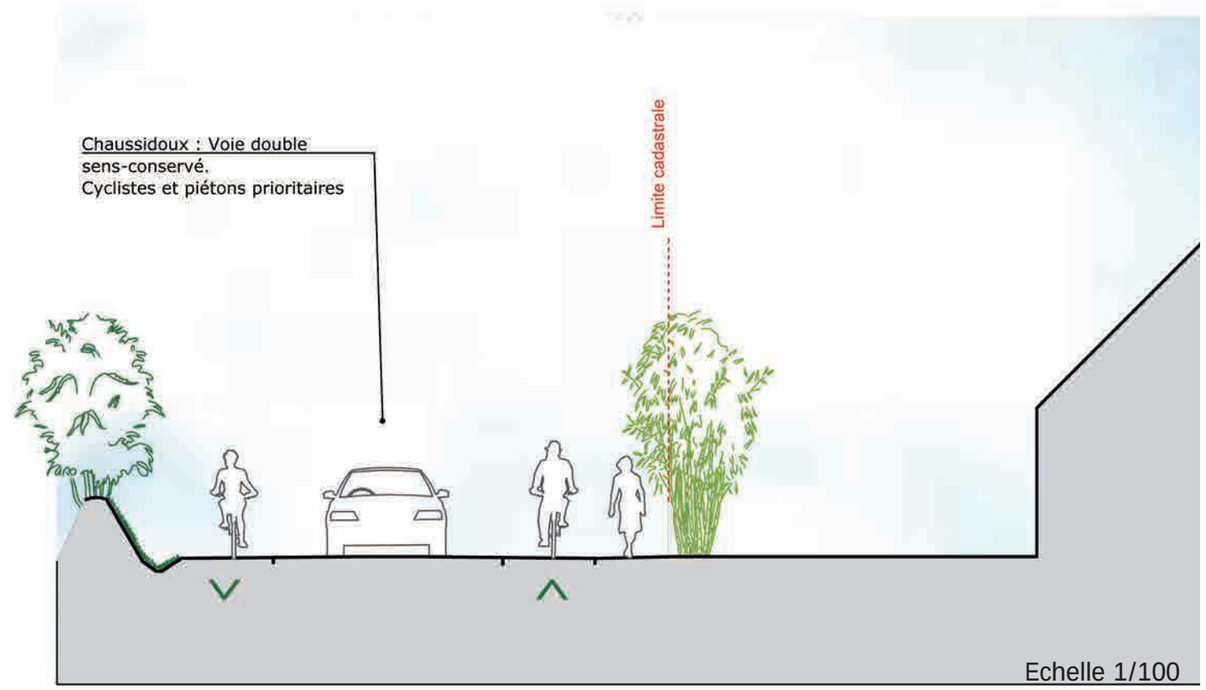

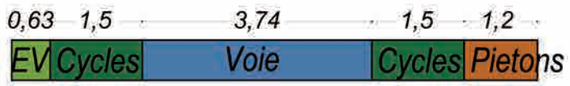

CHAUCIDOU : RÉDUCTION VISUELLE DE LA VOIE AU PROFIT DES VÉLOS

Chaucidou, rue de Min Coar, Lannion.

Chaucidou, chemin Lavizard, Lamasquère.

Chaucidou, Saint-omer.

Chaucidou, Rue de la commune de Paris, Bouguenais .

Chaucidou, Boulevard de l'Europe, Couëron.

Chaucidou, Avenue Condorcet, Saint-Herblain.

AGON-COUTAINVILLE - 3 - LA CHARRIÈRE DU COMMERCE - COUPE EE’ - EXISTANT

EXISTANT

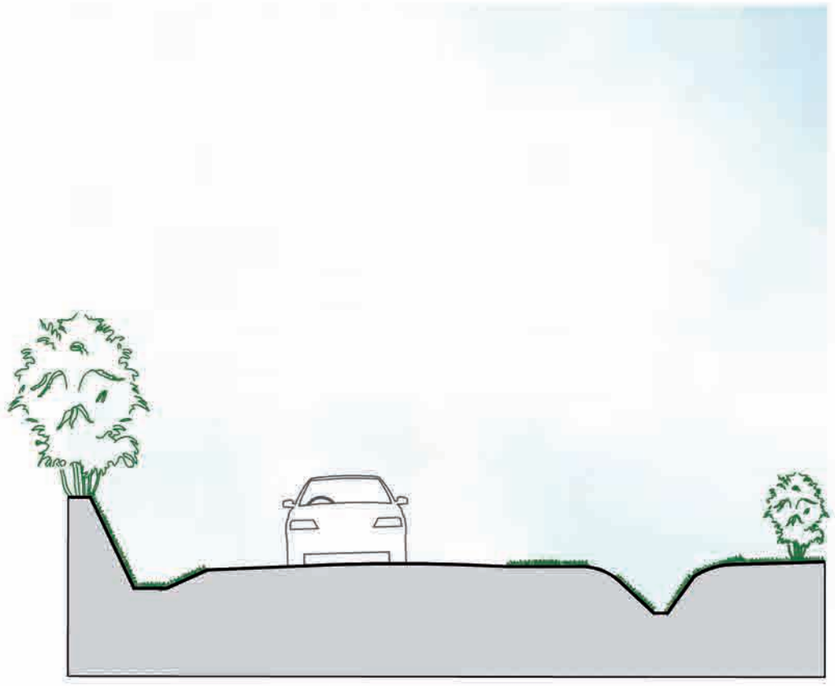

Echelle 1/100

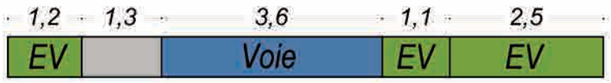

Chapitre 9 // REFERENCE MOBILIER

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

RÉFÉRENCES MOBILIERS

UNE IDENTITÉ S'APPUYANT SUR LE MATÉRIAU BOIS ?

Corbeille sur-mesure, Phytolab.

Table de pique-nique, Parc des Oblates, Nantes.

Borne amovible et mise en défens, La pointe du Bé, Pornichet, Phytolab.

Borne, Saint-Nazaire, Phytolab.

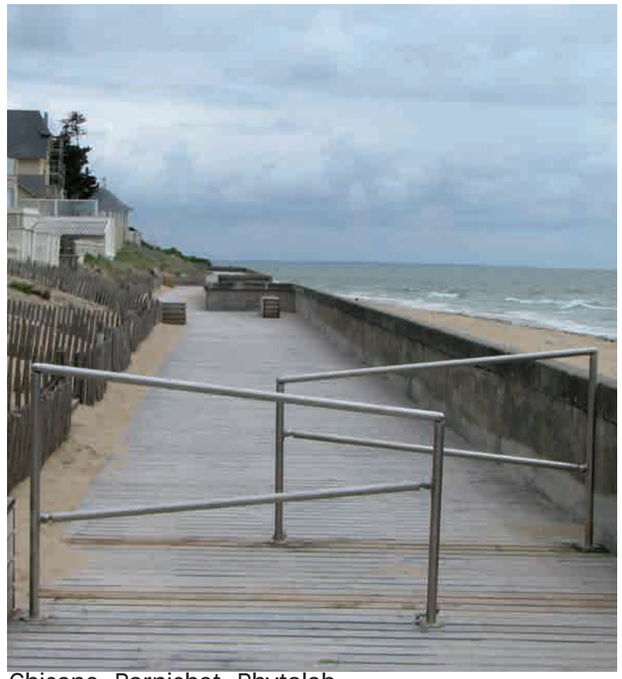
Chicane, Pornichet, Phytolab.

Banc avec dossier, Pornichet, Phytolab.

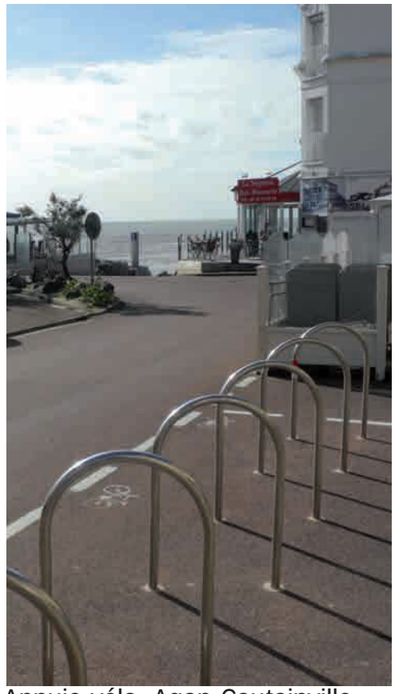
Appuie-vélo, Agon-Coutainville.

Main courante, La grande plage, Préfailles, Phytolab.

Main courante, Le Pouliguen, Phytolab.

Main courante, Le front de mer, Saint-Nazaire, Phytolab.

Chapitre 10 // REFERENCE MATERIAUX

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

RÉFÉRENCES MATÉRIAUX

SOL - ESPACE PIÉTONNIER ET CYCLES

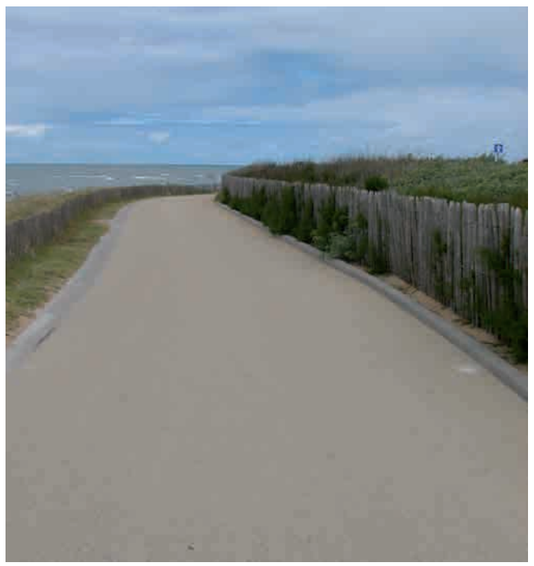

Enrobé beige - voie cycle bidirectionnel, Le Paracou, Les sables d'Olonne, Phytolab.

Béton micro-désactivé - La Bernerie en Retz, Phytolab et GCA.

Béton balayé

SOL - VOIRIE

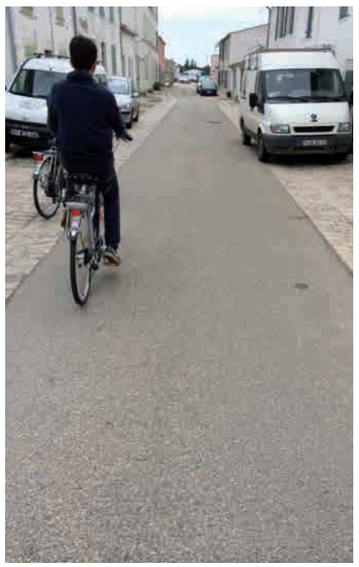
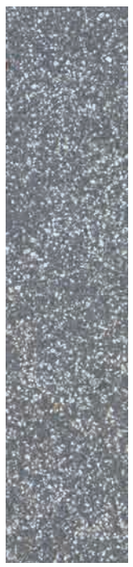

Enrobé grenaillé, Ars-en-Ré, Phytolab.

EFFET DE MATIÈRE - BÉTON

Béton sablé.

STATIONNEMENT

Aire de stationnement en mélange terre-pierre - Pornic, Phytolab.

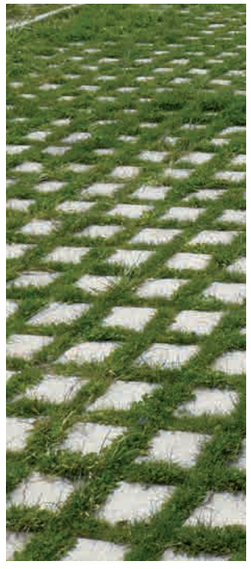

Pavés engazonnées - La Couarde-sur-Mer, Phytolab et SCE.

Chapitre 11 // SIGNALETIQUES

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

SIGNALÉTIQUE EXISTANTE

Balisage et informations sur le promenoir.

Balisage et signalétique dans le bourg de Coutainville.

Signalétique dans le Bourg de Coutainville.

Dans le Bourg d'Agon.

La hiérarchisation des informations sur les panneaux n'est pas identique sur l'ensemble de la communes.

RÉFÉRENCES DE BALISAGE ET PANNEAUX D'INFORMATIONS

BALISAGE

Cardwell, Australie.

Lake Montain Alpine Resort, Heine Jones, Australie.

Signalétique qui indique les équipements, Ruedi Baur Paris, Metz.

Borne de balisage, Phytolab.

PANNEAUX D'INFORMATIONS

Totem d'information et de sensibilisation, Phytolab - Vu Par.

Pupitre d'information, Phytolab.

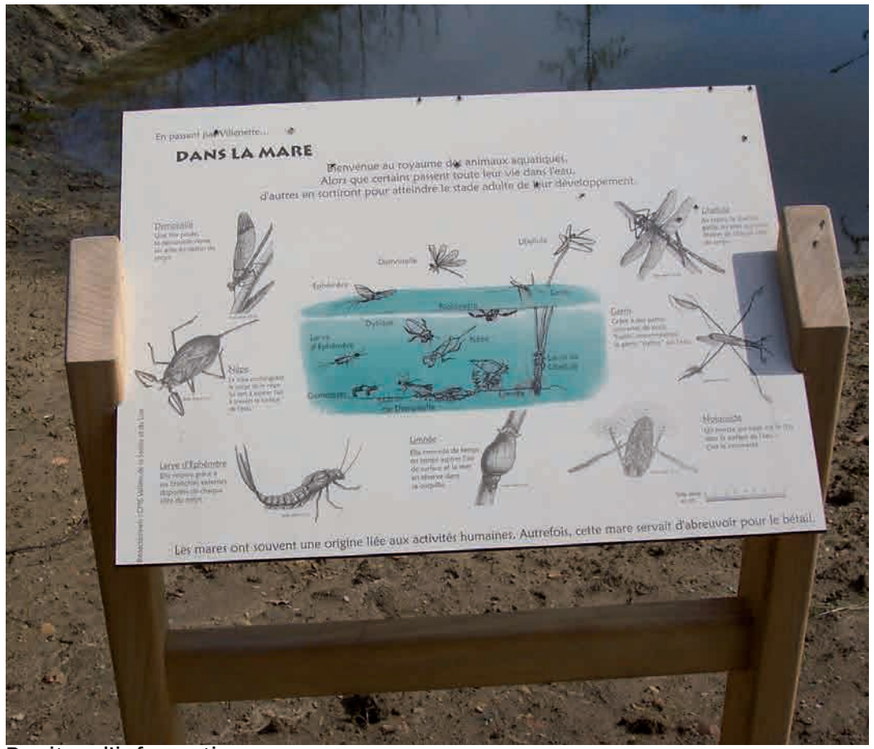

Pupitre d'information.

RÉFÉRENCES SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

Exemple de signalétique : Coutances.

Signalétique directionnelle.

Signalétique stationnement.

Signalétique équipements et patrimoine.

Signalétique commerces.
Favoriser les couleurs sobres.

Chapitre 12 // DEVANTURES COMMERCIALES

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

UNITÉ DE COMPOSITION DU TOIT AU TROTTOIR

Le commerce s'inscrit traditionnellement dans la façade du bâtiment.

Dans un alignement sur rue, le découpage parcellaire se traduit par les lignes de mitoyenneté qui délimitent chaque façade.

Ces lignes verticales rythment le paysage de la rue. Les devantures commerciales ne doivent donc pas s'implanter sur deux bâtiments, gommant ainsi les lignes de mitoyenneté et perturbant l'animation de la rue. Elles doivent au contraire les exprimer en façade.

La limite en hauteur des boutiques est constituée par la **ligne horizontale des hauteurs d'étages. La régularité de ces hauteurs permet de créer une harmonie dans le paysage de la rue.**

Lorsqu'un commerce étend sa devanture sur un ou plusieurs étages au dessus du rez-de-chaussée, il perturbe l'homogénéité de l'aligement urbain.

Cette limite en hauteur des façades est souvent soulignée par des bandeaux filants ou des corniches, indiquant la différence traditionnelle entre les étages d'habitation et le commerce.

LE PARCELLAIRE

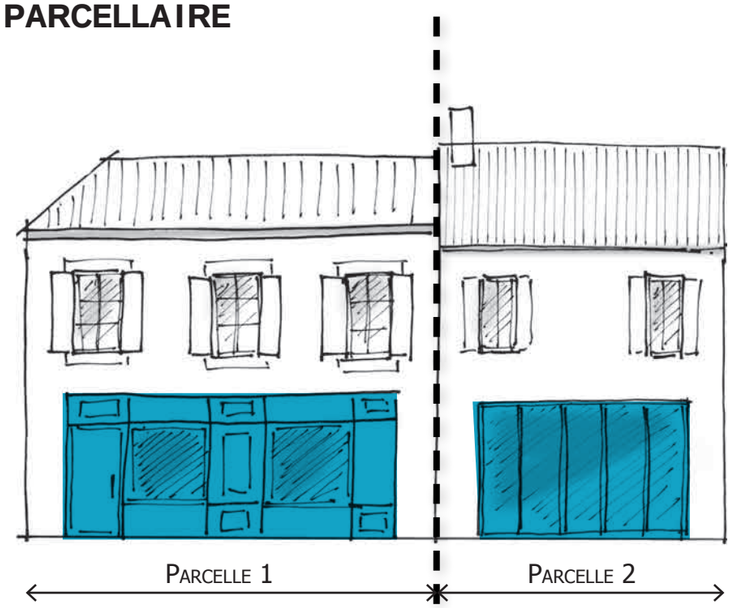

L'implantation des devantures respecte le parcellaire, exprimant en façade les lignes de mitoyenneté.

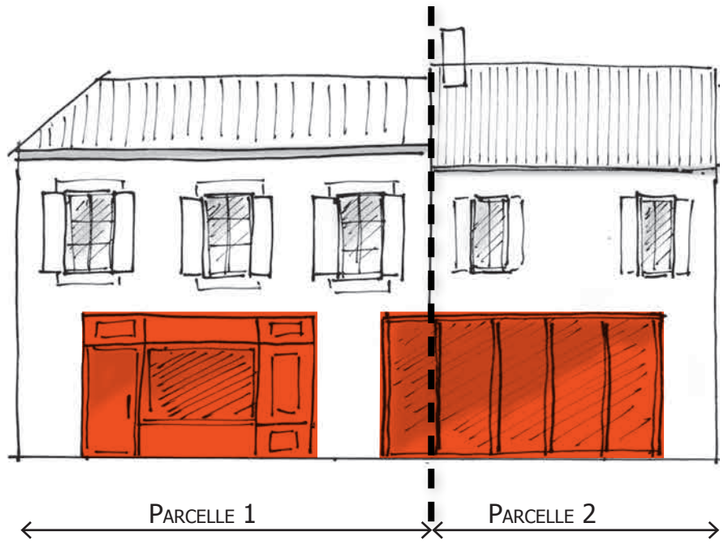

Les devantures commerciales ne doivent pas s'implanter «à cheval» sur 2 bâtiments.

LE REZ-DE-CHAUSSEZ

Les lignes horizontales des rez-de-chaussée, matérialisées par les devantures commerciales, marquent la limite du socle de la façade urbaine.

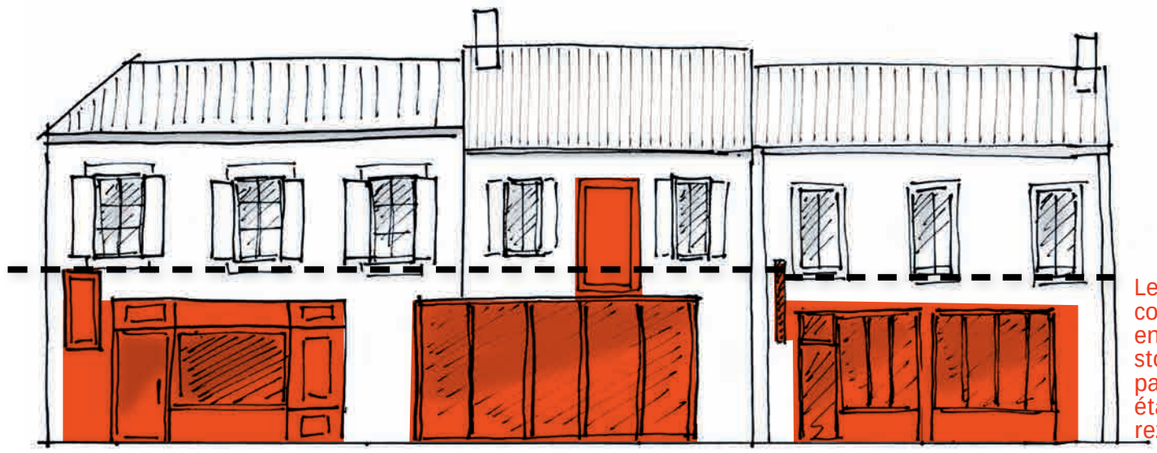

Les devantures commerciales, enseignes, vitrines, stores, ne doivent pas empiéter sur les étages au-dessus du rez-de-chaussée.

UNITÉ DE COMPOSITION DU TOIT AU TROTTOIR

Les façades sont composées de pleins et de vides qui constituent l'organisation des bâtiments.
Cette **composition est hiérarchisée, organisée pour garantir une harmonisation de la façade du toit au trottoir**.

Les devantures commerciales situées à la base du bâti doivent s'y insérer en respectant les parties pleines et les ouvertures, pour ne pas créer de rupture entre le rez-de-chaussé et le reste de la façade.

Le rez-de-chaussée est la base de l'édifice, il doit représenter visuellement l'assise de l'ensemble de la construction.

Lorsqu'un commerce est rénové, nous conseillons de retrouver la position logique des percements ainsi que des proportions proches des dimensions d'origine.

LA MODÉNATURE DES FACADES

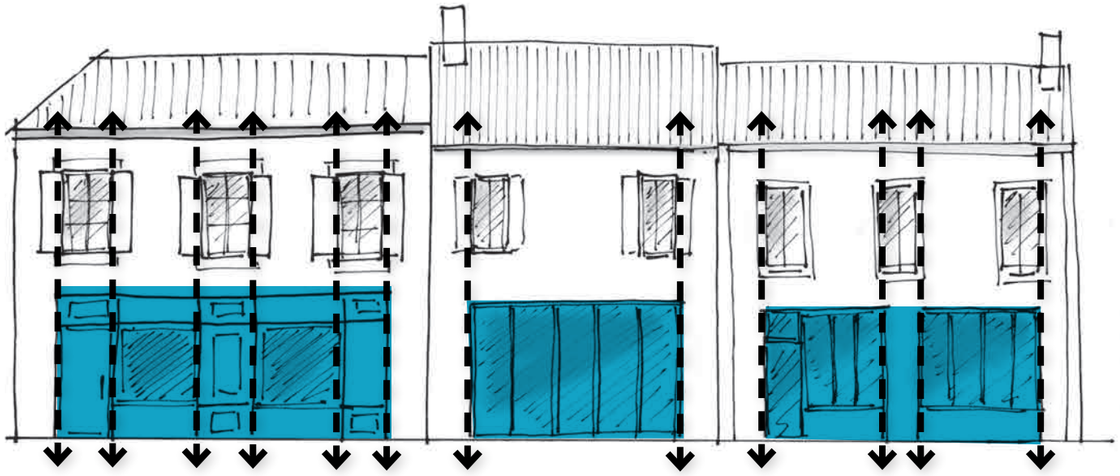

Les axes de composition des devantures poursuivent ceux de la façade, le rythme des pleins et des vides des étages se retrouvent.

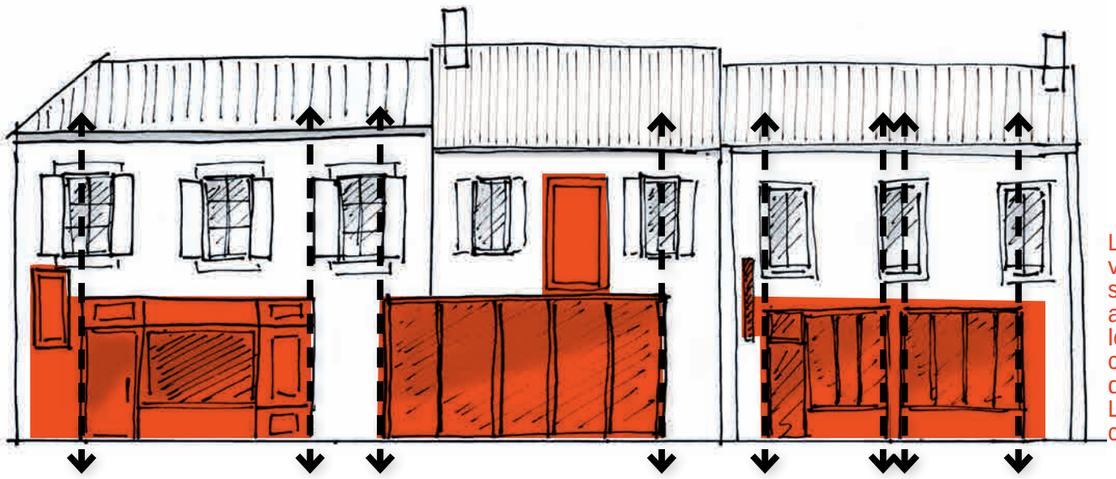

Les pleins et les vides des étages ne se retrouvent pas au rez-de-chaussée, les devantures créent une rupture de composition. L'ensemble de la construction manque

ÉLÉMENTS DE DEVANTURE - TYPE D'ENSEIGNES

Les enseignes servent à annoncer le nom et l'activité du commerce.
Elles ne doivent pas se multiplier en dehors du bandeau et du drapeau.
Une seule enseigne en bandeau et une seule en drapeau par façade commerciale permettent de garantir et conserver la lisibilité du type de commerce.

L'utilisation d'une trop grande variété de couleurs et de matériaux va à l'encontre de l'effet recherché, allant parfois jusqu'à effacer l'élévation des façades, défigurant le cadre architectural.

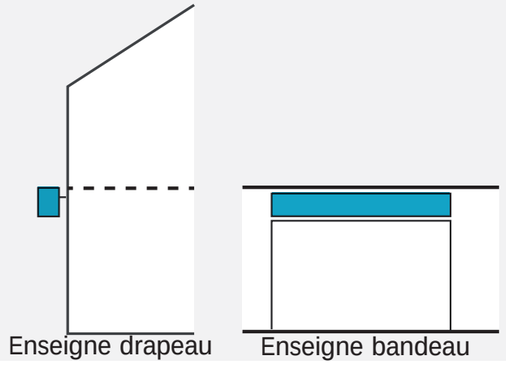

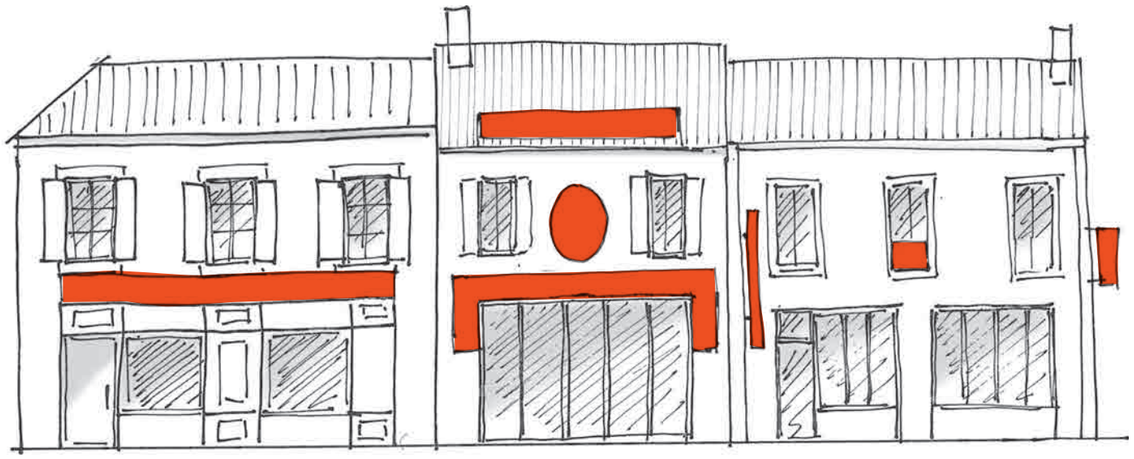

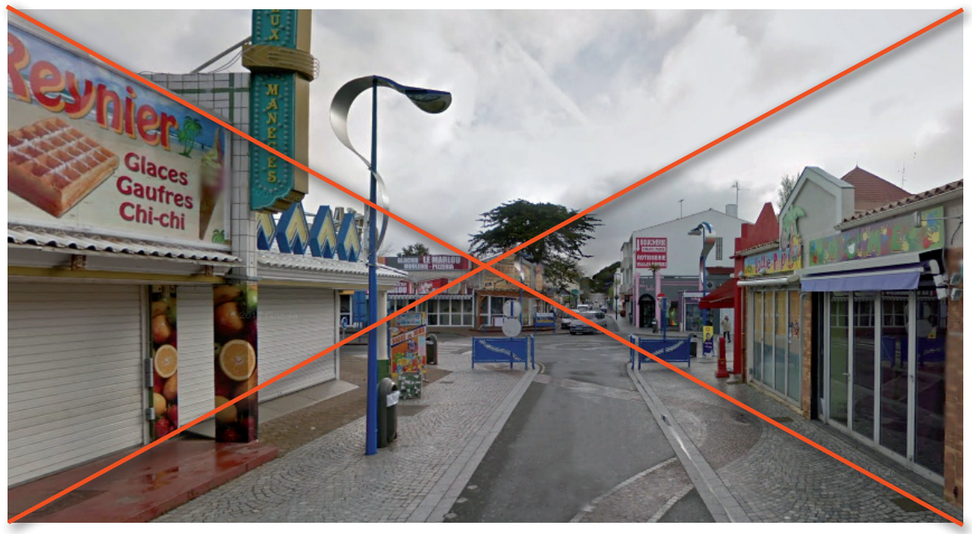

Les enseignes en bandeau et en drapeau ne respectent pas l'organisation de la façade. Leur nombre élevé ne permet pas d'identifier aisément les commerces.

ÉLÉMENT DE DEVANTURE - DEUX TYPES D'ENSEIGNES

Les enseignes en bandeau sont posées à plat sur la façade ou sur la partie supérieure de la devanture en applique.
Pour respecter l'unité de composition de la façade, elles ne doivent pas dépasser la longueur du magasin ni mordre sur les étages et une seul enseigne en bandeau est conseillé par commerce.

Pour les vitrines en feuillure l'enseigne doit être en lettres découpées indépendantes.
Pour les vitrines sur une devanture en applique, l'enseigne en bandeau est peinte directement sur le bandeau ou réalisée en lettres découpées indépendantes.

Pour les vitrine en retrait dela façade avec une imposte vitrée, l'enseigne en bandeau est fixée de préférence sur la traverse soutenant l'imposte vitrée. Elle peut aussi être en lettres adhésives (indépendantes sur la vitrine de l'imposte.

L'enseigne en drapeau, ou en potence, est apposée perpendiculairement à la façade, à l'une des extrémités de la devanture.

Il est conseillé de la placer sous l'allège de la baie du premier étage.
Les enseignes en drapeau ont pour objectif d'être simples et symboliques. Un accord avec le reste de la devanture est à rechercher.

Elles doivent permettre au passant de trouver le commerce qu'il recherche en un simple coup d'œil.

Pour cela, elles ne doivent pas avoir des proportions trop importantes. Leur homogénéité de traitement garantit une égalité d'information pour tous les commerces.

Une harmonisation de l'ensemble des enseignes du centre de Coutainville est à préconiser pour éviter de créer un effet disparate et confus.

LES ENSEIGNES EN BANDEAU

Les vitrines en feuillure.

Les vitrines en applique.

Les vitrines en retrait.

L'enseigne masque le traitement de l'angle soigné.

Les dessins aux couleurs criardes sont à éviter.

L'enseigne apparait deux fois sur la façade dans des formes différentes.

LES ENSEIGNES EN DRAPEAUX

La multiplicité des enseignes drapeaux est à éviter.

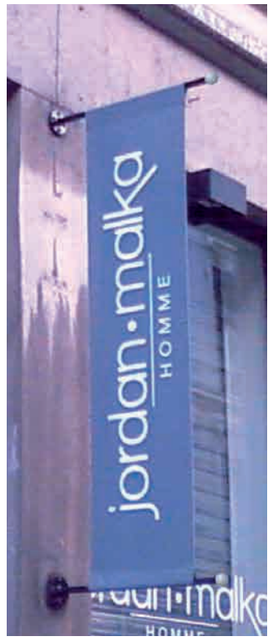

DE L'ART DANS LES ENSEIGNES ?

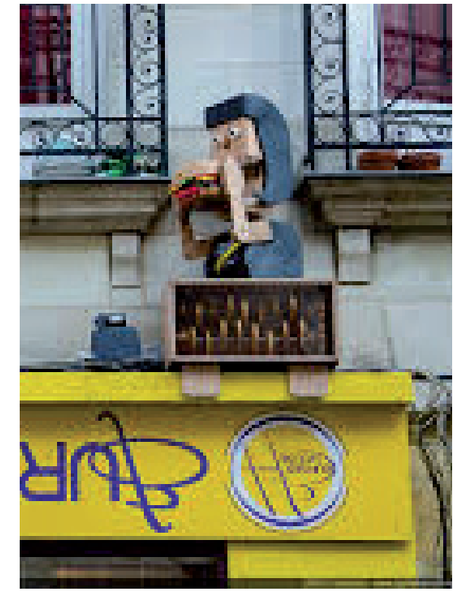

Le voyage à Nantes.

ÉLÉMENT DE DEVANTURE - LETTRAGE

Le lettrage correspond au graphisme des lettres de l'enseigne. Il exprime l'identité du commerce, sa couleur doit donc être harmonisée avec celle du bandeau. Son homogénéité sur l'ensemble de la façade est indispensable pour l'harmonie de cette dernière et la lisibilité du commerce.

Les lettres découpées indépendantes sont préconisées. Plus claires que les panneaux pleins rapportés, elles évitent aussi «l'effet provisoire».

Nous conseillons de choisir la couleur du lettrage en harmonie avec celle de son support, enseigne en drapeau, en bandeau ou store. Une seule couleur est suffisante.

Les couleurs fluorescentes, réfléchissantes, brillantes ou clinquantes rendent le lettrage moins efficace, contrairement aux couleurs mates ou satinées.

Les caissons lumineux en plastique sont peu qualitatifs, ils donnent une connotation «de foire» qui ne convient pas au caractère balnéaire de la ville.

ÉLÉMENT DE DEVANTURE - COLORIMÉTRIE

Les jeux de couleurs et les matériaux employés sont des éléments très importants de la mise en valeur des bâtiments. Ils déterminent l'ambiance des rues et la couleur de la ville. Leur sobriété constitue le meilleur atout pour être bien vu. Ils doivent être dans le prolongement de l'identité architecturale de la ville.

Le bâti traditionnel d'Agon-coutainville qu'il soit rural ou balnéaire est sobre en couleurs, avec l'utilisation de la pierre (nuances allant du gris au bleu), ou enduits claires et des menuiseries bois ou au tons plus soutenues (enduit mosaïque, pierre de granit ou briques).

Ce principe est à reprendre pour les devantures. En effet, une teinte bien choisie est plus efficace qu'une accumulation de teintes saturées. Les couleurs vives sont donc à utiliser de manière limitée, sur un seul élément de l'enseigne.

Nous conseillons un rapport de 2 teintes harmonisées pour éviter un aspect trop bariolé. L'harmonisation avec le reste du bâtiment (pierre ou enduit, couleur de ce dernier, couleur des menuiseries) et les devantures voisines, est un atout clé pour la qualité esthétique de la rue.

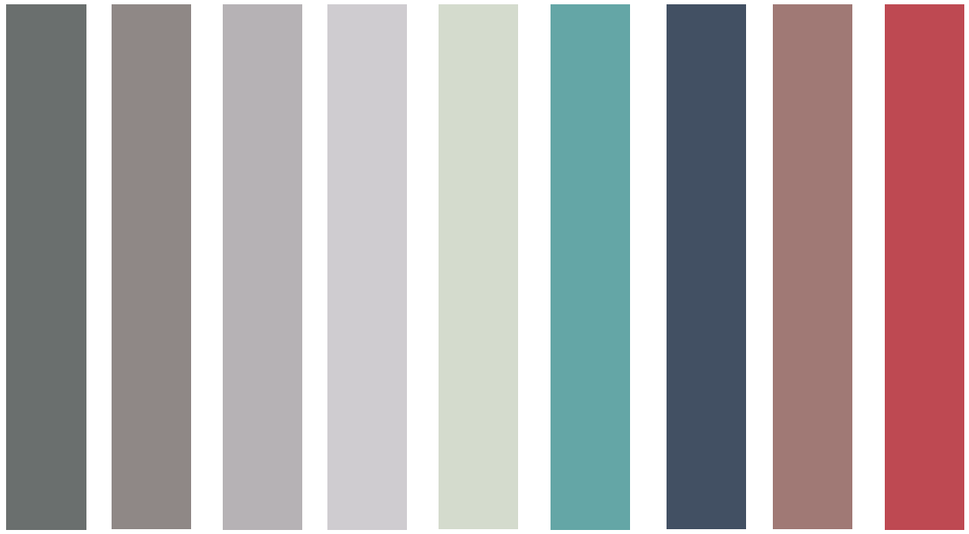

Couleurs issus du PLU d'Agon-Coutainville - Cahier de recommandation architecturales, Paysagère et Environnementales.

Teintes saturées, assemblages de couleurs vives à éviter

ÉLÉMENTS DE DEVANTURE - LES STORES BANNES

Les stores bannes ont un impact important sur l'ambiance de la rue. Le choix de la forme, de l'emplacement et de la couleur du store banne nécessitent de répondre à certaines conditions. L'harmonie avec les autres éléments de la devanture garantit l'unité de la façade.

Une fois ouverts, ils ne doivent pas constituer une gêne ou un danger pour la circulation des piétons.

Les stores suivent le rythme du percement des vitrines et accompagnent l'architecture du bâti. Ils peuvent être situés à l'intérieur de la vitrine ou projetés à l'extérieur.

Pour le limiter leurs impacts, nous conseillons d'utiliser des stores bannes de forme simple, droite, avec un lambrequin droit. Les formes arrondies sont à proscrire, les toiles doivent être tendues avec une structure métallique en pente. Les retombées de chaque côté du store banne obstruent complètement la perspective, elles sont donc à éviter et peuvent être remplacées par de simples joues.

Pour conserver l'harmonie de la rue, leur couleur devra être unie, choisie dans une teinte claire ou dans une teinte proche de celle de la devanture (d'une nuance plus claire ou plus soutenue).

Nous conseillons d'exclure tout forme de publicité sur les stores, seuls les noms du commerce et de l'activité y sont justifiés.

Les stores s'inscrivent dans les vides marqués par les baies et sont placés sous l'enseigne, respectant le rythme de la rue.

Stores sobres, respectant le rythme de la façade, sans lambrequin ou joue.

Les stores perturbent l'architecture de la rue. Les formes compliquées rendent peu lisibles l''organisation du bâti. Ils ne respectent pas le percement des vitrines.

Forme en corbeille, fortement déconseillée

Pas de respect du percement, couleur sombre

LES COMMERCES - AGON-COUTAINVILLE

Rue Amiral Tourville

Rue Amiral Tourville

Place du Général De Gaulle

Place du Général De Gaulle

13 // PALETTE VEGETALE

Etude d’aménagement urbanistique de la station d’Agon-Coutainville

PLANTATION D'UNE VÉGÉTATION BALNÉAIRE ET DUNAIRE

PALETTE POUR LES AMÉNAGEMENT SUIVANT : ENTRÉE DE VILLE, LE PROMENOIR ET LA PLACE DE L'ÉCOLE DE VOILE,

ARBRES :
- Pinus pinaster - Pin maritime
- Pinus pinea - Pin parasol
- Quercus Ilex
- Tamarix gallica - Tamaris

ARBUSTES :
- Atriplex halimus - Arroche marine
- Hippophae rhamnoides - Argousier
- Rosa spinosissima - Rose pimprenelle
- Salix repens var. argentea - Saule rampant

GRAMINÉES ET VIVACES :
- L'Elyme des sables - Elymus arenarius
- L'oyat ammophila arenaria

- Achillea 'moonshine'
- Allium hollandicum
- Armeria maritima - Armerie maritime
- Erigeon Karvinskianus
- Euphorbia characias
- Eryngium planum - Chardon bleu
- Gaura lindheimeri
- Foeniculum vulgare 'purpureum' - Le fenouil commun

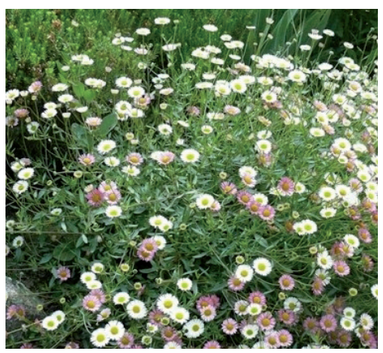

PLANTATION D'UNE VÉGÉTATION DES TERRES

PALETTE POUR LES AMÉNAGEMENT SUIVANT : COUTAINVILLE CENTRE

ARBRES :

- Euonymus europaeus - Fusain d'europe
- Carpinus betulus - Charme
- Malus sylvestris - Pommier sauvage
- Pyrus chanticleer - Pyrus de Callery
-Quercus robur - chêne vert

ARBUSTES :

- Amelanchier ovali
- Cistus x florentinus - Ciste
- L'hebe salicifolia
- Sarcococca

VIVACES ET GRAMINEES

- Eryngium planum - Chardon bleu
- Rosa canica
- Rosmarinus officinalis - Romarin
- Helichrysum thianschanicum
- Hydrangea - Hortensia

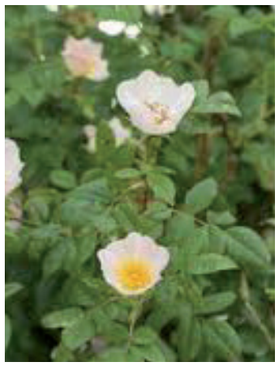

PALETTE DU BOCAGE 01

PRINCIPALES ESSENCES DOMINANTES DU BOCAGE

Le bocage dense :
- chêne, frêne, merisier et châtaignier

Le bocage ouvert :
- chêne, frêne et orme

Le bocage dégradé :
- orme, frêne et érable champêtre

Chêne - Quercus robur

Erable - Acer campestre

Châtaignier - Castanea sativa

Frêne - Fraxinus excelsior

Aulne - Alnus glutinosa

Orme - Ulmus campestris
(privilégier Ulmus resista)

Hêtre - Fagus sylvatica

Chârme - Carpinus betulus

PALETTE DU BOCAGE 02

PRINCIPALES ESSENCES DOMINANTES DU BOCAGE

- Aubépine,
- Poirier et pommier,
- Prunier sauvage,
- Noisetier,
- Houx,
- Troène,
- Néflier,
- Sureau,
- Cornouiller sanguin,
- Fusain,
- Ajonc,
- Genêt,
- Eglantier,
- Viorne obier,
- Bourdaine,
- Tamier,
- Saule blanc,
- Saule roux cendré,
- Saule Marsault…

Aubépine - Crataegus monogyna

Poirier sauvage - Pyrus pyraster

Noisetier - Corylus avellana

Sureau - Sambucus nigra

Fusain - Euonymus europaeus

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PLANTATIONS À INTÉGRER EN ANNEXE DU PLU

ESPÈCES À INTERDIRE EN RAISON DE LEUR CARACTÈRE INVASIF :
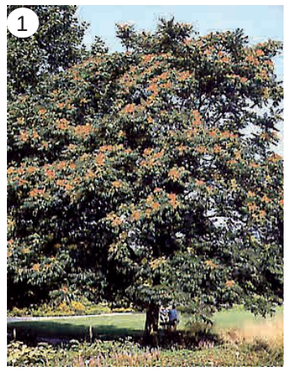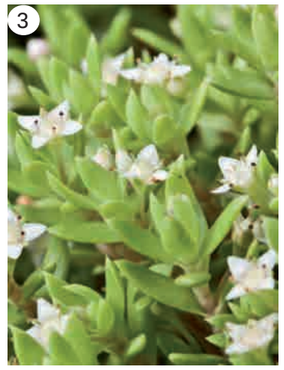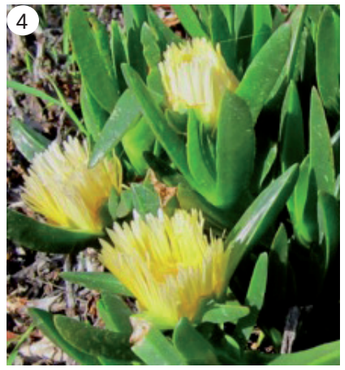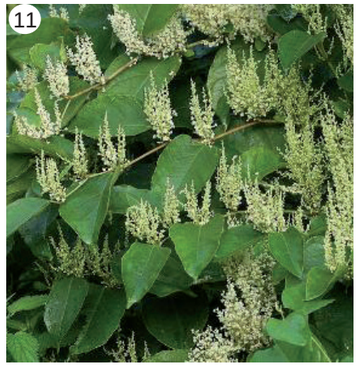
1 - Ailantes - Ailanthus altissima
2 - Arbres aux papillon - Buddleja davidii
3 - Crassule de Helms - Crassula helmsii
4 - Griffe de sorcière - Carpobrotus edulis
5 - Herbe de la pampa - Cortaderia selloana
6 - Impatiente de l'Himalaya - Impatiens glandulifera
7 - Jussie - Ludwigia peploïdes
8 - Lentille-d'eau minuscule - Lemna minuta
9 - Myriophylle du Brésil - Myriophyllum aquaticum
10 - Renouée de Sakhaline - Reynoutria sachalinensis
11 - Renouée de Japon - Reynoutria japonica
12 - Rhododendron des parcs (ou de la mer noire) - Rhododendron ponticum
13 - Robinier faux-acacia - Robinia pseudoacacia
14 - Séneçon du Cap - Senecio inaequidens
15 - Spartine anglaise - Spartina x townsendii n-var anglica
16 - Vigne vierge - Parthenocissus quinquefolia